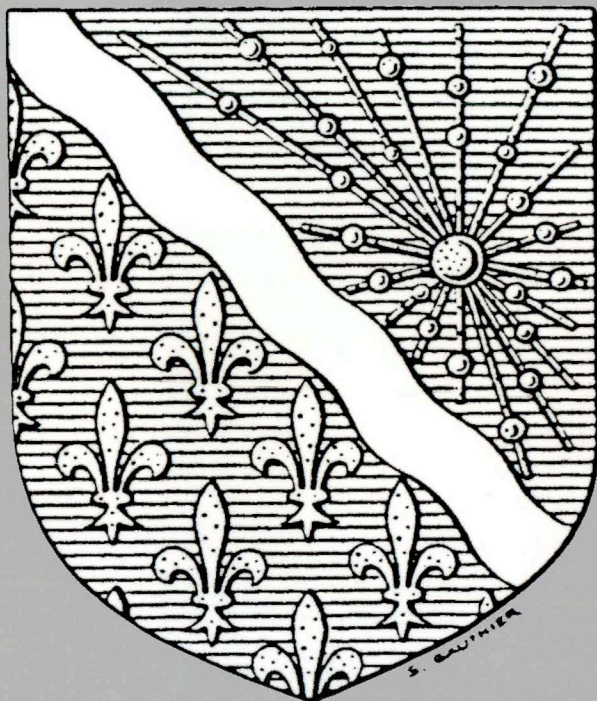


# ESSONNE ET HUREPOIX

*BULLETIN*  
*de la Société historique et archéologique*  
*de l'Essonne et du Hurepoix*  
N° 82 (2012)



CHAMARANDE

# ESSONNE et HUREPOIX

ANNÉE 2012 – BULLETIN N° 82

## TABLE DES MATIÈRES

---

Vie de la société .....	3
MARTIN Hervé: <i>Jomard à Lozère</i> .....	11
DRONIOU Daniel : <i>Lozère, hameau gallo-romain</i> .....	27
MARTIN Hervé: <i>La maison d'Henri Poincaré à Palaiseau</i> .....	35
CANTRYN Dominique : <i>Protestants du Hurepoix</i> .....	39
CROSNIER Thomas : <i>Louise Abbéma (Étampes 1853- Paris 1927), Femme et peintre</i> .....	67
LARIVIERE Didier : <i>Les Bailleul, seigneurs du Plessis-Briard (XVI<sup>e</sup> et XVII<sup>e</sup> siècles)</i> .	83
MARTIN Michel : <i>Les hôteliers et les hôtelleries dans le sud de l'Essonne du XIV<sup>e</sup> siècle à la Révolution</i> .....	95
DAVOINE René : <i>Edmond Bartissol (1841-1916, maire de Fleury-Mérogis (1895-1916), le destin exceptionnel d'un capitaine d'industrie autodidacte</i> .....	113
DECAUX Jean-Hugues : <i>Bornage et bornes dans les bois de Marcoussis</i> .....	125
BENARD Alain, <i>Les polissoirs de La Croix Champagne à Boigneville</i> .....	133
OLIVE Monique, CHRISTENSEN Marianne, PIGEOT Nicole et TABORIN Yvette, <i>Le site magdalénien d'Étiolles en 2012</i> .....	137
Notes archéologiques.....	169
Patrimoine architectural .....	173
Bibliographie.....	177
Chronique .....	189
Nécrologie .....	213

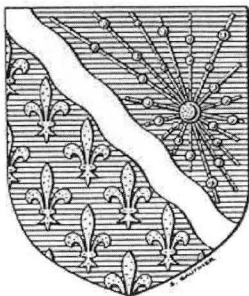
BULLETIN

N° 82 (2012)

DE LA SOCIÉTÉ  
HISTORIQUE ET ARCHÉOLOGIQUE  
DE  
L'ESSONNE ET DU HUREPOIX

(Fondée en 1894)

*Publié avec le concours  
de la Direction régionale des affaires culturelles de l'Île de France  
(Ministère de la culture et de la communication)  
et du Conseil général de l'Essonne*



CHAMARANDE

Le blason qui orne la couverture de *Essonne et Hurepoix* symbolise l'Essonne. Le projet dessiné par M<sup>elle</sup> S. Gauthier a été présenté à l'assemblée départementale qui l'a approuvé le 16 décembre 1968. Il a été entériné, le 25 février 1969, par la Commission nationale d'héraldique urbaine. En voici la description : « D'azur à la bande ondulée d'argent [l'Essonne] accompagnée en chef d'un noyau atomique d'or éclatant en dix huit rais du même [le CEA de Saclay] et, en pointe, d'un semis de fleurs de lys d'or [l'Île de France] ».

Il est apparu sur la couverture en 1987, quand la Société historique et archéologique de Corbeil, d'Étampes et du Hurepoix est devenue la Société historique et archéologique de Corbeil, de l'Essonne et du Hurepoix, par décision de l'Assemblée générale extraordinaire du 27 septembre 1987, prenant en compte la réalité du département de l'Essonne qui avait été créé le 1<sup>er</sup> janvier 1968, par découpage de l'ancienne Seine-et-Oise. Depuis cette date il a toujours figuré sur la page de titre du bulletin de la société. Il est réapparu sur la couverture en 2005, pour concrétiser le changement de nom de la société devenu Société historique et archéologique de l'Essonne et du Hurepoix, par décision de l'Assemblée générale extraordinaire du 22 juin 2003.

Mise en page : Info Color ([www.info-color.fr](http://www.info-color.fr))

© 2013 Société historique et archéologique  
de l'Essonne et du Hurepoix (SHAEH)

Archives départementales, rue du Commandant Arnoux, 91730 Chamarande

ISSN 1778-9257

# Vie de la Société

---

## Conseil d'administration (2013)

---

*Président d'honneur*

M. l'Abbé Jean MERMINOD

*Vice-président d'honneur*

M. le Marquis de GANAY †

### **Bureau**

*Président*

M. Alain DEVANLAY

*Vice-présidents*

M. Jacques GÉLIS

M. Serge BIANCHI

*Secrétaire général*

M. Jean-Claude DELEPINE

*Secrétaire général adjoint*

M. Alain SENÉE

*Trésorier*

M. Jacques MACÉ

*Membre*

Mme Paulette CAVAILLER

### **Membres du Conseil**

Mme Anne d'ANDURAIN

M. Michel ARRAMBOURG

M. Alain BÉNARD

M. l'Abbé Frédéric GATINEAU

M. Jean-Jacques IMMEL

M. Denys KLEIN

Mme Nicole LEMAÎTRE

Mme Yvette TABORIN

### **Membre de droit**

Archives départementales de l'Essonne  
(représentées par Dominique BASSIÈRE)

## Nouveaux membres inscrits en 2012

CHARRIERE André – 45 avenue des Fauvettes, 91800 SAVIGNY-sur-ORGE,  
Collège Hubert ROBERT – 21 route de Chartres, 91660 MÉRÉVILLE,  
LACUEILLE Jean-Claude – 20 rue du Pont-Cagé, 91790 BOISSY-sous-  
SAINT-YON,  
TURCO Marc, 4 rue de la Gloriette, Hameau de Malassis, 91470 FORGES-  
les-BAINS.

## Assemblée générale de la Société historique et archéologique de l'Essonne et du Hurepoix

La Société historique et archéologique de l'Essonne et du Hurepoix a tenu son Assemblée générale pour la clôture de l'exercice 2011, le samedi 14 juin 2012, à Buno-Bonnevaux, en présence d'une cinquantaine de ses membres, dans une salle de la mairie gracieusement mise à sa disposition par la municipalité, qui accueille l'exposition sur les Mégalithes organisée par le Parc Naturel du Gâtinais Français, sur le territoire duquel nous nous trouvons, à l'occasion de la parution de l'ouvrage *Les mégalithes de l'Essonne*. Cet inventaire a été établi par notre collègue, Alain Bénard, docteur en préhistoire, membre de notre conseil d'administration, et par ailleurs président du Groupe d'Études, de Recherche et de Sauvegarde de l'Art Rupestre (GERSAR) qui étudie depuis 35 ans, les gravures tracées, principalement au mésolithique, sur le grès des abris ornés (+ de 1000 ont été relevées) du « massif de Fontainebleau » au sens large.

Le président déclare l'assemblée générale ouverte à 9h30.

Ayant donné la liste des membres lui ayant fait part de leurs regrets de ne pouvoir être présents, trop souvent pour des raisons de santé liées à l'âge (en particulier pour nos deux centenaires, le père Georges Legourd, ancien curé d'Arpajon, et Charles Micheli, membres depuis quarante ans), il présente le **rapport moral** et rappelle les activités de notre Société depuis la dernière assemblée générale tenue le 25 juin 2011, à Saint-Sulpice de Favières,

### *Nos sorties*

Les participants à cette dernière Assemblée générale ont eu la chance de participer, sous la conduite amicale et éclairée d'Antoine Madelénat, à la visite détaillée de l'église Saint-Sulpice, « la plus belle

église de village de France », comme le pensait Prosper Mérimée, nommé inspecteur général des Monuments Historiques en 1834, le premier du genre, et qui la fit classer en 1840.

L'après-midi a été consacrée à la découverte de l'Arboretum du domaine de Segrez, créé en 1858 par Alphonse II Lavallée, qui a transformé les 26 hectares du parc du domaine en un véritable musée horticole. Un siècle plus tard, la famille Picard récupère ce domaine et c'est à partir de 1975 que Franklin Picard, qui y a passé son enfance, s'attelle à recréer l'arboretum.

Notre Promenade d'automne à Chamarande a été consacrée à une conférence, donnée le 1<sup>er</sup> octobre 2011, dans la salle « Roland Pierre » du domaine, par notre collègue Jean-Jacques Immel qui a traité de *L'architecture religieuse de l'Essonne, une mémoire collective*. Cette conférence a été suivie, avec une grande attention, par soixante dix membres.

[Les comptes-rendus de ces sorties sont parus dans le n° 81 de *Essonne et Hurepoix* (p. 8).]

### **Nos publications**

Le numéro 80 de notre bulletin, pour l'année 2010, a été distribué en octobre 2011. Outre les rubriques habituelles (Notes archéologiques, Patrimoine architectural, Bibliographie, Chronique et le compte rendu des fouilles d'Étiolles en 2010), il comportait quatre articles originaux issus de la sortie à Saint-Escobille. Ce numéro totalisait 240 pages pour un coût de 5 402 €, hors mise sous pli et affranchissement, soit un coût à la page de 23 €. À ce propos, Alain Devanlay précise que ce coût baisse régulièrement (30 € en 2005, 27 € en 2006, 26 € en 2007, 24 € en 2009 et 23 € en 2010) et il note que la maîtrise des frais de publication est indispensable pour faire face à la diminution du montant des subventions accordées par le Conseil général depuis trois ans (pour 2011, demandé : 3 000 €, reçu : 2 000 €).

Le numéro 81, pour l'année 2011, en cours de réalisation, sera distribué à l'automne 2012. En plus des rubriques habituelles, il comportera quatre ou cinq articles originaux dont un article de Madame Cavaller sur Corbeil, un autre de Michel Martin sur les métiers du cuir dans l'Étampois du 12<sup>e</sup> s. à la Révolution et, surtout, un bel article de notre collègue Denys Klein, secrétaire des « Amitiés Charles Péguy », sur la présence en Essonne de ce grand écrivain et poète.

Le financement de notre bulletin annuel repose principalement sur les cotisations des membres et les subventions « régulières » du CG91 et de la DRAC-IdF. Mais il reste chaque année un reliquat qui cumulé, constitue nos réserves et qui s'élevait, à fin 2011, à 16 603 €.

Ces réserves, après déduction des diverses dépenses de fonctionnement nous permettent de financer, en complément de notre bulletin annuel, un programme de publications complémentaires qui font l'objet de demandes de subventions spécifiques.

Ceci concerne, en premier lieu la série de nos *Mémoires et Documents*, dont le tome XXI, *Les mégalithes de l'Essonne*, vous a été distribué en mai. Cet inventaire, qui n'avait pas encore été établi pour l'Essonne, a été compilé par notre collègue Alain BÉNARD, docteur en préhistoire. Le conseil général de Seine-et-Marne a publié en 2009, *Les mégalithes de Seine-et-Marne*, dont il est l'auteur. Pour cet ouvrage (tirage 500 ex), dont le coût de fabrication et d'expédition s'élève à 4 700 €, nous avons demandé au CG 91 une subvention de 1 500 € et nous avons reçu 1 000 €.

Ce nouvel ouvrage vient, heureusement, compléter le corpus historique de l'Essonne

Nous allons aussi expédier, prochainement, aux membres de la SHAEH les Actes des 3<sup>e</sup> Rencontres des sociétés historiques et archéologiques de l'Essonne, sur le thème du corps malade, organisée, à l'initiative de Jacques Gélis, à Limours, en 2004. Cette publication a été coéditée par le Comité de recherche de l'histoire des révolutions en Essonne (CRHRE), Etampes-Histoire, et la SHAEH qui supporte 1 250 € de frais d'expédition.

Notre programme comprend deux projets en cours de réalisation : *L'Essonne, berceau de l'aviation* et *Vin, vignes et vigneron en Essonne* sur lesquels travaillent deux groupes de recherche composées d'"étudiants" de l'Université du Temps libre de l'Essonne avec qui nous avons coédité *l'Histoire de l'enseignement en Essonne sous l'Ancien Régime*, paru en 2008 Le premier de ces ouvrages paraîtra au printemps 2013, comme le tome XXII de la série *Mémoires et Documents*.

### **Nos membres**

Alain Devanlay fait ensuite le point des adhésions fin 2011 où la Société comptait 302 membres (dont 8 nouveaux), soit 209 à titre individuel, 69 institutionnels (15 bibliothèques et librairies, 17 services d'archives ou d'archéologie et musées, 8 municipalités 29 associations d'histoire locale) et 24 gratuits. Ce chiffre est à comparer aux 300 membres de fin 2010 ... et aux 516 de 2000.

Le dernier bulletin comportait la liste des membres de la Société (au 1<sup>er</sup> octobre 2011) que nous publions tous les cinq ans ; elle comportait 301 noms, plus celui, *oublié*, de Jean-Jacques Immel, soit 302 membres. La dernière, du 30 juin 2006, comptait 342 noms ...

À ce jour nous avons enregistré, pour 2012, 4 nouvelles adhésions, 2 démissions et 2 décès ; après l'envoi de l'appel/rappel du 19/05/2012, nous enregistrons un taux de ré-adhésion de 50 %. Trois membres en sont encore à 2009 (ils étaient 31 au 31/12/2010, qui ont fait l'objet d'une relance personnalisée avec l'envoi du dernier bulletin) et vont être rayés de notre liste.

Soumis au vote, le rapport moral est approuvé à l'unanimité.

Dans une seconde partie, le **rapport financier**, pour l'exercice 2011, est distribué aux participants et commenté.

**RECETTES**

au 01/01/11	16 839,51
Intérêts Livret A 2010	144,00
Intérêts créditeurs	13,36
Cotisations	4 505,00
Subventions	3 794,00
Ventes	1 204,60
Sorties	1 294,00
	<hr/>
	27 794,47

**DEPENSES**

Cotisations	95,00
Assurances	100,95
Frais bancaires	171,14
Frais de bureau	494,11
Publications	8 634,29
Sorties	1 696,15
	<hr/>
	11 1191,64

**RESULTAT**

---

16 602,83

**TRESORERIE**

Livret A	11 706,55
CC	3 540,75
La Poste	1 355,53
	<hr/>
	16 602,83

Au 16 juin 2012, nous avons 17 634 € en caisse (dont 11 950 € sur un livret A). L'ouvrage sur les Mégalithes de l'Essonne est payé et nous pouvons espérer recevoir la subvention de la DRAC-IdF (1 500 €) et 2 000 € de cotisations, plus quelques ventes d'exemplaires anciens, soit un total proche de 21 000 € dont il faut déduire 7 500 € pour le prochain numéro du bulletin et l'envoi du colloque de Limours de 2004 et 600 € de divers. Il restera donc un "trésor de guerre" 13 000 € fin 2012, pour compléter les subventions envisageables pour le financement de notre programme de publications en 2013 et 2014

Soumis au vote le rapport financier est approuvé à l'unanimité et quitus est donné au trésorier.

En complément du rapport financier, le président rappelle que l'AG de juin 2010 a décidé une augmentation de la cotisation annuelle qui est fixée à 18 € depuis 2011. L'Assemblée générale avait, également, retenu de procéder à une nouvelle hausse en 2013. Il est proposé que la cotisation passe à 20 €, ce qui est justifié par le nombre et la qualité de nos publications. Cette proposition est approuvée, à l'unanimité, par un vote à main levée.

Alain Devanlay expose que ses problèmes de santé vont le conduire à réduire ses activités « historiques » et qu'il n'a pas de successeur....

Les civilisations sont mortelles disait Valéry.... Les sociétés historiques aussi, même celle fondée en 1894 ! Notre Société a déjà connu deux mises en sommeil, la première de 1915 à 1943 et la seconde de 1949 à 1953.

L'ordre du jour étant épuisé, le président lève la séance à 10h30.

Avant le déjeuner préparé au restaurant de La Chèvrerie de Boismiard, un hameau de Nanteau-sur-Essonne, en Seine-et-Marne, les participants entendent une conférence sur nos Mégalithes essonniers présentée par notre fidèle Alain Bénard.

### **Promenade d'automne à Palaiseau**

La prochaine sortie d'automne a eu lieu le samedi 29 septembre à Palaiseau. La matinée, organisée par nos collègues, Daniel Droniou et Hervé Martin, membres de l'Association Mémoire de Lozère, dans les locaux de l'École Polytechnique, était consacrée à Edme-François Jomard, polytechnicien de la première promotion qui participa à l'expédition en Égypte de Bonaparte et fut l'éditeur de la *Description de l'Égypte* ; nous avons entendu une passionnante conférence de Yves Laissus, ancien directeur de la bibliothèque du Muséum et biographe de Jomard puis nous avons visité, sous sa conduite, l'exposition « Jomard, un "Égyptien" de Polytechnique à Palaiseau » dont il était le commissaire.

Après le déjeuner dans le restaurant de l'École, nous sommes "descendus" en ville pour des visites préparées par la Société historique de Palaiseau, membre de la SHAEH), du Musée du Hurepoix (un petit joyau créé et animé par cette société) et de l'église St-Martin (XII<sup>e</sup>-XV<sup>e</sup>) qui contient les tombes de la famille Arnould dont les dépouilles mortelles ont été exhumées lors de la destruction de l'abbaye de Port-Royal en 1710.

# Jomard à Lozère<sup>1\*</sup>

Hervé MARTIN

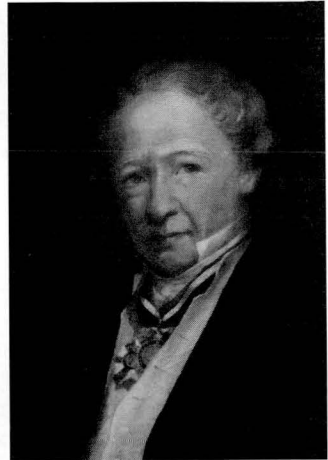
herve.ga.martin@orange.fr

*Edme François Jomard naquit à Versailles, le 17 novembre 1777, au début du règne de Louis XVI, dans le foyer d'un marchand de soieries précieuses fournisseur de la cour. Ruinée par la Révolution, sa famille quitta Versailles en 1789 pour s'installer à Paris dans un modeste logement du quartier de Belleville.*

*Cependant, grâce à un heureux concours de circonstances, Edme François, d'abord scolarisé au collège Mazarin, intégra en 1794 la toute première promotion de l'École polytechnique, laquelle s'appelait encore École centrale des travaux publics.*

*Au sortir de l'École, il embrassa la carrière d'ingénieur géographe, et c'est en cette qualité qu'il fut recruté en 1798 pour participer à l'expédition en Égypte au sein de la Commission des sciences et des arts de l'armée d'Orient, sous les ordres du général en chef Bonaparte, et en compagnie d'une cinquantaine de jeunes polytechniciens et d'une dizaine de leurs prestigieux professeurs, au premier rang desquels figuraient Gaspard Monge, Claude-Louis Berthollet et Joseph Fourier.*

*Peu de temps après le retour en France du corps expéditionnaire, en 1801, il fait partie de la commission chargée de publier l'ensemble des observations et travaux des savants de toutes disciplines. Nommé, dès 1807, commissaire du gouvernement près la commission d'Égypte, il aura à ce titre la lourde tâche de diriger les travaux d'édition de la célèbre « Description de*



Portrait de Jomard  
par Charles Saunier, 1862.

1. Essonne, Palaiseau, chef-lieu d'arr. et de cant.

\* Le contenu de cet article a fait l'objet d'une communication orale dans le cadre du colloque *Jomard, le savoir et l'action* qui a eu lieu à l'École polytechnique le 5 octobre 2012.

l'Égypte », véritable monument éditorial, auquel il consacra plus de vingt années d'efforts.

Élu membre de l'Académie des inscriptions et belles lettres en 1818, il fondera la première Société de géographie au monde, celle de Paris, en 1821, et créera à la Bibliothèque royale, en 1828, le dépôt de géographie, ancêtre de ce qui est aujourd'hui le département Cartes et plans de la Bibliothèque nationale de France.

Passionné d'Égypte et d'enseignement, il créa en 1826 l'École égyptienne de Paris, destinée à accueillir en France de jeunes Égyptiens pour leur assurer une formation de haut niveau, et militera sans relâche jusqu'à la fin de sa vie pour la généralisation de l'instruction élémentaire, à travers la promotion des théories, en vogue à l'époque, de l'enseignement mutuel.

Lorsqu'à près de 85 ans, ce travailleur infatigable à l'insatiable curiosité intellectuelle s'éteint à sa table de travail, le 23 septembre 1862, sous le Second Empire, il vient de prendre rendez-vous pour aller visiter au printemps suivant le chantier du canal de Suez, dont il est l'un des promoteurs...

En 1828, Jomard fit l'acquisition d'une maison de campagne à Lozère, un hameau situé à l'extrémité ouest de la commune de Palaiseau

## La localisation de la propriété Jomard

Cette découverte est le résultat des travaux de recherche entrepris par quelques membres de l'association Mémoire de Lozère<sup>2</sup>, après que l'un d'entre eux, qui s'était intéressé en 2008 aux vestiges gallo-romains trouvés à proximité de la station *Lozère École polytechnique* de la ligne B du RER, eut remarqué que le bordereau de dépôt des ces objets au Musée d'archéologie nationale de Saint-Germain-en-Laye indiquait en effet qu'ils lui avaient été légués en 1863 par les héritiers d'un certain Monsieur Jomard, membre de l'Institut de France...

En consultant le registre des conseils municipaux, un autre membre apprit qu'à l'automne 1942, la municipalité avait envisagé de donner le nom de Jomard, membre de l'institut, à une avenue<sup>3</sup>.

2. L'association « Mémoire de Lozère », créée en 2008, regroupe quelques passionnés soucieux de mieux connaître, préserver et mettre en valeur le riche patrimoine historique et naturel du quartier de Lozère, situé en limite d'Orsay, à l'extrémité ouest de la commune de Palaiseau.

3. Arch. municipales de Palaiseau, registre des délibérations du conseil municipal, vol. 1D17 (1935-1944), page 457, séance du 14 novembre 1942 : la décision archivée précise qu'il s'agissait de dénommer « avenue Edme Jomard, la fin de l'actuelle rue H. Poincaré, vers la gare », et le rapport préliminaire mentionne pour Jomard : « égyptologue, géographe de l'expédition d'Égypte, membre de l'Institut, a habité Lozère, rue Henri Poincaré, a fait donner le nom de Nicolas Samson, géographe, à une rue de Palaiseau. »

Voulant en savoir plus sur ce Jomard, ils se procurèrent alors la biographie de celui-ci, écrite par Yves Laissus<sup>4</sup>, où ils trouvèrent plusieurs indices :

– en premier lieu bien entendu l'acte de vente de la propriété, daté du 19 avril 1828<sup>5</sup>, dont une copie intégrale fut obtenue aux Archives nationales ;

– mais aussi une lettre adressée le 8 novembre 1848 au botaniste Alire Raffeneau Delile par Jean-Baptiste Jomard<sup>6</sup>, qui participa également à l'expédition d'Égypte, et dans laquelle il lui confiait, parlant de son frère aîné Edme-François : « [...] mais ce qui le tourmente le plus en ce moment, c'est l'envahissement de sa propriété de Lozère par le chemin de fer de Paris - Sceaux, que l'on prolonge sur Orsay... le pauvre ami, il en est tout chagrin. ».

L'exploitation du descriptif détaillé des propriétés avoisinantes mentionnées au paragraphe « Désignation » de l'acte, et l'étude attentive des parcelles et des noms de propriétaires figurant sur l'extrait correspondant du cadastre « Napoléon » de 1809, a permis de délimiter de façon approximative la zone concernée.

La localisation précise a été fournie par la consultation du registre microfilmé des matrices cadastrales, destinées à établir l'assiette des contributions foncières où la page du registre retraçant la vente de 1828<sup>7</sup>, enregistrée sous le nom du vendeur Pierre-Benoît Mathevon de Curnieu, comportait en effet la liste des numéros de parcelles cadastrales ayant fait l'objet du transfert de propriété à « Monsieur Edme-François Jomard, membre correspondant de l'Institut de France ».

Dès lors, il ne restait plus qu'à se reporter à l'extrait local du cadastre « Napoléon » de 1809 pour y situer avec précision les parcelles énumérées,

Par la suite, des recherches complémentaires permirent de confirmer ces conclusions, et de retracer jusqu'à nos jours l'historique des propriétaires successifs du manoir de Lozère, à commencer par la famille Boselli, qui descend de Jomard par sa fille Bathilde.

4. LAISSUS (Y), *Jomard, le dernier Égyptien*, Paris, Éditions Fayard, 2004, 654 p. ; Y Laissus est l'ancien directeur de la bibliothèque du Muséum. (Dans la suite du texte Y Laissus est abrégé en Y. L.)

5. Vente par M. et Mad. de Curnieu à M. et Mad. Jomard, par devant M<sup>e</sup> Fourchy jeune et Thibault, notaires à Paris, Arch. nat., Minutier central des notaires, Étude XXIV, 1238.

6. Bibliothèque d'Avignon, Autographes de la collection Requien, 1<sup>ère</sup> série, n<sup>o</sup> 5021, cité par Y.L., *op. cit.*, page 483. Jean-Baptiste Jomard (1780-1868), dit « Lamy-Jomard », entamera à son retour en France une brillante carrière d'officier, qu'il terminera en 1841 avec le grade de colonel de gendarmerie.

7. Arch. départementales de l'Essonne, matrices cadastrales, n<sup>o</sup> 252, 3p 03109-Palaiseau-propriétés bâties et non bâties-1822, section G.

## Le manoir de Lozère

La propriété acquise en 1828 par Edme-François Jomard se composait d'un corps d'habitation principal qui comportait une cave, un rez-de-chaussée, un étage, et des combles couverts en ardoise, et de dépendances comprenant le bâtiment destiné à loger le jardinier et les communs (écurie, remises).

Elle comprenait en outre un jardin potager, ainsi qu'un vaste parc arboré au sud du manoir, dans lequel se trouvaient des serres et un pavillon de jardin.

Ce manoir existe toujours aujourd'hui : il fut entièrement réhabilité en 1994, et réaménagé en appartements, les communs étant quant à eux démolis et reconstruits en maisons de ville. Plusieurs bâtiments annexes à usage d'habitation furent en outre édifiés dans le parc, dont la partie sud fut acquise par la ville de Palaiseau, et transformé en parc municipal, dénommé depuis « parc public Henri Poincaré », en raison de sa proximité immédiate avec la maison en pierre meulière de cet autre polytechnicien, lui aussi Lozérois d'adoption...



*Le "Manoir" de Jomard à Lozère, avant et après sa réhabilitation.*

*Huile sur toile, conservé au siège de la Société de géographie (cliché École Polytechnique).*

*(© Mémoire de Lozère, cliché de l'auteur).*

Il est à noter qu'au moment où Jomard s'installe dans sa « *Maison de campagne située au hameau de Lozère près Palaiseau...* », selon les termes de l'acte, il a déjà pour voisins plusieurs notables parisiens, dont un maître de forges du nom de Robert Grandin, et quelques hommes de loi, qui ont eux aussi choisi les bords de l'Yvette comme lieu de villégiature. En dépit de l'exploitation, attestée dès 1720 sur un bail de la ville de Paris, d'une carrière de grès destinée à fournir des pavés aux rues de la capitale, Lozère est alors un hameau rural, qui ne

compte encore qu'une trentaine de « feux » regroupant à peine plus d'une centaine d'habitants, alors que la commune de Palaiseau dont il fait partie représente environ 1 600 habitants. Mais à cette époque, Lozère est sans continuité urbaine avec le centre de Palaiseau, distant d'environ 3 km.

Cependant, dès le milieu du XIX<sup>e</sup> siècle, l'arrivée du chemin de fer représenta un changement considérable dans les conditions de vie quotidienne des habitants de Lozère, dont Jomard lui-même.

### L'arrivée du chemin de fer (1854)

L'ingénieur polytechnicien Jean-Claude-Républicain Arnoux (concepteur d'un système innovant, d'essieux articulés permettant tout à la fois d'améliorer la vitesse des trains en courbe et de réduire l'usure des rails et des roues) fonde, le 21 février 1845, la Compagnie du chemin de fer de Paris à Sceaux qui allait par la suite devenir la « Ligne de Sceaux ». Le premier tronçon, initialement à voie unique, reliant la Barrière d'Enfer à Paris à Sceaux, est ouvert au public le 23 juin 1846. Cependant, l'exploitation de la ligne n'est rentable que pendant les beaux jours, et elle reste largement déficitaire le reste de l'année ; pour tenter d'accroître sa rentabilité, un prolongement vers Orsay est donc envisagé.

Mais la Révolution de 1848 n'arrange pas les choses, au point que la compagnie doit être mise sous séquestre de 1849 à 1850. C'est grâce au financement de l'État, mis en place dans le cadre des Ateliers nationaux, que les chantiers de terrassement seront entrepris à partir de Sceaux, et que le prolongement vers Orsay sera finalement mis en service le 28 juillet 1854. Mais seul le service passagers est inauguré à cette date, la compagnie n'ayant pas eu les moyens d'acquérir le matériel roulant destiné au trafic marchandises, dont la rentabilité aurait pourtant été assurée par le transport jusqu'à Paris des pavés de grès et des primeurs de la vallée de l'Yvette.

Depuis le centre de Paris, le train ne met qu'un peu plus d'une heure pour atteindre les bords de l'Yvette et le passionné de progrès technique qu'est Jomard invite ses proches et amis parisiens à venir lui rendre visite dans sa maison de campagne de Lozère en remplaçant avantageusement la diligence par le train : « *Vendredi [...]. Je rejoins demain ma fille à Lozère (Orsay). Vous devriez y venir dimanche. On part de la rue de Bouloy, chemin de fer de Sceaux, dimanche à onze heures un quart.* »<sup>8</sup>

8. Billet non daté à François Grille, Biblio d'Angers, Ms 624 (572), cité par Y.Laissus., *op. cit.*, page 482.

Dès l'automne 1836, de retour d'un voyage en Belgique qui lui avait permis de tester ce nouveau mode de transport public en tant que passager sur la ligne Bruxelles-Anvers, Jomard s'enthousiasmait sur le transport ferroviaire devant la Société d'encouragement à l'industrie nationale, à laquelle il présentait ses « Observations sur les chemins de fer de la Belgique et sur le projet de chemin de fer de Paris à Bruxelles »<sup>9</sup>, et il préconisait la construction en France par les pouvoirs publics d'un réseau national de voies ferrées, à raccorder dès que possible au réseau belge.

Quoi qu'il en soit, même de manière indirecte, l'arrivée du chemin de fer à Lozère n'allait pas rester sans influence sur son emploi du temps dans sa résidence secondaire, comme on va le constater ci-après...

### **Cultiver son jardin...**

Même dans ce qui n'est pour lui qu'une résidence secondaire, et sur son temps de loisirs, si l'on peut utiliser ce terme pour un travailleur aussi acharné, Jomard reste d'une insatiable curiosité intellectuelle, et ne peut s'empêcher de poursuivre des activités de nature scientifique.

#### *L'archéologie*

Le chantier de prolongement vers Orsay du chemin de fer de Paris à Sceaux va lui donner l'occasion de quelques travaux pratiques d'archéologie. En effet, les travaux réalisés sur son terrain vont mettre au jour une série de vestiges témoignant de la présence à Lozère d'un habitat d'époque gallo-romaine (II<sup>e</sup> et III<sup>e</sup> siècles après J.C.)<sup>10</sup> : au total, c'est un lot de 56 objets, parmi lesquels des débris de poteries, divers outils et ustensiles (hache, faux, et clef en fer, cuiller à parfum en bronze), ainsi que des meules coniques de moulin, que les héritiers de Jomard remettront en 1863 au Musée des antiquités celtiques et gallo-romaines créé par décret de Napoléon III peu de temps auparavant, le 8 mars 1862, à Saint-Germain-en-Laye.

#### *La stèle dédiée à Nicolas Sanson*

Peu de temps après l'acquisition de sa propriété à Lozère, Jomard, ingénieur géographe de formation, apprend que Nicolas Sanson

9. Registre GEN-R 21, p.318, et Bull. Sté encourag., t. XXXVI, n° CCCXCI, janvier 1837, p. 12-25, cité par Y.L., *op. cit.*, p. 375.

10. Cf l'article qui suit : Daniel Droniou, *Lozère, hameau gallo-romain*.

d'Abbeville (1600-1667), l'éminent conseiller géographe et cartographe de Louis XIII, a lui aussi vécu à Palaiseau. Il entreprend alors de patientes recherches pour retrouver l'endroit exact où se trouvait sa maison de campagne, et, l'ayant enfin localisé, à proximité du lieu-dit *les Chandeliers*, y fait ériger, à ses frais, une stèle commémorative à la mémoire de son illustre prédécesseur. François Cossonnet, auteur de l'ouvrage de référence sur l'histoire de Palaiseau, paru en 1895<sup>11</sup>, rapporte que Jomard adresse une lettre, datée du 31 juillet 1848, au Préfet de la Seine-et-Oise, pour l'informer de son initiative en ces termes :

*« Monsieur le Préfet,*

*Un homme célèbre, le créateur de la science géographique en France, Nicolas Sanson, né à Abbeville dans la dernière année du XVI<sup>ème</sup> siècle, après avoir publié un grand nombre d'importants ouvrages, est venu chercher une retraite et des loisirs studieux dans une modeste habitation sise au territoire de Palaiseau.*

*Le lieu où il résida, vers le milieu du XVII<sup>ème</sup> siècle, n'avait jamais été assigné exactement. Depuis 1828, époque où j'ai acquis une propriété au hameau de L'ozerre, dépendance de Palaiseau, je me suis appliqué à rechercher l'emplacement de cette habitation ; je crois enfin y être parvenu, il y a deux ans, par la comparaison des titres et du cadastre et par un examen attentif de tous les points compris entre Palaiseau et L'Ozerre.*

*Ayant reconnu à l'écart et au midi de la route de Chartres, le site de la maison où demeura ce savant illustre, j'ai obtenu sans peine du propriétaire actuel, l'autorisation d'y faire poser une pierre commémorative ; cette pierre vient d'y être placée ; c'est un simple cippe portant l'inscription suivante :*

.....

*J'ai pensé, Monsieur le Préfet, qu'il était du devoir d'un de vos administrés, né lui-même au chef-lieu du département, de vous informer de cette circonstance qui n'est peut-être pas sans quelque intérêt pour l'histoire d'un département si riche en souvenirs littéraires et scientifiques.*

*Veuillez agréer, Monsieur le Préfet, l'assurance de ma considération la plus distinguée.*

*Signé : JOMARD, membre de l'Institut national. »*

À proximité de la gare de Palaiseau-Villebon, un boulevard de Palaiseau porte aujourd'hui le nom de « Nicolas Samson ». À partir des indications très précises de François Cossonnet dans l'ouvrage

11. COSSONNET (F), *Recherches historiques sur Palaiseau*, Paris, 1895, ouvrage réédité dans la collection des Monographies des villes et villages de France dirigée par M.-G. Micberth, Le livre d'histoire, Éditions Res Universis, Paris, 1990, 502 p., pages p. 145-146 et 389-390.

précité, l'endroit exact où se trouvait la stèle a pu être localisé (elle y aurait encore été vue au début des années 1980).

### *Les expériences de botanique*

Son vaste terrain de Lozère et les serres qu'il y possède ont donné à Jomard la possibilité de se livrer à diverses plantations et expériences de botanique appliquée, au sujet desquelles il a de fréquents échanges avec son ami et compatriote versaillais, « Égyptien » comme lui, le botaniste Alire Raffeneau-Delile. Il s'intéresse, notamment, aux recherches qu'effectue ce dernier sur le *Nelumbium speciosum*, « une plante à la respiration particulière, décrite par Hérodote, Théophraste et Dioscoride, et maintenant disparue des eaux du Nil. »<sup>12</sup>

Jusqu'à la fin de sa vie, Jomard continuera à adresser à plusieurs institutions des correspondances, notes ou communications traitant de botanique :

– à la Société d'encouragement pour l'industrie nationale, il présente deux plants de blé originaires de Smyrne et de Mogador qui ont été cultivés dans sa propriété<sup>13</sup>, où il a également récolté des poires « de dix-sept centimètres de longueur, pesant presque un kilogramme »<sup>14</sup> ;

– en juillet 1850, il croit bon d'aviser l'Académie des sciences des effets curieux de la foudre qui « a éclaté sur la route de Lozerre à Orsay, et frappé un peuplier, élevé de 30 à 36 mètres, aux trois quarts de sa hauteur. Elle a sillonné l'arbre, en spirale, et fait deux fois le tour du peuplier. Des éclats nombreux ont été enlevés dans une grande largeur (environ 15 à 25 centimètres), et à 5 centimètres de profondeur. Le sol est encore jonché d'éclats de bois, transportés à plus de 30 mètres de distance. Il y en a de 1m 50 de longueur et de 25 centimètres de largeur. »<sup>15</sup> Probablement plus intéressante d'un point de vue scientifique est une autre communication de sa part, toujours à l'Académie des sciences, consignée dans le même tome de comptes rendus relatifs à l'année 1850 : « M. Jomard présente les graines d'un végétal connu dans l'Amérique tropicale sous le nom de cédron, graines employées dans ce pays contre les morsures de serpent, et y joint l'extrait d'une Note de M. Herran, [chargé d'affaires de

12. Lettre du 21 octobre 1849, Biblio. d'Avignon, autographes de la collection Requier, 1<sup>ère</sup> série, n° 5040, cité par Y. Laissus., *op. cit.*, p. 483.

13. Société d'encouragement, séance du 11 septembre 1839, *Bull. Sté encourag.*, t. XXXVIII, n° CCCXXIV, octobre 1839, p. 379-380, cité par Y. Laissus., *op. cit.*, p. 483.

14. Société d'encouragement, séance du 17 novembre 1841, registre GEN-R 24, p. 242-243, *Bull. Sté encourag.*, t. XL, n° CCCCL, décembre 1841, p. 516-517, et *L'Écho du monde savant*, n° 684, 1<sup>er</sup> décembre 1841, p. 693, cité par Y. Laissus., *op. cit.*, p. 483.

15. Académie des sciences, séance du 1<sup>er</sup> juillet 1850, C. R. Acad. Sc., t. XXXI, juillet-décembre 1850, p. 8, cité par Y.L., *op. cit.*, page 483.

la République de Costa-Rica en France], *sur les effets de ce médicament.* »<sup>16</sup>

Dans les dernières années de sa vie, Jomard prend une part active aux travaux d'une nouvelle institution, fondée le 10 février 1854 par son ami Isidore Geoffroy Saint-Hilaire, sur lequel il a reporté toute l'affection qui le liait à son père « Égyptien », le naturaliste Étienne Geoffroy Saint-Hilaire. Il s'agit de la Société impériale zoologique d'acclimatation, dont Jomard, bien qu'âgé de 77 ans, sera aussitôt nommé membre honoraire. C'est ainsi qu'en 1859, on trouve trace d'une communication « *Sur des Grenadiers (*Punica granatum*) cultivés en pleine terre aux environs de Paris* »<sup>(17)</sup>. Elle contient une intéressante lettre adressée à Jomard par Louis de Vilmorin<sup>18</sup>, qui avait publié trois ans plus tôt sa « *Note sur la création d'une nouvelle race de betterave et considération sur l'hérédité chez les plantes* », établissant les bases de la théorie moderne de l'industrie semencière. Dans la correspondance qu'il adresse au président de la Société impériale, Jomard fait part à ce dernier d'un essai d'acclimatation aux rigueurs du climat de la région parisienne de plants de grenadiers à fleurs doubles provenant des graines issues de « *cinq pieds de Grenadier* » qu'il « *possède à Lozère, à quatre lieues de Paris, depuis plus de trente ans* » et cultive en pleine terre, « *[...] hauts de 10 à 12 mètres, rapportant, chaque année, une grande quantité de fleurs et de grenades qui mûrissent* ». Avant de soumettre ce cas à l'examen de ses nouveaux collègues, il a donc sollicité l'avis de l'expert reconnu faisant autorité dans ce domaine, Vilmorin. Ce dernier lui confirme par lettre tout l'intérêt de cette expérimentation, qui, conformément à sa théorie, permettra d'acclimater, non pas des individus, mais bien l'espèce, et ce, grâce à une sélection poursuivie sur plusieurs générations successives. De cette façon, explique-t-il dans sa réponse à Jomard, « *on arrivera [...] à façonner une race modifiée, qui aura acquis une propriété qui n'appartenait pas à la race primitive, et qui, dans ce sens-là, sera bien positivement acclimatée* ».

Jusqu'à ses tout derniers jours, Jomard participera avec son assiduité coutumière aux travaux de la Société impériale, à laquelle sera adressée l'une de ses ultimes correspondances, parvenue quelques jours seulement après sa mort (le 23 septembre), qui figure dans le compte rendu de la séance du 17 octobre 1862 :

16. *Ibid.*, t. XXXI, juillet-décembre 1850, pages 141-142.

17. Lettre adressée à M. le président de la Société impériale zoologique d'acclimatation par M. Jomard, Membre de l'Institut, suivie d'une lettre sur l'acclimatation des végétaux adressée à M. Jomard par M. L. Vilmorin, Société impériale d'acclimatation, séance du Conseil du 29 juillet 1859, *Bull. Sté acclim.*, t. IX, 1862, p. 916, cité par Y.L., *op. cit.*, page 484.

« Monsieur le Président,

*Il a été question, dans le bulletin de la Société, d'un petit propriétaire de la vallée de l'Yvette, qui a plusieurs Grenadiers en pleine terre portant fleurs et fruits mûrs. Je viens vous rappeler ce souvenir et vous faire hommage, pour le Jardin d'acclimatation, d'un pied de Grenadier d'assez bonne venue, âgé de deux ou trois ans, et issu d'une graine de mes grenades de l'Ozère. [...]. Permettez-moi de vous offrir en même temps un tubercule monstre de la Solanée vulgaire, dite Pomme de terre, venant de chez mon voisin, et qui fait voir que notre terre de l'Yvette n'est pas de trop mauvaise qualité. J'y ai planté des glands de Chêne d'Amérique, que m'apporta jadis le voyageur botaniste Michaux, et qui m'ont donné des arbres aujourd'hui hauts de plus de 20 mètres.*

Le 16 octobre 1862, l'inventaire après décès se poursuit dans la propriété de Jomard à Lozère, où s'est transporté le notaire qui en est chargé. On dénombre « Dans le jardin », pas moins de « Trente-huit caisses d'orangers, lauriers, magnolias, grenadiers et autres [...] » et « Dans un pavillon au centre du jardin », « [...] environ neuf cents pots garnis de fleurs et arbustes, dix-huit cloches en verre [...] » et « deux yuccas en pots »<sup>19</sup>.

Ainsi jusqu'à ses derniers jours, Jomard aura fait sienne l'injonction voltairienne « *Il faut cultiver notre jardin* » en exerçant ses talents, et en conjuguant savoir et action à travers ses multiples pôles d'intérêt.

### *Le reflet d'un notable*

Lorsqu'il s'installe dans sa maison de campagne de Lozère, quelques mois après en avoir fait l'acquisition au printemps de 1828, Jomard est sur le point d'achever enfin son « *Grand ouvrage* », à savoir la publication du monument éditorial que constitue la *Description de l'Égypte*.

Même s'il est encore inconnu de ses nouveaux voisins à ce titre, il n'en est pas moins déjà un savant reconnu, élu membre de l'Institut de France et co-fondateur de la Société de géographie. En mai 1826, il a accueilli un premier contingent d'une quarantaine d'élèves égyptiens dans son École égyptienne de Paris, puis, le 30 mars 1828, il vient d'être nommé par Charles X conservateur du Dépôt de géographie, créé à sa demande au sein de la Bibliothèque royale. En dépit des nombreux soubresauts qui vont continuer à marquer la vie politique française postérieurement à son installation à Lozère (journées révolutionnaires de 1830 et 1848, II<sup>ème</sup> République puis Second Empire) Jomard poursuivra imperturbablement sa longue et brillante

18. Pierre Louis François Lévêque de Vilmorin (1816-1860).

19. Acte établi par M<sup>c</sup> Faiseau-Lavanne, Arch. Nat., Minutier central des Notaires, Étude XXIV, n° 1403, cité par YL, *op. cit.*, p. 480.

carrière, et sa position sociale ne sera nullement affectée par ces changements de régime successifs.

Des recherches entreprises aux Archives départementales de l'Essonne nous ont permis de retrouver d'autres documents inédits datant de la dernière partie de sa vie, et qui renvoient l'image du notable cossu qu'il était sur les bords de l'Yvette, dans le contexte du modeste hameau rural de Lozère.

#### *Acquisition de mitoyenneté West-Jomard*

Le premier document administratif d'époque dans lequel figure le nom de Jomard est une délibération du Conseil municipal de Palaiseau en date du 18 mai 1856<sup>20</sup>, qui fait suite à une demande adressée à la mairie par M. Jean Louis Gérard West, un notable domicilié comme lui à Paris et également propriétaire à Lozère, visant à acquérir une portion de sentier communal située entre sa propriété et celle de Jomard.

Après examen, le Conseil municipal fait droit à cette requête, au motif que l'aliénation de ce sentier, répertorié sous le nom de ruelle dite « *des huit arpents* », ne posera aucun problème d'accès aux parcelles qu'il desservait jusque là, puisque ces dernières, qui correspondent au lieu-dit *La Taupinière*, resteront largement accessibles sur toute leur largeur par le haut et par le bas.

S'agissant du prix de la transaction, la délibération précise : « *Considérant que cette portion de sentier est destinée à être jointe au jardin de M.<sup>r</sup> West, qu'elle permettra à celui-ci d'acquérir la mitoyenneté du jardin de M.<sup>r</sup> Jomard, que par ces motifs, la valeur dudit sentier ne peut être au dessous de celle du terrain à jardin. [...]*

*Emet le vœu que cette portion de sentier soit vendue à M.<sup>r</sup> West après accomplissement des formalités voulues par la loi, moyennant la somme de deux cent cinquante francs en sus des frais pour arriver à cette vente. »*

Comme il est de règle en pareil cas, cette délibération fera l'objet d'une enquête publique en mairie, qui est annoncée aux habitants par voie d'affiche le 18 juillet suivant.

#### *Demande de subvention pour travaux de réfection de chaussée*

Dans le deuxième document administratif retrouvé aux Archives départementales de l'Essonne<sup>21</sup>, on retrouve en partie les mêmes protagonistes.

20. Arch. départementales de l'Essonne, Série O, dossier 3O : voirie vicinale 1804-1943 / 349 (Palaiseau), extrait du registre des délibérations du Conseil municipal de Palaiseau, délibération en date du 18 mai 1856.

21. Arch. départementales de l'Essonne, *ibid.*, délibération en date du 17 août 1856.

Il s'agit cette fois d'une demande conjointe de propriétaires riverains d'une même voie de Lozère visant à obtenir une subvention communale en vue de travaux de réfection et nivellement de la chaussée, qu'ils proposent de réaliser eux-mêmes, afin, disent-ils, de « [...] faire disparaître une descente rapide et dangereuse ». <sup>22</sup> Après avoir constaté que la rue dont il s'agit, à savoir le chemin communal n° 12, dit de la Croix de Lozère au Moulin (devenue aujourd'hui la rue Henri Poincaré) « [...] est en très mauvais état, et a besoin de réparations importantes », Messieurs West et Deschamps, tous les deux riverains de cette voie, font savoir au Maire « [...] qu'ils sont décidés à apporter quelques améliorations dans cette rue, mais qu'ils demandent que la commune veuille bien y contribuer pour une partie ». La délibération poursuit : « Considérant que M.M. West et Deschamps offrent de reconstruire leurs murs bordant cette rue et d'abandonner gratuitement le terrain, qui restera à la voie par suite de la reconstruction des murs.

*Considérant que ces Messieurs, avec M. Jomard, offrent de reconstruire la rue, mais en demandant le concours de la commune.*

*Considérant que cette proposition est très avantageuse pour la commune et qu'il y a lieu de l'accepter.*

*Considérant que la Commune remplit actuellement les formalités nécessaires pour vendre à M. West une partie de sentier aboutissant dans la rue dont s'agit moyennant la somme de deux cent cinquante francs, qu'il est juste que le hameau de Lozère profite de l'intégralité de cette vente.*

*Décide que la proposition de M.M. Jomard, West et Deschamps est acceptée, qu'ils reconstruiront eux-mêmes le chemin dont s'agit ainsi qu'ils le proposent, et que la Commune y contribuera pour la somme de Deux Cent Cinquante francs, à payer à M. West pour le terrain vendu. »*

On constatera qu'en application de la présente délibération, le montant de deux cent cinquante francs acquitté par Jean Louis Gérard West, en vue de l'acquisition d'une portion de sentier communal, ne tardera pas à lui être restitué, en partie, sous forme de subvention communale pour travaux de voirie...

Quoi qu'il en soit, cet épisode confirme que Jomard fait alors partie des notables influents de Palaiseau, ce qui se trouve confirmé s'il en était besoin par la troisième série de documents retrouvés aux Archives départementales.

---

22. La lettre initiale, datée du 12 juillet 1856, est conservée aux archives municipales de Palaiseau, dossier 3D10, tri n° 53 : c'est Jomard qui l'a rédigée de sa main, avant de la signer conjointement avec ses deux voisins West et Deschamps.

*Financement de la construction d'un nouveau pont sur l'Yvette par la levée d'un impôt extraordinaire*

Le troisième dossier administratif date des années 1857 et 1858<sup>23</sup>. Il concerne le projet de construction d'un nouveau pont sur la rivière Yvette, laquelle matérialise la limite entre la commune de Palaiseau sur sa rive nord, et celle de Villebon-sur-Yvette sur sa rive sud. C'est la municipalité de Villebon-sur-Yvette qui en a pris l'initiative, en adressant une lettre datée du 3 décembre 1857 à son homologue de Palaiseau, lui proposant « [...] l'établissement d'un pont reliant les deux communes », et lui demandant de contribuer au financement des travaux relevant de sa compétence territoriale. Par délibération en date du 13 décembre 1857, le Conseil municipal de Palaiseau lui donne satisfaction, octroyant à la commune de Villebon une première subvention de 800 francs, « [...] à charge pour elle de construire le pont dont s'agit à ses frais le plus tôt possible ». Sur la base d'un devis établi en février 1857, et compte tenu des travaux d'aménagement des voies d'accès et du coût d'acquisition des terrains correspondants, les contributions totales de Villebon-sur-Yvette et Palaiseau au financement de l'ouvrage se montent respectivement à 7 000 et 4 000 francs. Pour réunir les fonds nécessaires, le Conseil municipal de Palaiseau, a arrêté dès le 24 mai précédent le principe d'une « [...] imposition extraordinaire de trois mille francs en deux années, 1 700 francs en 1858, et 1 300 francs en 1859 pour la construction dudit pont et de ses abords sur la commune de Palaiseau ». La liste des présents mentionnée sur le registre manuscrit des délibérations précise qu'en cette occasion, le maire Pigeon, ses adjoints et les conseillers municipaux étaient « assistés, conformément à l'article 42 de la loi du 18 juillet 1837 des plus forts contribuables ci-après nommés, savoir : M.M. Creuse, Cretel, Breuil, Lambert, Millet et Lemerle. ». Jomard, tout comme ses voisins précités Deschamps et West, fait partie des vingt-quatre autres plus forts contribuables de la commune qui « ne se sont pas présentés à la séance, quoique régulièrement convoqués »...

Le rôle des trente premiers contribuables de la commune de Palaiseau, établi pour les années 1857 et 1858, décompose pour chacun d'eux le montant total de leur imposition (« y compris 5 centimes d'avertissement »...) en quatre cotisations, correspondant aux quatre taxes en vigueur à l'époque, à savoir la cotisation foncière, l'impôt sur les portes et fenêtres, la contribution personnelle et mobilière, et les patentes.

---

23. Arch. départementales de l'Essonne, *ibid.*, délibérations enregistrées aux dates mentionnées.

L'examen des deux rôles annuels permet de constater que le maire est de loin le plus fort contribuable, Jomard, quant à lui, se situe en milieu de tableau, soit en 15<sup>ème</sup> position en 1857 et au 14<sup>ème</sup> rang l'année suivante. À noter cependant qu'à la différence de bon nombre de ses compagnons de liste, il n'est pas domicilié à Palaiseau, ce qui revalorise en quelque sorte sa « performance » fiscale...

*La fin de vie, la descendance et les lieux de mémoire*

Comme on l'a vu plus haut, Jomard, y compris dans sa propriété de Lozère, fait preuve d'une grande activité jusqu'à ses derniers jours, en dépit des atteintes physiques qui se sont accentuées avec l'âge. Après son décès, intervenu le 23 septembre 1862 à sa table de travail dans son dernier domicile parisien du 12, rue de Seine, son manoir de Lozère sera habité par sa fille Bathilde, épouse de Louis Timoléon Boselli, magistrat au tribunal de la Seine. Elle y décèdera le 23 mai 1888. Leur fils Jules, absent au moment du décès, en sera très douloureusement affecté : il prendra le deuil pendant de longues semaines, cloîtré dans le manoir familial, qui sera finalement vendu en 1916 à l'industriel de l'automobile Émile Delaunay-Belleville, puis transformé en résidence au début des années 1990.

Le seul fils de Jomard, Edmond, né en 1819, étant mort sans descendance en 1879 à Monaco où il s'était retiré, les descendants du savant sont issus, par sa fille Bathilde, mère de son petit-fils Jules, de la famille des Boselli, et le nom de Jomard s'est éteint. En effet, le frère cadet d'Edme-François, Jean-Baptiste Jomard, est lui aussi décédé sans héritier mâle en 1868.

Comme le manoir de Lozère et le cimetière de Palaiseau, la ville natale de Jomard, Versailles, conserve son souvenir : sur la façade de sa maison natale, située au n° 49 de la rue de l'Orangerie (aujourd'hui 11, rue du Général Leclerc), est apposée depuis 1934 une plaque commémorative<sup>24</sup>, libellée en ces termes :

24. Compte rendu de la cérémonie d'inauguration du 23 juin 1934, in *Revue des études napoléoniennes*, 28<sup>ème</sup> année, 1939. À l'occasion d'un ravalement de l'immeuble en 1985, la plaque d'origine, une mosaïque en céramique de Sèvres, fut malheureusement détruite, et remplacée par une simple plaque gravée en marbre.

« DANS CETTE MAISON  
EST NÉ  
LE 17 NOVEMBRE 1777  
EDME-FRANCOIS  
JOMARD  
DE L'ÉCOLE POLYTECHNIQUE  
COMMISSAIRE GÉNÉRAL  
DE LA DESCRIPTION DE L'ÉGYPTE  
MEMBRE DE L'INSTITUT DE FRANCE  
FONDATEUR DE LA SOCIÉTÉ  
DE GÉOGRAPHIE DE PARIS  
PRÉSIDENT HONORAIRE  
DE L'INSTITUT ÉGYPTIEN  
1777-1862 »

La bibliothèque de Versailles, quant à elle, possède dans son fonds ancien de nombreux manuscrits autographes du savant, conservés dans le dossier « Jomard » du « Panthéon versaillais ». En outre, l'Hôtel des Affaires étrangères et de la Marine, 5, rue de l'Indépendance américaine, abrite un précieux souvenir sur le sol d'une des salles de sa galerie d'apparat, qui s'appelait autrefois « salle Jomard »<sup>25</sup> : il s'agit d'un fragment important de la mosaïque dite de Carthage (nord-est de Tunis), rapporté par Jomard, et donné après son décès, à sa ville natale., par sa fille Bathilde Boselli.

À Paris, la sépulture de Jomard au Père-Lachaise<sup>26</sup> lui rend hommage par une inscription gravée au dessus des symboles de la science géographique : « *Il avait la passion de la science et la passion du bien public* ». Mais le monument est dans un triste état : le caveau de pierre, affaissé sur un côté, est envahi par la mousse, et le médaillon de Jomard qui ornait l'obélisque a disparu.

Les autres lieux de mémoire qui subsistent dans la capitale sont une modeste rue Jomard, ainsi dénommée en 1867, au n° 9 de laquelle existe une école élémentaire Jomard : toutes deux se situent dans le 19<sup>ème</sup> arrondissement, non loin du quartier de Belleville, où la famille de Jomard vint s'installer après avoir quitté Versailles à la Révolution.

Finalement, l'inauguration du sentier Edme-François Jomard, le 15 septembre 2012, à Palaiseau, a rendu à Edme François Jomard l'hommage qui lui était localement dû. La voie qui porte son nom ne pouvait être mieux choisie, puisque, escaladant à travers bois le versant sud du plateau, elle relie l'emplacement de sa propriété de Lozère à l'École Polytechnique.

25. Selon le compte rendu précité, cette salle abritait également un meuble « Jomard », contenant tous ses ouvrages, et surmonté d'un buste du savant.

26. 49<sup>ème</sup> Division, 2/45 - 5/50e (86 PA 1840).



*Le sentier Jomard  
(© Mémoire de Lozère, cliché de l'auteur).*

# LOZÈRE<sup>1</sup>, hameau gallo-romain

Daniel DRONIOU

Association « Mémoire de Lozère »  
droniou.daniel@gmail.com

Alors que des fouilles archéologiques ont été faites, et continuent à l'être, sur le plateau de Palaiseau, par l'INRAP, dans le cadre de l'aménagement du territoire, le quartier de Lozère, dans la vallée, en cette même ville, se trouve, de par son habitat pavillonnaire, hors de ce circuit de sauvegarde. Donc peu de nouveautés sont envisageables en ce lieu grâce à des fouilles.

D'après Jean Cattant<sup>2</sup>, créateur du GRAP « Groupe de Recherches Archéologiques de Palaiseau », à l'origine des fouilles sur le plateau, seulement deux sites avaient été repérés :

– « *En 1853, lors du percement de la voie ferrée, un mobilier gallo-romain avait été découvert à hauteur du passage à niveau de la station [de Lozère, actuellement RER B]. Les objets recueillis furent apportés au musée [M.A.N. : musée d'Archéologie Nationale] de St Germain en Laye, créé quelques années après [...] Il s'agit bien d'une nécropole gallo-romaine utilisée encore après le Bas-Empire<sup>3</sup>* »

– « *Nous devions [...] la veille de Noël 1973, lors d'une réfection de canalisation de gaz, découvrir une sépulture gallo-romaine sous tuiles à proximité du passage à niveau.* »

Notre intérêt s'est, dans un premier temps, porté sur cette trouvaille, fortuite.

Les mobiliers découverts par J. Cattant et son équipe sur le plateau, après avoir donné lieu à une exposition à la Maison de la Culture de Palaiseau, se trouvaient dans le sous-sol de la mairie<sup>4</sup> de la ville. Une observation rapide nous permit de voir que rien ne semblait y être

---

1. Essonne, Palaiseau, chef-lieu d'arr. et de cant.

2. CATTANT (J), « *Les civilisations oubliées des sites désertés de Palaiseau* », 1978. Livre réalisé et édité par la Maison des Jeunes et de la Culture de Palaiseau, p. 46-47.

3. Soulignement ajouté.

4. Ils ont été, début 2010, transférés à l'INRAP.

classé relativement à cette tombe sous tuiles, J. Cattant ayant probablement considéré qu'il s'agissait là uniquement de rebuts.

Patrick Perin, directeur du MAN, consulté à ce sujet, nous indiqua que rien concernant Lozère (ni d'ailleurs le plateau de Saclay/Palaiseau) n'y avait été déposé depuis le dépôt fait en 1863 par les héritiers de M. Jomard de l'Institut.

Le livre de Yves Laissus<sup>5</sup>, biographe d'Edme François Jomard, vint nous apporter quelques précisions à ce sujet, par un biais des plus imprévisibles. Ayant participé, en tant qu'ingénieur géographe, à l'expédition scientifique de Bonaparte en Égypte (1798-1801), Jomard fut, au retour, chargé de la mise en œuvre et de la publication de la « Description de l'Égypte », synthèse des travaux des divers participants. Résidant à Paris il acheta en 1828 une propriété à Lozère, sujet intéressant pour notre association d'histoire locale. Des recherches à partir d'actes notariés de la zone<sup>6</sup> et des plans cadastraux<sup>7</sup> nous ont permis de localiser avec précision cette propriété.

En plus d'un parc autour d'une grande maison, il jugea opportun d'acquérir un lot isolé. Vint le chemin de fer de la ligne de Sceaux, dont la voie pour l'extension vers l'ouest traversait le dit terrain, entraînant une expropriation. Vu l'éloignement de la partie principale de son acquisition par rapport à la voie du chemin de fer, c'est donc de ce lot isolé qu'il fut, partiellement semble-t-il, exproprié.

Lors des travaux de mise en œuvre de la voie, notre égyptologue, responsable de la commission d'archéologie de l'Académie des inscriptions et belles lettres, dont il était membre, s'intéressa aux fouilles et s'empessa d'en faire mention à l'académie :

« M. Jomard informe<sup>8</sup> l'Académie que dans des fouilles pratiquées pour l'établissement d'un chemin de fer à Lozerre, hameau entre Palaiseau et Orsay, on a mis à découvert d'anciennes constructions à plus de deux mètres de profondeur ; il a recueilli des médailles romaines entre les pierres des fondations, ainsi qu'un grand nombre de tuiles romaines à recouvrement, des meules de 80 cm de diamètre ; on remarque aussi dans les fouilles (qui ont 4 mètres de profondeur) des restes d'anciens puits et de fours et du charbon. »

« Le même membre informe<sup>9</sup> aussi l'Académie que les fouilles ont continué au hameau de Lozerre, près Palaiseau, et ont mis à découvert de nouvelles médailles, des tuiles romaines, des meules antiques, une hache, une arme ancienne semblable à un grand couteau, longueur de 54 centimètres. »

5. LAISSUS (Y), *Jomard, le dernier Égyptien*, Paris, Fayard, 2004.

6. Dont celui de l'achat de E.F. Jomard : Étude XXIV – n° 1238 – Archives Nationales – minutier central des notaires.

7. Dont le cadastre « napoléonien » de 1809, encore en usage au moment de l'achat.

8. Archives de l'Académie des inscriptions et belles lettres. Séance du 17 mars 1854 – Registre E 85, page 19

9. Séance du 31 mars 1854 – Registre E 85, page 23

Collectionneur patent, Jomard récupéra un certain nombre d'objets très divers, qu'il conserva par devers lui. Ceux-ci, après son décès en 1862, embarrassèrent<sup>10</sup> ses héritiers qui, finalement, en mai 1863, en firent don au M.A.N<sup>11</sup>.

Par ailleurs, le bulletin de la Société d'ethnographie, dans le compte-rendu de la séance du 13 octobre 1862, rapporte :

« *M. Potteau offre deux photographies d'un crâne ancien, découvert à Lozère et offert [en 1854] par feu M. Jomard, au Muséum*<sup>12</sup>. »

Il est fort probable, bien que nous n'en ayons pas de preuve absolue (les habitants du hameau de Lozère, connaissant le savant, devaient lui rapporter des objets trouvés par eux-mêmes) que c'est sur son propre terrain qu'il recueillit au moins une partie de ces divers éléments. Ceci nous conduit donc à introduire l'hypothèse de l'existence d'une 3<sup>ème</sup> zone de découverte de mobiliers gallo-romains dans le quartier de Lozère. Ces trois zones sont localisées – classées par ordre chronologique de découverte – aux deux extrémités d'une surface de l'ordre de 300 mètres de long sur environ 30 mètres de large<sup>13</sup>.

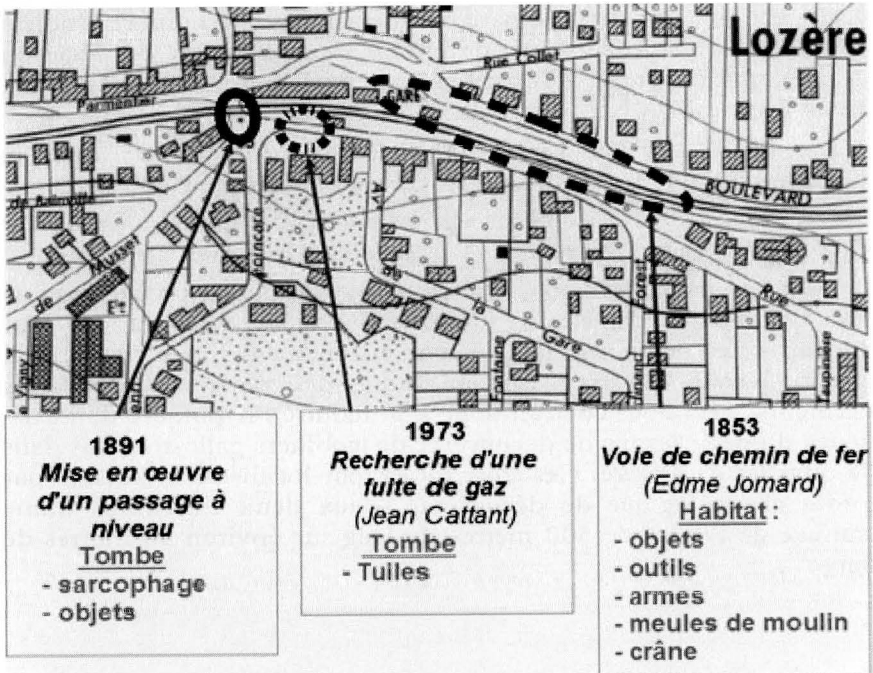
---

10. Ces pièces figurent dans l'inventaire après décès de E.F. Jomard en 1862 ; elles y sont évaluées pour un montant de 20 francs (à titre de comparaison, les gages de son jardinier, restant dus pour un mois, se montaient à 75 francs). Transcription d'Y. Laissus d'après l'original – Archives nationales, Minutier central des notaires ET/XXIV/1403

11. Extrait du registre de dépôt pour le 15 mai 1863 : « Don de M. Jomard de l'Institut par ses héritiers », n° 1482 à 1537.

12. Ce crâne est effectivement conservé dans les collections d'Anthropologie du Musée de l'Homme, inventorié sous le numéro MNHN-HA-390. D'après le registre, il a été donné par M. Jomard en 1854 (à la période des fouilles)

13. Cette bande est sur une partie est-ouest à peu près horizontale, située au nord à 120 m environ du piémont du coteau – de 70 m de dénivelé – du plateau de Palaiseau où des habitats gallo-romains ont été – et sont encore (fouilles préventives de l'INRAP avant construction) – découverts, et au sud à 400 m de la rivière Yvette avec un dénivelé de 30 m.



*Zones des diverses découvertes successives reportées sur le cadastre actuel.*

### **Zone fouillée en 1853** (création de la voie de chemin de fer)

*Situation actuelle sous la voie du RER B, à une cinquantaine de mètres à l'ouest de l'église de Lozère.*

– Un lot de 56 objets gallo-romains des II<sup>ème</sup> et III<sup>ème</sup> siècles de notre ère, numérotés de 1483 à 1537, détaillés page 204 de la Carte Archéologique de la Gaule<sup>14</sup> et archivés au M.A.N. Parmi ceux-ci, deux font référence à Lozère.

14. NAUDET (F), *Carte archéologique de la Gaule – L'Essonne*, Paris, Académie des inscriptions et Belles-Lettres, 2004, p. 204.



Pot à pâte rouge recouvert d'une couleur noire (hauteur 11 cm) avec une étiquette d'origine : Lozère (Seine et Oise) n° 1501.



Poterie fine avec vernis (hauteur 6,8 cm)  
 Marque du potier :  
 ASIATIC II (155-185)  
 Porte l'inscription Lozère.

– Ce lot comportait également des meules de moulin ; les experts du M.A.N. ne sont pas encore parvenus à les identifier avec certitude dans leurs archives. Cependant le *Bulletin*<sup>15</sup> de la *Société d'encouragement pour l'industrie nationale* de 1854 cite : « M. Jomard communique la note suivante sur des moulins à meules coniques construits à Londres [...] En ce moment, M. Victor Pigeon, ancien élève de l'école polytechnique [...] fait établir un projet semblable sur l'Yvette<sup>16</sup>, au hameau de Lozère [...]. Ayant appris que les fouilles du chemin de fer d'Orsay avaient mis à découvert, entre autres antiquités romaines, des meules coniques de grandes dimensions [...], il est y allé les voir dans une propriété que possède M. Jomard à Lozère, et il a constaté la ressemblance des meules antiques avec les nouvelles, à cette différence près que l'angle d'inclinaison des premières est plus ouvert ou plus obtus (de 140° environ). Les stries sont autant de rayons rectilignes, au lieu d'être coudées comme dans les nouvelles meules. » Il serait donc fort possible que ces meules soient celles d'un moulin hydraulique gallo-romain installé sur l'Yvette ; le moulin – au fil de l'eau – qui a existé plus tard se trouvait à environ 400 m du lieu signalé de l'habitat ancien.

15. Cote 4 KU 2.55 – page 11

16. Où il exploitait un moulin, connu dès 1388 (in COSSONNET (F), *Recherches historiques sur Palaiseau*, Pavillet impr., 1895 ; réimp. Res Universalis/Le livre d'histoire, 1990) qu'il modernisa par création d'un lac artificiel et d'une chute d'eau ; ce moulin a été détruit par un incendie en 1952.

– Enfin, le crâne ancien, signalé ci-dessus, que les experts du Muséum d'histoire naturelle ont identifié comme de l'époque « barbare » [Mérovingien ou Wisigoth] en raison de la présence d'un méplat caractéristique, sur la partie frontale, obtenu par déformation volontaire du crâne en bas-âge, et qui était, semble-t-il, une marque distinctive réservée à la caste des chefs.



*Crâne – Collections d'anthropologie biologique du Muséum d'histoire naturelle. (crédit photographique Jean-Christophe Domenech).*

### **Zone fouillée en 1891** (mise en œuvre d'un passage à niveau)

*Situation actuelle à l'ouest de la gare de Lozère, sous la voie du RER B.*

La Carte archéologique de la Gaule<sup>17</sup> cite, également, un don fait au M.A.N. en 1907 (n° 51026), d'une grande cruche en terre cuite claire gallo-romaine trouvée en 1891. Une étiquette apposée sur la cruche porte une indication intéressante : *Station de Lozère, près Palaiseau (S et O) – Ligne de Paris à Limours, au passage à niveau de cette gare, il y a un sarcophage.*



### **Zone fouillée en 1973**

*Situation actuelle rue Charles Péguy, devant le château (Villa Jeanne)*

Intervention de J. Cattant sur l'emplacement d'une tombe gallo-romaine située à une vingtaine de mètres du lieu du sarcophage signalé ci-dessus ; les travaux de terrassement ayant déjà été entrepris lorsqu' il arriva, il n'a probablement trouvé

*Poterie (hauteur 45 cm) avec une étiquette d'origine : « Station de Lozère près Palaiseau (S et O) 1891. Ligne de Paris à Limours sous la voie, au passage à niveau, il y a un sarcophage ».*

17. NAUDET (F), *op. cit.*, p.204.

que des tessons de *tegulae* et des ossements, qu'il n'a pas jugé bon d'enregistrer.

## Interprétation

Ces trois sites de découvertes peuvent se répartir en deux catégories différentes :

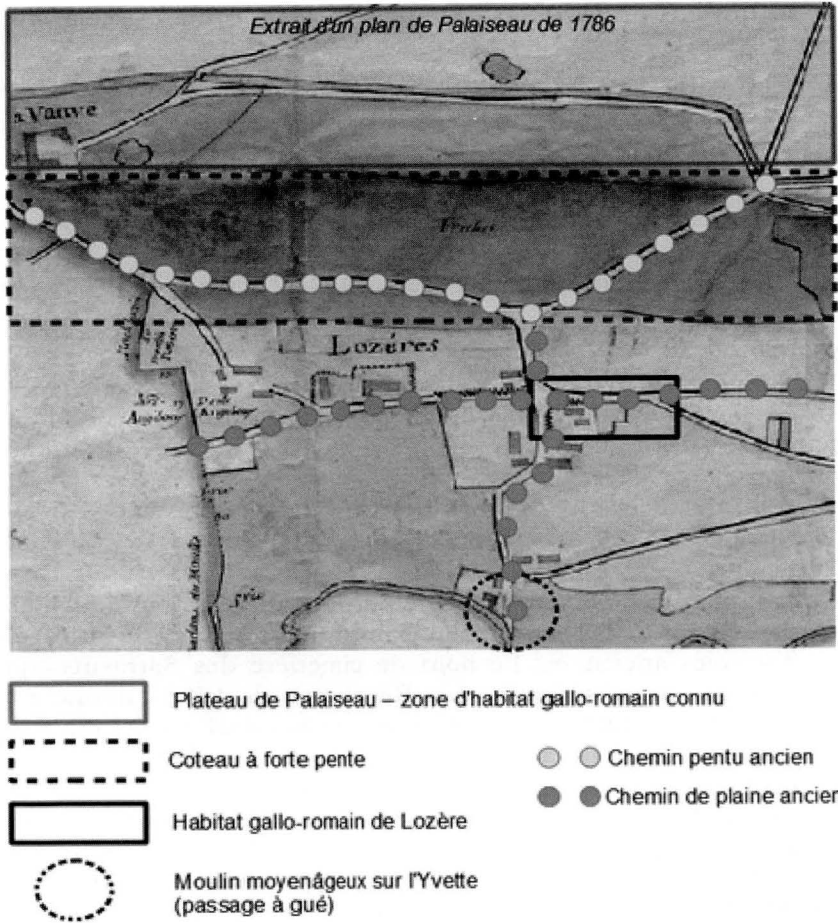
- Zones de découvertes en 1891 et en 1973 : tombes
- Zone de découvertes en 1853 : hypothèse d'un habitat gallo-romain local.

On voit mal, en effet, certains des objets trouvés dans cette dernière zone (en particuliers les outils, cuillères, serrure et meules de moulin) figurer dans des tombes. Par ailleurs, Jomard (rappelons qu'il était alors en charge de la commission d'archéologie à l'Académie des inscriptions et belles lettres) mentionne, sans ambiguïté, des traces d'habitat romain avec des monnaies, des puits, des fours et du charbon [*de bois*].

Le cadastre de 1809 montre que les parties bâties se trouvaient alors majoritairement dans les deux zones nord-ouest et sud-est du carrefour des voies anciennes. Le nom de cimetière des Sarrasins (qui figure sur des actes antérieurs à la Révolution de 1789), donné à la zone des « Prés de Lozère », au sud-ouest de ce carrefour, le long de la route allant de Palaiseau à Orsay, indique que des tombes avaient du y être trouvées lors de travaux agricoles antérieurs. L'extension d'habitat, dans cette zone sud-ouest de Palaiseau que constitue l'actuel quartier de Lozère, est postérieure au lotissement de 1913 et presque exclusivement pavillonnaire, c'est donc uniquement le terrassement profond de la voie de chemin de fer qui a donné lieu aux découvertes. Il ne serait donc pas impossible que l'habitat se soit étendu partiellement sous la voirie non remaniée lors de ces travaux ou vers l'est en suivant le piémont du coteau.

Cet habitat ancien était-il contemporain de celui mis au jour plus récemment sur le plateau de Palaiseau ?

Le plan du site montre que la zone considérée se situe au carrefour d'une voie de vallée longitudinale ancienne, et de chemins à forte pente au flan du coteau accédant au plateau. Il est probable que l'un de ces chemins au moins pouvait, à l'époque, permettre aux habitants su plateau de descendre dans la vallée.



*Juxtaposition de la zone considérée avec celle des découvertes gallo-romaines du plateau.*

Les types de culture sur le plateau (zone plate, favorable aux céréales) et dans la vallée (terrains à faible pente avec de nombreuses sources – qui ont été ultérieurement affectés à la vigne, aux légumes et aux fruits) pouvaient justifier la bi-localisation simultanée « plateau / vallée » de l'habitat, avec la prise en compte éventuelle, par les habitants de cette dernière, du broyage des céréales, par un moulin hydraulique sur la rivière Yvette, très proche de ce lieu.

# Un lieu de mémoire peu connu en Essonne : la maison d'Henri Poincaré à Palaiseau

Hervé MARTIN

*herve.ga.martin@orange.fr*

*Souvent confondu avec son illustre cousin germain, l'avocat et homme politique Raymond Poincaré (1861-1934), qui fut président de la République pendant toute la Grande Guerre et jusqu'en 1920, Henri Poincaré (Nancy 1854 – Paris 1912) est un mathématicien, physicien, philosophe des sciences et ingénieur. Il est l'auteur d'importants travaux en mécanique céleste, en optique et en calcul infinitésimal. Il participa à la fondation de l'étude qualitative des systèmes d'équations infinitésimales et de la théorie du chaos. Précurseur majeur de la théorie de la relativité restreinte, il est considéré comme l'un des derniers grands savants universels.*

La maison en pierre meulière qu'habita Henri Poincaré est située au 68 de la rue du Moulin, à l'angle que cette dernière forme avec ce qui est aujourd'hui la rue Henri Poincaré. La robuste silhouette de la "Meulière d'H P" est familière à tous les Lozérois.



*La "Meulière d'H P" aujourd'hui (cliché de l'auteur).*

Comme pour bon nombre de ses voisins de l'époque, elle constituait pour l'illustre savant une résidence secondaire, où il séjournait en fin de semaine et venait en villégiature en famille à la belle saison depuis son domicile parisien, situé 63, rue Claude Bernard dans le 5<sup>ème</sup> arrondissement.

Elle fut acquise, en 1893, par la mère d'Henri Poincaré, après le décès de son époux. À proximité immédiate de la "meulière", bâtie sur un terrain arboré de quelque 2600 m<sup>2</sup>, fut également construit, en bordure est du terrain, un bâtiment annexe destiné à loger les domestiques, ce qui atteste de la position sociale des occupants de la maison.

Cette "meulière", dont l'aspect extérieur n'a guère changé depuis Henri Poincaré, est aisément reconnaissable sur les plus anciennes cartes postales de Lozère, qui témoignent de la faible densité de constructions du hameau. Le paysage lozérois d'alors se compose quasi-exclusivement de bois et de champs. À l'époque où est édifiée la maison, Lozère compte à peine une quarantaine de maisons, abritant environ 150 habitants. Mis à part l'exploitation des carrières voisines de grès et de pierre meulière, le moulin et quelques artisans et commerçants, l'essentiel de l'activité y est de nature agricole : cultures céréalières et maraîchères, vigne, fraises, aulnaies et oseraies en bordure de l'Yvette.

Cependant, le prolongement de Bourg-la-Reine à Orsay de la ligne de chemin de fer de Sceaux, inauguré en 1854, a profondément transformé la vie du hameau de Lozère. La gare de marchandises est très animée par le transport vers la capitale des produits maraîchers et des pavés provenant des carrières.

Comme il est bien naturel s'agissant d'une résidence secondaire, sa maison de Lozère était pour Henri Poincaré un havre de paix où il venait se ressourcer et se reposer des fatigues de ses obligations et voyages professionnels.

La mère d'Henri Poincaré décéda dans cette maison le 15 juillet 1897, à l'âge de 67 ans. Par la suite, la demeure appartient d'abord conjointement à Henri Poincaré et à son beau-frère, le philosophe et académicien Émile Boutroux (époux de sa sœur cadette Aline).

Après la mort du savant, la maison a appartenu à sa fille Jeanne, mariée à Léon Daum, fils du maître verrier hbien connu de Nancy. Celle-ci ayant adopté une orpheline, devenue par la suite Mme Cousture, les Poincaré confièrent aux Cousture le gardiennage de la maison pendant la guerre de 1939-1945. Au début des années 1950, les Poincaré, qui possédaient également le terrain situé de l'autre côté de la rue du Moulin, y firent édifier une maison préfabriquée pour y installer les Cousture, et pouvoir ainsi disposer de la maison, qui fut vendue en 1958 à Daniel Villey, petit-fils d'Aline Poincaré, sœur d'Henri Poincaré, et célèbre économiste, pionnier de la construction européenne, dont

une rue voisine porte le nom. Ce dernier vendit la maison à l'écrivain Jacques Borel (prix Goncourt 1965 pour *L'Adoration*) en 1968 et, en 1985, elle fut habitée par l'écrivain Georges-Olivier Chateaufort (prix Renaudot 1982 pour *La faculté des songes*), qui y vécut jusqu'en 1997. Y demeure aujourd'hui la veuve de Jacques Borel, Madame Anne Borel.

Sur la droite de la façade sud, on remarque une plaque de marbre commémorative, qui, comme le rapporte notre collègue Denys Klein<sup>1</sup>, fut apposée en 1992 à l'occasion du quatre-vingtième anniversaire de la mort d'Henri Poincaré.



« Dans cette maison a vécu  
*Henri POINCARÉ*  
 (1854-1912)  
*Mathématicien et Philosophe,*  
*élève en 1873 puis professeur en 1904*  
*à l'École Polytechnique,*  
*membre de l'Académie des Sciences (1887)*  
*et de l'Académie Française (1908) »*

Par un clin d'œil dont l'Histoire est coutumière, Henri Poincaré n'est pas le premier polytechnicien ayant choisi Lozère pour sa résidence secondaire : à quelques dizaines de mètres seulement au nord-est de la « meulière » d'Henri Poincaré, en contre-haut du parc public qui porte aujourd'hui son nom, se trouve le manoir qu'habita un autre polytechnicien : Edme-François Jomard...

1. « Henri Poincaré : notre voisin de Palaiseau », in *Cahier de Chloé* n° 11, janvier 2005 (pages 27-32).

# Protestants du Hurepoix

Dominique CANTRYN

*dcantryn@yahoo.fr*

Il est, le plus souvent, fait état de l'absence de protestants dans le Hurepoix. Ainsi Jean Jacquart<sup>1</sup> dans sa thèse « La crise rurale en Ile de France 1550-1670 » affirme : « *La paysannerie de la région parisienne semble avoir refusé les nouveautés religieuses* », et si quelques seigneurs du Hurepoix sont cités comme figurant parmi les personnages les plus en vue du parti protestant dont Michel Gaillard seigneur de Chilly et de Longjumeau, Theodore de Bèze prieur de Saint-Éloi-lès-Longjumeau, « *leur influence sur leur dépendants paraît avoir été nulle (...) ni Charles Le Prince seigneur de La Norville, ni Philippe du Plessis-Mornay n'ont fait de prosélytisme* ». Il semble, qu'après quelques épisodes violents et procès à Étampes en 1560 et 1562 (où un temple a été construit), à Corbeil (procès de Jacques Leroy), ces cas isolés furent vite réglés et « *Tout montre que l'immense majorité des habitants resta fidèle au catholicisme* ». Le Hurepoix aurait donc été un bastion catholique aux portes de Paris. Et Jean Jacquart de s'interroger sur l'étrangeté de ce refus massif auquel il ne trouve aucune explication sauf « *pénétrer la conscience des hommes* ».

Il est en effet bien étrange que le Hurepoix, si proche de Paris et situé au carrefour de Loire, Beauce et Normandie – régions où le nombre de réformés fut important – fut une tache blanche sur la carte du protestantisme. Ceci au moment où, en 20 ans, deux millions et demi de personnes changent de religion alors que les buchers brûlent<sup>2</sup>.

Dans cette région, comme dans tout le royaume, la Réforme gagna villes et campagnes, il y eut des communautés qui se formèrent et des

---

1. JACQUART (J), *La crise rurale en Ile-de-France 1550-1670*, Paris, Armand Colin, 1974.

2. Rapport de Coligny à Catherine de Médicis dans JOUANNA (A) et alii., *Histoire et dictionnaire des guerres de religion*, Paris, Robert Lafont, 1998.

familles qui restèrent fidèles à leur Foi même après la révocation de l'Édit de Nantes en 1685.

C'est au Plessis-Marly, actuellement Grand-Plessis, commune de Longvilliers dans les Yvelines, que se trouvait le domaine de Philippe de Mornay seigneur du Plessis. Il y eut bien en ce lieu une communauté protestante. Son épouse Charlotte Arbaleste en témoigne dans ses Mémoires<sup>3</sup> : En 1601 « *Dieu nous fit la grâce d'établir le ministère de son église dans notre maison, à la requête de tous ceux du voisinage qui sont de la Religion* » Le « voisinage » qu'elle évoque ici ne laisse aucun doute sur la présence de Réformés assez nombreux pour que ce lieu, outre la célébrité de son seigneur, soit choisi afin qu'une église y soit dressée. [Église devant être compris dans son sens étymologique : ecclésias en grec, l'assemblée. Une assemblée de fidèles se réunissant pour prier, lire la Bible et chanter les Psaumes, est une église plantée, elle devient dressée pour le baptême et la Cène quand elle nomme des anciens et élit un pasteur.]

La communauté protestante du Plessis avait complètement disparu des écrits comme des mémoires<sup>4</sup>. Les fils ténus du protestantisme sont difficiles à dénouer car les sources sont rares et souvent même inexistantes. L'absence de registres protestants jette dans l'oubli des familles entières dont les patronymes demeurent inconnus et dont il n'y a plus la moindre trace ; elles n'existent plus. Pour le Plessis, les recherches furent rendues possibles par la présence dans les registres paroissiaux catholiques de Longvilliers<sup>5</sup> de la liste des abjurations de novembre et décembre 1685 que le curé du lieu, Mignot, avait consciencieusement recopiée ; ainsi connus, les noms des familles protestantes permirent de travailler dans les archives notariales et judiciaires (le dépouillement est loin d'être terminé) et de retrouver les contours de cette communauté.

## Un domaine protestant

Le domaine du Plessis-Marly, dont la famille de Mornay va recueillir l'héritage en 1559, était, en 1402, un fief de Guillaume de Harville ; il consistait en « *un hôtel, cour et dépendances, 116 arpents de terre, 9 arpents de prés, 2 arpents de hauts bois nommés Le Plessis, 315 arpents d'autres*

3. Mémoires de Madame de Mornay par Madame de Witt née Guizot. Arch. Paris 18L XIX.

4. OZERAY (M J F), *Histoire générale civile et religieuse de la cité des Carnutes et du pays chartain*. Chartres, Garnier fils, 1834. « Le Plessis se dérobe également au désir de découvrir sa position ». L'auteur énumère ensuite, en vain, tous les hameaux portant ce nom « Plessis-Dorin, Plessis-Mornay, Plessis-Frand ».

5. AD 78 1MIEC 256, mal classé car à la fin du premier registre, après l'année 1674.

bois ». Le 17 janvier 1504, il fut fait un partage entre les enfants de Nicolas de Gaillon et de Jeanne de Harville, sa femme dame du Plessis-Marly. L'aîné, Charles de Gaillon, reçut « *le grand hôtel ou manoir seigneurial Du Plessis tant en maison, chapelle, cour, grange, pressoir, colombier, étables, fossés et jardin, la moitié des bois, la moitié des terres, chaque pièce étant partagée par moitié.* »<sup>6</sup> C'est ce lot que reçoit Françoise du Bec-Crespin, l'épouse de Jacques de Mornay, seigneur de Buhy, qui le transmet à son fils cadet, Philippe de Mornay. Les autres enfants se partagent l'autre moitié.<sup>7</sup>

Le hameau du Plessis-Marly était plus important que de nos jours ; le plan établi par Charles Coquet, « *premier arpenteur de la maîtrise des Eaux et Forêts de Dourdan, le 23 février 1735* »<sup>8</sup>, montre autour du château une demeure noble à colombier et sa ferme, un groupe de bâtiments plus modestes dont un autre corps de ferme, sans doute une vingtaine de feux soit 80 à 100 personnes des deux religions.

Philippe Duplessis-Mornay (1549-1623) est une figure majeure du protestantisme. Ce jeune homme brillant a entre 19 et 20 ans, parcouru l'Europe puis rejoint Coligny à Paris. En août 1572, il échappe de peu au massacre de la Saint-Barthélemy et se réfugie en Angleterre puis à Sedan, il y épouse en 1576 Charlotte Arbaleste, comme lui protestante convaincue. Le jeune couple va parcourir l'Europe pendant plusieurs années, puis rejoindre Henri de Navarre dans le sud-ouest à Nérac et Montauban. Après la Saint-Barthélemy Philippe Duplessis-Mornay abandonne le terrain théologique et entre en politique mais « *c'est en homme de Foi qu'il décide d'entrer dans la lutte* »<sup>9</sup>. Il combat au côté d'Henri de Navarre dans l'armée protestante (Coutras, octobre 1587) et met à son service ses talents d'écriture et de polémiste. Il contribue à diffuser largement l'image de sa légitimité, bien que protestant, car il est du « sang de France ». Plusieurs déclarations royales dont la « Lettre du roi du Navarre aux trois états du Royaume » exposant le programme modéré et national du futur roi sont de sa plume. En 1589, il devient gouverneur militaire de Saumur où il fondera une académie protestante en 1606<sup>10</sup>. Déçu par l'abjuration d'Henri IV en 1593, son rôle est cependant important dans les

6. Bibliothèque municipale de Rochefort en Yvelines. Notes sur le Plessis-Marly. L'auteur anonyme a recueilli ses informations dans les « Titres de Bandeville » et les archives départementales du Loiret aujourd'hui disparues.

7. Le domaine restera divisé jusqu'en 1812, date de son achat par la famille de Pourtalès.

8. Archives privées. La reproduction de cette carte se trouve au château du Marais dans l'exposition « Le chemin des Huguenots, à la recherche d'une communauté oubliée ».

9. DAUSSY (H), *Les huguenots et le roi, le combat politique de Philippe Duplessis-Mornay (1572-1600)*, préface d'Ariette Jouana, Paris, Droz, 2002.

10. Il est l'auteur de plusieurs ouvrages de théologie dont *Le traité de l'Eucharistie, Des abus de la messe, Le Mystère d'Iniquité*.

négociations qui aboutiront en 1598, à l'Édit de Nantes. En 1600, humilié à Fontainebleau lors de la controverse avec du Perron, il se retire mais reste une autorité morale sans équivalent pour son parti, étant toujours resté fidèle à la pensée de Calvin : « On peut être protestant et fidèle sujet du roi ». Il meurt à La Forêt-sur-Sèvre en 1623.

Philippe Duplessis-Mornay est né dans une famille catholique, mais sa mère va, d'abord secrètement, puis ouvertement, changer de religion après le décès de son époux. « *En 1560 Dieu leur fit la Grâce de renoncer à l'idolâtrie et faire profession de la vraie religion dans laquelle nous voulons tous vivre et mourir* », écrit Charlotte Arbaleste. La maison devint protestante et à partir de 1563 le culte peut y être célébré car l'Édit d'Amboise le permet chez les seigneurs haut-justiciers<sup>11</sup>.

Il est difficile de rendre compte de la présence protestante dans la région à ce moment car la question ne s'est jamais posée en ces termes : le protestantisme et les troubles de 1562 et 1591 étant toujours considérés, pour reprendre la formule de Jean Jacquart, comme « extérieurs »<sup>12</sup>. Joseph Guyot consacre deux chapitres à cette période dans *Chronique d'une ancienne ville royale, Dourdan*<sup>13</sup> ; le schéma suivi est simple : Dourdan est une ville catholique, une ville de la Ligue (elle a été aliénée aux Guise par Henri II), qui va être la proie « des rebelles calvinistes ». La réalité a sans doute été plus complexe. Guyot, faute de sources, calque l'histoire de Dourdan sur celle d'Étampes et reprend pour le compte de la ville le Corpus Étampois de Dom Basile Fleureau<sup>14</sup>, il va aussi puiser largement dans l'ouvrage de Jacques de Lescornay « Mémoires de Dourdan »<sup>15</sup>. En 1562 et 1567, les deux premières guerres civiles se déroulent autour de Paris. Orléans est le quartier général de Condé, le chef des armées protestantes. Les armées vivent sur la campagne quel que soit leur parti. Les reîtres d'Andelot commettent toutes sortes d'excès. Guise, revenant de Dreux, les disperse. Ce récit est le même que pour Étampes<sup>16</sup>. En octobre 1567, Condé et Chatillon marchent à nouveau sur Paris. Comme Étampes, Dourdan aurait été fortifiée et défendue par monsieur de La Mothe-Bonnelle, mais prise et ravagée par deux chefs protestants Montgomery et le vidame de Chartres Jean de Ferrière,

11. Édit d'Amboise, 19 mars 1563. Il met fin à la première guerre civile. La liberté de conscience est réaffirmée mais le culte réformé ne pourra se tenir que dans les faubourgs d'une seule ville par bailliage. Les gentilshommes hauts justiciers pourront faire célébrer le culte en leur maison.

12. JACQUART (J), *op. cit.*

13. GUYOT (J), *Chronique d'une ancienne ville royale, Dourdan, capitale du Hurepoix*, Paris, Aubry, 1869.

14. FLEUREAU (dom B), *Les antiquités de la ville et du duché d'Étampes*, Paris, Coignard, 1683.

15. LESCORNAY (J de), *Mémoires de la ville de Dourdan*, Paris, Bertrand Martin, 1624.

16. Dom FLEUREAU (B), *op. cit.*

les reliques sont profanées. Mais dans les lignes qui suivent le récit est différent (Guyot ne cite pas ses sources), la ville aurait été livrée par son gouverneur Jean de l'Hospital comte de Choisy (de la famille de Sainte-Mesme), à Montgomery « *car il a suivi le parti huguenot* ». [C'est ici un élément nouveau, le premier indicateur d'une noblesse locale protestante. Les Sainte-Mesme sont aussi les seigneurs de Rouillon dont la justice s'étend jusqu'à l'intérieur de la ville<sup>17</sup>]. Dourdan est rendue à Montgomery qui peut être considéré comme son seigneur légitime, son père en ayant été le gouverneur sous le règne de François I<sup>er</sup>. À cette date, à La Norville, Charles Leprince combat au côté de Condé. L'armée du roi reprend ensuite la ville, « *prise et reprise quatre fois en cinq ans par les deux partis rivaux* ». On se serait donc battu à Dourdan jusqu'en 1572, la place aurait donc été protestante une partie de ce temps ? Les deux partis rivaux sont-ils des troupes locales, ou des bandes qui ravagent le pays et dont Jean Jacquart relève les actions, « *Tout le plat pays était livré aux soldats qui fourrageaient pour leur compte* ». C'est pendant cet épisode que les reliques sont jetées dans les fossés du château et sauvées par une femme « selon la légende ». Il ne saurait en effet y avoir de prise de ville par les huguenots sans violence religieuse, destructions de statues, de reliques comme symbole de « l'idolâtrie ». Cette profanation, suivie d'un miracle, est pour Denis Crouzet un « récit classique » que l'on retrouve souvent lorsqu'il s'agit de violences commises par les protestants<sup>18</sup>. Les hostilités ne reprendront qu'en 1587, Dourdan liera alors son sort à la Ligue acclamant l'armée des Guise qui en octobre 1587 part de la ville pour livrer la bataille d'Auneau. Lescornay décrit avec complaisance le fort rassemblement militaire, « deux mille cinq cents arquebusiers, cinq cents corcelets et mille à douze cents chevaux »<sup>19</sup>, la ferveur religieuse : nuit de prières pendant la bataille, puis le Te Deum dans l'église après la victoire, son père chevauchant au côté du vainqueur. Deux ans plus tard les alliances ont changé, Henri III et Henri de Navarre se sont alliés, leurs armées marchent sur Paris, en juin 1589. Guyot, citant Palma-Cayet<sup>20</sup>, précise que « *les habitants de Dourdan furent plus avisés que ceux d'Étampes et ne reçurent aucune incommodité car ils vinrent à l'armée du roi avec la marque qui était la croix blanche ou l'écharpe blanche en quoi ils employèrent leurs belles serviettes de lin au contraire de ceux de l'Union qui portaient croix de Lorraine ou des écharpes de toutes les couleurs* » ; la scène est amusante

17. GUYOT (J), *op. cit.*.

18. CROUZET (D), *Les guerriers de Dieu, la violence au temps des troubles de religion (vers 1525 – vers 1610)*, Seyssel, Champ -Vallon, 1990.

19. LESCORNAY (J de), *op. cit.*

20. PALMA CAYET (P V), *Chronique novenaire, histoire des guerres de Henri IV de 1589 à 1598*, Paris, J & E Richer, 1603.

surtout que l'écharpe blanche portée par les capitaines huguenots montre leur ralliement à Navarre et à la cause protestante. C'est fin 1589 que la Ligue réinvestit la ville et y envoie le capitaine Jacques, il y restera jusqu'en mai 1591. Ce brillant capitaine apparaît comme un champion de la cause catholique, il ne cesse de secourir les villes menacées par l'armée royale : Paris qu'il ravitaille, Étampes, Chartres où il envoie des troupes. L'armée royale prend Chartres en avril 1591 en mai Biron met le siège devant Dourdan. Pour des raisons stratégiques les ligueurs incendient l'église, la ville bombardée, la population fuit. Le capitaine Jacques vaincu regagne Paris où il est accueilli par des insultes pour sa « trahison ».

Il est alors très surprenant que pendant toute cette période le château du Plessis (à quelques kilomètres) ne soit ni attaqué, ni pillé, ni envahi alors que l'importance de son seigneur, proche d'Henri IV, ne pouvait être ignorée et qu'il aurait dû être la première cible de la fureur des ligueurs ; Charlotte Arbaleste aurait certainement évoqué la ruine de leur maison dans ses mémoires. Le 16 novembre 1593, Duplessis-Mornay écrit à son épouse<sup>21</sup>, de Nogent le Roy où il est chez son ami François d'Angennes gouverneur de la ville : « *Je regarderai à faire amplifier la garnison de Dourdan car elle est forte escarse. J'ai vu Le Plessis et ai pourvu aux réparations nécessaires. Notre jardin est fort beau il serait dommage de le gâter* ». Il est possible qu'entre ces deux épisodes guerriers, il y ait eu au Plessis une église "plantée", c'est-à-dire une assemblée de fidèles. Philippe Duplessis-Mornay et sa famille font des séjours au Plessis entre deux voyages. Deux de leurs enfants y sont nés et y ont été baptisés en 1576 et 1582, c'est dire que le lieu est sauf « *de son retour de Gascogne il me trouva accouchée de notre fille ainée, qui fut appelée Marthe et fut baptisé au Plessis ou j'avais fait ma couche elle eu pour parrain Mr de Saussure homme de grande piété et doctrine 17 décembre 1576* ». Puis « *les temps s'échauffant* », il repart pour la guerre. Les enfants suivants, Élizabeth et Philippe, naissent, l'une en Angleterre, l'autre à Anvers (1579). De retour en France en 1582, Charlotte Arbaleste est au Plessis « *et accouchait au Plessis d'une fille nommée Anne dont furent parrain monsieur de Buhy son frère ainé et pour marraine Anne d'Anzely dame de Buhy ma belle-sœur, avait eu congé Monsieur Duplessis de Paris pour peu de jour* ». Au Plessis, pour ces baptêmes officie un pasteur, dont on ignore le nom et dont on ne peut établir s'il réside au Plessis ou s'il y vient pour la circonstance. Un pasteur réputé serait nommé, des difficultés à célébrer ces baptêmes également, tout apparaît comme très normal. La maison est réunie pour le baptême d'Anne, Pierre de Buhy

21. Lettre de Philippe de Mornay à Charlotte Arbaleste Correspondance de Philippe Duplessis-Mornay. Bibliothèque de la Société de l'histoire du protestantisme français, Paris.

et sa femme sont présents ; il est, en 1582, chambellan du duc d'Alençon, frère du roi, et vit à la cour.<sup>22</sup>

## Le temps de l'Édit, 1598-1685

La monarchie sort renforcée de ces trente ans de guerres car un monarque fort garantit la paix. L'Édit de Nantes, en avril 1598, n'est pas une grande victoire pour les protestants qui doivent l'arracher difficilement au roi ; ses « noces catholiques » lui ont fait oublier ses anciens compagnons qui ont même menacé de reprendre les armes. Il reste dans la ligne des édits précédents : deux temples sont autorisés par bailage hors des villes résidences d'évêque et hors Paris ; les protestants gardent 21 places de sureté (ils en ont déjà eu dans des édits précédents). Pour Patrick Cabanel<sup>23</sup> c'est en fait un enfermement. La force de l'Édit – difficilement enregistré par les Parlements – sera sa durée, il sera ensuite le texte qui mettra cette minorité sous la protection du roi, et c'est sans doute pour cela qu'il faudra un jour le révoquer.

En 1601, lorsque le culte est officiellement établi au Plessis, il y a bien, comme l'affirme Charlotte Arbaleste, « dans le voisinage des gens de la Religion », dont des nobles et même « du très beau-monde protestant ». À Dourdan se succèdent depuis 1591 des seigneurs et gouverneurs de la Religion : d'abord Mr de Garantières<sup>24</sup>, puis le 29 mai 1596 la seigneurie est vendue à un colonel suisse Imbert de Diesbach<sup>25</sup>, qui la cède à Harlay de Sancy conseiller du roi en janvier 1597<sup>26</sup>, c'est Maximilien de Béthune, duc de Sully, un des personnages les plus considérables du royaume qui la lui rachète en 1606<sup>27</sup>. Cet

22. DUQUENNE (F), *L'entreprise du duc d'Anjou au Pays-Bas de 1580 à 1584*, Lille, Presses universitaires du Septentrion, 1998. En annexe, une liste des chambellans du duc d'Alençon (futur duc d'Anjou) dont la maison est composée de catholiques et de protestants : au côté de Pierre de Buhuy, on trouve des amis de la famille de Mornay, François d'Angennes de Montlouet, protestant, et son frère Philippe d'Angennes, catholique.

23. CABANEL (P), *Histoire des protestants en France*, Paris, Fayard, 2012.

24. Monsieur de Garantières n'a pu être identifié, il est selon toute logique un noble protestant dont les terres sont proches de Dourdan car il faut tenir la route entre Chartres et Paris (à Nogent-le Roi, le gouverneur mis en place est François d'Angennes, de Montlouet, un protestant, dont la famille possède Maintenon). Au XVIII<sup>e</sup> siècle, Garancières en Beauce est encore orthographié Garantières. Furent seigneur de Garantières, les Cochefflet, les Sainte-Mesme. (Fonds Guyot, château de Dourdan).

25. Colonel des gardes suisses d'Henri IV. D'une famille de Berne, il leva deux mille hommes dans le canton de Vaud et se joignit à l'armée de Sancy qui délivra Genève (on se battait en Suisse depuis plusieurs années). Il entra à Paris avec Henri IV, le 22 mars 1594.

26. Harlay de Sancy, premier maître d'hôtel d'Henri IV, protestant, colonel général des Suisses, conseiller du roi au conseil des finances. Il a été évincé du conseil royal par Sully.

27. C'est sans doute un montage financier, car la dette était énorme et il fallait payer les Suisses ; cf. BARBICHE (B) et BARBICHE (S), *Sully, l'homme et ses fidèles*, Paris, Fayard, 1997.

achat n'est pas le fruit du hasard car Sully et sa famille sont déjà présents dans la région. Sa femme est la nièce de Charlotte Arbaleste, Rachel de Cocheilet et est la veuve de François Hurault seigneur du Marais et de Chateaupers (sa mère, Marie Arbaleste, est l'épouse du seigneur de Vaucelas). Au moment de leur mariage en 1592, elle a deux jeunes enfants et n'a donc pas, contrairement à ce qui a été écrit, perdu ses droits au moment de son remariage, sur Chateaupers et Le Marais qui reviendront à son fils Philippe Hurault<sup>28</sup>. Celui-ci fut gouverneur de Dourdan et Lescornay lui voua une admiration absolue, il en fait ainsi l'éloge : « *le seigneur du Marais lui fut donné comme gouverneur mais plutôt comme père et protecteur, ... encore qu'il fit profession de la Religion Prétendue Réformée* », il est tué à la bataille du Pont-de-Cée en 1620. Le Marais fut donc une maison protestante de 1592 à 1620 ainsi que Chateaupers et Roinville<sup>29</sup>.

Proche également de Duplessis-Mornay un autre grand seigneur François d'Angennes de Montlouet dont le domaine familial de Rambouillet est voisin. Leur amitié remonte à l'enfance. En 1562 Philippe Duplessis-Mornay « *fut renvoyé à Paris chez monsieur Prebet qui logeait derrière le collège de Boncourt il suit la seconde classe, sans participer à l'idolâtrerie. Plusieurs enfants d'honnête maison étaient nourris ensemble, entre autres les plus jeunes de Rambouillet* ». Dix ans plus tard, pendant la Saint-Barthélemy, alors que l'on menace de le noyer, il « *se résolut de sortir de leur main par assurance, et leur offrit connaissance chez messieurs de Rambouillet, monseigneur chez monseigneur le cardinal leur frère, pour les éblouir* ». Une amitié donc très solide que le mariage avec Madeleine de Brullart, dame de Lizy-en-Brie, cousine de Duplessis-Mornay renforcera<sup>30</sup>.

À Grigny et à La Norville, Josias Mercier est aussi un ami fidèle, il assistera Duplessis-Mornay lors de la controverse avec Du Perron. C'est chez lui, à Grigny, que les premiers cultes parisiens ont eu lieu après la

28. Étude Fournyer, notaire à Paris. Archives nationales.

29. Louis Richard VIAN, *Histoire du village de Saint-Chéron*, 1873. Guyot attribue à Philippe Hurault la construction du pavillon Louis XIII de Roinville ; il est, en effet, semblable à ceux de la place des Vosges que son beau-père Sully fait édifier au même moment.

30. Les Angennes sont considérés généralement comme une famille uniquement catholique alors que c'est une famille partagée religieusement, ainsi François qui demeure le seul protestant de la famille d'Angennes est le plus souvent totalement ignoré par les historiens. François d'Angennes vit à la cour, est chambellan de François d'Alençon, Émile Haag le dit « favori de Catherine de Medicis ». En 1587, il fait partie des capitaines huguenots expérimentés qui entourent le duc de Bouillon. Agrippa d'Aubigné en fait un portrait élogieux « Conseiller du roi en ses conseils d'état et privé, capitaine de 50 hommes d'armes, maréchal des camps de sa majesté ». Il a été ambassadeur en Suisse, député chargé d'établir les temples après l'Édit de Nantes. Il a établi le temple de Bois-le-Roy. Sa fille Louise épouse Louis Le Venier seigneur de Saint-Escobille ; sa petite fille épouse le petit-fils des Duplessis, Philippe de Jaucourt à La Norville. Les Angennes sont une grande famille protestante, ils demeureront toujours fidèles à leur Foi.

proclamation de l'Édit de Nantes. Sa femme est Anne Le Prince (ils ont acquis La Norville par échange avec Charles Leprince en 1610).

La noblesse protestante est bien représentée dans la région et les recoupements à partir de plusieurs sources (registre de Saint-Escobille<sup>31</sup>, registre de Charenton<sup>32</sup> et archives notariales) permettent d'en saisir l'importance. Ces familles vivent à Paris (des mariages ont été enregistrés au temple de Charenton) et possèdent des domaines dans le Hurepoix et pour Saint-Escobille en Beauce<sup>33</sup> :

- à Saint-Escobille : Louis Le Venier, seigneur de La Grossetière, dont l'épouse, Louise d'Angennes, est la fille de François d'Angennes.

- à Sermaise : les Helin (Gabrielle de Prunelé, l'épouse de Jean de Helin, est la fille d'Étienne de Saint-Pol et Gabrielle Le Prince dont la branche aînée comprend les seigneurs de La Norville) et les Hemery (si Louis de Hemery a abjuré en 1587, ce n'est pas le cas de son frère Emmanuel, seigneur de Mondetour et des Bordes. Les Hemery sont apparentés aux Chartres et aux Morisset, aux d'Aussy que l'on retrouve dans le registre de Saint-Escobille<sup>34</sup>.)

- à Briis-sous-Forges, Amos du Texier, seigneur de Maison, est protestant

- pour Saint-Escobille, ceux qui sont présents au mariage de Jacques d'Ergoult, seigneur de Pressinville, et d'Elizabeth, fille du seigneur d'Olerville, sont Beaucerons, sauf René de Chartres, Auguste Hardy seigneur de Chalo-Saint-Mars, Simeon Le Venier, seigneur de Roinville<sup>35</sup>.

On peut avancer l'hypothèse que cette noblesse était déjà présente avant 1601.

31. Registre Saint-Escobille. (Bien que formant avec le Plessis le même consistoire, Saint-Escobille est tournée vers le pays chartrain et non pas vers le Hurepoix).

32. Les registres du temple de Charenton ont brûlé, il ne reste que des extraits recopiés par Eugène Haag, Bibliothèque protestante MS 66

33. AD 91, BMS 4 E2531, p 26. Quelques pages du registre protestant de Saint-Escobille se trouvent dans le registre de la paroisse catholique. C'est un ensemble de treize pages, de formats différents, reliées en désordre (donc, sans doute, de nombreuses pages sont manquantes), destiné au baillage d'Étampes. On y relève 26 actes mais 37 patronymes. Les actes concernent des familles de Beauce, mais des familles du Plessis figurent sur certains, soit qu'elles y résident soit qu'elles s'y rendent lorsque le pasteur s'y trouve. C'est le cas pour les couples Courbet-Valteman, Pantonnier-Vian et pour le mariage de Jacques Haton, le 26 mars 1672 (Jacques Hatton est domicilié à Vermand en Picardie, sa femme est de Bû près de Houdan, assistent aussi à cette union son père Michel Hatton, venu du Plessis, et son oncle François Hatton, résidant à La Norville).

34. Registre de Charenton, Bibliothèque protestante MS 66, mariage en juin 1672 de René de Chartres, sieur de Guignard, capitaine d'infanterie, fils de feu François, seigneur de Villeray, et d'Elizabeth d'Hemery, avec Marthe Morisset fille d'Isaac, sieur de la Grande Maison, et de Marguerite d'Abancourt.

35. AD 91 Saint-Escobille (voir note 33).

## Une église dressée

Au Plessis un temple est construit entouré d'un cimetière<sup>36</sup>. La paroisse est desservie par un pasteur. L'assemblée des fidèles s'y réunit le dimanche pour lire la Bible et chanter les Psaumes, les enfants y sont baptisés, la table dressée pour la Cène. Des anciens sont élus. Les ministres furent Isaac de Combles en 1627, Simon Gachier en 1636, Pierre Allix, Maurice de Lauberan, Isaac Jacquelot, Jacques Rondeau, Joseph Hamer, Le Blanc, Sadier ; on en retrouve certains à La Norville et à Charenton. Seuls quelques noms d'anciens ont pu être relevés : Jacques d'Aussy (1625), Jean de Helin et Jean Tabourdeux (1683). (Notons pour Saint-Escobille : Simon Le Venier et Isaac Morisset.)

Dans leur testament, en 1606, Philippe Duplessis-Mornay et Charlotte Arbaleste constituent une rente de cent livres pour son entretien. En 1670, Philippe Jegu, maître chaussetier en soie à Bouc-Etourdy, sa femme et ses fils Philippe et Toussaint constituent une rente perpétuelle pour le pasteur Isaac Sadier<sup>37</sup>.

Le Plessis-Marly demeure un domaine protestant jusqu'à la révocation de l'Édit de Nantes en octobre 1685.

Ce sont successivement Marthe de Mornay, épouse de Philippe de Jaucourt, puis leur fille Françoise des Mouhes, épouse de Jacques Levasseur, marquis de Coignée, qui héritent du domaine. En 1668, il est vendu à Pierre Chartier « avocat au conseil du roi, demeurant à Paris rue Quinquampoix » et son épouse Marie Héault. Cette vente n'a pas interrompu le culte car ils sont aussi protestants (leur mariage a eu lieu au temple de Charenton en décembre 1640, la mère de Marie Héault est Suzanne Cappel<sup>38</sup>, elle est parente d'un ministre de Charenton (peut-être Michel Héault) et du pasteur Lamy de Chateaudun. Pierre Chartier et Marie Héault n'ayant pas d'enfant se font des donations mutuelles, le domaine devant ensuite revenir à leurs neveu et nièces : Louis, Esther et Louise Le Faucheux<sup>39</sup>. Il semble qu'Esther Le Faucheux réside au château car elle signe des actes ayant procuration de son oncle et étant domiciliée au Plessis-Marly<sup>40</sup>.

36. Notes sur le Plessis-Mornay, cf. note 6.

37. AD 91 2E 3/30 Étude Balthazar Imbault Dourdan.

38. La famille Cappel est une famille d'érudits ; Louis Cappel fut professeur d'hébreu à l'académie protestante de Saumur.

39. Recueil des Edits Déclarations et Arrêts royaux rendus au Conseil au sujet des gens de la religion prétendue réformée, Paris 1714. Esther et Louise Le Faucheux sont toutes deux dans le couvent pour Nouvelles Catholiques de la Communauté de l'Union Chrétienne de la rue Saint-Chaumont. Elles vont déposer un recours auprès du conseil du roi afin de que leur soit restituée la somme de 2000 livres laissée par testament au pasteur Alix par leur oncle Pierre Chartier. Elles seront déboutées par l'arrêt du 12 avril 1706. Mais cet arrêt nous renseigne sur leur famille, et la saisie du domaine.

40. AD 78 Étude Picard, notaire à Rochefort-en-Yvelines.

Il n'y a plus pour le Plessis-Marly de registre protestant. Le travail effectué à partir des abjurations et des archives notariales a permis d'identifier une cinquantaine de familles protestantes à Longvilliers et dans les villages alentours soit 200 à 300 personnes. Ce nombre est sans doute inférieur à la réalité car les sources faisant défaut la découverte d'un acte révèle souvent de nouveaux patronymes.

Ce sont dans les hameaux du Plessis-Marly, de Bouc-Etourdy et de Reculet, dépendant de la paroisse de Longvilliers, qu'il ya le plus d'adeptes de la Réforme, le voisinage avec les catholiques ne semble pas avoir posé de problème, comme partout dans le royaume de nombreuses familles sont partagées religieusement<sup>41</sup>.

- au Plessis-Marly : seize familles dont Pierre Chartier seigneur du Plessis sa femme Marie Hérault, leurs neveux résident à Paris. Son fermier est Henry Valteman ; après son décès en 1677, sa veuve Marie Houlbrac se remarie avec Charles Calabre. Ils vivent au Plessis avec les enfants de leurs mariages précédents : Michel, Anne et Hector Valteman. Louise et Madeleine Calabre ; la famille Hatton qui se compose de plusieurs frères et sœurs, l'un Michel Hatton, laboureur marchand, est domicilié au Plessis, les autres Pierre, Louis et François, marchands, n'y résident pas de façon permanente ; les Trinité, marchands fruitiers (Jean Trinité est l'époux de Catherine Hatton) ; de nombreux autres patronymes comme les Moue, Pantonnier, Vian, Poix, Duthuille, Courbet.

- à Bouc-Etourdy : dix familles : dont des chaussetiers en soie, les Jegu et les Tabourdeux, travaillant pour l'industrie de Dourdan, des vigneron et un marchand fruitier, Pierre Trinité, et d'autres paronymes comme les Marais, Moue, Duthuille.

- à Reculet : Jeanne Fournier et son fils, tisserand en soie.

À Saint-Arnoult : dix familles dont celle de Daniel Renaud armurier, marié à Lucrèce Valteman, les Paillard, les Guillot. Au hameau des Grands Murgers des vigneron les Lucas et les Chardon.

À Orcemont et Sonchamps : les Poidevin, marchands.

Les registres notariaux font apparaître les liens matrimoniaux qui unissent ces familles, elles sont toutes apparentées et cousinent à des degrés plus ou moins éloignés.

On voit donc ici un protestantisme rural ; seuls les Renaud, armuriers sont dans une petite ville, les autres vivent à l'écart dans des hameaux. Cela ne signifie pas pour autant une communauté repliée sur

---

41. Plusieurs familles de la région portent les mêmes noms et les mêmes prénoms, certains sont protestants d'autres catholiques seuls les noms des parents et les signatures permettent de les distinguer.

elle-même car les professions exercées (majoritairement marchands, artisans, vigneron) montrent au contraire sa mobilité. Il ya des relations avec Paris qu'il faut approvisionner (les Hattons sont marchands de bois ; Les Trinité, marchands fruitiers) et Dourdan est sur la route des blés de la Beauce. La soie joue aussi un rôle essentiel dans les échanges de la région, certains des marchands-fabricants chaussetiers de Dourdan sont parisiens, ils ont été formés au château de Madrid, à Neuilly, et bénéficient du privilège du Carreau du temple<sup>42</sup>. Il y a en 1685 un marchand anglais à Dourdan, Richard King.

## La réforme catholique

Il est difficile de saisir pour cette période les rapports entre catholiques et protestants et de rendre compte de l'action de la Réforme catholique en l'état actuel des recherches.

Lors des troubles de 1621, on jette des pierres aux protestants sur la route de Charenton, le temple a été pillé. Le secrétaire de Philippe de Mornay, Marbault est au Plessis et Montbazou lui propose son château de Rochefort pour refuge ou Dourdan dont il est gouverneur, mais cela ne sera pas nécessaire car tout est calme<sup>43</sup>. Les procès-verbaux des visites pastorales du diocèse de Chartres<sup>44</sup> ne fournissent aucune information sur les protestants. Les visites pastorales faites à Longvilliers ne font aucune mention d'un temple au Plessis. L'évêque de Chartres de 1641 à 1655 Jacques Lescot, est le confesseur de Richelieu, un ami de saint Vincent de Paul son épiscopat fut celui de la réforme catholique qui est tout d'abord une réforme interne. Il faut que le catéchisme soit bien enseigné, l'église bien entretenue, des hosties dans le tabernacle, les prêtres doivent porter la soutane et résider dans leur paroisse, de ne pas aller à la chasse, ne pas fréquenter des femmes, ni le cabaret. À Dourdan : en 1650, le curé se plaint de lacune de catéchisme et de procession sans que personne ne l'accompagne, « *sur quoi nous avons ordonné que l'on publierait au prône le dimanche précédent la dite procession et que si personne ne se présentait on le ressererait dans le tabernacle* » ; en 1653, le curé se plaint de la fête des chaussetiers « *qui menait par la ville des violons et faisait semblable insolence.*

42. DAVID (G), «La fabrication des bas à Dourdan », *Bulletin de la Société Historique de Dourdan en Hurepoix*, n<sup>os</sup> 46, 47, 2004.

43. Lettre de Marbault à Duplessis Mornay in *Bulletin de la société de l'histoire du protestantisme*, n<sup>o</sup> IV.

44. AD 28 série G et SAUZET (R), *Les visites pastorales dans le diocèse de Chartres pendant la première moitié du XVII<sup>e</sup>, essai de sociologie religieuse*, Rome, Institut pour la recherche en histoire sociale et histoire religieuse, 1975.

*Nous avons ordonné au prieur de défendre ce désordre et de cesser le service de la dite confrérie, confrérie de St Jacques » ; en 1656, le curé se plaint « du désordre qui est en sa paroisse et qu'en ce qui concerne l'eucharistie « il se faisait office du St Sacrement que l'on porta et que pendant la grand messe on allait au cabaret », il se plaint à l'évêque que ses processions ne sont pas suivies. À Rambouillet, les « libertins » non-pascalisants sont exceptionnellement nombreux. À Rochefort, on note une plainte contre le curé pour son incurie. Pour Longvilliers, rien n'est signalé.*

Il y eut deux abjurations à « grand spectacle » à Saint Arnoult, en 1672, sans doute des enfants<sup>45</sup> : « *Le 24 avril 1672 Angélique fille de Denis Guillot et défunte Anne Binet abjuration entre mes mains de l'hérésie de Calvin dans laquelle elle avait été instruit et élevée par ses père et mère et trouvé suffisamment instruite sur les mystères de notre religion catholique apostolique et romaine et lui avons fait faire une publique profession et confession en présence d'une grande foule du peuple et des témoins » et, à minuit de Noël 1672, Bernard fils de Guillaume et Michelle Taixier fait abjuration de l'hérésie de Calvin « dans laquelle il était tombé dans sa jeunesse ».*

À Briis-sous-Forges, tout rentre dans l'ordre après le décès d'Amos du Texier en 1616. Sa fille Anne est, comme sa mère Françoise Hurault, une catholique fervente à qui le père de Saint Martin de la Porte consacre un ouvrage en 1650 « L'idée de la véritable dévotion de la vie de madame de Beaufort-Ferrand » : « *Madame sa mère avait envoyé quantité de vœux vers le ciel pour demander à Dieu la conversion de son mari qui était hérétique et toutefois qu'il lui présentait le bonjour pour aller le Dimanche au temple de Charenton elle ne lui présentait que des larmes. Il tomba malade d'une grave maladie dont il mourut, elle prend son temps pour réitérer ses pleurs témoins les plus ardents des vœux de son cœur et lui arrache une abjuration sur son lit de mort » ; elle se retire ensuite dans un couvent. Ce récit, à vertu d'exemple, est caractéristique de la réforme catholique : Françoise Hurault par sa piété ramène son mari dans le giron de l'Église. Il n'y est question ni de l'église qui aurait été transformée en temple, ni des reliques rendues, comme le rapporte l'abbé Lebœuf dans son Histoire de la ville et du diocèse de Paris.*

## La révocation

De 1659 à 1685, 300 arrêts, édits et ordonnances se succèdent afin d'étouffer la Religion Prétendue Réformée. Depuis le règne de Louis XIII, il y a toujours eu des pressions principalement financières (les caisses

---

45. AD 78, BMS 2085892.Saint Arnoult en Yvelines.

de conversions) afin de susciter des conversions. Cela a bien fonctionné<sup>46</sup>.

En 1661 les protestants deviennent une minorité « encadrée ». L'Édit de Nantes doit être strictement respecté, des temples sont démolis. Il est interdit de chanter les psaumes par les chemins. Des professions sont interdites ce qui force à abjurer pour continuer de les exercer. En 1681, l'âge du discernement est fixé pour les enfants à 7 ans, certains d'entre eux ont été mis de force dans des écoles catholiques ; la même année commencent les dragonnades qui entraînent par peur de nombreuses abjurations.

En 1683, la rente de cent livres dont les époux Duplessis-Mornay avaient doté le consistoire est par décision de justice donnée à l'hospice de Dourdan<sup>47</sup>.

Dans l'inventaire des Archives du Loiret figurent les mentions du procès verbal en vue d'abjuration d'Esther le Faucheux (liasse 1662-1676) puis d'un procès pour crime de relaps (liasse 1682-1686)<sup>48</sup> ; elle est donc, avant 1685, poursuivie par la justice et déjà emprisonnée ou enfermée dans un couvent pour Nouvelles Catholiques.

Les assemblées sont étroitement surveillées. Le 9 novembre 1684, Louis Colbert écrit en ce sens à Bazin de Bezou, intendant de la généralité d'Orléans : « *Ceux de la RPR ne pourront tenir leurs consistoire qu'une fois tous les 15 jours et en présence d'un juge royal* »<sup>49</sup>. Celui-ci, suivant les instructions royales, écrit à monsieur de Boistel président du bailliage de Dourdan : « *Nous faisons cette lettre pour vous mander et ordonner de vous trouver exactement à tous les consistoires que tiendront ceux de la dite RPR dans le lieu dit Plessis-Marly pour observer et nous rendre des comptes* ».

Le 17 octobre 1685, l'Édit de Fontainebleau révoque l'Édit de Nantes, pourtant déclaré irrévocable, sous le prétexte qu'il n'a plus lieu d'être puisqu'il n'y a plus de protestants : « *... puisque la meilleure et la plus grande partie de nos sujets de la dite Religion Prétendue Réformée a embrassée la Religion Catholique, Que tous les temples soient démolis. Défendons à nos sujets de la Religion Prétendue Réformée de s'assembler. Défendons les écoles particulières pour les enfants de la dite religion et voulons qu'ils soient désormais baptisés par les curés des paroisses. Faisons expresse défense à tous nos sujets de la dite religion de sortir du royaume* ». L'édit est immédiatement appliqué sur les ordres de Louis Colbert par Bazin de Bezou qui, le 24 octobre 1685, écrit à Monsieur de

46. Pour son abjuration le marquis de Coignée reçoit une pension de 1000 écus.

47. GUYOT (J), *op. cit.*

48. Les archives du Loiret ayant brûlé, il ne reste que cet inventaire.

49. Notes sur Le Plessis-Mornay, cf. note 6.

Boistel : « *J'ai rendu mon ordonnance pour la démolition du temple du Plessis-Marly qui est dans la paroisse de Longvilliers, ainsi je vous prie dès le lendemain que vous aurez reçu ma lettre de vous y transporter pour en faire la démolition en votre présence* ». (Un autre lieu de culte est mentionné chez monsieur de Villeray). Les matériaux du temple sont vendus au profit de l'Hôtel-Dieu de Dourdan. Le 16 décembre, les nommés Rouque, Labrique et Laurent reçoivent pour la démolition du temple la somme de 15 livres<sup>50</sup>. Le 6 novembre 1685, depuis Orléans, Bazin de Bezon s'adresse à nouveau à M. de Boistel : « *Il faut que vous parliez, s'il vous plait à ceux de la RPR du Plessis-Marly afin qu'ils songent à se convertir et à suivre l'exemple d'un si grand nombre de personnes de leur Religion qui usent de même afin que cela finisse, parce qu'autrement on serait obligé de les regarder comme opiniâtres et de les traiter sur ce pieds là* ». Les menaces sont lourdes ; le terme « opiniâtres » désignant une résistance pouvant être punie d'emprisonnement ou de déportation aux galères.

Dans l'église de Longvilliers, du 4 novembre au 5 décembre 1685, il y eut 47 abjurations principalement des femmes et des enfants en présence de prêtres et de témoins<sup>51</sup>. En l'église de Saint-Arnouldt du 24 octobre et en décembre, 14 personnes abjurent dont Pierre Pierre Le Bon, « passant » de la paroisse d'Athis diocèse de Bayeux, colporteur<sup>52</sup>, « *qui a été obligé par les gens d'armes du régiment de Navarre envoyez de la part ou par l'ordre du roy dans notre paroisse pour obliger les personnes de la RPR d'abjurer de l'hérésie de Calvin de faire abjuration de la dite hérésie qu'ils avaient cy devant et les avons agrégés au nombre et à la communion des fidèles catholiques* ». C'est la seule mention de l'emploi de la force.

À Dourdan abjurent, le 24 décembre 1685, Gabrielle de Prunelé (veuve de Jean de Helin), madame de La Bordes (femme d'Isaac d'Hemery) et, le 30 décembre, ses trois filles. Il y a trois autres abjurations en 1686 (Josias Duthuille et des soldats du régiment de Navarre).<sup>53</sup> En 1686 Marie Herault est arrêtée par la maréchaussée d'Amiens avec sa servante et emprisonnée à la Bastille. Le domaine est saisi et mis en régie par La Reynie, lieutenant de police<sup>54</sup>.

Les ordres royaux ont bien été suivis, à la fin de l'année 1685, il ne reste rien de la communauté protestante du Plessis.

50. Archives de l'Hôtel-Dieu de Dourdan, château de Dourdan.

51. AD 78, cf. note 46.

52. Athis est un village de l'Orne où il y eut des persécutions importantes. La présence de ce colporteur montre les liens entre les communautés protestantes et leur rôle.

53. AD91, Saint-Pierre de Dourdan

54. Recueil des édits déclarations et arrêts du conseil rendus au sujet des gens de la Religion Prétendue Réformée. Paris 1714.

## Partir ou demeurer

En 1686 les mesures à l'encontre des Nouveaux Catholiques sont très dures : obligation d'aller à la messe, de suivre le catéchisme, de faire ses Pâques et donc de se confesser, de mourir dans la religion catholique en recevant l'Extrême-onction ; y contrevenir expose à la prison pour les femmes, aux galères pour les hommes.

À Paris les arrestations sont nombreuses<sup>55</sup> ; les familles de la noblesse sont particulièrement visées. On a vu que Marie Hérault avait été emprisonnée. Elle sera expulsée vers les Provinces-Unies en 1687. La mère du pasteur Alix et sa fille sont arrêtées le 30 janvier 1686 (« *une fille très entêtée* », elle est envoyée en prison au Fort l'Évêque puis aux Nouvelles Catholiques où en juillet « *elle ne donnait aucune espérance de conversion* », elle plie au bout de 10 mois). Elles sont expulsées. Alexandre, Françoise et Suzanne Morisset (enfants d'Isaac Morisset, ancien de Saint-Escobille), refusent d'abjurer et sont emprisonnés. Françoise et Suzanne sont envoyées dans un couvent pour Nouvelles Catholiques, Alexandre au Petit Châtelet puis à la Bastille. La Reynie le dit « *opiniâtre et petite tête* », on le met ensuite dans un couvent, il est déclaré inconvertissable et les Célestins demandent que l'on les en décharge, il est transféré à la prison Angoulême et probablement expulsé. Madeleine d'Angennes, épouse Le Maçon sieur des Fontaines, ses filles et leurs cousines les demoiselles des Fontaines résidant dans « le petit Genève » à Paris sont arrêtées. Madeleine d'Angennes est enfermée à la Bastille, ses deux filles aînées aux Nouvelles Catholiques (20 février 1686). Elles gagnent La Haye en 1687 puis le Brandebourg. Madeleine d'Angennes résiste à plusieurs emprisonnements et elle réorganise chez elle des prêches. Elle est expulsée vers l'Allemagne.

Face à ces persécutions certains sont partis et ont gagné les pays du Refuge : « *L'homme fidèle, disait Calvin, n'avait d'autre recours que de sortir provisoirement d'Égypte ou de Babylone pour fuir les abominations qui s'y commettaient au nom de l'Évangile* ». Il y eut dès le XVI<sup>e</sup> siècle des églises dressées à Genève, en Angleterre, aux Provinces-Unies (les églises wallonnes), en Allemagne<sup>56</sup>. Par voie maritime ou terrestre les

55. DOUEN (O), *La révocation de l'Édit de Nantes d'après des documents inédits*, Paris 1894

56. À Berlin dès le lendemain de l'Édit de Fontainebleau, le 29 octobre 1685, le grand électeur de Brandebourg assure par l'édit de Postdam une retraite sûre et libre à ceux qui fuient le royaume. Isaac Jacquolot qui fut ministre au Plessis et à Saint-Escobille devint chapelain du roi de Prusse. Également : « les deux demoiselles de La Fontaine et les trois demoiselles d'Angennes qui demeuraient rue des Marais depuis leur sortie de prison sont passées en Allemagne ; elles sont à Berlin en 1700, elles ont eu leur part (6 à 7000 livres de revenus) de la terre de Lizy-en-Brie, venant de leur mère ».

protestants du nord de la Loire partirent surtout vers l'Angleterre. L'entreprise était risquée car l'Édit de Fontainebleau leur interdisait de quitter le royaume ; en cas d'arrestation les hommes étaient envoyés aux galères, les femmes emprisonnées. Aussi, ils eurent recours à des déguisements, des caches, des passeurs. À partir des années 1680, le flux des immigrés vers l'Angleterre devint très important, près de 50 000 huguenots se trouvent dans le pays, il y a 26 églises dont 20 à Londres. Toutes les catégories sociales sont représentées. Cette émigration va modifier l'économie anglaise<sup>57</sup> et sur le plan politique les huguenots engagés dans l'armée de Guillaume d'Orange contribuent à sa victoire sur Jacques II et au triomphe en 1688 de « La Glorieuse Révolution », ils vont ensuite combattre les catholiques en Irlande. Henri de Massue, marquis de Ruvigny, représentant des huguenots auprès de Louis XIV, est le beau-frère de François Le Venier, seigneur de Saint-Escobille. Il sert dans l'armée anglaise, devient gouverneur de l'Irlande et reçoit le titre de comte de Galway avec les importants domaines qui l'accompagnent. François d'Authier seigneur de Bonvillette, baptisé à Guillerville, combat aussi dans l'armée huguenote. Il figure dans les registres de la colonie de Portarlinton en Irlande. Deux pasteurs du Plessis sont réfugiés en Angleterre, Pierre Allix et Jacques Rondeau. Pierre Alix est pasteur à Charenton au moment de la révocation lorsqu'ordre est donné à tous les pasteurs de partir dans les 8 jours, mais il a des difficultés à obtenir des passeports pour sa femme et ses enfants. À Londres il devient pasteur de rite anglican. Jacques Rondeau est en Angleterre dès 1680. En 1682, il est « *Ministre de la colonie française d'Hollingbourn* ». Ses relations avec l'église anglicane sont difficiles car elle conserve les rites et la hiérarchie hérités de l'église catholique difficilement conciliables avec le calvinisme. Il refuse le surplis, le signe de croix et continue de porter « l'habit noir ». Il est signalé en 1697 comme dissident de l'église d'Angleterre<sup>58</sup>.

Jusqu'en 1731 les familles originaires du Plessis fréquentent les églises françaises et figurent dans les registres conservés par la *Huguenot Society* puis après cette date, parce qu'ils sont sans doute assimilés et

---

57. Même si des études récentes tendent à ne pas trop exagérer l'impact économique de l'immigration, l'économie anglaise connaît un développement considérable lié aux activités des réfugiés dans les domaines de la papeterie, de la soie, des toiles à voiles, de l'orfèvrerie, de l'armurerie. L'Angleterre qui importait des taffetas lustrés devient exportatrice. 4000 ouvriers quittent la Normandie et la Bretagne pour fabriquer des toiles pour les voiles à Ypswitch (la manufacture a été financée par la compagnie des anciens de l'église de Threadneedle). La première manufacture de papier fut fondée en 1685 par des ouvriers français venus du sud de la France.

58. COTTRET (B), *Terre d'exil, l'Angleterre et ses réfugiés, XVI<sup>e</sup>-XVII<sup>e</sup>*, Paris, Aubier, 1985.

vont dans les églises anglicanes, on ne les y retrouve plus. À Canterbury, l'église française se tient dans la crypte de la cathédrale (le registre de l'église wallonne ou des étrangers contient treize actes). À Londres, dans l'église de la rue Threadneedle, 22 actes de 1689 à 1731 ; pour les églises du quartier de Spitalfield (La Patente, L'Artillerie, Soho : 12 actes de 1692 à 1731.

En arrivant les réfugiés présentaient des « lettres de témoignage » données par l'église à laquelle ils appartenaient attestant de l'authenticité de leur adhésion à la Réforme. S'ils avaient été forcés d'abjurer, ils abjuraient à nouveau mais cette fois de la religion catholique. Ce sont les « reconnaissances ».

On estime à 250 000 le nombre de protestants qui partirent autour de 1685. Dans la généralité de Paris sur 1938 familles, 1202 émigrèrent. Vingt familles sont parties du Plessis-Marly et des hameaux alentour, huit sont demeurées.

En France le protestantisme n'a pas disparu, car, de façon surprenante, l'article 12 de l'Édit de Fontainebleau autorise la RPR sous certaines conditions. « *Pourront au surplus les dits de la RPR en attendant qu'il plut à Dieu de les éclairer de demeurer dans les villes et lieux de notre royaume pays et terres de notre obéissance y continuer leur commerce et jouir de leurs biens(...) à condition de ne point faire d'exercice ni de s'assembler sous prétexte de prières ou de culte de la dite religion sous les peines ci-dessus de confiscation de corps et de biens* ».

★★

L'étude qui suit porte principalement sur quatre familles dont les destins divers sont représentatifs de la période qui suit l'Édit de Fontainebleau. Elle repose sur l'étude des registres paroissiaux de Longvilliers et de Saint-Arnoult, les registres de la *Huguenot Society* et les archives notariales.

L'étude des registres paroissiaux de la catholicité permet de retrouver les familles protestantes grâce à certains indices. Il n'y a plus de registre protestant à partir de 1685, les Nouveaux Catholiques doivent se rendre à l'église pour les baptêmes, mariages et sépultures, ils évitent de le faire autant que possible car pour les catholiques il y a sept sacrements, alors que les protestants n'en reconnaissent que deux, le baptême et la Cène. Pour les baptêmes, si le prêtre n'emploie pas la formule « né de légitime mariage », alors que c'est la formule qu'il emploie habituellement dans le registre, mais « ses père et mère » ou « habitants le village » après le nom des parents, il peut s'agir d'une famille protestante. Les prénoms peuvent aussi indiquer l'appartenance religieuse d'une famille : les prénoms bibliques : Samuel, Isaac, Gédéon, Esprit pour les hommes ; Ester, Rachel, pour les femmes, mais aussi Marthe, Madeleine, Gabriel.

On tente d'éviter le mariage religieux qui n'est pas un sacrement pour les protestants, en échangeant une promesse et en signant un contrat devant notaire. Les enfants issus de ces unions sont considérés comme illégitimes et ne peuvent hériter, ils sont parfois qualifiés de « naturels ». Le refus du mariage catholique conduit certains jeunes gens à ne pas convoler, c'est « le célibat protestant ».

Mais c'est au moment de la mort que se livrent les batailles les plus rudes car il s'agit d'administrer les « Saints Sacrement de pénitence, Viatique et d'Extrême-onction » et d'arracher au mourant une ultime abjuration. Un édit ordonne que l'on dénonce au prêtre les mourants et la déclaration royale de 1686 fait des derniers sacrements une condition nécessaire à l'héritage. Lorsque le prêtre écrit « mort subitement » ou « n'a pas reçu les Sacrements faute de temps » il y a lieu de se poser la question de l'appartenance religieuse du défunt.

Les **Tabourdeux et les Jegu** : Depuis 1681 deux membres de cette famille sont en Angleterre Toussaint Jegu et Claude Duthuille, un cousin. Leurs « témoignages » ont été reçus à l'église de la rue Treadneedle : Claude Duthuille, « témoignage » du Plessis, reçu le 3 janvier 1681 ; Toussaint Jegu, sa femme Marie Hatton, et deux enfants Issac et Marie, « *from le Plessis* » le 16 octobre 1681.

La famille Jegu est sur la liste des réfugiés recevant un don : « *Jigu* (pouvant être orthographié Jegu ou Gigu) *Toussaint, servant to noble man in hunting, silk stocking knitter* » (*valet d'un noble homme pour la chasse, tricoteur en bas de soie – sa femme, deux enfant, 26/27 octobre 1 livre 40*). « *Le 2/3 novembre 1681 « T Gigu from PARIS three weeks ago (arrivé de Paris il y a 3 semaines) – total, 6 livres.* ». Ils reçoivent le 8 mars 1682 des Lettres de « denization »<sup>59</sup>, qui leur permettent de s'installer. Ils s'établissent à Canterbury où en 1694, on dénombre 1000 métiers à travailler la soie. C'est probablement en 1686 après l'inhumation de Claude Tabourdeux que le reste de la famille – soit 20 personnes – quitte Bouc-Etourdy : Jean Tabourdeux, sa femme Claude Lebrun, Noël Jegu et Germaine Tabourdeux avec leurs enfants pour l'Angleterre. Ils vont à Canterbury et à Londres dans le quartier neuf de Spitalfield dont les maisons aux larges fenêtres permettent d'installer les métiers à tisser. Ils restent proches, habitent les même quartiers, leurs enfants se marient ainsi à l'église de la rue Threadneedle « *1694 Promesse de Mariage Giueu Jean natif du Plessis-*

---

59. Ce terme ne peut se traduire exactement par naturalisation, il signifie plutôt « accordant des droits » à un étranger sans pouvoir posséder de terres. La Denization est un moyen terme qui établit des « étrangers-sujets » : les « Denizens », ils ont droit de cité sans pour autant être confondus avec les sujets anglais. Ce sont donc des privilèges qu'accorde Charles II à 1154 d'entre eux en 1681/1682. Ils reçoivent une protection religieuse mais aussi le « libre exercice de leurs métiers et vacations » (déclaration d'Hampton Court).

*Mornay, fils de feu Noel Gigueu et défunte Germaine Tabourdeu, et Marie Tabourdeu sa femme, native du Plessis-Mornay, fille de Jacques Tabourdeu et Claude Du Breu. Février 25* ». Pour certains la vie a été difficile. Plusieurs membres de la famille Tabourdeux sont sur les listes des indigents bénéficiant de la « Royal Bounty » : Jean Tabourdeux (72 ans) du Plessis, Marie *his wife* (60 ans) demeurant dans Brick Lane, Hair street en novembre 1705 pour 3 livres ; Madeleine et Marie Tabourdeux en 1721. En 1739 Jacques Tabourdeux (34 ans), sa femme Marie, et leurs trois enfants (2, 4 et 5 ans) sont secourus par le French Hospital et ont droit à deux portions la semaine. Les Jegu ne figurent pas sur la liste des secours.

Charles Marais, Marie Tabourdeux, sa femme et 5 de leurs enfants ont pris une autre direction, ils se rendent aux Provinces Unies. Le 17 septembre 1687, ils renoncent à La Haye à la religion catholique puis s'embarquent le 31 décembre à Delf sur le Voorshooten pour l'Afrique du sud car la Compagnie des Indes cherche pendant cette période à établir la culture de la vigne dans son établissement du Cap et recrute des vigneron. Les conditions sont « *d'avoir quitté la France pour des raisons religieuses, d'être protestant (les catholiques sont exclus) d'être une personne honnête* ». Le voyage est gratuit mais ils n'ont droit à aucun bagage et doivent faire allégeance à la Compagnie. Ils débarquent à Saldanha Bay le 13 avril 1688, reçoivent des outils et des terres, un domaine sera fondé « Le Plaisir de Merle »<sup>60</sup>.

Deux jeunes gens sont restés à Bouc-Etourdy : Marie Jegu, fille du premier mariage de Toussaint Jegu, et Jacques Marais, sans qu'il soit possible d'en donner la raison, sans doute pour garder les biens et éviter leur confiscation dans l'espoir d'un retour.

**Les Valteman-Renaud-Courbet** : Ici la famille se sépare : Michel Valteman part pour les Provinces Unies, renonce à la religion catholique en 1689 à La Haye puis gagne Londres où il se marie en 1691. Sa tante Lucrece Valteman et son époux l'armurier Daniel Renaud de Saint-Arnoult et leur fille s'y trouvent peut-être déjà. Daniel Renaud est encore en France en 1687, il est présent à l'inhumation de Charles Calabré (registre de Longvilliers, le 28 août 1686) puis en avril 1687 à Saint-Arnoult pour l'inhumation de sa fille Madeleine, sans doute sont-ils partis après. Avec eux, son autre tante Anne Valteman, veuve Courbet, et sa fille Anne. À Longvilliers sont restés sa mère Marie Houlbrac son frère Hector 20 ans, sa sœur Anne 21 ans, ainsi que les deux filles de Charles Calabre, Louise 12 ans, et Marie 10ans. Michel Valteman (dont le métier n'est jamais indiqué) s'installe dans le

60. Peter COETZEN, *The Huguenots of South Africa 1688-1988*.

quartier de Threadneedle. Le 8 novembre 1691 Michel Valteman, et Catherine de Vil échangent à l'église leur promesse de mariage « *Valteman Michel, du Plessis-Marly, fils de défunt Henry Valtemen et de Marie Houlbrac ; Catherine de Vil native de Pari, fille de Gédéon Devil et de Marguerite Bruel ; Épousés le 24* ». Leurs deux enfants y seront baptisés. Dans le quartier de Spitalfield, église de La Patente, Louise Renaud « *de Saint Arnouj en Juenin* » échange une promesse de mariage avec Philippe Caouet de « *Bazoches dans la Beausse* » (1692) dans la même église le 1<sup>er</sup> janvier 1696, Anne Courbet épouse Vincent Zeba « *Vincent Zeba, ébéniste, fille du défunt Corneille Zeba et de feu Philipès Dancerelle, de Pari, Anne Courbet fille de feu Jean Courbet et d'Anne Valteman du Pessis en beauce, témoin Lucrèce Valteman.* »<sup>61</sup>. Douze actes les mentionnent. En 1702 et 1705 Lucrèce Valteman est secourue ; elle a alors 75 ans et demeure dans Pettycoat Lane, il est impossible de savoir ce que sont devenus les autres membres de la famille.

Au Plessis il faut maintenant suivre les préceptes de la religion catholique, et tout semble montrer que les Valteman le font. Anne épouse en 1686 un catholique Pierre Asselin, charron. En 1693, Hector, qui est devenu le fermier de la seigneurie, apparaît dans les registres de la catholicité pour le « rôle des pauvres » ; en octobre 1698, il est, avec son beau-frère, élu gruyer<sup>62</sup> par l'assemblée qui se tient après la messe, le voici donc devenu un membre à part entière de la paroisse de Longvilliers. Mais ceci n'est peut-être qu'apparence, car l'hiver précédent il était à Londres chez son frère Michel pour le baptême de son neveu Henry-Hector dont il est le parrain à Threadneedle Church le 17 février 1697. Il vient sans doute aussi pour régler les affaires familiales, faire parvenir de l'argent aux réfugiés ; un rôle d'intermédiaire qui n'est pas sans risque mais qui a été fréquent. Si sa sœur Anne est une Nouvelle Catholique, il semble ne pas en être de même pour Louise Calabre qui a été élevée avec eux. Elle meurt en couches et est inhumée le 1<sup>er</sup> février 1696, dans des circonstances particulières : « *Le mercredi premier jour du mois de février est décédée*

61. Vincent Zeba s'est peut être rendu à Londres uniquement pour se marier car il est à Paris en 1719. En 1725 il est arrêté à Paris suite à une dénonciation contre « ceux qui suivent le prêche à l'ambassade de Hollande ». Vincent Zeba en est le sacristain ; il distribue également avec son fils Charles Vincent des « écrits pernicieux », il semble bien que le père et le fils aient poursuivi les espions du roi avec des bâtons et les aient frappés. Vincent Zeba est envoyé à la Bastille mais on découvre dans son acte de baptême au temple de Charenton que son père Corneille était garde suisse dans la compagnie de M d'Elbrach, il faut donc le relâcher, mais on s'acharne sur son fils qui est envoyé dans un couvent pour Nouveaux Catholiques puis à Bicêtre. On lui fait faire sa communion catholique, il ne retrouve sa liberté qu'en 1727. En 1742 il demande que son père soit enterré au Port-au-Plâtre (actuellement quai de La Rapée) à Paris.

62. Officier qui connaissait, en première instance, des délits commis dans les forêts et les rivières de sa circonscription.

*Louise Calabré femme de Samuel Lefevre âgée de 22 ans* » Hector Valteman, François Clémenceau laboureur à Reculet, et le bedeau de la paroisse vont assurer « *que la défunte a donné des témoignages qu'elle voulait mourir dans la religion Apostolique et Romaine qu'elle aurait reçu les sacrements de l'Église si sa maladie lui avait permis* » Samuel Lefevre « *promet de vivre et mourir dans la dite religion Romaine* ». Louise abjure donc après sa mort ! Voilà ce qui ne laisse aucun doute sur la fidélité du jeune couple à la Réforme, ils n'ont sans doute jamais fréquenté l'église. On peut alors se poser la question : le culte familial s'est-il poursuivi chez Marie Houlbrac ? Hector Valteman a-t-il joué un double jeu, socialement catholique mais protestant chez lui ? Son célibat peut-il apparaître comme une preuve de son attachement secret à la religion Réformée ? Il a 50 ans, lorsqu'il épouse le 17 juin 1715, Marie-Catherine Valentin fille du marchand-meunier des Echelettes. Par ce mariage il intègre complètement le « clan » des riches fermiers laboureurs de la région, et aucun lien n'apparaît plus dans les registres entre lui et les familles protestantes. Il est inhumé le 30 septembre 1740 entouré par sa famille et ses amis.

Pour une autre famille, elle aussi très influente, la question religieuse se pose mais là les choses sont plus claires. **La famille Hatton** n'apparaît jamais dans les registres de la catholicité avant 1685 et seules les archives notariales ont permis de la cerner. Il ne reste à Longvilliers, après 1685, que Catherine épouse de Jean Trinité et, à partir de 1689, François Hatton et sa famille. Les traces de Michel, Louis, Pierre et Jacques Hatton n'ont pu être retrouvées car cette famille de marchands est établie dans plusieurs villages. Le fils de Michel Hatton, Jacques est au moment de son mariage à Sainte-Escobille en 1672, domicilié à Vermand en Picardie ; Louis Hatton son frère, marchand, réside à La Norville ; Marguerite leur sœur a épousé Samuel Poidevin, marchand d'Orcemont. Les Poidevins sont partis pour l'Angleterre, ils s'établissent à Canterbury où leurs deux fils se marient en 1700.

François Hatton est un homme instruit (sa signature en est la preuve), marchand, il ne réside pas au Plessis mais y vient pour des contrats. En 1672 il est domicilié à La Norville, en 1682 à Grigny. Son notaire étant inconnu, on ignore la date et le lieu de son mariage avec Marie Blangrenon (de vingt cinq ans sa cadette) dont il a six enfants Marie-Madeleine, Louise, Pierre, Elizabeth, Marie, Nicolas. Les deux derniers sont baptisés dans la religion catholique, Marie à l'église de Grigny en 1686, Nicolas à Longvilliers en 1689. Au moment de la révocation, il est probablement à Grigny. Puis la famille s'installe au Plessis. En 1689, au baptême de Nicolas à Longvilliers, la profession indiquée est marchand, ensuite il est garde des bois et sergent de la

haute justice de la seigneurie du Plessis, une fonction qui lui confère une certaine position sociale. Il est ainsi établi par le nouveau seigneur du Plessis-Marly Louis Le Faucheu, garde du Roy, seigneur de La Boblinière<sup>63</sup>, qui est le parrain de son fils, la marraine est sa sœur Louise Lefaucheu de la communauté de l'Union (elle donc toujours dans un couvent pour nouvelles catholiques) ; il sera aussi présent au mariage de Louise Hatton en juin 1701. Bien qu'il n'y ait aucune trace d'abjuration, François Hatton est certainement devenu catholique. Mais toute sa famille est demeurée protestante. Louise, née sans doute à Grigny avant 1685, abjure une première fois en juin 1696 pour être marraine de la fille d'un voisin, Michel Quideville. Elle déclare « *Qu'elle voulait sincèrement vivre et mourir dans la Foy Catholique Apostolique et Romaine dont moi curé soussigné lui présente et explique les principaux points et surtout les sept Sacrements de l'Église Romaine* ». Cette promesse est sans effet. Le prêtre ne la voit sans doute jamais à l'église, puisqu'elle abjure une seconde fois avec ses frères et sœurs, le 23 Janvier 1701 ; relaps, dans d'autres régions son sort aurait été la forteresse. Marie Blangrenon, veuve de François Hatton, abjure avec cinq de ses enfants « *Pierre et Louis fils, Louise, Elizabeth et Marie filles (...) ce après avoir donné des marques de la continuation du désir qu'ils avaient de rentrer dans le giron de l'Église apostolique et Romaine (...) ont fait entre mes mains abjuration de l'hérésie de Calvin et profession de Foy de la religion Catholique Apostolique et Romaine* ». Ces abjurations sont faites en présence du Père Victorin de l'Abbaye royale de Clairefontaine. Pour cette famille, on note une situation qui a pu être fréquente : François Hatton fait profession, à l'extérieur, de catholicité ainsi ses biens, sa fonction sont préservés mais le culte se poursuit chez lui, en famille comme l'article 12 de l'édit de Fontainebleau l'autorise, ses enfants ne vont ni au catéchisme, ni à la messe. Nul ne l'ignore mais ils ne sont pas inquiétés. Cette famille a glissé vers le catholicisme. Les filles vont toutes épouser des catholiques<sup>64</sup>, pour les garçons Pierre demeure célibataire et Nicolas se marie tardivement. Il faut sans aucun doute voir chez eux le refus du sacrement de mariage et le choix de célibat protestant.

---

63. Le domaine a été saisi en 1686 et mis en régie par La Reynie, lieutenant de police. L'édit de 1689 permet aux héritiers de le récupérer. En 1696 il est mis en vente pour créances et dettes.

64. Marie-Madeleine Hatton n'a pas abjuré avec ses frères et sœurs, elle est déjà catholique et a épousé en 1695 Jean Bardou. Elizabeth épouse Pierre Michault en 1703 ; Marie, Sébastien Moulin en 1707 ; Louise Noel Jehier de Bandeville, berger au Plessis-Marly, en juin 1701.

Pour la **famille Trinité** les choses sont différentes. Avec les Moué, les Lucas, les Hatton (jusqu'en 1701) elle fait partie des familles qui ne renoncent pas et demeurent des « religionnaires ». Cette famille n'apparaît que très rarement dans les registres paroissiaux et uniquement pour les baptêmes.

Dans le registre paroissial de Longvilliers, à la date du 26 août 1701, l'acte d'inhumation de Madeleine Trinité, fille de Pierre Trinité, décédé en 1685, et de Louise Duthuille, nous en dit long sur les circonstances de son décès : *Prévenu de mort ayant été exhorté par nous au Sacrement de pénitence et nous ayant envoyé quérir a cet effet, quelques jours après elle était décédée subitement en présence de son frère Jean qui a déclaré ne savoir signer et de Louis Loyauté et quand à la dite Louise Duthuille nous a témoigné ne pouvoir venir a l'inhumation attendu que nous l'avons trouvé malade* ». Il s'agit ici d'une inhumation « forcée ». Le prêtre de la paroisse, Lambert, sans doute averti de sa maladie, a tenté d'administrer les Sacraments à la jeune fille mourante, mais en vain. C'est donc une « mort subite » qui est déclarée. Louise Duthuille refuse de se rendre à l'église pour l'enterrement car « trop malade ». Il n'y a par ailleurs aucune sépulture pour Louise Duthuille dans les registres catholiques, elle est sans doute enterrée clandestinement, comme d'autres, dans la campagne.

La même année, deux jeunes couples vont échanger leurs promesses devant notaire et « oublier » ensuite de se marier à l'église. Au Grand-Plessis-Marly, au domicile de Catherine Hatton veuve Trinité, le 26 décembre 1701 sont signés des contrats de mariage<sup>65</sup> : « Charles Lucas, vigneron demeurant aux Murgers et Louise Trinité demeurant au Grand Plessis Marly » et « Pierre Trinité et Marthe Moue demeurant au Grand Plessis ». En présence de leur famille et amis : Catherine Hatton la mère, Gedeon, Jacques, Louise, Catherine, Marie-Anne Trinité les frères et sœurs, Marie Blangrenon veuve de François Hatton une tante, Louise Duthuille, une autre tante, veuve de Jean Trinité, Hectot Valteman cousin. Sont aussi présents, Jean et Madeleine Moue frères et sœurs de Marthe Moue, de Marie Lecofre, une tante (de la province de Blois), Pierre Chardon, cousin germain de Charles Lucas, de Mathieu Petit, cousin. C'est donc une véritable assemblée protestante qui est réunie pour la signature de ces contrats. La date du 26 décembre, proche de Noël, est sans doute choisie pour contourner l'interdiction de réunion et justifier cette réunion familiale, il est possible qu'un pasteur ait été présent. Bien que les contrats comportent l'habituelle formule « *promette de prendre sacrement de mariage en*

65. AD 78, contrats de mariage, étude Picard, notaire à Rochefort-en-Yvelines.

face de l'église catholique apostolique et romaine le plutôt que faire se pourra », ils ne le feront pas.

Des enfants vont naître de ces unions, ils sont au regard de la loi considérés comme illégitimes. Ainsi, Pierre Trinité, baptisé à Longvilliers, le 7 février 1703 : « un enfant né de Pierre Trinité marchand fruitier et de Marthe Moue les père et mère du dit enfant » (pas de mention de légitime mariage). Son parrain est Victor Valteman, sa marraine Louise Hatton ». Ce sont certainement eux qui ont porté l'enfant à l'église ; à Saint-Arnoult : « Louise, le sixième jour de mars 1703, fille de Louise Trinité que Charles Lucas m'a assuré être de son fait nommée par Louise Lucas femme de Pierre Chardon, le parrain Samuel Poidevin. La marraine a déclaré ne savoir signer » et enfin Charles : « Le dit mois d'avril dix-huitième 1704 a été baptisé par moi vicaire soussigné un enfant né de Charles Lucas et Louise Trinité les parents de la religion prétendue réformée, le parrain qui lui a donné le nom de Charles, Pierre Chardon, la marraine Marthe Moue qui ont déclaré ne savoir signer ».

En 1704, ils vont tous devoir se marier « en face de l'Église ». À Longvilliers, le 7 juin 1704, Pierre Trinité et Marthe Moue échangent leur consentement mutuel « après avoir fait la profession de Foy et de la religion Catholique Apostolique et Romaine et fait réitérer l'abjuration qu'ils avaient déjà faite de l'hérésie » l'enfant né hors mariage est placé « sous le voile, lequel ils ont par la cérémonie publique et par leur déclaration verbale ont déclaré être de leur fait et l'ont reconnu pour leur enfant et légitime héritier » ; à Saint-Arnoult, le 28 novembre 1704 : « je soussigné prêtre curé de la paroisse Saint-Nicolas déclare aujourd'hui vingt-huitième jour de novembre en l'année 1704 a reçu l'abjuration de l'hérésie de Calvin et la profession de Foi Catholique Apostolique et Romaine qu'ont faites entre mes mains de Charles Lucas vigneron, Jacques Vian vigneron, Louise Trinité et Catherine Corber », ils sont mariés conjointement le lendemain, les enfants reconnus « placés sous le voile ». Ces mariages de 1704 sont ceux de jeunes gens qui ont abjuré en 1685. Ils ont été élevés au sein de leurs familles dans la religion protestante, n'ont pas été instruits dans la religion catholique, alors que l'obligation de suivre le catéchisme était un point important de l'Édit de Fontainebleau. Il est donc logique que leurs mariages soient des cérémonies privées conformes à leur religion.

En 1704 les autorités ecclésiastiques mettent fin à cette situation en les obligeant à des mariages catholiques donc légaux. Leur soumission n'est cependant qu'apparente, car le culte familial se poursuit. En 1732 (soit 28 ans après) Louise Lucas, veuve Lenoir, fille de Charles Lucas et Louise Trinité, abjure pour se remarier avec André Leloup de Sonchamp. Elle a donc bien été élevée dans la religion protestante par ses parents et a persisté.

En 1724, un procès va être intenté à deux membres de ces familles. C'est le seul procès connu à ce jour pour raisons religieuses<sup>66</sup>. Le 14 mai 1724 André Chardon, vigneron, 22 ans et Jacques Trinité, vigneron, 37 ans sont arrêtés aux Murgers (hameau de Saint-Arnoult) et emprisonnés à Rochefort-en-Yvelines, suite à la plainte de la tante d'André Chardon et d'Antoine Perret, prêtre. Car il faut « ramener Chardon dans le giron de l'Église et le tenir éloigné des huguenots ». André Chardon est le fils de Pierre Chardon et Louise Lucas tous deux décédés, il est accusé : « *D'un nouvel état de religion suivant les sollicitations de Trinité religionnaire* », de libertinage (il ne communie pas), « *d'avoir transgressé le Carême pendant lequel il ne se faisait pas scrupule de manger de la viande comme aussi le vendredi* », « *de n'avoir pas fait ses Pâques* », « *de fréquenter des protestants, faisant ménage avec le dit Trinité* ». D'être allé avec Trinité à Paris et à Saint-Martin de Nigelles au moment de Pâques et de la Pentecôte afin de rencontrer d'autres protestants et « *d'achever son changement de religion* ». Quant à Jacques Trinité, religionnaire, fils de Jean Trinité et Catherine Hatton, il est accusé de « prosélytisme », « d'avoir « prêché en réunion, sollicité et pressé Chardon à changer de religion ». Jacques Trinité est, par sa sœur Louise, un parent d'André Chardon qui vit chez lui aux Murgers où il a une maison depuis deux ans ; il est donc accusé de mauvaise influence. Dans le contexte de l'année 1724 et de la publication de la « grande déclaration » contenant 18 articles confirmant toutes les peines des édits précédents, ces accusations sont graves. L'apostasie était reconnue sur simple déposition d'un prêtre (sans enquête), les assemblées clandestines interdites. Ils risquent tous les deux les galères. Le juge leur demande : « *S'il savait qu'il est défendu à tout religionnaire calviniste de faire des assemblées illicite dans leur maison et autres endroits dans la dite déclaration du Roy et arrêt du conseil rendue le 14 mai 1724* ». Ils répondent que « Non ». Au moment de son arrestation, Chardon a reconnu avoir apostasié, il reviendra partiellement sur cet aveu plus tard (certainement sur les conseils de sa famille) ; mais restera toujours très ferme dans ses convictions. Ils sont soumis à plusieurs interrogatoires par le juge Perret de Rochefort. Au sujet du changement de religion et : « *que le dit Trinité lui a enseigné le catéchisme protestant* », Chardon répond : « *Non, mais en vérité il lui a appris à lire dans le Nouveau Testament et qu'il ne faisait que commencer* ». Le juge poursuit « *que le catéchisme protestant était une doctrine dictée par le démon* », il répond « *que c'était fort bon et que c'est de ses père et mère qu'il l'avait appris* », que « *Le calvinisme lui avait été montré par défunte Louise Lucas sa mère qui avait été précédemment de la religion protestante et Nouvelle*

---

66. AD 78 B228

*Catholique* ». Il n'a pas suivi les sollicitations de Jacques Trinité car « ses parents étaient tous huguenots ». Il reconnaît « avoir mangé des œufs pendant le carême », « s'être laissé aller à l'église entendre la messe de temps en temps » mais « qu'il aimait trop l'église catholique pour la quitter ». Concernant les voyages à Paris et la rencontre d'autres communautés, Trinité explique « Qu'il voulait lui faire voir la ville de Paris et celle de Versailles, qu'il lui a fait voir des endroits curieux comme la place des Victoires ». Dans un premier temps ils disent n'avoir rencontré personne mais au fil des interrogatoires les choses sont moins claires, on découvre une visite à la famille de sa belle-sœur (de Blois et protestante). La fidélité de Chardon à la religion de sa mère, les moments de Pâques et de la Pentecôte pour les voyages à Paris laissent peu de doute sur son changement de religion. Interrogé par le juge qui lui demande s'il a apostasié Chardon fait l'innocent et répond qu'il ne sait pas ce que le mot veut dire. Des voisins sont appelés à témoigner, ils disent avoir entendu en passant le long de sa maison Trinité « prêcher avec les Lenoir, Renard et d'autres gens de la religion », ce qui est interdit. Trinité et Chardon se défendent avec morgue : « on nous veut du mal », et ridiculisent les témoins (Chardon, « Vous n'êtes qu'une bête vous ne savez ce que vous dites. Vous avez deux mains et ne savez pas si c'est la droite ou la gauche » ; Trinité à la veuve Croisnon : « On dit que c'est moi qui a converti Chardon à le rendre huguenots, voulez-vous bien que je vous convertisse et après nous nous marierons »). Leur transfert est ordonné à Montfort-l'Amaury. Le 4 juillet 1724, Jacques Trinité s'évade de la prison de Rochefort « sous prétexte qu'il aurait demandé permission d'aller au lieu secret pour ses nécessités ordinaires. En août, André Chardon, défendu par sa famille qui envoie des suppliques au juge, est élargi et est confié à l'abbé Perret qui doit faire de lui un « bon catholique et le ramener dans le giron de l'église ». Il n'y a donc pour lui, ni emprisonnement ni déportation.

Au travers de ces quatre familles aux destins différents, on voit cette communauté continuer d'exister que ce soit en Angleterre, en Afrique du sud ou dans les hameaux du Hurepoix. Le culte familial s'est poursuivi dans plusieurs familles ; les enfants ayant abjuré en 1685 ne sont pas allés au catéchisme et n'y ont pas été contraints par la force. Même si, lors du procès, la doctrine calviniste est toujours qualifiée de « mauvaise », il n'est plus question, au XVIII<sup>e</sup> siècle, d'abjurations forcées. Avec Jacques Trinité qui enseigne, prêche, connaît les protestants de Paris et des environs c'est peut-être une tentative de renaissance du protestantisme local qui apparaît, il faut alors contenir la « mauvaise religion » dans les limites fixées par l'Édit de Révocation et éviter la « contagion » car d'autres pourraient aussi revenir à la religion de « leurs pères ».

En 1738, le frère de Jacques Trinité, Gédéon, est le fermier de Doublet de Crouy au Plessis-Marly, sa position n'est nullement contestée, il ira même jusqu'à faire un procès au duc de Rohan, prince de Montbazou pour une affaire de chien de berger ayant passé un fossé. En 1732 meurt, à Sermaise, Gabrielle de Heslin, dame de Ville-neuve et de Bellanger, « *faisant ouvertement profession de la RPR, elle est morte dans ses pernicious sentiments et a refusé de recevoir les sacrements* ».

Il est difficile d'apprécier le rôle du clergé face à cette situation. Y-a-t-il une certaine tolérance ? Il est certain qu'appliquer strictement les édits était difficile et revenait à poursuivre des familles dont l'honorabilité était certainement reconnue. Certains évêques du nord de la France ont considéré qu'une abjuration par la violence ainsi que l'administration forcée de sacrements étaient sacrilèges car non sincère et recommandait la conversion par la « persuasion ». Le seul indice d'exaspération est cette note du curé de Longvilliers, Lambert, qui, le 28 mai 1697, note au travers d'une page du registre paroissial de façon un peu rageuse : « *Cette page avait été laissée pour y écrire s'il y avait jugé à propos par messieurs les supérieurs le jour et la manière du .... À la Véritable Religion d'Anne le Trone femme de Jean Moue vigneron demeurant à Bouc-Etourdy mais Monseigneur Lambert grand vicaire de monseigneur l'évêque de Chartres faisant la visite de cette église au mois d'octobre a jugé en partant qu'il ne le fallait pas faire* ».

La guerre des Camisards sera la cause de plus d'intransigeance et il semble bien que les Capucins de Clairefontaine se soient employés avec plus de zèle à combattre la Religion Prétendue Réformée.

## Conclusion

Les idées nouvelles ont donc bien touché les campagnes du Hurepoix ; cette communauté maintenant retrouvée en est la preuve, elle ne fut certainement pas la seule. Si l'on considère que le Hurepoix commence à la Montagne Sainte-Geneviève et forme un triangle dont l'un des sommets est Rambouillet et l'autre Corbeil, au sud, le travail qui reste à faire est d'importance et ce n'est que par l'examen attentif des archives que la mémoire d'autres communautés protestantes nous sera rendue.

# **Louise Abbéma** **(Étampes, 1853 – Paris, 1927)** **Femme et Peintre**

Thomas CROSNIER

*Diplômé de l'École du Louvre  
thomascrosnier@yahoo.fr*

De nos jours, le nom et l'œuvre de Louise Abbéma demeurent méconnus du grand public des musées. Seuls les spécialistes de l'histoire de l'art du XIX<sup>e</sup> siècle ou les amateurs de sa peinture pourraient connaître sa vie et son œuvre. Pourtant de son vivant, Louise Abbéma était loin d'être inconnue ! Et pour cause, on l'associe systématiquement, et à juste titre, à Sarah Bernhardt, "la Divine", véritable icône du théâtre et de la Comédie Française à l'entre-deux siècles. On peut d'ailleurs affirmer que c'est principalement grâce à Sarah Bernhardt que Louise Abbéma reste toujours aussi présente dans l'actualité culturelle des musées et du marché de l'art.

Louise Abbéma doit beaucoup à Sarah Bernhardt, certes. Mais elle a su imposer sa personnalité sociale et artistique en cette fin de XIX<sup>e</sup> siècle, dans une société où les femmes trouvent très rarement leur place au sein d'un atelier de peinture, bien au contraire. Si Sarah Bernhardt lui garantit une célébrité certaine dans l'univers artistique français, Louise Abbéma a réussi à s'intégrer aux côtés des grands noms de la peinture académique de l'époque tels Carolus-Duran, Jean-Jacques Henner, Léon Bonnat ou encore Pierre-Puvis de Chavannes. En témoigne sa devise : « Je veux ». Bien plus qu'une mode, afficher pareil mot d'ordre avait pour but de revendiquer sa différence et son originalité par une formule dont le sens caché intrigue ceux qui cherchent à le déchiffrer. En ces termes, Louise Abbéma légitime sa carrière d'artiste en cette fin de XIX<sup>e</sup> siècle. Une femme artiste précisément.

Dans cette société, la femme est victime de préjugés. Son rôle doit être celui d'une épouse, d'une mère, d'une maîtresse de maison ; une

personne dont la vie se fait au sein du contexte familial et de l'espace privé. Après l'avènement de la III<sup>e</sup> République, nombre de femmes ont voulu profiter d'un climat plus favorable pour pouvoir s'affirmer en tant qu'individu. Dans ce contexte, le monde artistique n'est pas apparu plus enclin à accepter des femmes en son milieu, jusqu'ici réservé aux hommes. L'École des Beaux-arts ne leur étant pas ouverte, les femmes désireuses de peindre ou de sculpter se sont tournées alors vers des ateliers privés dont le succès allait grandissant, leur permettant ainsi une émancipation morale, sociale et, dans certains cas, professionnelle. Notons tout de même que les droits d'inscription au sein de ces ateliers étaient facturés plus cher aux femmes qu'aux hommes, morale bourgeoise oblige...

Louise Abbéma fait partie des exceptions qui confirment la règle. Même si elle a eu une carrière véritablement prolifique, elle a dû se confronter à des obstacles qui ont freiné sa volonté et ses désirs. La peinture a été pour elle un moyen d'émancipation et d'indépendance dans un monde artistique dominé par les hommes. Mais Louise Abbéma n'avait qu'un seul dessein, celui de devenir artiste. Sa famille a même eu un rôle majeur dans la réussite de sa carrière et l'a encouragée à suivre sa vocation artistique. Entre ses parents et sa peinture, elle n'a pas eu à choisir. Issue d'un milieu favorisé par les relations, elle a pu intégrer l'atelier de maîtres reconnus comme celui de Carolus-Duran. C'est même grâce à ce dernier qu'elle a participé pour la première fois au Salon en 1874, rendez-vous annuel indispensable pour tout artiste souhaitant une reconnaissance professionnelle et officielle. Un rendez-vous que Louise Abbéma n'a manqué que cinq fois entre 1915 et 1918, ainsi qu'en 1927, l'artiste meurt au mois de juillet cette même année.

Femme à la silhouette et à la personnalité remarquables, elle était connue du « Tout-Paris ». Amie intime de Sarah Bernhardt, c'est grâce à l'actrice que l'artiste est devenue célèbre. Les deux femmes se sont rencontrées pour la première fois en 1871 et sont restées les amies les plus chères. C'est par un portrait en pied de l'actrice, exposé au Salon de 1876, que la carrière de Louise Abbéma a véritablement été lancée et qu'elle est devenue une des portraitistes les plus célèbres de son temps. Une carrière féconde récompensée en 1906, quand Louise Abbéma devient la seconde femme peintre à être décorée de la Légion d'Honneur après Rosa Bonheur.

Ainsi, en dépit de la relation privilégiée qu'elle entretenait avec l'icône de toute une époque, de la haute distinction officielle qu'elle reçut, et, surtout, de son talent de portraitiste, on peut se demander pourquoi l'œuvre de Louise Abbéma reste si peu connue du grand public aujourd'hui.

## Être femme et devenir peintre, les origines d'une vocation artistique

### *Un milieu familial privilégié*

Louise Catherine Léonie Abbéma est née le 30 octobre 1853 à Étampes. Les parents Abbéma, le vicomte Émile Abbéma et Henriette d'Astoin, tous deux âgés de vingt-sept ans à la naissance de leur fille, habitaient depuis quelques années Place de l'Embarcadère à Étampes, où le père était chef de gare. Si nous ne disposons que de peu de documents sur les parents de Louise Abbéma, nous en savons bien plus sur ses ascendants que nous connaissons grâce à une biographie de l'artiste écrite par Georges Lécocq en 1879 : « À la fin du siècle dernier et au commencement de celui-ci, le Théâtre Français comptait parmi ses meilleures actrices une comédienne éminente dont le nom est resté célèbre : c'était Louise Contat, qui avait su, par son talent, sa grâce, et son esprit, conquérir une grande autorité sur le public et les suffrages des délicats. Son salon réunissait tous ceux qui, dans Paris, éprouvaient quelque charme pour les choses de l'intelligence. Au nombre des plus assidus chez M<sup>lle</sup> Contat figurait le comte Louis de Narbonne : leur arrière-petite-fille est M<sup>lle</sup> Louise Abbéma, le peintre aux instincts aristocratiques, aux relations bien connues avec la Comédie Française. Si nous rappelons ainsi l'origine de M<sup>lle</sup> Abbéma et si nous remontons dans sa généalogie, c'est que nous trouvons dans ce fait la double explication de ses goûts, de ses préférences et de ses amitiés »<sup>1</sup>.

L'arbre généalogique de Louise Abbéma atteste de ses filiations aristocratiques. En effet, son père, le vicomte Émile Abbéma est le fils d'un ambassadeur hollandais nommé Jan Frédéric Abbéma et de Louise Almarique de Narbonne. Celle-ci est le fruit de la relation entre Louise Contat, célèbre pour son rôle de Suzanne dans *Le mariage de Figaro* de Beaumarchais en 1784 et Louis de Narbonne, ministre de la guerre en 1792, fils illégitime de Louis XV et de Françoise de Chalus.

Louise Abbéma est donc issue d'une lignée de personnalités éminentes. Nous ne saurons expliquer en revanche comment un vicomte d'origine hollandaise est devenu chef de gare dans une ville de moyenne importance... En 1861, la famille quitte la ville d'Étampes et entame un périple en Italie, successivement à Bologne, Rimini et Ancône, où le vicomte travaille pour les chemins de fer italiens. Les Abbéma reviennent en France et s'installent au 47, rue Lafitte à Paris,

1. LÉCOQC (G), *Louise Abbéma*, Paris, Librairie des bibliophiles, 1879, p. 5-6.

en 1867. Pendant les six années passées de l'autre côté des Alpes, Louise Abbéma apprend les rudiments de la peinture avant d'être formée à son retour par Louis Devédeux, peintre d'histoire et ami de la famille. Les parents de Louise Abbéma furent un atout de première importance dans la réussite de sa carrière d'artiste. Jamais ils ne se sont opposés à la vocation de leur fille, qui leur en a toujours été reconnaissante. Armand Silvestre, écrivain et critique d'art ami de Louise Abbéma nous le confirme : « Pénétrée profondément de l'idée du devoir familial, elle a, par un juste retour, trouvé dans sa famille autant de dévouements attentifs, de tendresse réconfortante et de patiente abnégation qu'elle en pouvait souhaiter. C'est au foyer de la famille, entre sa mère et son père, uniquement occupés d'elle et qui furent de tout temps ses confidents les plus sûrs, ses conseillers les meilleurs et ses compagnons les plus chers qu'elle a mené vaillamment sa bataille ; et c'est là qu'elle a triomphé »<sup>2</sup>.

### ***Une formation chez les maîtres du portrait***

L'École des Beaux-arts avait toujours fermé ses portes aux femmes désireuses de se former à la peinture, et ce jusqu'en 1896. De même, l'Académie Julian ne leur a été ouverte qu'à partir de 1877. Cependant, il leur était possible de fréquenter des ateliers privés dont le succès devenait de plus en plus important au XIX<sup>e</sup> siècle. Les femmes optaient alors pour cette démarche afin de suivre une formation artistique. Parmi ces ateliers, l'un des plus célèbres était celui de Charles Chaplin, peintre de femmes et professeur de femmes peintres, au 25, rue de Lisbonne, à Paris. Frédéric Masson, biographe de Chaplin raconte : « La femme ne se contente point de se faire peindre par Chaplin ; il faut encore qu'il lui enseigne à peindre et dans son hôtel de la rue Lisbonne, le maître a dû ouvrir un atelier d'où sont sorties Henriette Browne, M<sup>lle</sup> Louise Abbéma, Mme Madeleine Lemaire, M<sup>lle</sup> Berthe Delorme, vingt autres dont le nom apparaît au Salon annuel avec cette mention qui est une garantie de talent : élève de Charles Chaplin. Quelques unes ont fait une carrière, la plupart y cherche un délassement »<sup>3</sup>.

C'est en 1873 que Louise Abbéma, âgée de 20 ans, entre dans l'atelier de Charles Chaplin. Mais lorsqu'elle s'y inscrit, la jeune fille a déjà reçu une brève formation. En Italie, elle avait commencé à apprendre les premiers rudiments de la peinture. De retour en France, Louise Abbéma avait commencé une véritable formation artistique auprès de

2. SILVESTRE (A), *Figures Contemporaines, tirées de l'Album Mariani*, Paris, Floury, vol. 1, 1896-1908, np.

3. MASSON, (F), *Charles Chaplin et son œuvre*, Paris, Boussod et Valadon, 1888, np.

Louis Devédeux. Ce peintre, réputé pour ses scènes orientalistes et religieuses, avait accepté de diriger l'enseignement de l'adolescente alors âgée de quatorze ans. Auprès de Devédeux, elle apprend à dessiner et à maîtriser la peinture à l'huile. Cependant, à cause de la guerre de 1870, la jeune Louise dut poursuivre seule son apprentissage, son maître ayant quitté Paris.

En 1874, Abbéma quitte l'atelier de Charles Chaplin pour ceux de Charles Émile Auguste Durand, dit Carolus-Duran, et de Jean-Jacques Henner. Les deux maîtres académiques enseignaient tous deux au 58-60, rue Notre-Dame-des-Champs et au 81, boulevard du Montparnasse, à Paris. L'histoire raconte que c'est Carolus-Duran lui-même qui aurait remarqué l'apprentie artiste en train de copier *L'Infante* de Diego Vélasquez au Louvre et l'aurait invitée à rejoindre son atelier. Forte de sa formation, Louise Abbéma participe pour la première fois au Salon annuel où Carolus-Duran l'a fait admettre en 1874. Pour cette première expérience, elle expose le portrait de sa mère, *Portrait de Madame Abbéma*, peinture aujourd'hui disparue. Seul subsiste une observation de Paul Mantz, critique d'art et membre du Conseil supérieur des Beaux-arts, qui suivit de près la carrière de Louise Abbéma, publiée dans la revue *Le Temps* : « Adroite dans le dessin, coloriste délicate, artiste consciencieuse et sincère, à la vision nette, à l'observation précise, ayant la juste perception de la valeur et de la relation des tons »<sup>4</sup>.

## Sarah Bernhardt, amie inspiratrice

### *Une amitié sincère et fusionnelle*

L'amitié entre Louise Abbéma et Sarah Bernhardt est une histoire aujourd'hui bien connue. L'actrice, qui occupait dès les années 1870 le centre du monde artistique, a toujours eu besoin d'une cour d'amis attirés. Louise Abbéma y avait une place de premier ordre. Après leur première rencontre lors du Salon organisé au Palais de l'Industrie en 1871, les deux femmes sont restées proches tout au long de leurs vies, une amitié de plus de cinquante ans. En témoigne la dédicace d'une photographie de Sarah Bernhardt prise par Auguste Bert quelques mois avant la mort de l'actrice : « À Louise Abbéma, son amie d'hier, d'aujourd'hui et bientôt de l'au-delà, 1923 »<sup>5</sup>.

4. MANTZ (P), « Le Salon de 1874 » in *Le Temps*, 3 juin 1874.

À l'origine de cette amitié, il y avait avant tout la volonté de Sarah Bernhardt de s'entourer d'artistes peintres et sculpteurs afin de promouvoir son image d'actrice. Dès lors, la Divine les accueillait dans son hôtel particulier qu'elle avait fait construire en 1875 sur la plaine Monceau, au croisement de la rue Fortuny et de l'avenue de Villiers, dans un style néo-Renaissance très à la mode dans ces années 1870. Parmi tous les artistes qui ont eu l'honneur de représenter Sarah Bernhardt en peinture ou en sculpture, seuls deux artistes ont su réellement conquérir l'admiration de l'actrice : Louise Abbéma et Georges Clairin. C'est à ce moment-là que Louise Abbéma et Sarah Bernhardt sont véritablement devenues amies. Avec Clairin (ou « Jojotte » comme Sarah Bernhardt aimait à le surnommer), ils formaient ce qu'ils appelaient la « Société du Doigt dans l'Œil », une société d'autosatisfaction et d'« admiration mutuelle » dont la devise était :

« Modeste pour autrui : mais pour nous même orgueil.  
C'est la devise du Doigt dans l'Œil »<sup>6</sup>.

C'est à l'hôtel de la rue Fortuny que la « Société du Doigt dans l'Œil » exprimait son art. Dans un atelier prévu à cet effet, tous les murs étaient garnis des sculptures de Sarah Bernhardt, des peintures de Louise Abbéma et celles de Georges Clairin. Certaines pièces de l'hôtel avaient été décorées par un artiste en particulier : la chambre pour Clairin ; un des salons pour Abbéma. Malheureusement, ces décors ont aujourd'hui disparu et nous ne disposons d'aucun document qui puisse nous restituer la singularité de ces réalisations. Bien que menée par Sarah Bernhardt, cette « société » poussée à un égocentrisme sans frontières était, pour ces artistes, un moyen de s'épanouir et de se différencier, grâce à une attitude provocatrice teintée d'ironie, d'une société formelle et moralisatrice, quitte à être ridicules.

### ***Un premier succès : le Portrait de Sarah Bernhardt de 1876***

Il faut attendre 1876 et le Salon annuel pour que Louise Abbéma et Georges Clairin soient reconnus du grand public et des critiques d'art. À cette occasion, ils ont tous les deux présenté leur *Portrait de Sarah Bernhardt* selon deux allures distinctes. Georges Clairin la représentait dans l'intimité, dans un peignoir de satin blanc, allongée, languissante, sur un sofa aux étoffes rouges, un lévrier à ses pieds ; et Louis Abbéma, l'a peint de profil, debout, dans une tenue de ville

5. Cette photographie est conservée au Musée intercommunal d'Étampes.

6. MAHALIN (P), *Les jolies actrices de Paris*, Paris, Pache et Defaux, 1878, p. 179.

sombre, mais élégante, et qui se détache sur un fond vert, au regard lointain, comme si le spectateur surprenait le modèle à un instant anecdotique et familier. Ces deux tableaux font partie des plus aboutis parmi la multitude des peintures, dessins ou croquis qu'ils ont réalisés de l'actrice. Lorsqu'elle présente ce portrait, Louise Abbéma n'est que dans sa vingt-troisième année. Paul Mantz, le chroniqueur du *Temps*, apprécie la façon dont la jeune artiste a su se confronter à un modèle aussi difficile à traduire en peinture : « Avec une audace qui étonnerait plus d'un courage, elle attaque la difficulté suprême, le portrait en pied, et elle choisit pour modèle, le plus charmeur et le moins traduisible des sphinx modernes, M<sup>lle</sup> Sarah Bernhardt. Par la moitié de son visage, vivant miroir où l'on voit passer toutes les tempêtes et toutes les bienveillances, par le caractère mystérieux de son sourire, l'aimable comédienne désorienterait les peintres les plus habiles. (...) Son portrait est ressemblant toutefois et le fin profil est d'une vérité éloquente, d'une vérité dont on se souvient. Mais M<sup>lle</sup> Abbéma n'a pas seulement peint le visage de son modèle : elle a su peindre la femme dans l'élégance de sa désinvolture et dans la sveltesse de son allure conquérante. Debout vêtue de noir, tenant dans ses mains discrètes sa petite canne légendaire, la comédienne s'enlève sur un grand rideau de vert particulier. (...) L'exécution est d'ailleurs très résolue, très libre. Les étoffes surtout sont d'une main souple et virile. Promesse heureuse pour l'avenir de l'école ! Les femmes dont on savait la grâce, vont peut-être nous étonner par leur force »<sup>7</sup>.

Un journaliste anonyme du *Times* saisit un aspect essentiel du portrait : « M<sup>lle</sup> Abbéma expose un autre tableau de Sarah Bernhardt ; mais elle n'a pas vu son modèle de la même façon que M. Clairin : ce n'est pas l'artiste qu'elle a peinte, mais la femme artiste dans toute sa distinction. Le tableau tout entier a de la grâce, une délicatesse qu'un peintre seul n'aurait jamais peinte : c'est en réalité l'œuvre de deux femmes, dont l'une a inspiré l'autre »<sup>8</sup>.

De ces deux tableaux, seul subsiste celui de Georges Clairin qui est conservé au musée du Petit Palais à Paris. Celui de Louise Abbéma a été vu pour la dernière fois en 1934 à l'occasion de l'exposition *Le Salon de 1880 à 1900* organisée par la Gazette des Beaux-arts et qui s'était tenue au 140, rue du Faubourg Saint-Honoré. Si le catalogue de cette exposition contient une reproduction en noir et blanc de ce tableau, le Musée intercommunal d'Étampes possède un lavis, probablement destiné à la diffusion du tableau dans les différentes revues

7. MANTZ (P), « Le Salon de 1876 » in *Le Temps*, 4 juin 1876.

8. *The Times*, 1<sup>er</sup> mai 1876.

d'art de l'époque, et constitue à ce jour le témoignage le plus remarquable du *Portrait de Sarah Bernhardt* qui avait rendu célèbre la jeune artiste Louise Abbéma en 1876. Sa carrière artistique était à présent lancée et le succès de ce tableau n'avait pas laissé indifférent les critiques, qui allaient désormais suivre de près l'évolution de sa peinture.



Louise Abbéma, *Portrait de Sarah Bernhardt*, lavis sur papier,  
H. 23,5 cm ; L. 15,4 cm, 1876,  
Musée intercommunal d'Étampes / © Musée intercommunal d'Étampes.

## **Louise Abbéma, une carrière artistique distinguée mais oubliée**

### ***Une personnalité remarquable et remarquée***

Faire partie du cercle de Sarah Bernhardt a permis à Louise Abbéma d'acquérir une certaine notoriété. La peintre suivait l'actrice dans

beaucoup de ses déplacements en France, mais également à l'étranger, notamment la tournée de la Comédie Française à Londres en 1879. Le Musée intercommunal d'Étampes conserve une série de dessins de Louise Abbéma, vraisemblablement destinés à la presse anglaise lors de cette tournée. Mais Louise Abbéma n'était pas seulement connue pour être l'amie fidèle de Sarah Bernhardt, elle était également célèbre pour son apparence masculine. Un autoportrait de l'artiste réalisé vers 1880, également conservé à Étampes, rend compte d'une allure stricte avec les cheveux coiffés en chignon, le port d'un tailleur sombre à col blanc, la cravate et les lunettes renforçant une certaine virilité de sa personne. Dans cet autoportrait, il semble que l'artiste ait accentué les traits de son visage afin de paraître plus masculine. Ces mêmes caractéristiques se retrouvent à chaque fois qu'elle s'est représentée dans ses peintures, comme dans *Le déjeuner dans la serre*, de 1877, conservé au Musée des Beaux-arts de Pau. Ces autoportraits illustrent bien les surnoms que ses amies lui avaient donnés : alors que Sarah Bernhardt lui trouvait un air de « petit amiral japonais », Séverine, célèbre écrivain libertaire et féministe, voyait en elle un « petit abbé janséniste affublé de cotillons ». Mais ces descriptions peu flatteuses étaient très bien acceptées par Louise Abbéma. Bien plus, elle jouait avec l'apparence qu'elle se donnait sur la toile et celle, en totale contradiction, qu'elle montrait en société : une femme coquette et souriante. Lors d'un entretien accordé à une journaliste irlandaise du *Sketch*, Charolotte O'Connor Eccles, qui comprenait difficilement pourquoi Louise Abbéma tolérait qu'on la décrive ainsi, l'artiste répondait : « Mais c'est comme ça que je veux être envisagée ! »<sup>9</sup>

Afin d'appréhender la dualité de la figure de Louise Abbéma, il suffit de lire la chronique d'un journaliste de l'*Avenir de Seine-et-Oise* qui nous expose la femme que l'artiste ne peint pas : « Il vous est arrivé, n'est ce pas, de rencontrer aux premières représentations, aux vernissages, partout où Paris accourt, une femme petite de taille,



Louise Abbéma, *Autoportrait*,  
huile sur toile, H. 41 cm ; L. 33 cm,  
vers 1880,  
Musée intercommunal d'Étampes /  
© Musée intercommunal d'Étampes.

9. O'CONNOR ECCLES (C), *The Sketch*, 30 janvier 1895.

coiffé d'un chapeau presque masculin, à la figure d'un ton brun, qui rappelle l'Orient. Impossible de ne pas la regarder, de ne pas se demander qui elle est. D'instinct on devine que ce n'est pas tout le monde et que c'est quelqu'un, car elle n'a rien de banal dans ses allures, dans sa toilette qui est toujours simple, et, on le voit, secondaire dans sa vie. Et l'on ne tarde pas à acquérir la certitude, à l'empressement avec lequel on vient la saluer, causer avec elle, au nombre de célébrité qui l'entourent, qu'en effet elle joue un rôle dans la vie de Paris. Je suis certain même que quelques-uns de mes lecteurs ont déjà reconnu M<sup>lle</sup> Abbéma, artiste peintre. »<sup>10</sup>. Cependant, une telle allure pour une femme était la cible facile des moqueries des hommes. En témoigne une caricature de Caran d'Ache dans le recueil de dessin *Peintres et chevaux* publié en 1887, où il représente la peintre barbue, devant un tableau de Sarah Bernhardt. De son côté, Louis-Eugène Lefèvre, après avoir visité l'exposition de Louise Abbéma à la galerie Georges Petit, chez qui elle exposait tous les ans à partir de 1885, écrit dans *Le Postillon de Seine-et-Oise* : « Du reste, je me dépêche de vous rassurer : M<sup>lle</sup> Abbéma, votre fille, est bien du sexe féminin. Elle a beau porter des petits chapeaux de feutre comme un jeune rapin (plus élégamment toutefois) ; elle a beau, par son masque précis et décidé, ressembler autant à Albert qu'à Rosaline, M<sup>lle</sup> Abbéma est une vraie femme, pour s'en convaincre, il suffit de regarder sa peinture. »<sup>11</sup>

Dans un recueil de poèmes intitulé *Les quarante bergères* écrit en 1919, mais publié de manière posthume, Robert de Montesquiou y décrit les portraits de quarante femmes de son entourage dans un style satirique qui n'appartient qu'à lui. Les femmes du monde le craignaient car il se servait de leurs « défauts » pour en tirer une critique sanglante et acerbe. Le premier champ du recueil « Abîme », sous titre « Satire de Louise Abbéma », dévoile l'homosexualité de l'artiste. Parmi les amours de Louise Abbéma, celui qui a marqué sa vie a évidemment été partagé avec Sarah Bernhardt. L'œuvre *Sarah Bernhardt et Louise Abbéma sur le lac au Bois de Boulogne*, conservé à la Bibliothèque de la Comédie-Française à Paris, illustre cette relation. Il est d'ailleurs annoté au dos de la toile : « Peint par Louise Abbéma, le jour anniversaire de leur liaison amoureuse ».

10. « Mademoiselle Abbéma » in *L'Avenir de Seine-et-Oise*, n° 215, 7 avril 1888.

11. LEFEVRE (L-E), « Une exposition d'œuvres de Mademoiselle Abbéma » in *Le Postillon de Seine-et-Oise*, n°18, 1<sup>er</sup> mai 1892.



*Louise Abbéma, Sarah Bernhardt et Louise Abbéma sur le lac au Bois de Boulogne, huile sur toile, H. 150 cm ; L. 200 cm, 1883, Bibliothèque de la Comédie-Française, Paris / © Bibliothèque de la Comédie-Française.*

### ***Une portraitiste renommée***

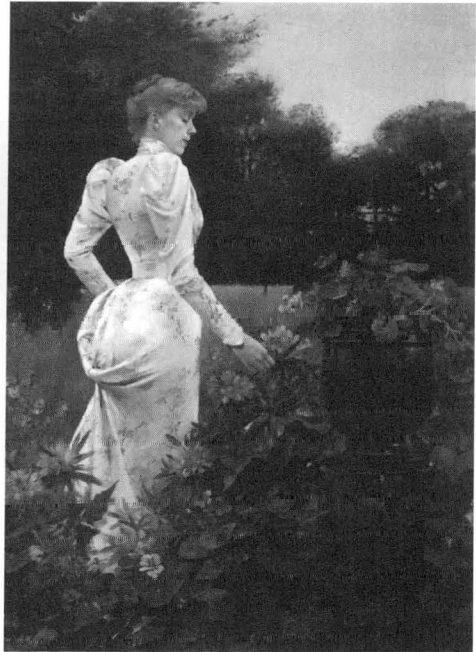
Par la formation qu'elle a reçue chez Chaplin, Carolus-Duran et Henner, Louise Abbéma va principalement vouer sa carrière artistique au portrait. C'est d'ailleurs le genre vers lequel les femmes artistes se tournent le plus au XIX<sup>e</sup> siècle. Il existe bien quelques scènes de bords de mer, des paysages de campagne et autres fleurs de la main de Louise Abbéma, mais c'est bien par le portrait, et plus précisément le portrait de femmes, qu'elle va porter son art à maturité. Le succès arrive assez vite pour Louise Abbéma, ce qui n'est pas aisé à assumer pour une jeune artiste. Si le portrait de Sarah Bernhardt a été salué en 1876, les critiques d'art attendent de voir si la jeune peintre va réussir à les convaincre de nouveau. C'est au Salon annuel qu'elle doit leur prouver sa progression artistique, ainsi qu'aux membres du jury, chose qu'elle réussit en 1881 lorsqu'elle reçoit une mention honorable, sa première récompense officielle. Tout au long de sa carrière,

les œuvres de Louise Abbéma ont inspiré les critiques tels que Séverine, Paul Mantz ou Jules Castagnary, ainsi que les célèbres Edmond Duranty en 1877 et Joris-Karl Huysmans en 1879 puis en 1882, mais de façon plus mitigée. Si Huysmans avait salué la « vigueur étonnante »<sup>12</sup> des coups de couleurs du *Portrait de Jeanne Samary*, conservé au musée Carnavalet à Paris, lors du Salon de 1879, il décrivait, en 1882, le panneau décoratif des *Quatre saisons*, allégories des saisons représentées sous les traits de quatre comédiennes célèbres, comme « une niaiserie bien féminine »<sup>13</sup>.

Grâce à sa relation privilégiée avec Sarah Bernhardt, Louise Abbéma a su trouver dans l'univers du théâtre et de la Comédie-Française une place de choix pour compléter son carnet de commanditaires. En fréquentant les loges de la maison de Molière afin de soutenir la Divine, elle était devenue amie avec d'autres comédiennes, célébrités de leur temps, dont elle a réalisé les portraits, à



Louise Abbéma, *Portrait de Jeanne Samary*, huile sur toile, H. 106 cm ; L. 65,5 cm ; 1879, Musée Carnavalet, Paris / © Musée Carnavalet.



Louise Abbéma, *Dans les fleurs*, huile sur toile, H. 198 cm ; L. 123 cm ; 1892, Musée intercommunal d'Étampes / © Musée intercommunal d'Étampes.

12. HUYSMANS (J-K), «L'art moderne: Salon de 1879», in *Œuvres Complètes de J. K. Huysmans*, Paris, G. Crès, Tome VI, 1929, p. 71-72.

13. Idem, p. 297.

savoir Blanche Baretta, Suzanne Reichenberg ou Alice Regnault. Qu'elles apparaissent en costume de scène, en robe du soir ou dans l'intimité, les portraits de comédiennes sont pour Louise Abbéma un moyen d'expression artistique à part entière. À travers ces représentations, elle cherche à retranscrire l'image charmante et émancipée du modèle qu'elle peint, et de la femme en général, sa douceur et sa personnalité.

Au sein du monde du théâtre se mêlait l'univers de l'aristocratie et de la bourgeoisie mondaine auquel Louise Abbéma appartenait. La société mondaine constituait la majeure partie de ses commanditaires. Sa célébrité en tant que portraitiste des comédiennes était telle que les femmes du monde venait à leur tour se faire peindre par Louise Abbéma. Plus largement, elle s'inscrit dans la lignée de peintres des élégantes à l'image d'artistes comme Jacques-Émile Blanche, Alfred Roll ou encore Paul Baudry. Représentée dans toute sa réalité sociale, l'élégante parisienne était un thème de prédilection de ces artistes qui cherchaient à retranscrire à travers l'art du portrait la modernité apparente qui caractérise la fin du XIX<sup>e</sup> siècle. Fidèle à ces principes, Louise Abbéma s'est attachée à s'intégrer parmi ces peintres dont le bon goût mondain faisait leur réputation au Salon annuel. L'œuvre *Dans les fleurs*, conservée au Musée intercommunal d'Étampes, expose cette image élégante, simple et raffinée de la femme révélée dans une scène intime et familière, vêtue d'une robe blanche au milieu des capucines, accentuant la douceur et l'harmonie qui règne au sein de cette composition. C'est l'artiste elle-même qui avait donné ce tableau au musée de sa ville natale en 1893 et dont le modèle serait une de ses amies travaillant chez l'éventailiste Duvelleroy pour qui Louise Abbéma illustrait de nombreux éventails, accessoire toujours en vogue pour toute élégante mondaine qui se respecte.

### ***Récompenses et fortune critique***

L'œuvre de Louise Abbéma révèle une carrière originale à travers une production riche et variée. Pourtant, sa peinture, qui a marqué son époque à la charnière des XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles, ne connaîtra pas la postérité à laquelle on aurait pu s'attendre.

En 1923, Louise Abbéma sollicite l'État afin qu'il acquière le dernier *Portrait de Sarah Bernhardt*. Ultime peinture réalisée du vivant de l'actrice, c'est Louise Abbéma, son amie depuis près de 50 ans, qui la peignait une dernière fois. Peinte en 1921 dans la résidence de Sarah Bernhardt à Belle-Isle-en-Mer, cette huile sur toile avait été présentée au Salon l'année suivante. Dans une lettre adressée au Ministre de l'Instruction Publique et des Beaux-Arts, Louise Abbéma écrit : « Mon plus cher désir serait de voir figurer dans un Musée



*Louise Abbéma, Portrait de Sarah Bernhardt, huile sur toile,  
H. 87 cm ; L. 102 cm ; 1921, Musée d'Orsay, Paris / © Musée d'Orsay.*

d'État le dernier portrait de ma grande amie Sarah Bernhardt que j'ai peint à Belle-Isle en 1921. Ce serait pour moi une grande joie de voir s'éterniser ainsi le souvenir de notre fidèle amitié. C'est vous dire, Monsieur le Ministre, que, considérant cette acquisition au point de vue « sentimental » et nullement « lucratif », j'accepterai d'avance la somme que vous voudrez bien m'offrir, quelle qu'elle soit. »<sup>14</sup> Le Ministre demanda conseil auprès de Léonce Bénédite, alors conservateur en chef du Musée du Luxembourg, dont la réponse fut aussi radicale que claire : « Je ne vois pas l'intérêt de ce tableau au Luxembourg. Mais la notoriété de l'artiste est telle qu'il pourrait bien être attribué au Musée de Versailles. »<sup>15</sup>

Aujourd'hui cette œuvre est conservée au musée d'Orsay qui l'a acquise en 2005. Elle présente la comédienne le regard absent, perdu dans le lointain, et illustre un des plus émouvants témoignages de cette belle amitié. Assise à sa table à l'heure du thé, elle semble méditer sur la vie qu'elle a menée. Louise Abbéma rend un dernier hommage à son amie et replace le modèle dans son intimité, qu'elle avait partagée.

14. Archives Nationales F21 4286.

15. Idem.

Le refus de l'achat de cette toile témoigne du désintérêt naissant auquel dut faire face Louise Abbéma après la Première Guerre Mondiale. Pourtant à sa mort, les quotidiens ne manquaient pas de rappeler la personnalité qu'elle avait été, et dont la célébrité allait de pair avec celle de Sarah Bernhardt.

Le nom et l'œuvre de Louise Abbéma sont ensuite tombés dans l'oubli jusqu'à être tournés en dérision, à l'image de cette caricature du journal satirique *Le Crapouillot* : « Abbéma : Son nom rime avec Hobbéma. Son talent, à quoi rime-t-il ? »<sup>16</sup>

Heureusement pour nous aujourd'hui, de nombreux musées, tels les musées des Beaux-arts de Pau et celui de Reims, le Musée Carnavalet et le Musée intercommunal d'Étampes, conservent des œuvres représentatives de la carrière de Louise Abbéma. Ses portraits d'élégantes offrent un témoignage sur la mode parisienne de l'époque, et mettent aussi en avant une image émancipée de la femme dont le statut au sein de la société allait grandissant. D'autre part, sa peinture doit être comparée à celle des autres femmes-artistes de son temps, et dont Guillaume Apollinaire avait su remarquer l'originalité : « Le XVIII<sup>e</sup> siècle ne produisit que des artistes femmes de second ordre, comme Angelica Kauffmann ou Madame Elisabeth Vigée-Lebrun. Ce n'est qu'au XIX<sup>e</sup> siècle que commencèrent à se révéler en France des personnalités véritables, comme Rosa Bonheur, Louise Abbéma, Berthe Morisot, qui toutes trois n'ont pas été sans influence sur la peinture. »<sup>17</sup>

Au regard de cette citation, nous constatons la différence qui existe entre Louise Abbéma et les autres femmes peintres emblématiques du XIX<sup>e</sup> siècle. Son œuvre semble en décalage avec la modernité artistique de la fin de ce siècle à laquelle Berthe Morisot avait pris part. Même si la peinture de Louise Abbéma s'inspire de la société contemporaine, elle ne participe pas aux aventures des avant-gardes picturales. Elle s'en rapproche pourtant par les sujets qu'elle propose et qu'elle appréhende à sa manière. Contrairement à Berthe Morisot, et d'autres artistes de cette époque comme Mary Cassatt ou Marie Bashkirtseff, Louise Abbéma recherche d'avantage une carrière institutionnelle plutôt que d'établir de nouveaux codes esthétiques.

Cette démarche lui valut d'être nommée Chevalier de la Légion d'Honneur en 1906, la seconde femme peintre après Rosa Bonheur, qui en avait été décorée quarante ans auparavant. Cette distinction inscrit Louise Abbéma dans la série des personnalités qui ont joué un rôle prépondérant dans la reconnaissance d'un statut social et

16. « La Belle-Époque » in *Le Crapouillot*, n°29, 1955, p. 16.

17. APPOLINAIRE (G), *Chronique d'art, 1902-1918*, Paris, Gallimard, 1960, p. 303.

professionnel des femmes, et c'est dans ce contexte, au début du XX<sup>e</sup> siècle, qu'elle a été récompensée.

La référence d'Apollinaire est claire. Même si les personnalités artistiques de Louise Abbéma, Berthe Morisot et de Rosa Bonheur sont différentes, elles ont toutefois prouvé que les femmes pouvaient accéder au statut d'artiste dans une société où la place des hommes était prééminente. Femmes de caractère, elles ont ouvert la voie à de futures générations de femmes peintres telles Suzanne Valadon, Marie Laurencin ou encore Hermine David, qui allaient marquer de leurs pinceaux l'histoire de la peinture.

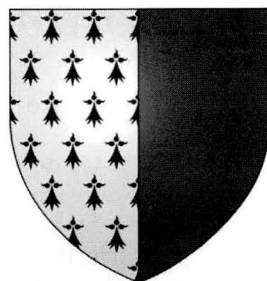
# Les Bailleul, seigneurs du Plessis-Briard (XVI<sup>e</sup> et XVII<sup>e</sup> siècles)

Didier LARIVIERE

Comité d'histoire locale de Courcouronnes  
lariviere.didier@wanadoo.fr

*Cet article fait le point sur les recherches menées par le Comité d'histoire locale de Courcouronnes sur le passé de cette commune, aujourd'hui englobée dans la ville nouvelle d'Évry.*

Le 16 Juin 1598<sup>1</sup>, Nicolas de Bailleul acquiert la seigneurie du Plessis Briard, située à Courcouronnes, par un échange<sup>2</sup> contre 200 écus d'or soleil de rente avec Anne du Tillet, fille de Séraphin du Tillet, président en la chambre des comptes de Paris et veuve d'Étienne Lallemand<sup>3</sup>, de son vivant seigneur de Vouzay en Berry, maître des requêtes en 1553 et maire de la ville de Bourges en 1561.



*Les armes de la famille  
Bailleul.*

1. Archives nationales, Minutier central, XXIV-270,28 février 1617, *Inventaire après décès de Marie Habert, lettres, titres et enseignements concernant les héritages, rentes, cédules, et obligations dus et appartenant aux successeurs*, cote 9 : « Le mardi 16 juin 1598, Nicolas de Bailleul fait échange avec Anne du Tillet, veuve d'Étienne Lallemand, sieur de Vouzay en Berry. Anne du Tillet cède sa terre et seigneurie du Plessis Briard, consistant en une maison seigneuriale, terres labourables, bois, prés, censives, droits de justice, fiefs et autres biens, contre 600 écus de rente ».

2. Archives nationales, Minutier central, XVIII-125, 16 juin 1598 [Charles, Jean, notaire, étude XVIII, du 13 mars 1581 au 12 novembre 1626, place Maubert, paroisse Saint Étienne-du-Mont ; les répertoires de ce notaire sont versés aux Archives nationales].

3. Courcelles (J-B), *Dictionnaire universel de la noblesse de France, Paris, 1820-1822*, page 366 : « Étienne Lallemand, II<sup>e</sup> du nom, seigneur de Vouzê, était secrétaire du cardinal de Guise, lorsqu'il fut pourvu, le 14 novembre 1548, d'un office de secrétaire du Roi, qu'il résigna au mois d'octobre 1551. Il fut reçu conseiller au grand conseil la même année puis maître des requêtes le 6 octobre 1553, office qu'il exerçait encore en 1585, et maire de la ville de Bourges en 1561. Il épousa Anne du Tillet, fille de Séraphin du Tillet, président en la chambre des comptes de Paris, et de Marie Pichon. Ils n'eurent qu'une fille Anne Lallemand, femme de Jacques Violle, seigneur d'Andrezel et d'Aigremont, conseiller au Parlement, et président des requêtes, du palais.

Nicolas de Bailleul naquit en 1544 au château d'Angerville-Bailleul, dans le pays de Caux, département de la Seine Maritime, au sud de Fécamp. Il était le sixième fils et huitième enfant de Nicolas de Bailleul (la famille de Bailleul a été anoblée en 1502) et Marie Hervieu<sup>4</sup>, fille de Richard, seigneur des Grands-Ifs. Il reçut le fief de Vattetot-sur-Mer (entre Fécamp et Etretat) et, celui, voisin, du Chesnay. Il occupa la fonction de valet de chambre du Roi, comme chirurgien, successivement auprès de Charles IX, Henri III et Henri IV, et notamment sous Henri III, derrière Ambroise Paré, le père de la chirurgie française<sup>5</sup>. Cette fonction le rend proche du roi. Il a ainsi sa confiance et bénéficie au sein de la maison du roi d'un réseau de relations influentes et probablement aussi de l'argent ce qui lui permettra par exemple de voler au secours de l'abbaye Saint-Victor pour la ferme Saint-Guénault de Courcouronnes, mais aussi d'acheter une seigneurie de l'importance de celle du Plessis Briard<sup>6</sup>.

Il se maria le 6 février 1586 avec Marie Habert du Tremblay. De ce mariage naquirent quatre enfants : Nicolas, Charles, Raphaël et Marie. Nicolas de Bailleul décéda le 16 décembre 1610, et son épouse le 24 février 1617.

### Nicolas de Bailleul, le fils aîné (1586-1652)

Nicolas de Bailleul, seigneur de Vattetot-sur-Mer, Étiolles et Soisy-sur-Seine (dont il avait fait l'acquisition en 1620 et qui restera dans les mains de ses descendants jusqu'en 1737), fut conseiller au Parlement de Paris, dès 1606 puis, en 1616, maître des requêtes. Après avoir été envoyé comme ambassadeur en Savoie, en 1619, il fut nommé président du Grand Conseil, en 1620, se démit de cette charge pour accéder à celle de lieutenant civil de Paris, le 26 février 1621. Il fut élu

4. Frondeville de (H), *Les présidents du parlement de Normandie (1499-1790)*, Paris, 1953, p. 521 : « Nicolas II de Bailleul, seigneur de Vattetot-sur-Mer et du Chesnay, sixième fils de Nicolas, seigneur de Sainte Marie, et de Marie Hervieu, né en 1544, mort le 16 décembre 1610, épousa par contrat du 3 février 1586 Marie Habert, fille de Claude et de Marie de Manne.

5. Archives nationales, KK 139. Maison du roi Henri II, 1574.

6. Dans les actes notariés, on l'appelle aussi seigneurie de Bois Briard. Par exemple dans la copie de l'aveu et dénombrement du 25 juin 1598 (ADE B823) : « Que Nicolas de Bailleul laîné demeurant à Paris rue d'Avron, Paroisse de Saint Germain de l'Auxerrois, Seigneur de Vattetot-sur-la mer, Valet de chambre ordinaire du roy baille tant au roy notre sire en sa chambre des comptes qu'à Monseigneur Messire Nicolas de Neufville, Chevalier, conseiller du roy en ses conseils d'état secrétaire de ses commandement, seigneur de Villeroy ayant par engagement le comté et châtellenie de Corbeil, du fief, terre et seigneurie de Bois Briard et Courcouronnes, autrement dit Le Plessis Briard à cause du château de Corbeil lequel fief consiste en un chastel qui est de présent en ruine et les maisons granges estables colombier cour et jardin contenant deux arpents de terre ou environ avec haute moyenne et basse justice ».

prévôt des marchands de Paris, à trois reprises, le 16 août 1622<sup>7</sup>, le 16 août 1624<sup>8</sup> et le 16 août 1626<sup>9</sup>. Pendant sa prévôté, il fit achever l'aqueduc Médicis qui amena les eaux de Rungis dans les quartiers de la rive gauche de la Seine. Ces importants travaux s'accompagnèrent de la réparation ou de la reconstruction de plusieurs fontaines sur les deux rives (comme la fontaine de Birague en 1627). Ils furent conduits par Thomas de Francini, futur beau-père de Charles de Bailleul, son frère.

Le 25 septembre 1627, il fut reçu président à mortier du Parlement de Paris. Chancelier de la reine régente, Anne d'Autriche, en 1628, il remplit les fonctions de surintendant des finances de juin 1643 à juillet 1647, puis de ministre d'État. En 1651, il fut nommé gouverneur de la ville de Château-Gontier en Anjou, dont il détenait la baronnie depuis 1643 et que son fils fit ériger en marquisat.

Décédé le 20 Août 1652, à Paris, il fut inhumé dans l'église de Soisy-sur-Seine. De ce mausolée, réalisé par le sculpteur Philippe de Buyster, sous les recommandations de François Mansart, et brisé à la Révolution, il ne reste que la plaque de marbre noir où est gravé, en lettres d'or, l'éloge du défunt.

Ses descendants reçurent successivement l'office de président à mortier du Parlement de Paris : son fils, Louis Dominique (1622-1701), en fut pourvu en 1652, à la mort de son père, puis le transmit, en 1689 à son fils Nicolas Louis I (1694-1714). À la mort de ce dernier, il revint à Louis Nicolas II (1685-1737), qui la vendit en 1718 à Germain Louis Chauvelin<sup>10</sup>, garde des sceaux et secrétaire d'état des Affaires étrangères de Louis XV, de 1727 à 1737.

Plus versé, selon Voltaire, « dans la connaissance du barreau que dans celle des finances », Bailleul les embrouilla passablement. Confronté à une situation budgétaire difficile (déficit pour les années 1644 à 1646), il eut recours à plusieurs expédients pour tenter de redresser la situation : un emprunt de douze millions de livres (mais à un très fort taux d'intérêt), l'augmentation de l'octroi de Paris de dix sous par muid de vin, la création de nouvelles taxes, des créations et ventes d'offices et de lettres de noblesse. Destiné à compenser l'augmentation du nombre de détenteurs d'offices (1.200.000 de livres de gages devant encore être versés aux officiers du Parlement), l'affermage de la taille à des « partisans » ne rapporta pas davantage au royaume et se solda par une pression accrue de ces fermiers sur les moins aisés des sujets, ruinant ainsi les campagnes.

7. Archives nationales, H 1801, fol. 1 v° ; H1842<sup>2</sup>, cote v626.

8. Archives nationales, H 1801, fol. 319 ; K9831, n°303, cote x 10.

9. Archives nationales, H 1802, fol.285 v°; K985, n°15, 16,17, cotes x 374, 375,376.

10. Archives nationales, Minutier central, LII 196, Traité d'office du 15 novembre 1718

### **Charles de Bailleul, le fils cadet (1590?-1655)**

Il est chevalier, conseiller du roi, capitaine et gouverneur de la ville de Corbeil.

Il porte aussi le titre de seigneur du Perray, mais ce lieu n'a pu être identifié à ce jour. Et surtout il hérite, au décès de sa mère en 1617, de la seigneurie du Plessis-Briard. Il s'attachera à acquérir de nombreuses terres et maisons sur le territoire de Courcouronnes mais aussi des terres appartenant à la ferme de Saint-Guénault, dépendant de l'abbaye de Saint-Victor de Paris, pour agrandir le domaine du Plessis Briard.

Le 5 décembre 1643, le roi Louis XIV et la reine régente Anne d'Autriche le nomment « Grand Louvetier de France » en reconnaissance de ses services rendus. Il conserve ce titre jusqu'en 1651, où il cède sa charge à son fils aîné Nicolas. Suite aux bonnes relations qu'entretenait son frère Nicolas avec Thomas Francini, il épouse Clémence Francini, le 29 Avril 1633, au château de Grandmaison à Villepreux (Yvelines). Ils eurent 12 enfants dont Nicolas, Claude et Marie qui formèrent la branche de Bailleul du Perray.

### **Nicolas de Bailleul du Perray (163?-1683)**

Pourvu de la charge de Grand Louvetier de France le 4 juillet 1651 après démission de son père. Il s'en démet le 3 mars 1655. Il est seigneur de Bois Briard et de Courcouronnes ainsi que du Perray. Capitaine aux Gardes Françaises au service du roi, il épouse, en 1659, Catherine Bertrand, fille de Nicolas Bertrand, écuyer, et de Laurence Petit<sup>11</sup>. Tous deux seront bienfaiteurs de l'église de Courcouronnes. Ils n'eurent qu'un fils, Charles Louis Nicolas, mousquetaire, qui mourut à 20 ans, le 22 septembre 1685.

### **Claude de Bailleul du Perray (164?-1707)**

Il est chevalier, lieutenant des Gardes Royaux et porte le titre de comte. Il se marie, en 1657, avec Marguerite de Quelen, fille de René de Quelen, seigneur du Drezenay, marquis de Châteausur, et de François de Cosquat<sup>12</sup> dont le frère, Nicolas, fut propriétaire de plusieurs seigneuries à Lisses ainsi qu'au Plessis-le-Comte, à coté de Fleury

11. Histoire de la Maison Royale de France, et des grands officiers de la Couronne par Anselme de Sainte-Marie, Ange de Sainte-Rosalie.

12. *Ibid.*

Mérogis. Le 15 janvier 1685<sup>13</sup>, il acquiert la ferme des Folies-Boivin (aujourd'hui ferme des Folies à Lisses). En 1694-1695, il est au centre du procès relatif à la régularisation des sommes dues pour l'entretien du grand Fossé de Bondoufle, dont on trouve trace dans la série C 29 des Archives départementales de l'Essonne

Il hérite de la seigneurie du Plessis Bois Briard après le décès de Catherine Bertrand, sa belle-sœur, et de Charles Louis Nicolas son neveu.

### **Marie de Bailleul du Perray (1642?-1712)**

Elle épouse en 1657 Jacques-François d'Hautefort<sup>14</sup>, marquis de Saint-Chamans. Ses enfants seront les derniers héritiers des seigneuries du Plessis Bois-Briard et de Courcouronnes, ainsi que des droits sur l'église de Courcouronnes, après le décès de Claude de Bailleul en 1707.

D'eux naquirent :

1°- Jacques-François, comte d'Hautefort, marquis de Saint-Chamans, baron de Cornil, qui testa en 1727, âgé de soixante-dix ans, et mourut sans postérité ;

2°- Charles-Nicolas, marquis de Saint-Chamans, sous-lieutenant et aide-major au régiment des gardes-françaises, puis lieutenant en 1689, et lieutenant des grenadiers en 1692, ensuite enseigne et sous-lieutenant de la seconde compagnie des mousquetaires du roi, il fut nommé brigadier des armées de Sa Majesté le 23 décembre 1702, maréchal-de-camp le 20 mars 1709, et mourut, à cinquante ans, le 2 février 1712. Il avait épousé Marie-Elisabeth de Creil, fille de Jean, seigneur de Soisy, maître des requêtes, intendant de Rouen, et de Catherine Bérault de Chameaux. Il n'eut qu'un fils Jacques-François-de-Sales de Hautefort, marquis de Saint-Chamans, qui servit quelque temps dans la seconde compagnie de mousquetaire, mais de santé fragile, il ne continua pas le service. Il mourut dans son château de Saint Chamans en bas Limousin, le 4 mars 1742 à quarante et un ans. Il épousa Marie Anne d'Escars avec laquelle il eut une fille qui mourut en bas âge.

3°- Pierre, ecclésiastique ;

4°- Louis, mort jeune dans les mousquetaires du roi ;

5°- Louise-Charlotte, qui vivait en 1709.

---

13. Archives nationales, Minutier central, LXV, Edme Torinon, étude LXV, du 9 septembre 1672 au 31 mars 1700.

14. La Chesnaye-Desbois et Badier, *Dictionnaire de la noblesse*, 1866, p 406-407.

## La Ferme de Bois Briard, la Ferme de Saint Guénault, la paroisse de Courcouronnes

### *La Ferme de Bois Briard*



*La Ferme de Bois-Briard en 1978 (ADE 2 W 35). À gauche, le logis seigneurial et celui du fermier et ce qui reste du jardin d'agrément, à droite l'entrée principale.*

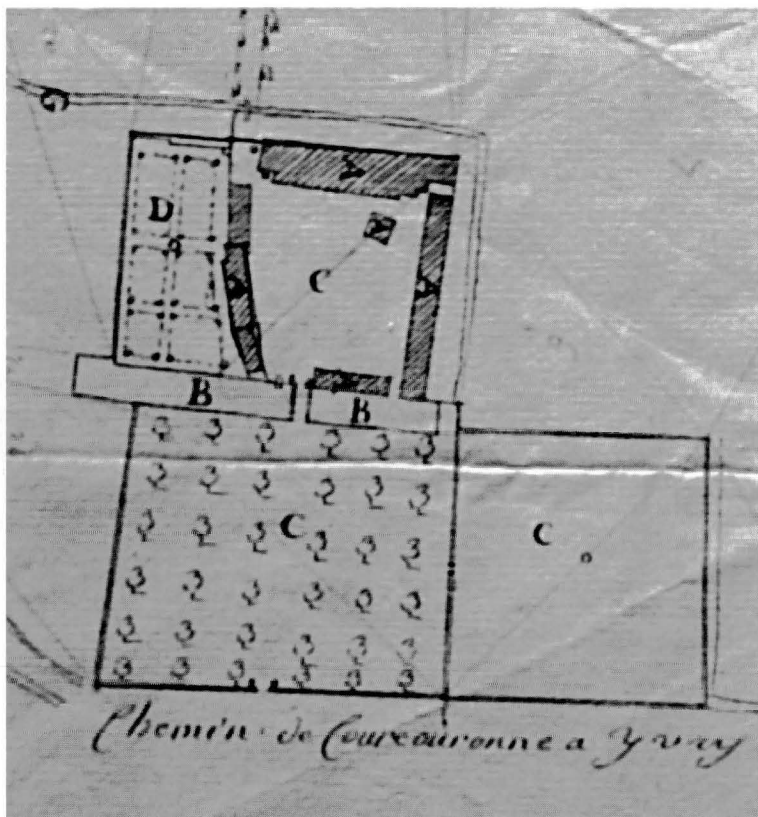
La découverte de la copie de l'aveu du 25 juin 1598<sup>15</sup> et des baux du 11 juillet 1680<sup>16</sup> et du 24 avril 1694<sup>17</sup> dans les archives du baillage de Courcouronnes aux Archives départementales de l'Essonne nous

15. ADE B 822 et B 823, dans cette copie, sont cités les différents fiefs qui sont rattachés au Plessis Briard : « Item cinquante arpents de bois taillis et ormoie estant assis alentour du dit chastel, Item en six ou sept vingt arpents de terre, près dépendant de ce fief, Item en droit de censive sur plusieurs maisons terres 25 ou 30 Livres de rente, Item à cause du fief à Corbeil un fief nommé le fief Jean Mesnaige autredit Bétanie qui se reçoit en la ville au Viel Marché. 40 sols de rente ou environ sur plusieurs héritages et maisons assis à Corbeil et plusieurs vignes au lieu dit Bétanie et Boucornu près Essonnes, Item « un got » autrement dit une arche qui est à Corbeil sur la rivière de Seine, Item à cause du fief relevant les fiefs qui suivent : à Mory sur Corbeil, à Fontenay le Vicomte, à Tigery les Corbeil, à Villecresne, à Brunoy, à Villejuif, à Coupeaux entre Vaux et Ormoy, au bois de Sénart, à Ormoy et Echarcon. Le dit fief du Plessis Briard et ses dépendances a moy de présent appartenant par acquisition par moy faite de la damoiselle Anne Du Tillet par contrat du 16<sup>e</sup> jour de Juin 1598 duquel j'ay cy devant fait foy et hommage et pour mon devoir fournir le présent dénombrement par protestations que si aucunes choses ont été obmises et oubliées à mettre. Ils ne fassent ny à moy ny à autre préjudice déclarant que si plus y a. Je l'advoue tenir, en foy de quoi ay signé ce présent dénombrement et adveu de mon seing manuel et scellé de mon seil et armes dont j'ay accoutumé d'user le 25<sup>e</sup> jour de Juin 1598. »

16. ADE 2 E 99 47, Nicolas Regnault, notaire à Corbeil

17. ADE 2 E 99 48, Nicolas Regnault, notaire à Corbeil

permet d'avoir une description précise de la ferme du Bois-Briard à la fin du XVII<sup>e</sup> siècle<sup>18</sup> et de ce que comprenait la seigneurie de Courcouronnes. Par cet acte, Nicolas de Bailleul rend foi et hommage pour sa nouvelle seigneurie à Nicolas de Neufville de Villeroy, seigneur engagiste de Corbeil, représentant le roi.



Plan de la ferme du Bois-Briard au XVII<sup>e</sup> siècle.

Les baux de 1680 et 1694 permettent d'identifier les différentes parties du plan :

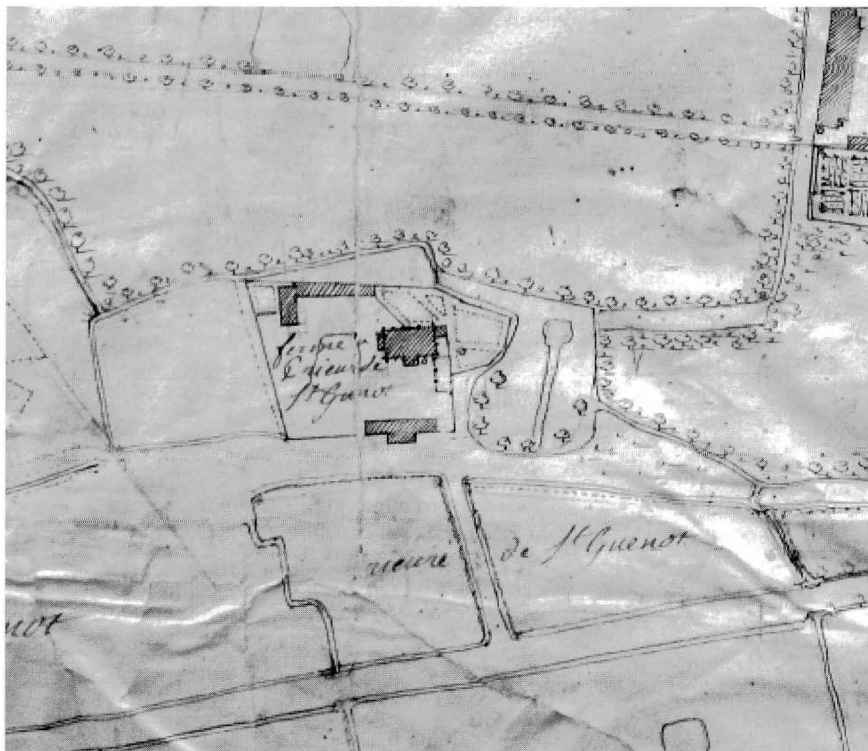
A : en haut la bergerie, à droite la grange et les étables, à gauche le logement seigneurial et en dessous celui du fermier, en bas l'écurie et la remise aux carrosses ; B : le fossé franchi par un pont-levis à 2 arches ; de l'autre côté se trouve une autre entrée, fermée par une grille, à laquelle on accède par une grande allée bordée de marronniers ; C : la cour avec un colombier, une pépinière et un potager avec un puits ; D : devant la façade du logis, les parterres du jardin d'agrément, avec un puits.

18. ADE E 2938, plan établi pour Charles Louis Kadot (1651-1729), comte de Sébeville, propriétaire du Plessis d'Argouges. Ce plan est intitulé plan de la châtellenie de Bondoufle et comprend le relevé de l'ensemble des propriétés sur Bondoufle, Courcouronnes, Orangis.

En 1661, lors de l'arpentage pour l'entretien du Grand Fossé de Bondoufle, la ferme de Bois-Briard compte une superficie de 300 arpents (soit 126 hectares). En 1680, la ferme compte, lors d'un bail à Jean Gippon, fermier, une superficie de 286 arpents de terre labourable (soit 120 hectares) et 50 arpents de bois (soit 21 hectares). Les terres de la ferme produisent du blé, du froment et du méteil (mélange de blé et de seigle). Il y a aussi un élevage important de moutons pour la laine.

### *La Ferme de Saint-Guénault*

Au XVII<sup>e</sup>, la ferme de Saint-Guénault était l'autre seigneurie de Courcouronnes. Elle dépendait de l'abbaye Saint-Victor de Paris depuis le XII<sup>e</sup> siècle, plus précisément depuis 1134, car le roi Louis VI avait fait donation à cette abbaye du prieuré Saint-Guénault de Corbeil et de la ferme de Courcouronnes.



*Plan de la ferme de Saint-Guénault au XVII<sup>e</sup> siècle (ADE E 2939).  
En haut, à droite, la ferme du Bois-Briard.*

L'abbaye de Saint Victor était souvent confrontée à des problèmes d'organisation liée à l'application de la règle religieuse et des problèmes dus aux événements politiques, surtout les guerres. L'abbaye était dans un état de pauvreté important à la fin du XVI<sup>e</sup> siècle. Mise sous surveillance de l'Archevêque de Paris, elle dut trouver des solutions pour avoir de nouveaux revenus. C'est pourquoi, les "Victorins" louèrent la ferme de Courcouronnes, en 1595, à Nicolas de Bailleul (l'abbaye gardant le droit de rendre la justice sur ce territoire) et ils confirmèrent cette location, en 1626<sup>19</sup>, à Charles de Bailleul du Perray qui finança des travaux de gros œuvre et donna le domaine à bail à des fermiers.

### *La paroisse de Courcouronnes*

Depuis 1195, l'église dépendait de l'abbaye Saint-Victor de Paris. Au XVII<sup>e</sup> siècle, elle apparaît comme une simple chapelle. Elle est propriétaire d'une trentaine d'arpents (12 hectares). Nicolas de Bailleul, fils de Charles, indique ses volontés pour l'église dans son testament du 2 octobre 1683<sup>20</sup> :

– il donne une maison, ancienne ferme, pour y faire une école afin d'instruire et de catéchiser gratuitement tous les enfants du village.

– il lègue des sommes d'argent pour fonder une chapelle ainsi qu'un poste de chapelain qui aidera le curé de la paroisse.

– il lègue des fonds pour entretenir l'église et notamment la construction d'un clocher (qui sera construit en 1691)<sup>21</sup>.

– il institue le droit de nommer (droit de présentation) le prêtre de l'église de Courcouronnes par l'aîné des descendants de la famille de Bailleul.

– il ordonne que soient dites des messes en mémoire des membres de sa famille et ordonne la construction d'une chapelle (aujourd'hui détruite) recouvrant un caveau pour servir de sépulture à sa famille..

Ces volontés seront confirmées par son épouse dans son testament du 24 avril 1685<sup>22</sup> et c'est le comte Claude de Bailleul qui exécutera les testaments de son frère et de sa belle sœur. En 1694, l'archevêque de Paris, François de Harlay, confirme la création de l'école, de la

19. ADE E 6866

20. ADE G 623, mentionné dans la copie de l'acte d'érection de la chapelle de Courcouronnes en titre de bénéfice

21. ADE 2 E99 47, Nicolas Regnault, notaire à Corbeil, Constitution de rente du 8 novembre 1691.

22. Archives nationales, Minutier central, LX, Jean Baptiste Coullon, étude LX, du 1er janvier 1685 au 31 décembre 1685.

chapelle, ainsi que le droit aux hommes aînés de la famille de Bailleul de nommer les prêtres de la paroisse <sup>23</sup>.

Comme toutes les paroisses de l'Ancien Régime, la paroisse est structurée : avec un syndic équivalent du maire, élu par l'assemblée des habitants (en 1693, c'est Claude Caillard<sup>24</sup>, fermier de la Petite Ferme ; un curé : chef temporel et spirituel de l'église, il pouvait avoir un valet pour l'aider dans sa vie quotidienne, en 1694, suite à la confirmation par l'archevêque de Paris des volontés de la famille de Bailleul, un chapelain est nommé) ; des marguilliers (membres de la « fabrique » de l'église », chargés de la gestion des biens immobiliers, élus tous les ans par l'assemblée des paroissiens (en 1691, c'est Pierre Berthier, fermier de la ferme du Bois-Briard) ; un maître d'école (il en existe déjà un en 1680 et les enfants doivent aller « aux petites écoles »).

---

23. ADE G623 : « François par la grâce de Dieu et du Saint Siège apostolique Archesveque de Paris, duc et pair de France, commandeur des ordres du Roy, à tous ceux qui ces présentes verront Salut et Bénédiction sur la requête a nous présenté par Messire Claude Comte de Bailleul contenant que feu Messire Nicolas de Bailleul, capitaine au régiment des gardes françaises, son frère, auroit par son testament du deuxième octobre mil six cent quatre vingt trois pour satisfaire aux dernière volontés de la Dame leur mère, ordonné qu'il seroit non seulement pris sur ses biens la somme de seize cents livres léguées par la dite dame pour fonder une messe par semaine en telle église qu'il plairoit au dit testateur, qui a fait choix de celle de Courcouronne mais auroit légué à la fabrique du dit lieu la somme deux mil quatre cents livres pour faire avec celle de seize cents livres la somme de quatre mil livres et fonder quatre messes par semaine à perpétuité y compris la première pour le repos des âmes de ses père et mère et de la sienne à la charge que le prêtre qui acquittera à la fondation sera choisi par l'aîné de sa famille qu'il sera tenue d'aider le curé de Courcouronne à la messe et à vêpres et autres offices les dimanches et fêtes solennelles, comme d'aussi d'instruire et catéchiser gratuitement les enfants de la paroisse auquel prêtre il auroit de plus affecté une maison sise au dit lieu de Courcouronne, un petit jardin et quelques héritages faisant ensemble trois arpents ou environ que depuis ce temps, feue Dame Catherine Bertrand veuve du testateur voulant favoriser le dessein de feu Sieur de Bailleul son mary auroit par son testament du vingt troisième avril mil six cent quatre vingt cinq légué une rente annuelle de deux cent livres constituées à son profit sur les aides et gabelles par les Sieurs prévost des marchands et échevins de cette ville pour l'accomplissement de la dite fondation et comme ces dispositions peuvent former l'établissement d'un bénéfice et rendre par ce moyen leur exécution assurée et perpétuelle le suppliant auroit pour y parvenir esté conseillé de s'adresser à nous.

À ces causes, il nous supplioit de vouloir approuver et confirmer les dites donations et les ériger en titre de bénéfice perpétuel et sacerdotal sous l'invocation de Notre Dame dans l'église paroissiale de Courcouronne et en attribuer le patronage à luy et à ses descendants aînés de la famille De Bailleul »

24. ADE B 2551, arrière ban de Montlhéry.



*L'église Notre-Dame de la Nativité de Courcouronnes.*

# Les hôteliers et les hôtelleries dans le sud de l'Essonne du XIV<sup>e</sup> siècle à la Révolution<sup>1</sup>

Michel MARTIN\*, Dominique BASSIERE  
et Anne-Marie FIRON

\* 7, chemin de la Charbonnière 91600 Méréville

Avec ce travail nous poursuivons une série d'études portant sur les corps de métier depuis les époques les plus reculées pour lesquelles nous disposons de données<sup>2</sup>. Nous étudions ici les métiers consacrés au logement et à la nourriture des voyageurs. Les anciens auteurs, par exemple Léon Marquis<sup>3</sup>, ont, certes, étudié ces sujets mais l'essentiel fait défaut, plus précisément, le fonctionnement quotidien des hôtelleries et le patrimoine des hôteliers. Nous avons déjà analysé les causes de l'étude tardive et fragmentaire de ces thématiques<sup>4</sup>.

## Région et période étudiées

Les données générales sont tirées du bailliage d'Étampes de la fin de l'Ancien Régime donc partiellement de la région de La Ferté-Alais et de celui de Dourdan. Notre étude générale concerne un polygone allant de Souzy-la-Briche à la Ferté-Alais, limité à l'est par la vallée de l'Essonne jusqu'à Boigneville puis rejoignant la vallée de l'Orge par Audeville, Angerville, Oysonville et Corbreuse.

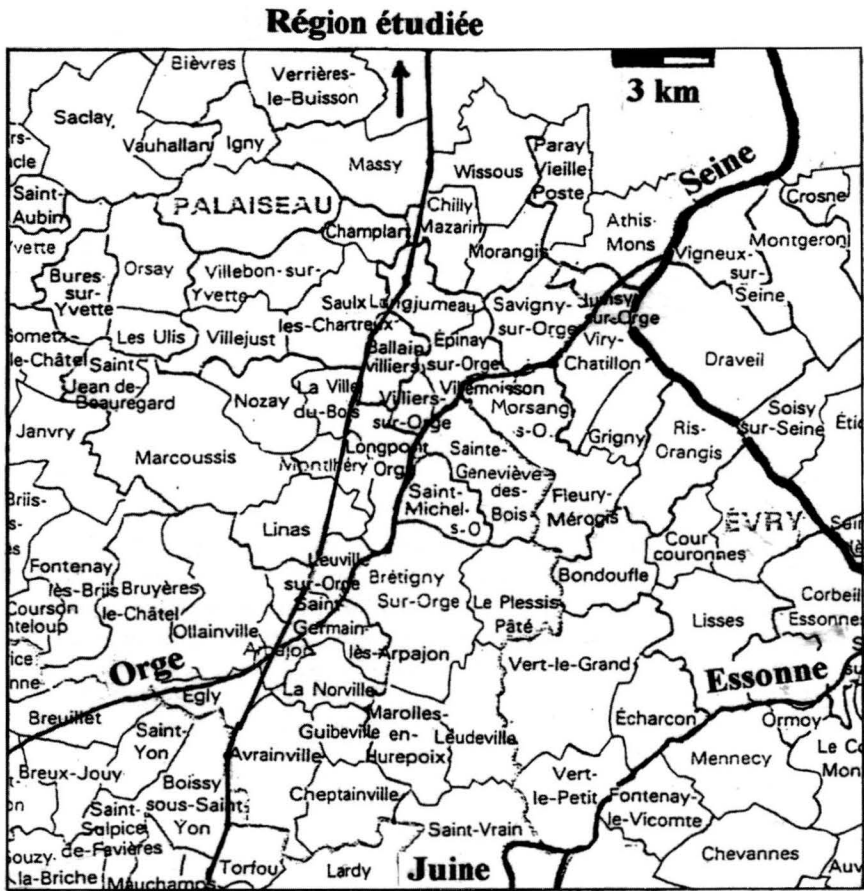
---

1. Suite à une confusion de calendrier, cet article, qui nous avait été soumis antérieurement, est également paru dans une revue locale à diffusion restreinte.

2. MARTIN (M), « Les métiers du cuir autour d'Étampes du XII<sup>e</sup> s. à la Révolution », *Essonne et Hurepoix*, Bull. Soc. hist. et arch. de l'Essonne et du Hurepoix, n° 81 (2011), 2012, p. 47-64.

3. MARQUIS (L), *Les rue d'Étampes et ses monuments*, Étampes, Brière, 1881, p. 115.

4. MARTIN (M) et BINVEL (B), « Les métiers du métal et du bois du XII<sup>e</sup> siècle à la Révolution dans la région de Dourdan et étampes », *Bull. de la Société historique de Dourdan en Hurepoix*, n° 63, 2012, p. 29-46.



Plusieurs sites gallo-romains traversés par la voie Orléans-Lutèce et susceptibles d'être une sorte de relais routier (*mansio* ou *mutatio*) ont été détectés. Nous avons insisté sur trois localités, Étréchy, Étampes et Angerville qui se trouvent sur la route Orléans-Paris et dont l'activité est dynamisée par le trafic. D'autres possibilités d'accueil existaient dans les agglomérations secondaires mais nous n'avons aucune preuve tangible de leur existence. Par la suite, jusque vers 1390, les données manquent cruellement, à l'exception de la mention de rares enseignes étampoises (signalons que ce n'est pas l'originalité qui distingue ces appellations car nous rencontrons quatre hôtelleries du Dauphin, quatre de la Rose et trois des Trois Rois).

## De la fin du XIV<sup>e</sup> siècle à 1650

Les données sont plus nombreuses, mais ne permettent guère de connaître le nombre ni le fonctionnement normal des établissements. À propos du fonctionnement, les sources signalent essentiellement des événements anormaux, passages de personnalités, décès et actes délictueux tandis que les actes notariés nous fournissent des données sur le patrimoine des gérants ou propriétaires mais sont presque muets sur l'activité ordinaire des hôtelleries. Il faut, aussi, se méfier du vocabulaire ; nous trouvons rarement les mentions auberge et aubergiste avant la fin du XVII<sup>e</sup> siècle, mais nous rencontrons des hôtelleries, des marchands-hôteliers et des maîtres d'hôtel, en particulier dans les registres paroissiaux de Saint-Gilles d'Étampes. Auberge et aubergiste ne s'imposent pas avant 1750. Nous ne citons que les passages de rois, reines et princes de sang non signalés et ceux attestés par des archives fiables. Nous négligeons tous les séjours attestés par la tradition et cités par les anciens auteurs locaux dont la fiabilité a été fortement remise en cause par nos travaux précédents.

La plus ancienne mention dans la région étudiée remonte à 1389. Un écuyer breton a volé la bourse d'un voyageur logé dans une hôtellerie étampoise et il est arrêté. Probablement ancien routier, il avoue avoir pillé, tué et volé avec des gens d'armes, il avoue aussi des vols à Toury (28) et à Châtres (Arpajon). Son procès débute à Paris le 24 septembre 1389. Ce triste sire finit décapité.

Simonet Corepin, soupçonné d'avoir volé des vêtements au Pont-Neuf, prétend avoir moissonné à Saint-Maur et à Étampes où il aurait acheté les vêtements prétendument volés, il aurait alors été logé à « l'Écu de France ». Soumis à la question, il ne change rien à ses déclarations. Il est cependant condamné, mais il n'est que battu publiquement au cul de la charrette et banni de Paris le 16 août 1391<sup>5</sup>.

En 1393, sont mentionnées deux hostelleries d'Angerville : la Selle et le Renard<sup>6</sup>.

Pendant le XV<sup>e</sup> siècle, les mentions sont rares et peu explicites aussi passons nous directement au siècle suivant.

Pour le XVI<sup>e</sup> siècle, les censiers et terriers étampoises nous fournissent des noms d'hôteliers et de quelques établissements. Nous ne nous attardons pas sur les registres paroissiaux qui mentionnent des marchands-hôteliers dont nous ignorons tout, sauf leur existence, comme le nommé Desrose à Saint-Gilles en 1595. En 1509, Antoine

---

5. *Registre criminel du Châtelet de Paris du 6 septembre 1389 au 18 mai 1392*, édité par Henri DUPLES-AGIER, Paris, Société des bibliophiles français, 1861-1864, t. 1, p. 14-34.

6. Arch. dép. Yvelines D 938.

Guyard est marchand-hôtelier<sup>7</sup>, comme Jean Testard en 1574 et 1580<sup>8</sup>, la même année apparaît Pierre Mainfroy.

Antérieurement à 1650 nos recherches n'ont permis de découvrir des hôtelleries qu'à Étampes, Angerville et Méréville

Passons en revue les données en provenance d'**Angerville**. Les comptes de l'Hôtel-Dieu de Chartres nous apprennent que le 27 août 1533 Mathurin Guillaume, maître de l'Hôtel-Dieu chartrain, de retour de Sens, dort dans une auberge d'Angerville<sup>9</sup> et paye 2 sols 9 deniers pour son souper<sup>10</sup>. En 1577, les ambassadeurs vénitiens logèrent au Cheval Bardé<sup>11</sup>. En 1614, Louis XIII arriva en carrosse à Étampes puis il repartit à Angerville le lendemain matin et il dîna au Cheval Bardé<sup>12</sup>. En 1617, Charles Lamy, laboureur-marchand, demeurant en « l'hostel où pend pour enseigne le Regnard » apparaît, lors du bail de l'hôtellerie, pour quinze minots de blé<sup>13</sup>. L'hôtelier du Cheval Bardé, François Blanchet, est régulièrement mentionné dans les registres paroissiaux dans les années 1630 et 1640<sup>14</sup>. Dans les mêmes années, nous voyons régulièrement citée la Belle Image<sup>15</sup>. L'hôtelier Nicolas Bourdeau est cité à la fois par les registres paroissiaux et le notaire, par exemple en 1638<sup>16</sup>. En juillet 1643 Jacques Bourdeau vend, pour 600 livres, une maison à son fils Nicolas Bourdeau. Des hôteliers nommés probablement Jubert apparaissent à la même époque. Une des filles de la famille a épousé l'hôtelier Jean de La Marre le jeune, un neveu, Jacques David, est aussi hôtelier. En 1645, nous rencontrons l'hôtelier Jean Courtois parmi les héritiers du curé Baptiste Blanchet. La même année, apparaît l'hôtellerie nommée la Pucelle, puis l'année suivante l'Écu de France<sup>17</sup>. La mention, de l'hôtelier François David est récurrente dans les années 1645-1650 ; avec lui nous rencontrons Élie Puis, Philibert Gilain et Nicolas Léger<sup>18</sup>. Pour une localité comptant de 1100 à 1300 habitants la

7. Arch. dép. Essonne (ADE) E 3900

8. ADE E 3855 et E 3834/1.

9. Arch. dép. Eure & Loir E 115.

10. Au delà de 1630, les prix en livres sont tous ramenés d'après le taux de métal précieux à la livre de 1637 ; sauf le prix du vin.

11. TOMMASCO (J), *Relation des ambassadeurs vénitiens sur les affaires de France au seizième siècle*, slnd, 1838, t. 2, p. 295.

12. HEROARD (J), *Journal de l'enfance et la jeunesse de Louis XIII* t. 2 p. 144, in FORTEAU C., *Les registres paroissiaux du canton de Méréville*, Paris, Champion, 1910, p.16.

13. ADE 2 E 34/29

14. MENAULT (E), *Angerville la Gâte, village royal*, Paris, Aubry, 1859, p. 18.

15. Arch. dép. Yvelines 3 Q/1.

16. ADE 2 E 46/6.

17. ADE 2 E 46/6.

18. ADE 2 E 46/6, 46/7 et 46/8

fréquence des mentions d'hôteliers est impressionnante. Sans la route, Angerville serait une maigre bourgade agricole. Mais il ne faut pas non plus exagérer l'importance de la route. Ainsi, à **Méréville**, pourtant hors de la route, de 1531 à 1649, les archives notariales livrent les noms de onze hôteliers et un nombre bien plus important de mentions<sup>19</sup>.

Revenons à **Étampes**. En 1601 Jean Boucher y est hôtelier, rue Évezard, mais possède aussi une maison couverte de tuiles dans la grande rue Saint-Pierre. La même année l'hôtelier de Saint-Pierre, Pierre Mercier, possède une maison rue de la Boucherie et 50 ares de vigne<sup>20</sup>. Vers 1634-1635, Pierre Marcille est hôtelier à Saint-Pierre et possède une maison rue de la Boucherie tandis que l'hôtelier de Saint-Pierre, Étienne Moreau, possède 4 ha de terre sur le terroir du faubourg<sup>21</sup>. En 1600, le chirurgien militaire Jacques Cavinet épouse la fille de l'hôtelier Pierre Mercier<sup>22</sup> puis le mégissier Pierre Léger prend pour épouse Catherine Bottier, une fille d'hôtelier, en 1620<sup>23</sup>. Les hôteliers ne sont pas toujours propriétaires de l'hôtellerie, ainsi la famille Sarradin, propriétaire en indivision, baille à rente l'hôtellerie du Cygne à l'hôtelier François Sarradin en 1600<sup>24</sup>. L'accueil des montures et des animaux de trait contraint les hôteliers à acheter grains, paille et foin. Beaucoup préfèrent produire eux-mêmes, donc ils sont souvent aussi laboureurs, même à la ville. En 1638, le seigneur de La Montagne loue ainsi 13 ha de terre à l'hôtelier de Saint-Gilles, Pierre Caillou, pour 6 ans et moyennant un loyer en nature de 55 setiers de méteil<sup>25</sup>.

## De 1650 à 1689

À partir du milieu du siècle les archives sont plus nombreuses et les inventaires après décès bien plus fréquents, il est donc possible de mieux cerner le milieu socioprofessionnel des hôteliers. Nous allons l'analyser par localité : Dourdan, Étréchy, Étampes, Angerville et les campagnes.

---

19. Nous n'entrons pas dans les détails car un changement de cotation, réalisé ces dernières années sans table de correspondance, ne permet plus de se repérer.

20. ADE 58 H 1

21. ADE 58 H 1.XXX

22. ADE 2 E 48/27

23. ADE 2 E 48/28

24. ADE 2 E 48/27

25. ADE 2 E 48/75

### **Dourdan**

En 1670, Adrien de Lormaye est hôtelier à Dourdan. Les biens meubles de l'aubergiste Julien Joseph atteignent une valeur de 2735 livres à sa mort en 1684<sup>26</sup>. On trouve seize lits dont une couchette d'enfant, mais le notaire ne fait pas la distinction entre la literie destinée à la clientèle et celle de la famille et du personnel. Il y a des armoires, signe de modernité, de l'argenterie et, fait notable, un exemplaire de la *Vie des saints* d'une valeur de 1 livre 10 sols. La présence de papiers, actes de mariage, contrats de bail, contrats de vente, obligations, quittances... est courante mais celle des livres très rare. L'aubergiste pratiquait aussi le roulage et l'agriculture car il possède cinq chevaux, deux charrettes de roulage et une charrue ; dans ses granges se trouvent des quantités importantes de méteil. En 1688, sa fille Geneviève est dotée de 800 livres, l'année suivante la seconde en reçoit 700. Deux ans plus tard, à la mort d'Anne Guyot, l'épouse de David Binet, hôtelier aux Trois Maures, le total se monte à 1900 livres, plus 482 livres de dettes actives, mais le passif atteint 1712 livres. La communauté possédait 7,5 ha de bois. L'hôtellerie comprend une cuisine, quatre chambres en rez-de-chaussée et trois autres à l'étage. Nous découvrons près de 80 kg de vaisselle d'étain fin et 50 kg d'étain commun. En cave il y a pour 552 livres de vin<sup>27</sup>. Nous rencontrons d'autres hôteliers, comme Nicolas Bigé qui apparaît en 1698<sup>28</sup>. En 1702, nous découvrons un épicier-mercier-hôtelier dont l'inventaire est plus que modeste, 530 livres seulement<sup>29</sup>. En 1775, à la mort de son épouse, l'inventaire de Jean-François Thibault n'atteint pas 600 livres<sup>30</sup>. C'est peu de chose lorsque nous comparons au loyer annuel de 150 livres versé par Simon Chapart pour l'hôtellerie du duc d'Orléans en 1773<sup>31</sup>.

### **Étréchy**

Historiquement Étréchy est sinistré pour l'Ancien Régime car les archives notariales ont disparu. Les mentions sont rares dans les minutiers des paroisses voisines ; pourtant en 1731, nous rencontrons l'inventaire de l'hôtelier François Guesnée à la mort de son épouse Marie-Anne Belanger. Le total atteint presque 1600 livres et l'actif de 124 livres comprend 43 livres de loyer pour une maison louée à Jean

26. ADE 2 E 1/88.

27. ADE 2 E 2/22.

28. ADE 2 E 2/34.

29. ADE 2 E 1/93.

30. ADE 2 E 1/145

31. ADE 2 E 3/54.

Rousselet<sup>32</sup>. En 1738 le rôle de taille fait apparaître un seul aubergiste Antoine Dufour. Le rôle de taille de 1751 cite les aubergistes Claude Guesnée, Pierre Moulin et Pierre Thiboust. C'est un minimum et certains sujets économes ont du trouver un moyen d'échapper à l'impôt (comme à Étampes où nous avons la certitude que tous les aubergistes ne sont pas présents dans le document<sup>33</sup>).

### **Étampes**

En 1651, nous rencontrons, à la mort de son épouse, l'inventaire après décès, succinct, de l'hôtellerie tenue par Jacques Hébert, rue du Haut Pavé. La valeur dépasse à peine 300 livres et l'inventaire semble incomplet. L'ensemble de la vaisselle d'étain pèse 45 kg et en cave se trouve du vin valant 25 livres les 230 litres<sup>34</sup>.

Il nous faut attendre près de 45 ans pour retrouver un nouvel inventaire, à la mort de Perrine Morin, l'épouse de l'hôtelier Claude Legrain de la Poule, rue de la Cordonnerie, dans la paroisse Saint-Basile, mais près de Notre-Dame. Au rez-de-chaussée se trouvent la cuisine, une boutique et deux chambres ainsi que trois chambres en étage, les armoires sont absentes. Il est toujours difficile de distinguer ce qui revient à la famille et au personnel et ce qui est destiné à la clientèle. Un grenier et un poulailler (avec 22 volailles) complètent l'ensemble. L'hôtelier possède un fusil. En cave se trouvent 21 hl de vin pour une valeur de 240 livres. L'ensemble vaut environ 16000 livres<sup>35</sup>.

En 1661, l'inventaire de la Gourde montre qu'il s'agit d'un établissement modeste à la mort de l'hôtelier Fleury ; il dispose d'une cuisine et de deux chambres et sa valeur n'atteint pas 300 livres<sup>36</sup>.

En 1712, nous rencontrons deux inventaires celui du Cygne et celui des Bons Enfants. Au décès de Marie Davoust, l'épouse d'Antoine Sergent, le mobilier des Bons Enfants n'excède pas 1200 livres. Celui du Cygne vaut un peu plus cher, 2400 livres, à la mort de Marie Sergent, épouse Desforges<sup>37</sup>.

Nous retrouvons un inventaire en 1731, celui du Dauphin. Il se compose de deux chambres au rez-de-chaussée et de trois chambres à l'étage. Des armoires sont présentes. L'hôtelier possédait des vignes car une cuve est présente, ainsi que 18 pièces de vin (rouge et blanc) pour une valeur de 140 livres<sup>38</sup>.

32. ADE 2 E 66/217

33. Arch. municip. Étampes (A m E) fonds ancien n° 64 et n° 66.

34. ADE 2 E 48/131.

35. ADE 2 E 66/172.

36. ADE B 1592.

37. ADE B 1600.

38. ADE 2 E 66/217.

Au décès d'Élisabeth Davoust, épouse Charpentier, nous connaissons l'inventaire du Saint-Nicolas, rue du Haut pavé, en 1745. L'actif atteint 2800 livres, mais le passif 3024 livres. Cela ne semble pas déranger le veuf qui se remarie aussitôt<sup>39</sup>.

En 1747, meurt l'épouse de Nicolas Salomon, hôtelier au Saint-Christophe à Saint-Basile. L'inventaire modeste atteint 3200 livres<sup>40</sup>. Six ans plus tard décède Nicolas Salomon, il loge alors dans une maison située à l'arrière du Saint-Christophe. L'inventaire se hausse à 613 livres et comprend commodes et armoires ainsi qu'une montre à boîtier d'argent valant 25 livres<sup>41</sup>.

En 1750, à la mort de Charles Liévain, nous possédons l'inventaire des Trois Rois, sa valeur mobilière n'est pas énorme, 6043 livres, mais les bâtiments et la disposition des lieux confèrent à l'établissement une valeur bien supérieure à celle des hôtelleries examinées plus haut. Nous trouvons deux chambres de second ordre, peut-être destinées à la famille et à la domesticité. De plus nous rencontrons quatre chambres, les chambres Saint-Pierre, Saint-Paul, Saint-Nicolas et Sainte-Catherine très correctement aménagées et deux autres chambres complétées par un cabinet, nommées chambre du Roi et chambre de la Reine. Évidemment nous trouvons des armoires, mais aussi des tables à jouer, des tapisseries et des fauteuils. Les couverts d'argent ont une valeur de 749 livres. La cave renferme onze pièces de vin d'Orléans à 87 livres la pièce (alors qu'en 1749 le vin local vaut 50 livres la pièce et 43 en 1750). Il s'agit donc d'un vin supérieur<sup>42</sup>. Les voyageurs de qualité logent dans cette hôtellerie, en particulier les princes de sang et des membres de la famille royale. Même Louis XIV y passe une nuit en 1668<sup>43</sup>. Sur le chemin de Madrid, son petit-fils, devenu roi d'Espagne, y séjourne une nuit en 1700<sup>44</sup>.

L'inventaire de l'hôtelier de Saint-Gilles, Alexis Charpentier, atteint 2534 livres en 1752<sup>45</sup>. En 1760, le mobilier de l'hôtellerie Sainte-Barbe vaut 5670 livres dont 255 livres de vaisselle d'argent<sup>46</sup>. Enfin en 1766, à la mort de François Villemaire, l'hôtelier de la Fontaine à Saint-Gilles, l'inventaire atteint seulement 1350 livres<sup>47</sup>. Le rôle de taille de 1738 ne mentionne pas tous les hôteliers, ainsi le gérant des Trois Rois, Charles Liévain, n'apparaît pas. À cette date, seuls treize

39. ADE 2 E 66/226.

40. ADE 2 E 66/232

41. ADE 2 E 48/176.

42. ADE 2 E 66/243.

43. MARQUIS (L), *op. cit.*, p. 115.

44. Registres paroissiaux.

45. ADE 2 E 66/250.

46. ADE B 1290.

47. ADE B 1299.

aubergistes paient la taille. En 1751, ils sont vingt et un : Jean Delaroche, Étienne Charpentier, la veuve André Thibault et Louis Davoust à Saint-Martin ; Jean Baron et Denis Anseaume à Saint-Pierre ; à Saint-Basile, Saint-Gilles et Notre-Dame nous rencontrons Alexis Charpentier, Claude Lecomte, Étienne Lecomte, Étienne Barbier, Étienne Belanger, François Darblay, François Dupuis, Julien Salomon, la veuve Guesnée, la veuve Pierre Desforges, Nicolas Salomon, Pierre Darblay, Pierre Dupetit, Rodolphe Darblay et Simon Villemaire.

### **Angerville**

Nous choisissons des exemples permettant d'apprécier le fonctionnement et l'agencement des hôtelleries ou le patrimoine des hôteliers.

En février 1690, Louis de Martel, seigneur de La Porte à Autruy, loue pour trois ans le four banal d'Autruy à Étienne Parizot, hôtelier d'Angerville, pour 255 livres<sup>48</sup>. La même année l'atlas terrier de la seigneurie d'Angerville signale quatorze hôtelleries dans le bourg : l'Escu, Saint-Jacques, Les Anges, Le Regnaud, la Corne de Cerf, le Lion d'Or, l'Image, la Croix d'Or, les trois Reines, l'Église, la Savonnerie, les Empereurs, l'Estoile et les Morets<sup>49</sup>. En 1700, le boucher-hôtelier Simon Bidault loue, pour six ans, une maison au marchand Charles Langlois pour 53 livres. En 1702 l'hôtelier Antoine Touchard loue à l'hôtelier Charles Langlois le jeune, son gendre, la maison et hôtellerie des Trois Rois consistant en plusieurs bâtiments et plusieurs chambres hautes et basses. Le loyer s'élève à 106 livres pour une durée de neuf ans<sup>50</sup>.

Le 20 février 1724, il est procédé à l'inventaire du Lion d'Or dont l'hôtelier vient de mourir. Cette hôtellerie se compose d'une cuisine, deux chambres basses, six chambres à l'étage, des caves des greniers, des hangars et deux granges. Il y a quinze lits répertoriés, un important linge de table (nappes et serviettes) et de nombreux draps. Nous rencontrons des armoires usagées et de la vaisselle d'étain. Les couverts d'argent ont une valeur de 257 livres. Dans la cour se trouvent une charrette et deux charrues tandis que l'écurie abrite deux chevaux. Notre hôtelier exploitait 78 ha de terre, mais était néanmoins contraint d'acheter de l'avoine<sup>51</sup>. L'ensemble est vaste et confortable suivant les critères de l'époque, mais pas luxueux. L'inventaire s'élève à 5970 livres pour un passif de 1245 livres. La

48. Arch. de la société historique et archéologique du canton de Méréville E 39.

49. Arch. dep. Yvelines D 944.

50. ADE 2 E 46/17.

51. ADE B 1925.

communauté possédait une exploitation agricole à Thionville et une maison à Angerville.

En 1750 le marchand-chandelier Antoine Quenard loue à Marie-Marthe Benoist, veuve Legendre, cabaretière, le Petit Cerf consistant en une cuisine deux chambres basses, une chambre haute, des greniers, deux écuries et un espace de grange. Le bail est conclu pour un loyer annuel de 54 livres<sup>52</sup>.

En 1777, l'aubergiste et laboureur Pierre Courtois loue à Étienne Grandemain, laboureur de Pussay, 4 ha de terre pour neuf ans et un loyer annuel de 39 livres<sup>53</sup>.

En 1778, le rôle du vingtième est disponible pour Angerville<sup>54</sup>. Il est, sans doute, incomplet ou le nombre des auberges a fortement diminué depuis les quatorze hôtelleries signalées en 1690.

Aubergiste	Bien	Valeur locative en livres	Impôt en livres
Pierre Courtois	la Belle Étoile		130 l.
Grégoire Courtois	9 ha terre		6 l.
Claude Gagnier	1 maison		4 l. 10 s
Pierre Darbelet			2 l.
Antoine Langlois	3 maisons		14 l. 10 s
Georges Migneau	1 maison et 76 ha terre	116 l.	16 l.
François Hureau	1 maison		7 l. 10 s

l.= livre ; s = sou.

### *La campagne*

Nous connaissons le tenancier du Dauphin, à Pussay, en 1663, il s'agit de Macé Bonnard ; en 1674, il a pour successeur Gabriel Lanié<sup>55</sup>. Les rôles de taille de 1738 nous ont fait connaître Étienne Georget, hôtelier à Maisse. Nous le retrouvons en 1751<sup>56</sup>. À la même date nous rencontrons Louis Davoust à Cerny. À Saint-Chéron, en 1766, l'inventaire de Noël Pigret avait une valeur d'environ 600 livres<sup>57</sup>. Enfin à Sainte-Mesme apparaît en 1782 le laboureur-aubergiste François Racine. On trouve à l'hôtellerie une charrette, un tombereau, une charrue, deux herses, un cheval, une vache et l'exploitation atteignait les 11 ha<sup>58</sup>. En 1783, l'inventaire d'une hôtellerie de La Ferté-Alais, se

52. ADE 2 E 46/40.

53. ADE 2 E 46/62.

54. ADE C 410.

55. Arch. dep. Eure-et-Loir 2 E 34/424 et 427.

56. A M E fonds ancien n° 64 et n° 66

57. ADE 2 E 78/290.

58. ADE 2 E 1/152.

monte à 1900 livres à la mort de Jean Boudon. Des couverts en argent sont présents, mais il ne s'agit pas d'un établissement luxueux.

Les hôtelleries de campagne sont loin de valoir celles des petites villes, des bourgades situées sur la grande route et évidemment de quelques établissements étampois. Souvent les hôteliers pratiquent aussi l'agriculture et c'est très fréquemment le cas à la campagne. Ainsi les seigneurs de La Porte à Autruy, qui séjournent à Paris, s'ils doivent passer quelques jours pour affaires à Autruy, descendent aux Trois Rois à Étampes<sup>59</sup>. Pourtant il y a une hôtellerie à Autruy, mais elle est tenue par un hôtelier-laboureur et l'inventaire correspond à celui d'une exploitation agricole. À la mort de l'hôtelier, Charles Hamouy, en 1760, on y trouve deux chevaux, six charrettes, deux charrues et un tombereau, la valeur de l'inventaire ne dépasse pas 580 livres<sup>60</sup>. Ce type d'établissement ne devait pas retenir l'attention du seigneur de La Porte. Enfin en 1770 les registres paroissiaux de Saint-Gilles citent Jean Baillard, l'hôtelier de la Rose à Monnerville. Quatre ans plus tard apparaît l'auberge d'Authon-la-Plaine louée pour 75 livres par Jean Poirier, un ancien cabaretier<sup>61</sup>.

Sur la grande route, les différentes hôtelleries montrent l'adaptation aux différences de conditions sociales des voyageurs. Certaines hôtelleries ne valent pas mieux que les cabarets qui, d'ailleurs nous en avons la preuve, peuvent aussi accueillir des voyageurs pour la nuit, comme, par exemple, bien qu'hors de la région étudiée, à Marcoussis, en 1784, où Guillaume Moithey l'aîné couche deux nuits au cabaret de Louis Bontemps ; on le trouve mort tout habillé dans l'un des cinq lits de la chambre haute et il a de la monnaie en poche. Le chirurgien, après examen du corps, reconnaît une mort naturelle<sup>62</sup>.

Dans certains cas, le même établissement régresse d'hôtellerie à cabaret. À la fin du XVII<sup>e</sup> siècle, la Poule à Étampes/St-Basile est une hôtellerie mais en 1776, à la mort de Marie Angevin, la tenancière, c'est un cabaret ; Nous n'avons pas encore trouvé d'exemple de l'évolution inverse.

## **Le patrimoine des hôteliers**

Quelques partages étampois (actes de succession concernant les biens immobiliers) permettent d'aborder la thématique que nous complétons par l'examen de quelques achats et surtout l'analyse des baux.

---

59. Arch. de la société historique et archéologique du canton de Méréville E 57.

60. ADE 2 E 34/888.

61. ADE 2 E 3/54.

62. ADE B 2000.

En 1717, Noël Lecomte laisse à ses héritiers 10 ha de terre (moins de 10 % des paysans mettent en valeur une telle surface)<sup>63</sup>. Lors du partage de la communauté Davoust-Desforges en 1737, la masse immobilière atteint 13100 livres ; à elle seule, l'hôtellerie rue Saint Jacques, avec les meubles, valait 3940 livres<sup>64</sup>. L'exploitation d'une hôtellerie modeste permettait d'acquérir un patrimoine non négligeable. À la mort, en 1745, d'Élisabeth Davoust, épouse Charpentier, du Saint-Nicolas, la communauté possède plus de 30 ha de terres agricoles, une surface conséquente dans le contexte de l'époque<sup>65</sup>. Lors du partage de François Villemaire hôtelier à la Fontaine, place Saint-Gilles, le patrimoine immobilier atteint 18300 livres en 1766 ; le bâtiment de l'hôtellerie n'a pas grande valeur (1350 livres), mais la communauté possédait une autre maison à Saint-Gilles, une maison et des terres sur le plateau au hameau du Chesnaie et une petite exploitation agricole à Saint-Hilaire ; des rentes complétaient les revenus<sup>66</sup>. Les hôteliers étampois investissaient dans la terre. Ils ne sont pas les seuls nous l'avons vu. Ainsi, d'après le rôle du vingtième d'Angerville, Pierre Courtois n'est pas que propriétaire de la Belle Image : il possède aussi les Trois Maures, géré par son fils, trois autres maisons à Angerville et, surtout, 60 ha de terres.

Nous voyons ce patrimoine se constituer ou s'arrondir. Ainsi en 1638, Pasquier David, hôtelier à Angerville, achète 20 ares de vigne au laboureur André Jubert pour 50 livres. En 1642, l'hôtelier angervillois Élie Puiset achète 2,5 ha de terre au cordonnier de Méréville Jean Dufour<sup>67</sup>. En 1649, c'est l'hôtelier d'Angerville Philibert Gilain qui achète 40 ares de terre au chirurgien d'Angerville pour 27 livres<sup>68</sup>. Le manouvrier François Roger vend une petite maison à l'hôtelier Claude Davoust pour 160 livres tandis que le voiturier-laboureur Charles Berteau vend 1 ha de terres à l'hôtelier Pierre Thévenot pour 78 livres<sup>69</sup>. Le fouleur de bas Marin Anseume vend à l'hôtelier André Langlois 60 ares de terre pour 25 livres en 1732<sup>70</sup>. En 1747, nous voyons deux hôteliers étampois, Pierre Darblay de Saint-Gilles et Pierre Salomon de Saint-Basile, acheter des surfaces de terres déjà conséquentes : Pierre Darblay achète 3,5 ha à Angerville pour 70 livres et Pierre Salomon 5,5 ha à Étampes pour 650 livres<sup>71</sup>. En

63. ADE 2 E 66/195.

64. ADE 2 E 48/160.

65. ADE 2 E 66/226

66. ADE B 1299.

67. ADE 2 E 46/6.

68. ADE 2 E 46/7.

69. ADE 2 E 46/24.

70. Arch. dep. Eure-et-Loir B 887.

71. ADE 2 E 66/234.

1763 Marie Thévenot la veuve de l'hôtelier angervillois Bergerat achète un modeste bâtiment couvert de chaume et un jardin pour 46 livres<sup>72</sup>. Enfin, en 1786, Pierre Davoust, l'hôtelier étampois de la rue du Haut Pavé, achète à un laboureur 38 ares d'aunaie à Ormoy pour 241 livres<sup>73</sup>.

Les hôteliers peuvent se défaire d'une partie de leur patrimoine, Ainsi, Jean Bouquin, l'hôtelier de l'Oie à Saint-Gilles, achète la cinquième partie de l'établissement à Jean Petimou (ou Poitrimou), hôtelier au Lion d'Or, pour 600 livres et, en 1688, Cantien Coquet, hôtelier à Saint-Pierre, vend trois espaces de logis à La Forêt-Sainte-Croix à la veuve de l'hôtelier Pierre Gauthier de Notre-Dame pour 200 livres<sup>74</sup>. En 1690 le maître de poste Jean Renard vend la moitié de l'hôtellerie l'Ours et une autre moitié de maison à Pierre Desforges, hôtelier à Saint-Gilles, pour 2000 livres<sup>75</sup>. Plus modestement l'hôtelier de Saint-Gilles Pierre Duverger achète 25 ares de terre au nord de la ville pour 40 livres en 1691<sup>76</sup>. Quatre ans plus tard, Jean Pépie, l'hôtelier des Trois Rois (hôtel acheté pour 1000 livres en 1653 par l'intermédiaire du marchand Marcille<sup>77</sup>) vend les 3/4 de la ferme du pressoir à Toury pour 5900 livres au receveur de la terre et seigneurie de Toury, Claude Gidoin<sup>78</sup>. L'ouvrier en bas François Michau vend à l'hôtelier de Saint-Gilles, Jean Desforges, une maison rue des Cordeliers pour 480 livres en 1699<sup>79</sup>. À Dourdan, des mutations se font au sein de la famille Brunet en 1739 : Barthélémy Brunet vend aux deux frères Nicolas et François une maison et 1,5 ha de terres pour 65 livres. François Brunet est hôtelier<sup>80</sup>. L'hôtelier d'Angerville Jean Cochin achète au maître de poste d'Artenay la Fleur de Lys pour 810 livres en 1740<sup>81</sup>.

Les baux permettent de mettre en évidence la propriété de maisons et de surfaces agricoles plus importantes louées par des hôteliers. En 1670, l'hôtelier de Saint-Gilles Jean Regnard, loue à son collègue Charles Chevalier une maison pour neuf ans et un loyer de 250 livres<sup>82</sup>. Deux ans plus tard, l'hôtelier Jacques Brossard loue à un petit laboureur, pour six ans et 33 livres annuelles, une maison et une grange, sises à Boissy-

---

72. ADE 2 E 19/1-2.

73. ADE 2 E 48/207.

74. ADE 2 E 66/108.

75. ADE 2 E 66/115.

76. ADE 2 E 66/116.

77. ADE 2 E 48/115.

78. ADE 2 E 66/125.

79. ADE 2 E 66/137.

80. ADE 2 E 1/110.

81. ADE 2 E 46/31.

82. ADE 2 E 66/80.

la-Rivière<sup>83</sup>. En 1690, c'est l'hôtelier Pierre Duverger qui loue au charcutier de Saint-Gilles Pierre Lhuilier 1 ha de pré pour un loyer de 55 livres<sup>84</sup>. Puis Alexis Desforges, hôtelier à Saint-Gilles, loue une maison à Saint-Pierre et 9 ha de terres au vigneron Louis Trinité de Saint-Pierre pour neuf ans et 136 livres en 1702<sup>85</sup>. Cinq ans plus tard, l'hôtelier dourdannais David Genêt loue au laboureur Louis Lemoine une exploitation agricole de 30 ha pendant six ans et pour un loyer de 120 livres<sup>86</sup>. En 1727, Alexis Desforges, de Saint-Gilles, loue au laboureur de Guinette Jean Poix 6,5 ha de terres au hameau du Chesnaie pour six ans et un loyer de 54 livres<sup>87</sup>. La famille d'hôtelier Guénée loue une maison et 2 ha de pré à Saint-Basile au boucher Eutrope Pinet pour six ans et 260 livres en 1737<sup>88</sup>. L'hôtelier Charpentier, en 1755, loue au laboureur Pierre Douté une maison, 4,5 ha de terre et 50 ares de vigne à Boissy-la-Rivière pendant six ans et pour un loyer de 97 livres<sup>89</sup>. Près de vingt ans plus tard, Antoine Portais de la Tête noire loue au meunier d'Etréchy Louis Bertau 2,5 ha de pré pendant neuf ans et pour 25 livres annuelles<sup>90</sup>. Enfin en 1787, la veuve d'hôtelier de Saint-Gilles Catherine Herbron loue à un laboureur de Mauchamps 8 ha de terres pendant neuf ans et un loyer de 100 livres<sup>91</sup>.

Le nombre des inventaires après décès est relativement limité et ne permet pas d'étude statistique. Celui des dots n'est pas non plus significatif, mais permet de constater que malgré la présence d'hôteliers ruraux, ces dots sont toujours supérieures à celle de la moyenne des commerçants et artisans urbains.

#### Valeur moyenne des inventaires après décès

Profession	1646-1699		1700-1715		1726-1752		1772-1785	
	M	N	M	N	M	N	M	N
Hôteliers	9367	2	680	4	2048	6	969	4

#### Valeur moyenne des dots d'hôteliers

Profession	1646-1699		1700-1715		1726-1752		1772-1785	
	M	N	M	N	M	N	M	N
Hôteliers	1150	14	816	5	943	16	1110	9

M = moyenne ; N = nombre : \*ruraux, \*\* urbains

83. ADE 2 E 66/88.

84. ADE 2 E 66/115.

85. ADE 2 E 66/148.

86. ADE 2 E 1/97.

87. ADE 2 E 66/206.

88. ADE 2 E 48/160.

89. ADE 2 E 48/184.

90. ADE 2 E 66/256.

91. ADE 2 E 48/208.

**Valeur moyenne des dots de commerçants et artisans**

Profession	1646-1699		1700-1715		1726-1752		1772-1785	
	M	N	M	N	M	N	M	N
artisanat et commerce*	356	167	403	91	413	146	507	83
artisanat et commerce**	902	326	725	164	795	274	627	154

M = moyenne ; N = nombre : \*ruraux, \*\* urbains

Les hôteliers possèdent un patrimoine non négligeable qui permet aux plus aisés d'entre eux de presque s'infiltrer dans les souches sociales les mieux nantis de la province et aux plus modestes de tenir un rang convenable parmi les commerçants et artisans.

**Faits divers et délinquance**

C'est au travers de ces données que des bribes du quotidien peuvent transparaître. L'origine des voyageurs est établie au travers des lieux de naissance ou de résidence des voyageurs morts sur la route et dans les hôtelleries. Par exemple, en 1715, un voiturier orléanais meurt à l'hôtellerie Saint-Basile et en 1725 un Bourguignon meurt dans une hôtellerie de Notre-Dame. Dans toutes les paroisses il en va de même, d'Angerville à Chamarande. Nous ignorons la proportion des ces décès par rapport au nombre de voyageurs qui passaient sur la route, mais uniquement à Saint-Gilles, de 1683 à 1788, au moins 57 décès sont intervenus dans des hôtelleries et deux chez des cabaretiers. Ce dernier point confirme que des cabarets accueillaient des voyageurs pour la nuit.

Des naissances se produisent aussi dans les hôtelleries, elles sont beaucoup plus rares. Ainsi Louise Durandet, l'épouse d'un marchand bonnetier orléanais, en voyage pour Paris, accouche au Grand Écu, en 1739. L'épouse d'un avocat au Parlement de Paris accouche au Cygne, à Saint-Basile, en 1784.

En matière de délinquance, l'affaire la plus grave se déroule à la Rose, en 1713. On vole 350 livres au lieutenant de carabinier André de Monchy. Le voleur présumé Mathurin Chevalier est depuis neuf ans au service du capitaine de carabinier de Beaumont. Le voleur aurait profité de la complicité d'une ancienne domestique de la Rose, Janeton Bernier. Celle-ci nie farouchement. Nous ignorons les suites de l'affaire<sup>92</sup>. En 1690, un jeune voleur qui avait dérobé une paire de souliers avait été contraint de s'engager dans l'armée<sup>93</sup>.

92. ADE B 1601.

93. ADE B 1183.

Signalons les rares cas d'hôteliers violents. En 1661, l'hôtelier Jacques Petimou bastonne un domestique du seigneur de Valnay<sup>94</sup>. En 1788, à Dourdan, l'aubergiste Deslande expulse sans ménagement le poulailler, coquetier et beurrier de Rochefort, Étienne Granet<sup>95</sup>.

Curieusement les affaires de prostitution sont presque inexistantes, à peine une dizaine de cas entre 1653 et 1789, dans les archives judiciaires de Dourdan et Étampes qui comptent environ 70000 dossiers (tous examinés). Rien ne vient soutenir l'hypothèse de l'existence d'un lupanar qui est en revanche mentionné à Montlhéry. Deux affaires pourraient nous mettre sur la piste d'une organisation plus ou moins temporaire de l'amour tarifé. En 1729, le bailliage signale des affaires de galanterie dans les hôtelleries étampoises. Les professionnelles ajouteraient le vol à leurs activités<sup>96</sup>. Onze ans plus tard Marie-Louise Poisson, domestique chez l'hôtelier Guénée, est enceinte des œuvres du voiturier Jean Guérin, qu'elle retrouvait à chacun de ses passages. S'agit-il d'une inclination naturelle portant le voiturier et la domestique l'un vers l'autre ou la domestique était-elle fortement invitée à monter avec les clients qui le désiraient ?

Pour rester dans la même thématique, rappelons que Nicolas Salomon, veuf depuis peu, s'est consolé avec une domestique, fille d'un fouteur de bas de Pussay qui déclare sa grossesse en 1749<sup>97</sup>.

## L'hôtellerie, un milieu fermé ?

Nos 59 contrats de mariage montrent que seulement 13,5 % d'entre eux unissent des héritiers d'hôteliers. Pourtant d'après les documents successoraux de nombreuses familles d'hôteliers sont apparentées. Le meilleur moyen de devenir hôtelier c'est de naître dans une famille d'hôteliers. Cependant, d'après les contrats d'apprentissage, les fils d'hôteliers n'embrassent pas tous la profession paternelle, loin de là. Ainsi le fils de Julien Joseph, l'hôtelier dourdanais déjà rencontré, apprend l'art du chirurgien pendant deux ans chez Charles Guettard<sup>98</sup>. En 1688, l'hôtelier étampoise François Barthélémy fait apprendre la menuiserie à son fils pendant deux ans chez François David<sup>99</sup>. L'hôtelier de Saint-Gilles, Belanger, place son fils pendant deux ans chez le bourrelier Claude Melun en 1703<sup>100</sup>.

94. ADE B 1140.

95. ADE B 960.

96. ADE B 1241.

97. ADE B 1267.

98. ADE 2 E 66/97.

99. ADE 2 E 66/110.

100. ADE 2 E 66/151.

À la fin du siècle il en va de même ; Augustin Charpentier, hôtelier à Saint-Martin, en 1786, place son fils pendant trois ans, chez un tailleur d'habits<sup>101</sup>. Parfois l'héritier de l'hôtelier apprend un métier lié à l'alimentation qui peut lui être utile s'il reprend l'affaire. Ainsi Pierre Desforges est placé pendant deux ans chez le pâtissier Pierre Gaultier en 1667<sup>102</sup>. Les hôtelleries demeurent pourtant entre les mains des mêmes familles pendant des décennies. Nous rencontrons les Villemaire à la Fontaine au moins de 1740 à 1778. La famille Dupuis est enregistrée au Bois de Vincennes de 1739 à 1780. De rares pâtissiers traiteurs peuvent prendre à bail une hôtellerie comme Nicolas Carré en 1752 ; il loue le Cygne à Saint-Gilles pour neuf ans et un loyer de 80 livres<sup>103</sup>. En effet certaines hôtelleries n'appartiennent pas à des hôteliers, par exemple l'Écu de France à Dourdan appartient à la famille Carqueville dont le membre le plus éminent était commissaire des guerres à Lille en 1691<sup>104</sup>. De même un chirurgien d'Orléans Gabriel Souville possède les Trois Rois à Angerville en 1727<sup>105</sup>.

L'absence relative de pénibilité du travail et le niveau de vie relativement élevé constituent une autre cause de retard d'accession des nouvelles générations à la tête des entreprises. Alors qu'en moyenne les citadins adultes décèdent vers 42 ans dans le premier tiers du XVIII<sup>e</sup> siècle et que l'âge au décès est d'environ de 40 ans chez les ruraux, la moitié des hôteliers dépasse les 60 ans à la même époque et cette situation se maintient jusqu'à la fin de l'Ancien Régime. Certains des enfants d'hôteliers sont amenés à exercer un autre métier avant de succéder à la génération précédente, et ce d'autant plus que, la fécondité (de quatre à six enfants par femme) et des conditions de vie relativement bonnes limitant la mortalité infantile, permettent à de nombreux enfants d'hôteliers de parvenir à l'âge adulte.

---

101. ADE 2 E 48/207.

102. ADE 2 E 66/63.

103. ADE 2 E 66/250.

104. ADE 2 E 1/90.

105. ADE 2 E 46/24.

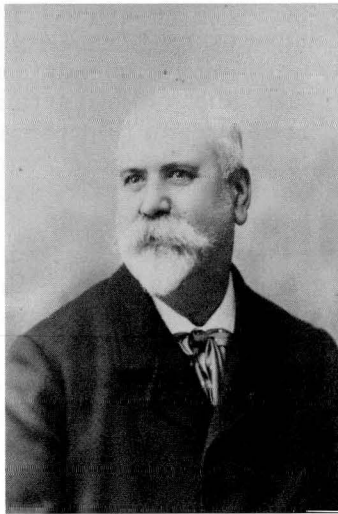
# Edmond Bartissol (1841-1916)

Maire de Fleury-Mérogis<sup>1</sup> (1895-1916)

## Le destin exceptionnel d'un capitaine d'industrie autodidacte

René DAVOINE

« Histoire locale et sauvegarde du patrimoine de Fleury-Mérogis »  
*r.davoine@aliceadsl.fr*



### À la découverte d'Edmond Bartissol<sup>2</sup> et <sup>3</sup>

Cinquième enfant d'une famille qui en comptera sept, Edmond Bartissol voit le jour le 20 décembre 1841 dans le village de Portel<sup>4</sup>

1. Essonne, arr. d'Évry, cant. de Morsang-sur-Orge.

2. « Edmond Bartissol (1841-1916), du canal de Suez à l'apéritif » in *Libre accès*, n° 10, ACTE 91 (Action Culturelle et Technique de l'Essonne), 1994, p. 8-14.

3. ESCUDIER (J-L), *Edmond Bartissol 1841-1916 – Du canal de Suez à la bouteille d'apéritif*, Paris, CNRS Éditions, 2000.

dans l'Aude. Sans être dans le besoin, la famille est loin d'appartenir aux notabilités du lieu. Son père, Alexis Bartissol, est maçon comme son propre père. La jeunesse de Bartissol est entourée d'incertitudes. Il est établi qu'à dix-sept ans, Edmond commence à travailler avec son frère aîné qui a obtenu la construction d'une partie de la ligne de chemin de fer de Narbonne à Perpignan. En moins de dix ans, Edmond Bartissol va passer du statut de petit employé à celui de grand chef d'entreprise dans cette société française du XIX<sup>e</sup> siècle qui valorise plus souvent la rente et le maintien des hiérarchies sociales que l'esprit d'entreprise.

### **La rapide ascension professionnelle sur le chantier du canal de Suez**

Fasciné par les grands travaux, et notamment par l'entreprise lancée par Ferdinand de Lesseps, peut-être introduit par le docteur Compagny, médecin rattaché aux travaux du canal, qui aurait aidé à Suez le jeune homme à obtenir un premier emploi de conducteur de travaux<sup>5</sup>, c'est incontestablement avec une grande détermination que Bartissol, à peine âgé de vingt-cinq ans rejoint l'Égypte, en 1866. Il va rapidement monter dans la hiérarchie de ce gigantesque chantier où il débute comme conducteur de travaux. Conducteur principal un an plus tard, fonction qui le conduise en quelques mois à celles de chef de section. Les entrepreneurs généraux du canal, Borel et Lavalley, le chargent de l'exécution de la section à sec de la plaine de Suez. Après bien des péripéties, le canal est enfin inauguré le 20 septembre 1869 par l'Impératrice Eugénie.

Bartissol retrouve la France en janvier 1870 au moment où le pays entre en guerre. Il est alors dans la capitale et se porte volontaire pour servir dans la Garde Nationale. Affecté à la 4<sup>ème</sup> compagnie du 260<sup>ème</sup> bataillon de marche, il participe au siège de Paris. La paix retrouvée, il va s'attacher à valoriser la solide expérience qu'il a ramenée de Suez et de ses précieuses relations.

### **La reconnaissance internationale**

Depuis Suez, Bartissol a gardé des contacts avec Alexandre Lavalley. En 1873, ce dernier lui confie la mission d'étudier l'organisation des

---

4. Portel prendra le nom de Portel-des Corbières par décret du 26 décembre 1974.

5. BARTISSOL (E), « Notes biographiques » in *L'Indépendant des Pyrénées orientales*, 18/08/1916.

chemins de fer en Autriche. L'année suivante ce sera le « Comptoir National d'Escompte », une des banques françaises les mieux implantées dans l'Empire colonial et à l'étranger, qui le sollicite pour étudier le tracé de diverses voies ferrées. Assurément, notre homme bénéficie d'une honorable réputation professionnelle pour que ce grand établissement fasse appel à lui. C'est ainsi qu'il débute une série de chantiers dans la péninsule ibérique. Très vite il va montrer des qualités de gestionnaire qui l'incitent à dépasser le strict rôle d'ingénieur de travaux publics. Après l'étude des tracés, il construit au titre de directeur des travaux, et plus tard, dirige la mise en train et les services en qualité de directeur de l'exploitation. Bartissol est désormais aussi bien introduit dans les hautes sphères du monde industriel et financier qu'auprès des classes dirigeantes. Ses succès lui apportent la fortune et il a maintenant les moyens financiers de réaliser pour son propre compte les 350 kilomètres de la ligne de Plasencia à Astorga. Le jeune conducteur de travaux est devenu un véritable capitaliste et un gestionnaire de talent. Entre 1888 et 1890, Bartissol mobilisera jusqu'à 17000 ouvriers sur ce grand chantier qui sera terminé en deux ans et demi. De l'Espagne, il va pousser ses activités jusqu'au Portugal. Bénéficiant de l'expérience acquise à Port-Saïd, associé avec Duparchy, qui fut son collègue à Suez, il obtient en 1884 l'adjudication de la construction du port de Leixoes, près de Porto. Pour l'exécution des travaux de la jetée de ce port, il fait construire par la Compagnie de Fives-Lille deux exemplaires d'une grue géante dénommée le « Titan » qui pouvait soulever des blocs de cinquante tonnes et les porter à une distance de vingt-neuf mètres. Il est également chargé de la construction du chemin de fer métropolitain de Lisbonne. Bartissol en assure en partie le financement qui, avec le chemin de fer de Plasencia à Astorga, représente un cumul d'investissement de cent millions de francs.

C'est alors que Bartissol va engager un jeune centralien, Jules Robert qui quelques années plus tard épousera Margueritte Bartissol, sa nièce et fille adoptive. Désormais, Jules Robert dirigera la plupart des réalisations de Bartissol.

Pour le Portugal, Bartissol élabore de nouveaux projets toujours plus ambitieux. Associé avec Théophile Seyrig, un major de Centrale, principal collaborateur de Gustave Eiffel de 1868 à 1879, il soumet aux autorités du pays un projet de pont sur le Tage à Lisbonne. Ce projet d'un pont routier et ferroviaire de plus de deux kilomètres, autorisant le passage des plus hauts navires, est, pour l'époque, colossal. Une telle réalisation aurait certainement favorisé un meilleur développement des régions du sud du pays, mais le coût était, semble-t-il, hors de portée de ce pays largement agricole. De fait Lisbonne ne

verra un pont sur le Tage qu'en 1967 ! Bartissol s'intéresse également aux immenses colonies portugaises et aux profits qui peuvent s'y réaliser. À la fin des années 1880, il est le principal commanditaire de la compagnie portugaise qui a obtenu le monopole de l'exploitation des mines d'or du Zambèse et des pêcheries de corail sur les côtes du Mozambique. Bartissol reçoit de multiples honneurs des dirigeants portugais. En 1878, il devient commandeur du Christ du Portugal. En 1882 il est décoré de la Conception du Portugal. En 1889 enfin, alors que ses activités dans le pays s'achèvent, le roi Carlos 1<sup>er</sup> le fait vicomte. Bartissol est particulièrement fier de ses distinctions qui, évidemment seront exploitées par ses adversaires politiques. Ceux-ci ne manqueront pas une occasion de reprocher au candidat républicain son attachement aux honneurs de la Monarchie.

On ne peut en tout cas reprocher à Bartissol d'être insensible aux décorations de la République Française puisque le 15 septembre 1887, il est nommé chevalier de la Légion d'Honneur. Son dossier nous apprend que cette décoration lui est décernée au titre des Affaires Étrangères pour le faire valoir de l'industrie française à l'étranger ; en effet, ses travaux ont entraîné d'importantes fournitures de rails par les aciéries de Denain et Anzin (Nord), de ponts métalliques par Gustave Eiffel et les ateliers de constructions métalliques de Fives (Lille), de locomotives au Creusot et de ciment à Boulogne sur Mer.

## **Premières opérations en Roussillon**

Durant les années 1880, Bartissol va mener ses activités dans la péninsule ibérique et opérer un retour vers le Roussillon de sa jeunesse. En 1888, après de longs pourparlers avec la municipalité de Perpignan, il achète l'ancien hôpital de la Miséricorde. L'emplacement en centre ville, juste à côté de la cathédrale Saint-Jean, est propice à une opération immobilière fort rentable. Il construit plusieurs immeubles de luxe qui constitueront la « Cité Bartissol » toujours existante. Dans le même temps, il se lance dans la production d'électricité. Sur l'emplacement de l'église Saint Jean-le-Vieux, il construit une usine électrique équipée de six machines à vapeur.

## **La diversification des placements financiers**

Bartissol a accumulé une fortune considérable dans ses travaux à l'étranger. Il aurait pu sagement placer ces fonds, mais une telle prudence ne ressemble pas au personnage. Il va toujours investir et ce,

dans les domaines les plus variés, l'agriculture, l'immobilier, l'hydraulique, les travaux publics. Parfois, il investit dans le pays même les honoraires qu'il perçoit pour ses travaux ou prestations de service. À Lisbonne, il s'offre un superbe hôtel. Simultanément, il place ses revenus dans l'agriculture. C'est ainsi qu'en 1879, il acquiert de la Maison de Bragance le fameux domaine de Pinheiro qui, à l'embouchure du Sado, s'étend sur plus de 5000 hectares dont 500 de vigne donnant environ douze mille hectolitres de vin qu'il commercialisera sous l'appellation « Bartissol-Royal-Pinheiro ». Dans les Pyrénées-Orientales, il possède le domaine de Cabanes sur la commune de Saint-Genis-des-Fontaines dans les Albères, et celui du Mas de la Tourre à Saint Laurent-de-la-Salanque. La production de ces deux exploitations viticoles s'élève, selon les années, de sept à douze mille hectolitres de vin.

Une telle fortune se devait d'avoir sa vitrine parisienne. En 1887, Bartissol achète donc un splendide hôtel particulier dans un des plus beaux quartiers de la capitale, au 17 de l'avenue du Bois de Boulogne, aujourd'hui avenue Foch. Il installe ses bureaux parisiens et le siège de ses sociétés au 7 rue Lafayette.

## **Bartissol, maire et « seigneur » de Fleury-Mérogis**

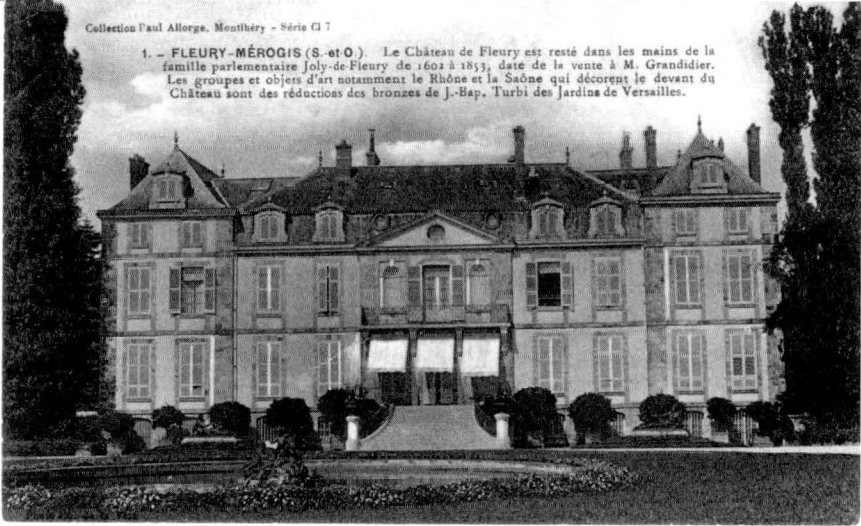
En février 1888, Bartissol fait l'acquisition d'une splendide propriété en région parisienne, le château de Fleury-Mérogis, en Seine et Oise. Cette implantation à Fleury-Mérogis marque, à plusieurs titres, l'ascension sociale de l'homme d'affaires. Avoir un "château" aux abords de la capitale est alors un signe tangible d'appartenance à la bonne société parisienne. Son ancien collègue de Suez et associé dans la construction du port de Leixoes, Alexis Duparchy, était, depuis 1883, propriétaire du château de Savigny-sur-Orge<sup>6</sup> commune voisine de celle de Fleury-Mérogis et ceci a pu inciter Bartissol à s'installer sur ces terres franciliennes. Le prix d'achat (1 200 000 francs de l'époque) payé au vendeur (Ernest Grandidier<sup>7</sup>) suffirait pour témoigner de la nature de la propriété dont il prend possession. Le domaine de Fleury-Mérogis occupe alors 451 hectares, soit les deux tiers de la superficie de la commune. Le château, ancienne demeure des Joly de Fleury<sup>8</sup>, est suffisamment ostentatoire pour que nul ne doute de la

6. Ancienne demeure du Maréchal Davout – actuellement Lycée Corot.

7. Voyageur explorateur, Ernest Grandidier (1833-1912), auditeur au Conseil d'État, a consacré sa vie et sa fortune à la constitution d'une collection unique de porcelaines d'Extrême-Orient, aujourd'hui présentée au Musée Guimet de Paris.

8. DAVOINE (R.), « Les Joly de Fleury », *Essonne et Hurepoix*, bull. de la SHAEH, n° 81 (2011), 2012, p. 73.

puissance du propriétaire. S'étendant sur une cinquantaine d'hectares, le parc d'agrément est remarquable par son agencement et ses ornements ; de part et d'autres du perron d'entrée trônent les statues du Rhône et de la Saône, réductions des bronzes de Turbi ornant les jardins de Versailles.



Bartissol met en fermage les terres agricoles, notamment la ferme de Fleury dite ferme du château regroupant 171 hectares. Le bail de dix-huit ans<sup>9</sup> consenti à Léon Blavet laisse une grande latitude au fermier qui peut entreprendre des investissements conséquents. Le loyer annuel demandé indique le rapport relativement modeste de cette propriété dont la terre est de qualité médiocre. Au sein du patrimoine foncier et immobilier de Bartissol, Fleury-Mérogis avait le statut particulier de bien d'agrément et de prestige. (Néanmoins lorsque les besoins de financement exigeront des garanties hypothécaires, la valeur vénale de la propriété pourra être – et sera – donnée en gage.)

Fleury-Mérogis est alors une toute petite commune de 280 habitants. Le propriétaire du château y est encore considéré comme un seigneur fournissant le travail et assurant l'ordre. C'est donc en toute logique que Bartissol devient maire de Fleury-Mérogis dès janvier 1892 à l'occasion d'une élection partielle. Il le restera jusqu'à sa mort. Évidemment Bartissol gère de loin et de haut les questions municipales.

9. Acte notarié, étude Cros, Corbeil

Il assiste rarement aux séances ordinaires du conseil municipal ; il n'est même pas présent le jour de sa première élection. En 1894, un procès-verbal de délibération le qualifie de *maire empêché à chaque conseil municipal* ! Le maire cantonne son action aux interventions auprès des pouvoirs publics pour obtenir les subventions indispensables à une petite commune. Mais, à l'occasion, il ne s'embarrasse pas des procédures administratives pour solliciter de l'État ou du conseil général une aide, à ses yeux, dérisoire et l'homme pressé et fortuné préfère faire appel à sa bourse ; qu'il s'agisse de repeindre les murs de l'école ou de créer une bibliothèque municipale, il offre à la collectivité les fonds nécessaires<sup>10</sup>. Quant aux affaires courantes, elles sont confiées à ses adjoints successifs, Louis Duchesnes jusqu'en 1894, Charles Caron de 1894 à 1904 et enfin, Léon Blavet jusqu'au décès de Bartissol en 1916 (c'est lui qui lui succèdera à la tête de la commune).

Bartissol tient à ce que tout un chacun sache qu'il met en valeur le domaine, notamment par des « opérations d'assainissement » mentionnées y compris sur des cartes postales éditées à sa demande.



La ferme du château du temps de Léon Blavet.



Vue sur le parc du château<sup>11</sup>.

En fait nous avons surtout retrouvé trace de ses efforts de restructuration. Dès le 7 juin 1888, alors qu'il n'est propriétaire que depuis quelques mois, et pas encore maire, il propose à la municipalité d'échanger des pièces de terrain avec la commune. Pour agrandir la

10. Monographie de Georges Girard, l'instituteur de Fleury-Mérogis, rédigée en 1899 pour l'Exposition Universelle (Archives Départementales de l'Essonne).

11. Cartes postales de la collection de R. Davoine.

place du village, il échange une surface de 250 mètres carrés sur le chemin de Fleury à Sainte-Geneviève-des-Bois, valant 150 francs, contre une bande de terrain de 100 mètres de long sur 6 mètres de large, valant 600 francs. Bon prince il fait cadeau à la commune de la différence de 450 francs<sup>12</sup>. Une fois maire, Bartissol continue à rationaliser le réseau vicinal en multipliant les échanges entre le domaine public et sa propriété. Ainsi en 1892, il troque une portion du chemin des Mulets contre le chemin du Tour des Clos<sup>13</sup>. Rue des Petits Champs, il fait construire un groupe d'une dizaine d'habitations communément dénommé « cité Bartissol ». Évidemment, ces constructions, destinées avant tout à loger les nombreux ouvriers et domestiques du château, forment un ensemble de type coron bien plus modeste que celui du chef-lieu des Pyrénées-Orientales. Mais à l'échelle du Fleury-Mérogis de l'époque, il s'agit d'un progrès notable pour les petites gens de la bourgade. Distingué, respectueux des traditions, Edmond Bartissol sera toujours « Monsieur le Vicomte », pour les habitants du lieu.

Le château de Fleury-Mérogis devient le lieu de réception de grandes personnalités des affaires et de la politique. Georges Clemenceau et le général Joffre participent régulièrement aux parties de chasse organisées sur les terres du domaine. L'amitié avec Joffre, natif de Rivesaltes, n'a rien de surprenant, tout comme celle de Clemenceau, député radical comme lui, qu'il côtoya à la Chambre de 1889 à 1893, amitié qui perdurera, même après la mort de Bartissol, comme en témoignent les nombreux courriers échangés avec Jules Robert, ou sa fille Amédine Robert, petite nièce et filleule de Bartissol, telle cette lettre d'octobre 1919 par laquelle Clemenceau annonce à celle-ci, son arrivée à Fleury<sup>14</sup>.



*Edmond Bartissol      Joseph Joffre et Clemenceau (de dos)  
Partie de chasse à Fleury-Mérogis – lieu-dit « La Garenne » 1912  
(collection madame Pouch).*

12. Délibération du conseil municipal de Fleury-Mérogis du 7 juin 1888

13. Délibération du conseil municipal de Fleury-Mérogis du 10 février 1892

14. Lettre de Georges Clemenceau à Amédine Robert, 25 octobre 1919, archives privées.

Fleury-Mérogis ne se résume pas à une gentilhommière occasionnelle, dévolue à de prestigieuses parties de chasse. Bartissol y réside souvent comme l'atteste le courrier qu'il reçoit au château.

## Les relations Église/Municipalité sous l'ère Bartissol

L'Église et ses desservants ont toujours bénéficié des largesses et de la bienveillance des riches propriétaires du château, également maires de la commune, et ce jusqu'au départ d'Ernest Grandidier en 1888. À l'arrivée d'Edmond Bartissol, la chose aurait pu être tout autre mais il n'en sera rien. En effet, Bartissol, homme politique, républicain, était député des Pyrénées-Orientales, célibataire, franc-maçon, et vivait maritalement avec Louise Follys une divorcée. Il dissimulera aux Floriacumois son appartenance maçonnique et Louise Follys sera présentée comme sa légitime épouse, donc, Madame Bartissol, voire Madame la Vicomtesse du titre conféré à Bartissol par le roi du Portugal. Quant à l'Église et ses desservants, même s'il ne la fréquentait pas il fera tout pour établir les liens les meilleurs avec elle afin de s'en assurer la confiance comme celle des habitants du village, n'hésitant pas à rappeler ses titres décernés au Portugal. De plus madame Bartissol assistait régulièrement aux offices ainsi que les membres de la famille de son époux, notamment les nièces de ce dernier. Elle offrira même à l'église deux torchères en argent. Dès 1895, faisant jouer ses nombreuses relations au Gouvernement, il obtiendra pour la commune un secours de 9 500 francs pour la reconstruction du presbytère.

La position de Bartissol compte tenu de ses fonctions à la fois de maire et de député par rapport à l'Église sera pour le moins atypique notamment en deux occasions : l'enlèvement des emblèmes religieux au sein de l'école de Fleury et son vote de la loi du 9 décembre 1905 décidant la séparation des Églises et de l'État<sup>15</sup>.

## Bartissol et la S.H.A.C.E.H

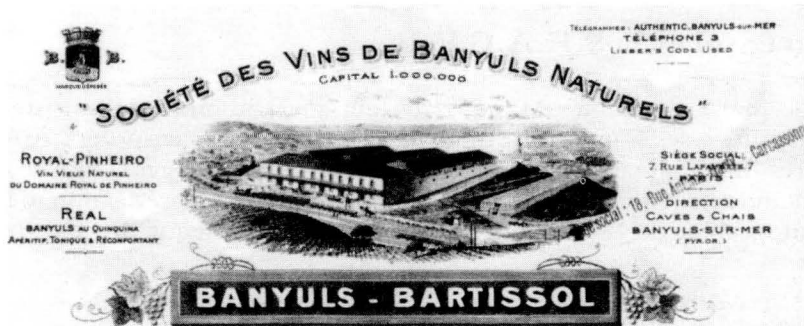
Le maire de Fleury-Mérogis se veut aussi homme de culture. Il réhabilite à ses frais la tour du télégraphe optique Chappe sise sur les terres du château. Il apporte à l'instituteur Georges Girard son concours et ouvre les archives du château pour la rédaction de la monographie de 1899. Il offre à l'école une bibliothèque dotée de cent

15. DAVOINE R, «La loi du 9 décembre 1905 à Fleury-Mérogis », *Mémoire du Val d'Orge*, cahier n° 001, p 37-49.

volumes. Il organise pour les adultes des cours du soir très suivis. Dès 1895 il est membre de notre société (alors dénommée Société Historique et Archéologique de Corbeil d'Étampes et du Hurepoix – S.H.A.C.E.H –), fondée un an plutôt. À supposer qu'il se donne le temps d'assister aux séances de cette société, il y côtoie, entre autres, Paul Decauville, l'inventeur du chemin de fer à voie étroite utilisé sur les chantiers de travaux publics du monde entier et dont Bartissol est un important utilisateur. Il y rencontre également Eugène Aubry-Vitet, archiviste-paléographe mais aussi grand amateur de chasse et dont le gendre, le comte Gérard de Rohan-Chabot, se rendra acquéreur du château de Fleury Mérogis en 1928.

## Les réalisations et projets de Bartissol

Toujours aussi entreprenant, Bartissol ne cesse de réaliser, investir et de projeter tant en France qu'à l'étranger. C'est ainsi qu'il obtient et réalise le port de Salonique et en devient le gérant. Au Brésil c'est le port de Récife qu'il réalisera. En France, Bartissol ne va pas oublier le Roussillon, où il développe de nombreuses activités. Il obtient la démolition des remparts de Perpignan, la construction du tunnel de Puymorens. Il crée la Société Hydro-Électrique Roussillonnaise et monte une usine de fabrication de papier à cigarettes (nostalgie oblige, ce dernier se nommera « LE SUEZ »). Mais ce qui fera que son patronyme résonne encore jusqu'à ce jour, et notamment dans le Roussillon, c'est quand, en 1905, alors que l'activité viticole est au bord de l'explosion en raison de l'effondrement des prix, il crée un trust, la Société des Vins de Banyuls Naturels, regroupant près de 450 propriétaires à qui il garantit des revenus fixes. Les viticulteurs produisent, dès 1905, un vin doux naturel appelé « Banyuls Bartissol » dont l'étiquette va s'orner du portrait de l'homme d'affaires jusque dans les années 1980.



Le 4 février 1907, alors que la France s'apprête à recevoir le roi d'Angleterre, Édouard VII, il adresse au *Petit Journal* un long article intitulé « Le tunnel sous la Manche et le canal de Suez. Bartissol, qui projette la construction d'un tunnel sous la Manche, y soutient que les Britanniques retireraient de cette liaison d'aussi grands profits que ceux qu'ils retirent du canal de Suez qu'ils contrôlent depuis 1880. Suite aux crues de la Seine de 1910, à Paris, il dépose une proposition de loi ayant pour objet la construction d'un canal de déviation de la Seine à Paris<sup>16</sup>.

## **Bartissol l'oublié**

Edmond Bartissol mourra le 16 août 1916 à son domicile parisien d'une congestion pulmonaire, alors qu'aux confins de la France, la bataille de Verdun fait rage. Dans le cadre de leur chronique mondaine, seul *Le Temps* et le *Figaro* publieront de brèves et approximatives notices nécrologiques. Bartissol sera inhumé dans son petit cimetière particulier de Fleury-Mérogis dans une modeste sépulture pour laquelle il avait légué un terrain depuis de nombreuses années. L'enfant de Portel-des-Corbières avait choisi pour toujours cette terre d'Ile-de-France.

Si, à Perpignan, demeurent une cité, une rue et une impasse portant son nom, si, à Banyuls les anciens chais sont devenus une salle de spectacles « Bartissol », si, même à Sébutal, au Portugal, une rue porte son patronyme, rien, à Fleury-Mérogis, où il est totalement oublié !

## **Remerciements**

*Ils vont à Simone Blavet et sa cousine Marguerite Pouch, toutes deux arrière-petites nièces de Bartissol qui ont bien voulu m'ouvrir et me confier leurs archives familiales, parfois leurs confidences. Qu'elles trouvent ici, une fois encore, toute ma reconnaissance.*

---

16. Déposée le 3 février 1910. JO, chambre des Députés, Annexe n° 3054, p. 64-65.

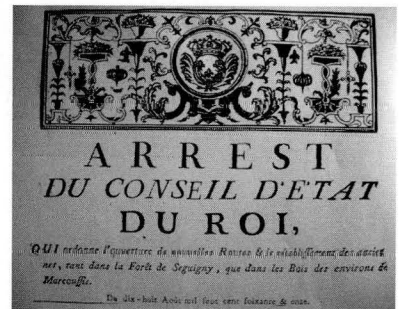
# Bornage et bornes dans les bois de Marcoussis

Jean-Hugues DECAUX

*jeanhhh.decaux@free.fr*

Un arrêt du conseil d'État de Louis XV, daté du 18 août 1771<sup>1</sup>, ordonne le rétablissement et le prolongement des routes forestières dans certains bois de Marcoussis et des environs, pour l'agrément des chasses royales. Le rapport de l'abbé Terray, conseiller ordinaire au Conseil royal et contrôleur général des finances, mentionne sur ordre de sa majesté, Louis François Duvaucel, Grand Maître des Eaux et Forêts du département de Paris doit faire procéder aux ouvertures, alignements et percements des routes forestières, par Jean Renard, premier arpenteur général de la maîtrise de Paris, désigné pour cette tâche, afin qu'elle soit exécutée à la perfection. Les entrepreneurs chargés des travaux sont : Marin Cheron, Louis-Antoine Fontaine et François Denis Germain.

À l'époque, les bois étaient appelés « Bois de la Couronne ». Le roi fait ouvrir plusieurs routes débouchant sur Linas, Brétigny-sur-Orge, Sainte-Geneviève-des-Bois, Morsang-sur-Orge, Montlhéry et Villemoisson. Des travaux conséquents sont alors entrepris, surtout des élagages pour que les branchages ne puissent nuire aux plaisirs de la chasse, des alignements, des bombements, des constructions de ponceaux pour l'écoulement des eaux pluviales, des ouvertures de fossés, des poses de barrières et de poteaux indicatifs. Et certains départs de route sont indiqués par une grosse borne. Les distances des routes sont mentionnées en perches et en toises et les largeurs en pieds.



1. ADE 91 : 79 J 38



Lors d'une exploration sur le terrain, la comparaison d'un plan datant du Second Empire (vers 1860), sur lequel les voies de chasse ont été retranscrites, et de la carte IGN a permis de mettre en évidence certaines voies anciennes, bordées par un grand nombre de bornes de grès, ayant été utilisées pour marquer ces limites. Plus de cent cinquante bornes ont pu être localisées au cours des recherches effectuées début 2012. Ces bornes sont gravées et, pour une grande majorité d'entre elles, la forme des lettres semble indiquer le XVIII<sup>e</sup> siècle. Peu portent une date ; seuls 1783/1810 et 1788 ont été relevés dans les bois et 1791 dans le bourg de Marcoussis.

## **Les voies bornées**

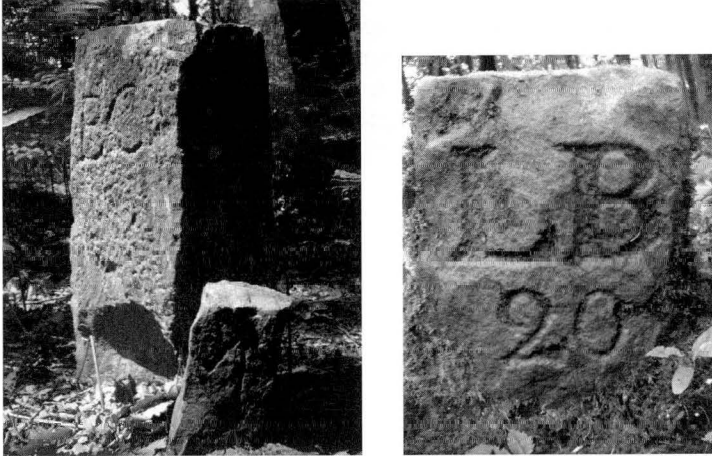
Beaucoup de limites de propriété étaient indiquées par un bornage de pierre et parfois indiquées par des voies reliant ces bornes, Celles-ci étaient souvent gravées des initiales des propriétaires et d'un chiffre ou un nombre indiquant la distance. Ces voies bornées étaient donc entretenues régulièrement,

Une ancienne voie forestière se trouve près du Bois du Parc aux Bœufs, elle prend la direction de la Ferme du Déluge au nord/ouest. Elle contient d'ailleurs tout au long, plusieurs bornes avec des initiales TS M et LD S avec une numérotation entre 32 et 60.

Puis dans le Bois des Charmaux, une continuité présente un bornage à proximité de la courbe de niveau 1m50 parallèle à environ 100 mètres de l'ancienne voie de chasse allant de la Plaine de Couard à la Fontaine Saint-Wandrille de Saint-Jean de Beauregard. Les bornes répertoriées ont toutes les initiales LB, avec des numéros entre 16 et 38.

Une autre voie, qui est plus intéressante, prend son départ à la Ferme de Couard, à Marcoussis, par la borne TS 69, longe l'ancien Bois du Trou vers l'ouest, actuellement bois de Lapize, puis au bout d'1 kilomètre 500, prend la direction plein sud vers Bruyères-le-Châtel, en suivant un petit fossé (bornes BC 46, 47 et 48). Ce fossé rattrape le GR 111, qui est en réalité une ancienne voie de chasse. Une série de bornes (de BC 46 à BC 34), dont certaines de grande taille, ont été localisées dans ce fossé qui traverse l'ancien bois dit « de la Fosse aux Loups », aujourd'hui « des Pastoureaux » pour aboutir à l'ancien carrefour du bois des Biscornes, carrefour mentionné dans l'acte de 1711 et marqué par une grosse borne. Ce carrefour sur l'actuel GR 111 regroupait huit voies !, et il y a encore à proximité une énorme borne S BC 35 de 1m50 de hauteur ; et il est probable que ce soit la « grosse borne » mentionnée dans l'acte de 1711. La voie se poursuit

dans le Bois de Mont-Louvet où se trouvent les bornes BC 21 et 20 sur une piste en direction du sud-ouest.



Quelques bornes, isolées, ont, également, été localisées. Dans la plaine de Couard, il reste une borne TS sans numérotation au nord de la plaine au point 152 de la carte IGN. Puis un peu plus haut, dans l'ancien Bois de la Friche, aujourd'hui des Mocquets, il y a une autre borne dite « des Célestins »<sup>3</sup> avec un beau motif composé d'une croix et de deux C superposés et entrelacés, celui du dessus étant inversé, formant un S, à l'envers, surmonté de trois points. Dans la continuité vers l'est dans le Bois de Fay autrefois Bois de la Roue et des Veaux Goulands, il reste une borne isolée datée de 1788, puis une autre (C 4) plus loin. Il y a en tout, plus d'une vingtaine de bornes recensées sur toute cette zone.

Au sud du château de Bel Ébat à Marcoussis, d'autres pistes non mentionnées sur la carte IGN, détiennent quelques bornes dont une avec la lettre gravée R et une autre N, puis toute une série de quelques énormes bornes carrées (de 50 sur 50 cm). Puis à un carrefour de piste, se trouvent trois impressionnantes bornes cylindriques (de 70 cm de diamètre et 30 cm d'épaisseur). Cette intersection se trouve, en plein bois, au sud du château.

La forêt de la Roche Turpin, faisait partie autrefois du domaine de chasse. Des bornes ont été localisées en particulier dans l'ancien bois

3. En 1404, Jean de Montagu, seigneur de Marcoussis, entreprend la construction d'un monastère qu'il donne aux Célestins dont l'ordre sera aboli en 1779.

de la Châlerie du Petit Puy actuellement bois de Marivaux. Le long d'un fossé à l'est de la D3, en remontant de la route du plan du Plessis vers la direction de la Ferme de la Forêt, il reste 6 bornes aux initiales LB, numérotées entre 66 et 81.

Le long de la route du plan du Plessis il reste aussi quelques bornes (LB 32 et 33, une borne non gravée, puis la BB 34). D'autres bornes, LB 20 et 21 sont placées à quelques mètres de la route des Cardons et à environ cent mètres du château d'eau ; puis les bornes LB 17, 14, 9, 8, 6, 5, 4, 3, 1, se trouvent plus au sud de la forêt à proximité d'une petite piste parallèle à la route des Cardons prenant la direction à l'est vers le GR 111.

Au bout de la voie, au carrefour de la route de Crèvecoeur, il reste, à quelques mètres de l'intersection des pistes, une étrange borne BB 43 avec le 4 gravé à l'envers. Et si l'on reprend vers le carrefour des routes de Diane et des Cardons, il reste une partie de grosse meule d'un mètre de diamètre faisant office de borne. Puis en reprenant au château d'eau à 250 mètres plein sud, il reste, à proximité d'une petite piste, deux grandes bornes gravées S BC dont une accolée à une petite borne au numéro 1.

À Ollainville, il y avait autrefois tout le long de la route de Marcoussis, un bois dit des Fossés. Un rétablissement de voie est mentionné dans l'acte de 1771, descendant du Bois du Fay de Linas et des Côtes de Sainte-Catherine proche du bois des fossés. Trois bornes ont été localisées au bord de cette route, gravées, OL 9 CH 2, OL 8 CH 3 et OL 7 CH 4. Elles sont d'une taille impressionnante (1m70 de haut) et restent les découvertes les plus imposantes à ce jour. Elles marquent la limite entre la seigneurie d'Ollainville et celle de Châtres (Arpajon).

Notons que les lettres gravées correspondent à des initiales de propriétaires ou de seigneuries :

OL : Ollainville

CH : Châtres (Arpajon).

LB : Monsieur de La Bonnardière (vers 1840)

BC : Bruyères-le-Châtel.

M : Marcoussis.

J : Janvry.

LD : Le Déluge.

S : Soucy

Elles peuvent être associées, marquant la limite entre deux territoires :

LD S : Le Déluge et Soucy.

OL CH : Ollainville et Châtres (Arpajon).

Les bornes sont travaillées au burin à la gravure régulière pour certaines bornes et irrégulières pour d'autres. La hauteur et la taille des bornes divergent ; le volume de certaines pierres est parfois impressionnant, ce qui démontre un gros travail de mise en place. D'une manière générale, elles présentent sur leur surface des rainures taillées qui correspondent aux directions de limites des parcelles boisées. Les entailles sont soit des quartiers ou deux moitiés. D'autres entailles dites de « découpe » se trouvent sur les côtés des bornes, les carriers pouvaient ainsi séparer avec des coins placés dans ces entailles, les différents morceaux de pierres. Parfois des lettres sont regravées sur d'autres par manque de largeur de la pierre à graver, (cf LD S 51). Parfois, lorsque la surface plane n'est pas suffisante, les gravures sont plus petites, tel est le cas pour (cf LD S 34 avec un petit 4)

## Les cabanes en pierre

Deux étonnantes cabanes en pierre, ont été repérées, positionnées sur des crêtes. Ces petites structures, sortes de "capitelles", étaient destinées à abriter des forestiers avec leurs outils d'entretien, puis elles furent utilisées par des bûcherons, des chasseurs et par les carriers de Marcoussis à partir de 1837. Sans doute d'une époque plus tardive, elles présentent une très belle structure en façade.

L'emplacement de la première cabane se situe entre le bois du Parc aux Bœufs et le bois du Plan de Soissons.. Elle peut être datée du début du XIX<sup>e</sup> siècle. De forme circulaire, elle fait environ deux mètres de diamètre intérieur, les parois sont composées de pierres de meulières et de silex. À l'intérieur se trouve un banc en grès et une niche de forme carrée prolongée par un conduit d'aération remontant vers l'extérieur.



Une deuxième cabane se trouve dans les bois à environ 250 mètres au sud du château de Bel-Ébat. La structure présente une imposante masse de pierre bâtie pour une façade en dégradé de 10 mètres de long avec un appareillage de pierres admirablement posé. L'intérieur est constitué d'une imposante salle rectangulaire voûtée qui mesure 4 m de longueur sur 3 m de large, avec au fond à droite une sorte de cheminée avec un conduit d'aération.

# Les polissoirs de La Croix Champagne à Boigneville<sup>1</sup>

Alain BÉNARD

*Président du GERSAR  
alain.benard@wanadoo.fr*

Les deux polissoirs de La Croix Champagne<sup>2</sup> ont été signalés en 2012, le premier par Jean-Philippe Valois et le second par Christian Brossut. Nous les remercions pour la communication de leurs découvertes.

Les polissoirs se trouvent dans la vallée de la Velvette, au sud du village, en rive droite et sur la partie haute du coteau boisé dominant la rivière et la voie ferrée menant à Malesherbes. Ils sont en plein bois, dans un chaos rocheux espacé, sans aucun sentier d'accès et de ce fait, difficiles à trouver<sup>3</sup>. Tous deux sont disposés sur des rochers voisins en grès dit de Fontainebleau.

Le premier occupe la face supérieure d'un gros rocher, à son extrémité sud-est. Il présente un sillon très évasé long de 28 cm et large de 10 cm au centre et dont la profondeur maximum est de 8 mm. Il n'y a pas d'arête de fond. Le poli de la surface de ce sillon est très bien conservé. À environ 50 cm vers le sud, nous avons une surface polie convexe, épousant la bordure arrondie du rocher, dégradée par quelques enlèvements naturels. Cette surface polie, de forme ovale, mesure 43 cm pour une largeur maximum de 15 cm.

Le second polissoir se trouve en contrebas du premier, à 1.50 m à l'ouest, sur un petit rocher peu élevé et dont la face supérieure est sensiblement plate. Il présente une grande surface polie de 60 cm sur 40 qui déborde légèrement sur les côtés du rocher. Le centre de cette surface est occupé par une cuvette (25 cm sur 30) profonde de 2 cm dans le sens nord-sud et plate dans le sens est-ouest. Sa partie centrale

---

<sup>1</sup>. Essonne, arr. d'Évry, cant. de Milly-la-Forêt

<sup>2</sup>. Lieu-dit La Croix Champagne, section ZE, parcelle 50.

<sup>3</sup>. Coordonnées Lambert (Lambert 1) : X 602-679 ; Y 1079-621 ; Z 96 m.

a été dégradée par l'érosion. L'amorce d'un sillon de polissage est visible sur le côté nord-ouest de la cuvette. Long de 28 cm et large de 6 cm, ce sillon très évasé et peu profond (4 mm) ne présente pas d'arête de fond. Sur le même rocher, en bordure sud-est et à quelques décimètres de la surface polie principale, nous avons une seconde surface polie, petite et de forme irrégulière, très dégradée par l'érosion, sensiblement longue de 20 cm.

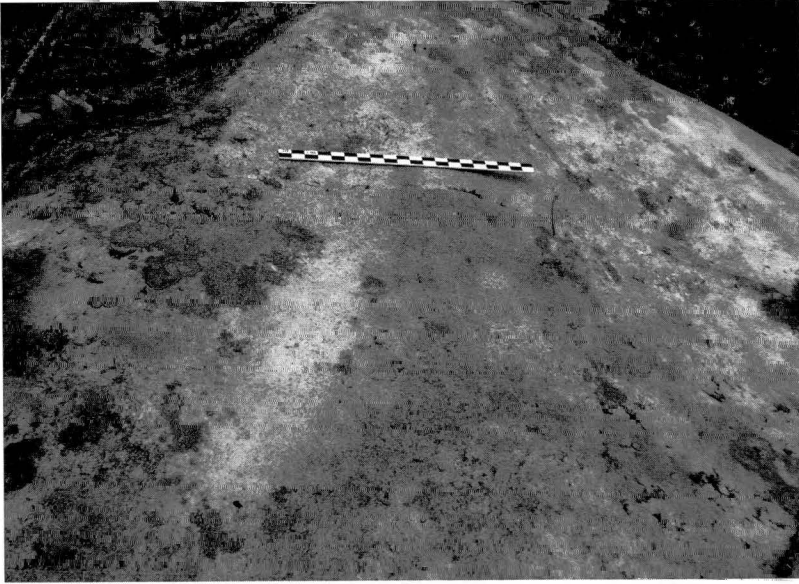
L'absence d'arête de fond dans les sillons de ces deux polissoirs, leur faible profondeur ainsi que leur section très évasée semblent en contradiction avec la fonction qui leur est traditionnellement attribuée, c'est-à-dire le façonnage des tranchants des haches polies. Nous aurions alors, non pas des sillons mais des formes particulières de cuvette de polissage, étroites et oblongues ayant un usage différent des cuvettes et surfaces polies plus ou moins circulaires et de plus grande dimension. Le polissage des flancs des haches devait, peut être, nécessiter plusieurs opérations, en modifiant le sens des mouvements de l'opérateur, longitudinaux dans le cas de ces « sillons-cuvettes ».

Ces deux polissoirs enrichissent le patrimoine archéologique mégalithique de la commune qui possédait déjà un polissoir (non retrouvé à ce jour), une meule dormante et une sépulture en fosse<sup>4</sup>.



*Le site : polissoir 1 sur le gros rocher à gauche ; polissoir 2 sur le petit rocher au centre.*

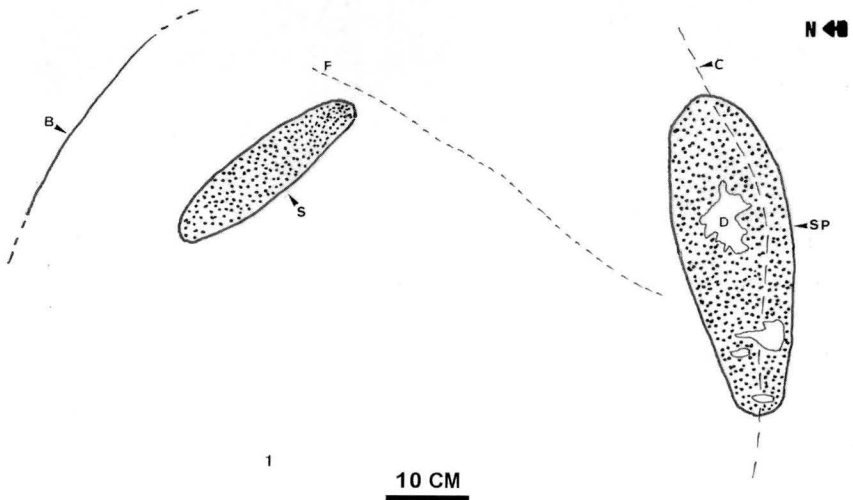
4. BENARD Alain, *Les mégalithes de l'Essonne*, Mémoires et Documents de la SHAEH, t XXI, 2012.



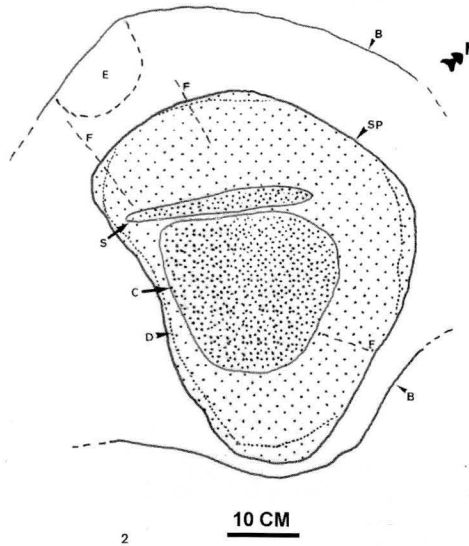
*Le polissoir 1 : le sillon évasé.*



*Le polissoir 2 : la surface polie principale.*



Relevé du polissoir 1 : S sillon évasé, B bord du rocher, F fissure naturelle, SP surface polie, C bord arrondi du rocher, D desquamation de la surface polie.



Relevé du polissoir 2 : SP surface polie, D débordement de la surface polie, C cuvette, S sillon, E enlèvement naturel, F fissures naturelles, B bords du rocher.

# Le site magdalénien d'Étiolles en 2012

Monique OLIVE, Marianne CHRISTENSEN  
Nicole PIGEOT, Yvette TABOURIN

*CNRS et Université de Paris (UMR 7041)*

## Introduction

L'année 2012 se trouve à mi-parcours de l'autorisation triennale accordée par la CIRA (2011-2013). Dans l'introduction des précédents rapports, nous avons insisté à plusieurs reprises sur l'intérêt scientifique du secteur actuellement ouvert dont la fouille a déjà nécessité plusieurs programmes triennaux. Ce locus est en effet fouillé maintenant depuis une dizaine d'années (le hangar est dans sa position actuelle depuis 2001). Le bilan 2012 corrobore une nouvelle fois cette affirmation car cette dernière campagne s'est avérée tout aussi productive que les campagnes antérieures et elle souligne davantage la ressemblance des occupations dans cette partie du site. Celles-ci présentent en outre l'avantage d'apporter des données inédites qui enrichissent l'étude des Magdaléniens d'Étiolles et par voie de conséquence notre connaissance du Magdalénien régional.

Rappelons les raisons qui font du locus en cours de fouille un emplacement essentiel à la compréhension de l'habitat magdalénien d'Étiolles :

Comme dans les deux locus qui l'encadrent, la densité des occupations y est tout aussi riche. De nouveaux sols ont encore été mis au jour cette année. La stratigraphie archéologique, encore provisoire, s'élèverait désormais à sept niveaux magdaléniens superposés à cet endroit du site. Ce chiffre est comparable aux découvertes des autres locus dans lesquels au moins six niveaux ont été clairement identifiés.

Un autre intérêt de ce secteur, et non des moindres, résidait, écrivions-nous, dans un contexte taphonomique favorable notamment à la préservation des vestiges fauniques, tellement rares dans le premier locus. Les fouilles de cet été confirment à la fois la qualité de conservation de cette catégorie de témoins essentielle pour l'étude de l'organisation socio-économique des groupes magdaléniens. L'analyse des

nouveaux restes de faune apparus cette année viendra enrichir les comparaisons entre les occupations successives et conforter, ou nuancer, les premières hypothèses élaborées sur les stratégies de chasse des Magdaléniens d'Étiolles et les saisons d'occupation du site. Rappelons que le niveau « renne » mis au jour dans ce secteur témoignerait d'une pratique cynégétique non attestée jusque-là dans le Bassin parisien, à savoir une chasse individuelle, ou en groupes restreints, de quelques rennes durant la belle saison<sup>1</sup>, l'usage du conditionnel étant là pour marquer le fait que ce niveau est partiellement connu et que cette interprétation demande à être étayée par une fouille plus extensive. Quoiqu'il en soit, les niveaux récemment fouillés vont permettre d'intégrer le site d'Étiolles dans un modèle régional d'organisation territoriale, ce que permettraient difficilement les occupations du locus 1 malgré leur profusion en silex taillés et la qualité des structures d'habitat.

Enfin, l'étude de la séquence sédimentaire dans laquelle s'insèrent les niveaux archéologiques découverts depuis 2001 apporte aussi son lot de données nouvelles sur l'environnement et alimente la réflexion sur la chronologie des occupations d'Étiolles dans leur cadre régional. Rappelons que cette séquence constitue la partie supérieure des limons fluviaux et montre des ensembles sédimentaires originaux, non identifiés dans les séquences précédemment étudiées. La puissance des dépôts tardiglaciaires atteint maintenant plus de 4 mètres. Cette épaisseur, exceptionnelle, fait d'Étiolles un gisement de tout premier plan pour l'étude de cette période dans la vallée de la Seine.

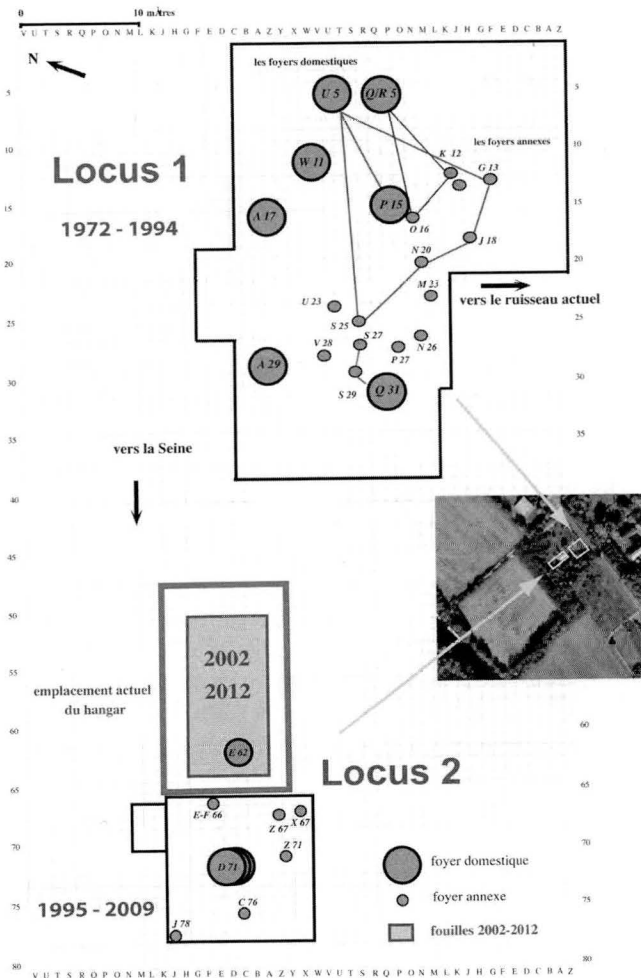
Ce rapport suit le même développement que les rapports antérieurs. La première partie fait état du bilan de l'ensemble des activités réalisées dans l'année : les opérations de fouilles, les résultats des analyses en cours ou achevées récemment, les publications et les actions de valorisation. La seconde partie est consacrée aux projets de terrain et d'étude. Deux articles synthétiques, déjà annoncés dans les rapports précédents, sont en cours de rédaction. Nous en présentons l'état d'avancement.

Plusieurs institutions conjuguent leurs efforts pour soutenir, sur la longue durée, toutes les activités menées sur le site d'Étiolles, les fouilles, la recherche, la formation et la médiation. Nous tenons à les remercier. En priorité, citons le Conseil général du département de l'Essonne, propriétaire du terrain, qui supporte l'équipe d'Étiolles dans tous ses travaux et prend en charge la valorisation de ce site ; cette année, outre la Direction de la culture, le service « Accès au savoir » a également contribué à la diffusion des découvertes réalisées sur le site. Le soutien régulier de la Direction régionale des affaires culturelles du Ministère de la

---

1. Chevallier (A), Bignon-Lau (O), « Chasse estivale du renne chez les Magdaléniens du Bassin parisien : étude archéozoologique des niveaux « renne » et sup.renne » d'Étiolles » in *Étiolles, rapport 2010*, p. 32-50.

culture, et notamment de Bruno Foucray, Conservateur régional de l'archéologie, assure la continuité des recherches menées sur ce gisement. À côté des institutions, il nous est aussi très agréable de remercier les personnes. Nous pensons à l'ensemble des collaborateurs qui participent à l'étude de ce site et à Danièle Molez pour son aide à la réalisation de ce rapport (notamment pour le montage des plans photographiques). Et bien sûr, nous sommes particulièrement reconnaissants envers tous les fouilleurs bénévoles, sans qui l'archéologie programmée et, notamment la recherche sur ce gisement, ne pourrait exister.



Les deux grands locus de fouille à Étiolles-lès-Coudray et emplacement des fouilles actuelles

## Les opérations de fouille

### *Rappel des opérations antérieures*

Avant de détailler les opérations conduites cette année, nous résumons rapidement, pour plus de clarté, les découvertes réalisées dans le secteur en cours d'exploration avant la dernière campagne.

Depuis l'ouverture de ce locus en 2001, quatre niveaux d'occupation ont été clairement individualisés (du plus récent au plus ancien) :

- le niveau « sup. renne »,
  - le niveau « renne »,
  - l'unité E62 : le seul niveau de ce secteur ayant livré un foyer sur la surface explorée,
  - sous l'unité E62, une occupation plus profonde apparue en 2011.
- Les découvertes de cette année laissent présumer que ce dernier sol pourrait être en réalité le cinquième niveau du secteur ;

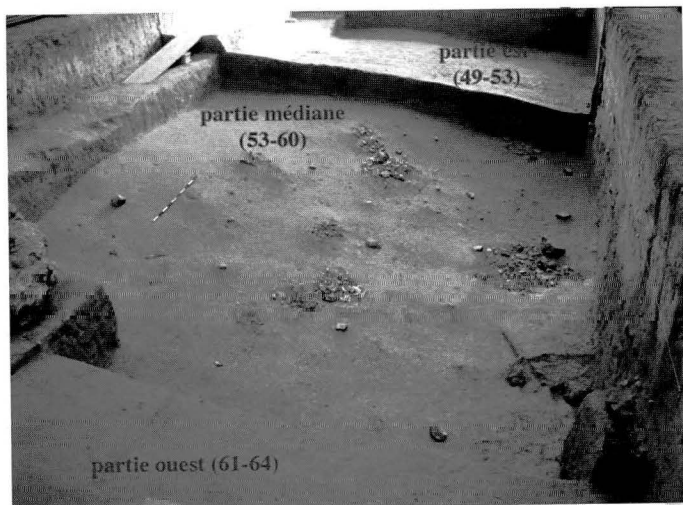
Rappelons que ces occupations s'organisent de manière identique. Elles se développent en diagonale par rapport à la surface ouverte, selon une direction est-ouest, le long d'une pente qui marque la berge d'un ancien chenal, probablement l'ancien lit du ruisseau des Hauldres. Toutes se prolongent au-delà de la longue coupe située dans la bande B, vers le fond de ce chenal. Ces quatre sols d'habitat se superposent sur seulement un mètre d'épaisseur de limons.

Au-dessus de ces niveaux d'occupation, des vestiges ont été retrouvés, à des hauteurs différentes et non clairement stratifiés, dans la partie sommitale des dépôts affectée par des phénomènes de pédogenèse. Bien que perturbés, ces vestiges, essentiellement lithiques (s'y ajoutent quelques rares restes fauniques), ne sont pas sans intérêt puisqu'on a noté parmi eux la présence de pièces inédites telles que des nucléus à éclats et quelques pointes à dos courbe (*cf.* rapport triennal 2003, fig. 6 et planche 3). Nous reviendrons plus loin sur les difficultés à dater ces éléments retrouvés dans les limons supérieurs.

À la fin de la campagne 2011, la surface fouillée sous le hangar se présentait de la façon suivante.

Trois zones de travail peuvent être individualisées :

- la partie médiane de la fouille, la plus profonde et la plus étendue (bandes de mètres 60 à 53). Dans cette partie, le niveau inférieur à l'unité E62 avait été partiellement mis au jour durant la campagne. Il se composait essentiellement de cinq amas de silex, reliés entre eux par des pièces isolées, des lames surtout et quelques vestiges osseux. À la fin de période de fouille, il restait à décaper quelques mètres carrés situés au sud de cette zone profonde, près de la limite de la surface ouverte.



*Les trois zones fouillées.*

- la partie est de la fouille (bandes de mètres 49 à 53) a été ouverte plus tardivement en 2010. Dans cette partie plus haute, la fouille avait atteint le second niveau, le niveau « renne », retrouvé et enlevé en 2011.

- la partie ouest de la fouille (bandes de mètres 61 à 64) est également plus haute que le secteur médian. Dans cette zone, la campagne 2011 avait été consacrée au relevé du foyer E62 et la fouille s'était arrêtée à la hauteur de ce 3<sup>ème</sup> niveau d'occupation.



*Le 5<sup>e</sup> niveau d'occupation découvert en 2011 dans la partie médiane de la fouille.*

### ***Les objectifs de la campagne 2012***

Dans le rapport précédent, nous annonçons les opérations suivantes pour 2012 :

- poursuivre le décapage du dernier niveau d'occupation dans la partie médiane de la fouille et entamer son démontage,
- de part et d'autre de ce secteur profond, aller à la recherche du sol appartenant à l'unité E62 (niveau 3 du locus) et de celui qui lui est sous-jacent.

Ces objectifs ont été atteints et même franchis puisque cette dernière année a enrichi et quelque peu compliqué la stratification des niveaux archéologiques.

### ***Les résultats des fouilles 2012***

*Au total, 6 probables niveaux archéologiques*

Le premier bilan à mettre en avant à la suite de la campagne 2012 est stratigraphique avec la découverte de niveaux supplémentaires. La progression de la fouille en plusieurs paliers engendre cependant des incertitudes sur le nombre exact de sols d'occupation successifs dans le secteur en cours d'exploration car le raccord entre les ensembles découverts dans les différentes zones de fouille reste à établir plus sûrement. Cette question devra être éclaircie lors de la prochaine campagne. Pour l'instant, nous retenons l'hypothèse d'une superposition de 6 niveaux à partir des observations faites dans la partie ouest du locus qui s'est avérée être la plus riche stratigraphiquement.

*La partie ouest de la fouille (de 61 à 64 et de B à F)*

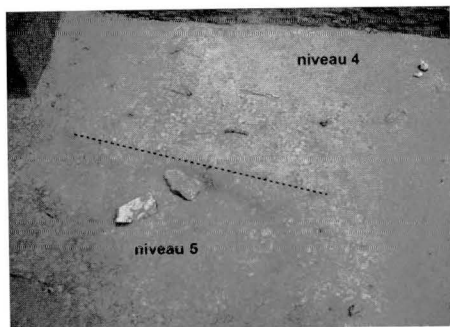
Bien que ce secteur de fouilles soit limité en superficie (une vingtaine de m<sup>2</sup>), nous commençons par présenter les découvertes qui y ont été effectuées car elles offrent les clefs de lecture de la stratigraphie archéologique telle que nous l'appréhendons actuellement.

Sous le foyer E62 enlevé l'an dernier, trois ensembles de vestiges ont été dégagés cette année à des profondeurs différentes, mais proches les uns des autres. Cela porte donc à 6 le nombre de niveaux superposés dans cette zone.

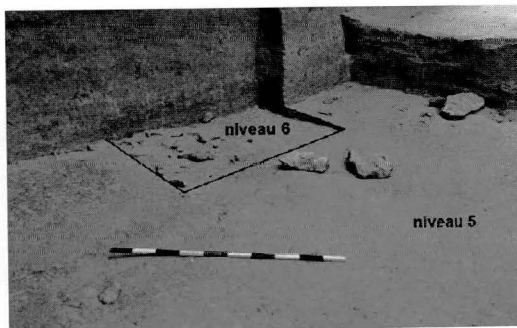
Sont apparus de haut en bas :

- un ensemble de vestiges osseux (fragments de côtes, d'os de membres probablement de renne) associés à quelques pierres chauffées et à des outils (plusieurs supports laminaires, 1 lamelle à dos),
- deux grandes pierres associées à un bloc de silex à peine testé, un nucléus et quelques éclats. Une petite zone de terre charbonneuse semble également reliée à ces éléments,

– enfin, un niveau plus profond a été mis au jour en fin de campagne, sur environ 1m<sup>2</sup> et en limite de la fouille dans la bande 64. Il consiste en un bel ensemble de supports laminaires, de pierres brûlées et de quelques os.



*Les vestiges osseux du niveau 4 ; plus bas, 1 pierre et 1 nucléus du niveau 5 en cours de fouille.*



*Les niveaux d'occupation 5 et 6.*

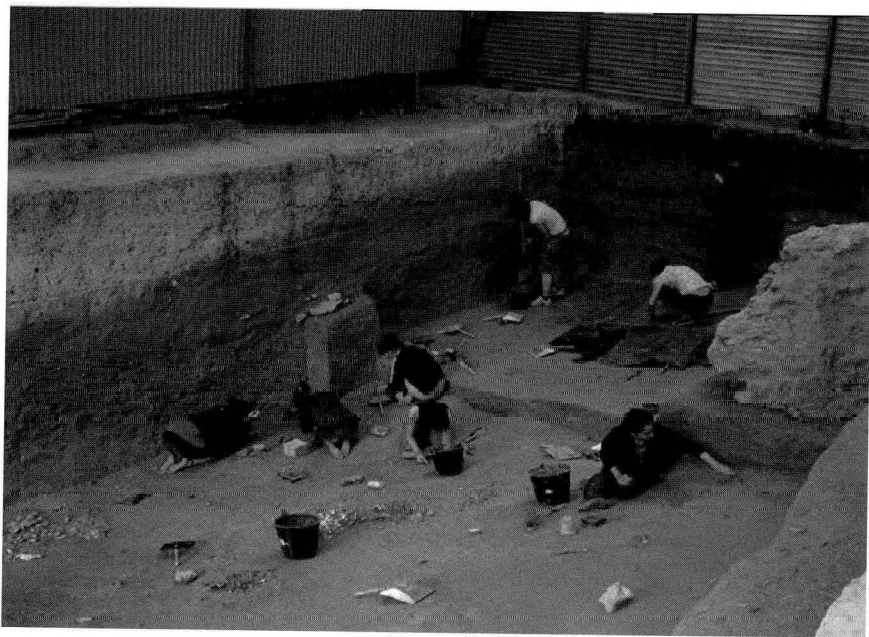


*Le 6<sup>e</sup> niveau d'occupation fouillé sur 1 m<sup>2</sup>.*

La profondeur de ces trois ensembles de vestiges et leur proximité stratigraphique évoquent un raccordement avec les trois habitations D71 superposées mises au jour dans les années 90 et 2000 plus à l'ouest, avant que le hangar ne soit installé sur son emplacement actuel. Le profil archéologique schématisé de la bande G illustre cette possible jonction.

*La partie médiane de la fouille*

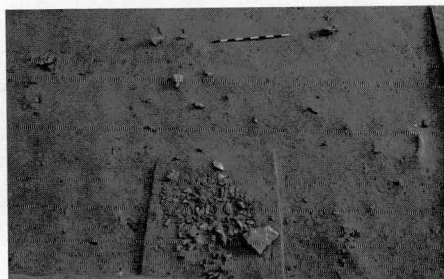
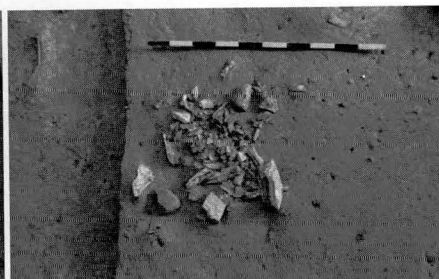
Les fouilles 2011 avaient mis au jour un sol d'occupation sous l'unité E62, le quatrième atteint dans ce secteur central. Les niveaux de vestiges apparus plus à l'ouest dans les bandes 61 à 64 nous amènent à reconsidérer sa position stratigraphique et à poser l'hypothèse qu'il s'agit en fait d'un 5<sup>e</sup> sol d'occupation, le niveau 4 correspondant à l'ensemble supérieur des restes de faune évoqué plus haut, qui ne se prolongerait pas au-delà de la bande 61.



*Vue du niveau 5 en cours de fouille.*

Ce sol d'occupation, que nous appellerons provisoirement niveau 5, avait donc été partiellement mis au jour en 2011. Sa recherche a été poursuivie cette année dans les bandes C et D que l'on n'avait pas suffisamment fouillées l'an dernier.

La concentration de silex située en C-B 56-57, associée à une grosse pierre en grès, a été intégralement dégagée. De part et d'autre de cette concentration sont apparus des vestiges dispersés : restes de faune, nucléus, supports laminaires, pierres brûlées. On note aussi la présence d'une autre grosse pierre, de taches d'ocre ainsi que d'un fragment de bois de renne en C55. L'ensemble de ces éléments diversifiés suggère une aire d'activités multiples.

*L'amas DC 56-57 du niveau 5.**L'amas C 53 du niveau 5.*

Telle qu'elle apparaît après cette dernière opération de décapage, la configuration de ce sol d'occupation a peu évolué. Cet assemblage comprend plusieurs amas de silex (7 au total) reliés entre eux par des vestiges isolés de nature diverse (lames, os, pierres brûlées, ocre). Ces concentrations incluent un ou plusieurs nucléus et parfois des fragments de grès qui sont de probables percuteurs cassés. Leur composition ainsi que la répartition des produits de débitage les constituant indiquent que l'on a affaire à des ateliers de taille plutôt qu'à des aires de rejet. Le petit amas situé en E57 se distingue cependant par la présence de quelques pierres brûlées. Il est en outre associé à une petite tache de sédiment rubéfié et charbonneux (en F57) qui a fait l'objet d'un prélèvement micromorphologique pour en déterminer la fonction (vidange ?). Rappelons que le niveau du foyer E62 avait aussi livré une petite structure de combustion dans cette même zone, en E 58

Enfin, Plus bas dans la pente, près de la coupe située en B, la présence de vestiges diversifiés pourrait annoncer la proximité d'un foyer.



*Vue générale du 6<sup>e</sup> niveau d'occupation découvert en 2012 et des amas du niveau 5 non démontés.*

La plupart des amas de silex de ce niveau 5 ont été démontés cette année. Restent encore en place la concentration assez étendue située en B-C 56-57 et l'amas C 53 ;

Le décapage du sol à la recherche de liaisons entre les amas de silex a entraîné la découverte d'un niveau encore inférieur (le niveau 6) séparé de quelques cm seulement de l'ensemble que nous venons de décrire. Encore une fois, cette proximité stratigraphique rappelle le cas des unités habitations D71 du locus 2.

Ce niveau 6 a pu être dégagé cette année sur une surface assez large autour des amas de silex du niveau 5 laissés en place. Il se présente différemment de ce dernier. La superficie fouillée apparaît comme une riche zone de dispersion, composée de nombreux vestiges osseux (de renne essentiellement), de supports laminaires, d'outils façonnés, de pierres chauffées et des nappes d'ocre. Pour l'instant, aucune concentration lithique appartenant à ce niveau n'a été découverte. On note parmi les restes de faune quelques éléments particuliers comme des mandibules de renne, des os de rongeur et un bois de renne tronçonné en D 54. Nous attirons encore l'attention sur la quasi superposition de vestiges ou de structures identiques : cette fois, il s'agit des deux fragments de bois de renne appartenant respectivement aux niveaux 5 et 6 qui ont été découverts dans le même secteur (en C55 et en D54). La répétition de ce phénomène souligne la récurrence des installations magdaléniennes et cette permanence dans la manière d'occuper l'espace habité peut signifier une proximité temporelle des séjours des Magdaléniens. Elle est d'ailleurs suggérée par le rapprochement stratigraphique de ces niveaux comme pour les habitations D71.

Par souci de conservation, toute la faune appartenant à ce niveau 6 a été enlevée en fin de campagne et en grande partie traitée.

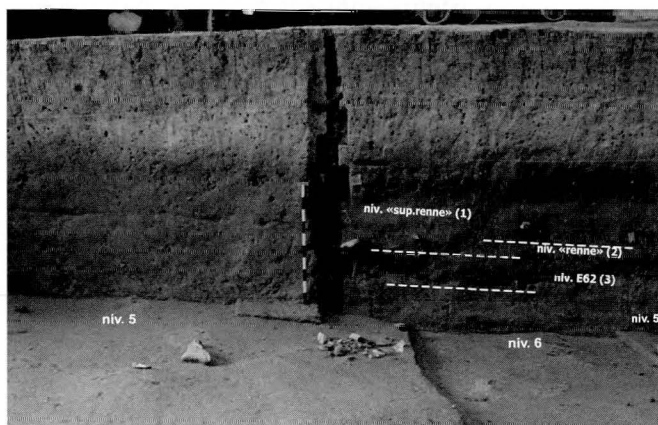
#### *La partie est de la fouille (bandes 49 à 53)*

Dans ce secteur, la fouille 2011 avait atteint le niveau « renne » (niveau 2). Cette année, nous avons mis au jour quelques vestiges pouvant appartenir au sol de l'unité E62 (niveau 3) dont 1 gros éclat, 2 nucléus et 2 outils (1 burin, 1 grattoir). En dessous, est apparue la suite du niveau 5. L'amas C53 a été dégagé dans son entier puis ce niveau se prolonge par une grande pierre brûlée et par quelques éclats groupés en bordure de la coupe en B51-52 annonçant peut-être un nouvel amas. Soulignons cependant que le profil général des niveaux d'occupation fait apparaître une accentuation de la pente dans cette zone qui ne facilite pas le suivi des sols d'habitat et la jonction avec les sols reconnus dans la partie médiane de la fouille. Une dispersion assez lâche des vestiges représente une difficulté supplémentaire pour la compréhension de la stratigraphie. Certaines attributions

stratigraphiques, notamment celles concernant les pièces isolées, seront donc à confirmer par des remontages éventuels. Fort heureusement, ce secteur, bien que peu riche, a livré des éléments ayant la particularité de circuler dans le campement (comme des pierres brûlées, des nucléus et des supports laminaires). Ces pièces devraient nous aider dans ce travail de vérification grâce aux remontages.

### L'étude de la séquence sédimentaire

L'approfondissement de la fouille a donné lieu à de nouveaux prélèvements dans la coupe B pour les différentes analyses entreprises sur la séquence sédimentaire, malacologiques, micromorphologiques et physico-chimiques. P. Rodriguez présente dans ce rapport les derniers résultats de l'étude malacologique ; les blocs destinés à la micromorphologie ont été envoyés au laboratoire de Gent et les lames minces seront ensuite étudiées par C. Chaussée ; enfin, les échantillons destinés aux analyses physico-chimiques doivent être traités par l'INRA. Nous avons déposé pour cela une demande de crédit spécifique au SRA.



*Localisation de la série de prélèvements en B53  
et de la stratigraphie archéologique.*

Le nettoyage et le lissage de la coupe située en 49 ont fait clairement apparaître une troncature dans les dépôts limoneux. Cette troncature confirme l'interprétation stratigraphique et dynamique des limons proposée par A. Roblin-Jouve et P. Rodriguez à partir de l'étude de l'ensemble des coupes du locus 2<sup>2</sup>. Tous les niveaux d'occupation

2. ROBLIN-JOUBE (A) et RODRIGUEZ (P), Géologie du locus 2 : premier bilan et perspectives in *Étiolles, rapport 2004-2006*, p. 30-38

découverts dans le secteur en cours de fouille appartiennent à la même séquence de remplissage d'un chenal correspondant à un ancien tracé du ruisseau des Hauldres. Comme nous l'avons déjà précisé, la pente suivie par les différents sols d'habitat indique une orientation oblique de ce tracé par rapport à l'ouverture de la fouille. Le profil en cuvette de ces niveaux révèle en outre que ces occupations prennent place dans la courbe d'un méandre de ce chenal, là où le creusement est plus important.

À l'autre extrémité de la fouille, dans la bande de mètres 64, on devrait pouvoir observer cette même troncation. Pour l'instant, la profondeur atteinte dans cette zone n'est pas suffisante pour permettre sa lecture. C'est un point sur lequel nous devons rester vigilant durant la prochaine campagne.

## Les études récentes

Cette partie réunit plusieurs analyses récentes, ponctuelles ou plus approfondies, réalisées sur différentes occupations d'Étiolles.

Le premier texte (M. Olive) apporte un bref complément d'informations sur les datations absolues d'Étiolles dont un récapitulatif avait été fourni dans le précédent rapport. Cette année, nous rendons compte des dernières tentatives d'analyses  $14^C$  effectuées sur les deux locus de fouille. Elles ont été faites par le laboratoire de Lyon dans le cadre du programme Artemis.

Suit un second texte de M. Christensen sur deux fragments de bois de renne possiblement travaillés, retrouvés dans des niveaux décapés récemment. Le locus actuellement fouillé, nous l'avons suffisamment répété, offre des conditions taphonomiques favorables à la conservation des vestiges en matières dures animales, restes de faune comme objets travaillés. La découverte de ces deux fragments porte à 22 le nombre de bois de renne récoltés sur l'ensemble du site dont 7 proviennent du locus 2. Par ailleurs, les 9 pièces travaillées en os et en bois (déchets de fabrication et outils) sont issues uniquement de ce dernier locus et, parmi celles-ci, rappelons la découverte de deux sagaies (les seules connues à Étiolles) mises au jour dans le niveau « renne ». Ces deux nouveaux documents confirment que le travail des matières dures animales figurait dans l'éventail des activités réalisées à Étiolles. Celui-ci n'a sans doute pas occupé une place prépondérante au regard du nombre de pièces récoltées ; on constate néanmoins que différentes étapes de fabrication sont représentées, du déchet à l'objet fini.

G. Dumarçay poursuit dans un troisième texte son étude sur les discrets témoins de combustion, notamment les micro-charbons,

contenus dans les sédiments du foyer E62 démonté en 2011. Il se confirme malheureusement que ces témoins sont pauvres et en mauvais état. Cette voie de recherche semble donc constituer une impasse pour la reconstitution du paléoenvironnement à Étiolles ; en revanche, elle s'avère intéressante pour l'interprétation paléolithique en apportant des précisions sur le fonctionnement du foyer.

Les deux derniers textes font état de recherches effectuées dans le cadre de diplômes universitaires (Master 1) soutenus en 2012.

A. Chapon a entamé une étude des lamelles retouchées de l'habitation U5 du locus 1. Cette unité, la première publiée sur Étiolles<sup>3</sup>, a fait l'objet d'une analyse détaillée dont l'objectif était de décrypter l'organisation socio-économique des Magdaléniens à travers les débitages laminaires, exceptionnels dans cette habitation. Cette étude ne comportait pas d'analyse spécifique de l'outillage et notamment des armatures de projectile. N. Pigeot soulignait cependant que les lamelles retouchées, nombreuses dans cette unité, semblaient essentiellement façonnées sur des chutes de burin. Ensuite, l'étude des microlithes de l'unité Q31, plus récente, a fait apparaître un autre mode de production des supports d'armatures, extraits de nucléus à lamelles<sup>4</sup>. Engager une étude sur les lamelles de l'habitation U5 présentait donc un double intérêt : vérifier et préciser les observations de N. Pigeot dans une perspective comparative entre deux occupations du locus 1, l'une ancienne, l'autre récente.

L'autre étude universitaire, réalisée par E. Caron-Laviolette, concerne Étiolles-La Fontaine au Soulier, situé sur la rive gauche du ru des Hauldres. Ce gisement, qui est en réalité une extension du site d'Étiolles-les Coudray, a fait l'objet d'un diagnostic INRAP en 2004 suivi de trois campagnes de fouilles programmées entre 2008 et 2010. Il a été le sujet d'un premier master puis d'un article<sup>5</sup> mais ces travaux reposaient uniquement sur les toutes premières découvertes faites lors du diagnostic. La poursuite des fouilles justifiait amplement une nouvelle étude.

Ces deux études seront approfondies dans le cadre de diplômes de Master 2.

---

3. PIGEOT (N), *Magdaléniens d'Étiolles. Économie de débitage et organisation sociale*. XXV<sup>e</sup> suppl. à Gallia Préhistoire, éd. du CNRS, 1987.

4. CHRISTENSEN (M), VALENTIN (B), Armatures de projectiles et outils. De la production à l'abandon, in N. Pigeot (dir), *Les derniers magdaléniens d'Étiolles. Perspectives culturelles et paléohistoriques*, XXXVII<sup>e</sup> suppl. à Gallia Préhistoire éd. du CNRS, 2004, p. 107-160.

5. CHABROL (A), « Ont-ils franchi le ru des Hauldres ? ». Étude technologique et attribution chronoculturelle d'un assemblage lithique à proximité du gisement d'Étiolles. Mémoire de Master 1, Université de Paris, 2007.

CHABROL (A), CHRISTENSEN (M), OLIVE (M), ROBIN-JOUE (A), RODRIGUEZ (P), SAMZUN (A), Rive droite, rive gauche : les occupations magdaléniennes d'Étiolles (Essonne). *Revue archéologique d'Île de France*, t. 1, 2008, p. 7-20.

## **De nouvelles tentatives de datations radiométriques**

Monique OLIVE (UMR 7041)

De nouveaux essais de datations  $^{14}\text{C}$  ont été entrepris sur des échantillons de nature diverse provenant du locus en cours de fouille et du locus 1 dans le cadre du programme Artemis. Seul l'échantillon provenant du locus 1 a donné un résultat.

### ***L'échec des derniers essais de datations dans le locus 2***

Trois échantillons ont successivement été envoyés au laboratoire de Lyon, sans succès.

– deux tentatives ont été effectuées sur des vestiges osseux provenant des limons supérieurs surmontant les niveaux d'occupation stratifiés. Ils se sont avérés trop pauvres en collagène. Cet échec confirme la conservation relative des restes fauniques à Étioilles selon leur profondeur, leur vitesse d'enfouissement, et aussi probablement, selon l'impact des phénomènes de dessiccation.

– un échantillon de sédiment provenant de la couche 3 de la coupe B a également été envoyé. Ces limons brunifiés correspondent à un paléosol. La datation de ce paléosol, situé au-dessus des niveaux magdaléniens, serait évidemment d'un grand intérêt car elle fournirait une donnée supplémentaire pour dater les occupations les plus récentes d'Étioilles et préciser leur position chronologique au sein du Magdalénien régional. Hélas, le laboratoire de Lyon n'a même pas jugé utile de tenter le traitement du sédiment faute de matière organique suffisante.

### ***Une nouvelle datation pour le locus 1***

Enfin, une nouvelle analyse a été entreprise, avec succès cette fois, sur un os provenant du locus 1 et plus précisément sur un reste appartenant à l'unité S25 qui est une des unités annexes du niveau des habitations U5 et P15 (tabl. 1 et fig. 2). Ce niveau avait déjà fait l'objet de plusieurs datations dans les années 80 et il nous a paru intéressant d'en réaliser une nouvelle pour deux raisons. Le premier intérêt de cette analyse était de vérifier l'ancienneté des dates de ce niveau par rapport à toutes celles qui ont été obtenues ultérieurement sur le

site<sup>6</sup> ; Il faut préciser que c'est sur ces dates reculées que repose l'hypothèse de l'antériorité d'Étiolles sur les autres sites magdaléniens du Bassin parisien. Obtenir une datation supplémentaire présentait en outre l'avantage d'avoir une date avec un écart-type plus resserré.

La datation obtenue est semblable aux résultats précédents. Certes, la calibration élargit la fourchette chronologique mais elle continue à situer cette occupation, qui est une des plus anciennes du locus 1, au Dryas ancien.

Sans reprendre l'ensemble des commentaires effectués dans le rapport 2011, soulignons une certaine incohérence dans les âges obtenus pour les occupations du locus 1 avec une datation du niveau de l'habitation Q/R5 non conforme avec sa position stratigraphique (dans le tableau, les dates sont classées par locus et selon la stratigraphie). Cependant il faut rappeler que cette analyse a été réalisée à la fin des années 70.

Ce dernier résultat pourrait ainsi confirmer d'une part la longévité de l'habitat magdalénien d'Étiolles et d'autre part l'antériorité de ce site, du moins de ses occupations les plus anciennes, par rapport aux autres sites magdaléniens de la région.

---

6. La date encore plus ancienne de 13.625BP du locus 2 se rapporte à une couche organique profonde non corrélée à un niveau archéologique

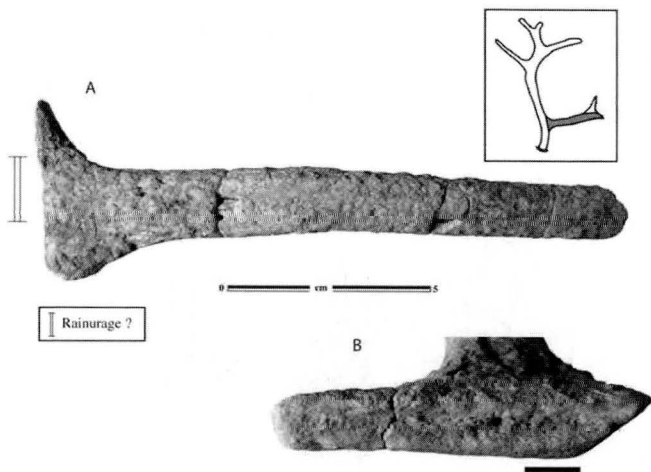
## **De nouveaux fragments de bois de renne travaillés**

Marianne CHRISTENSEN (Université de Paris I, UMR 7041)

Parmi les nombreux restes de faune des campagnes 2012 et 2011 ont été identifiés deux fragments de bois de renne. Il s'agit d'un andouiller de glace (D54 58) et d'une partie basilaire (C55 62). Le premier a été découvert cette année et il appartient au dernier niveau d'occupation mis au jour (le niveau 6) ; la seconde, apparue l'an dernier, faisait partie du niveau 5. Tous les deux, d'après leurs dimensions, leurs sections et le rapport entre les tissus (spongieux et compact), proviennent de bois de petit module.

Ces deux nouveaux fragments sont susceptibles d'être des déchets, c'est-à-dire des rebuts de production d'objets. Malheureusement, comme c'est souvent le cas pour Étiolles, leur état de conservation ne nous permet pas d'être vraiment affirmatif faute de stigmates techniques clairement identifiables. Néanmoins, il existe une présomption sérieuse que ces fragments aient été travaillés.

L'andouiller de glace (D54 58) présente une morphologie particulière à son extrémité proximale, à l'endroit où il rejoint la perche (fig. 1A). Au lieu de se terminer par un pan de fracture irrégulier provoqué par une cassure anté- ou post-dépositionnelle, l'andouiller montre au contraire une fracture régulière et rectiligne. Celle-ci présente sur ses deux faces, interne et externe, deux pans qui rappellent fortement des pans de sillons produits par une technique d'usure en profondeur (rainurage ?). Si c'est le cas, cet andouiller presque entier (188,3 mm) aurait pu être volontairement segmenté au ras de la perche. Faute d'élément diagnostique complémentaire, il n'est pas possible de connaître l'objectif de cette opération : élaguer le bois ? Produire un support en volume pour la fabrication d'un objet type bâton percé ou propulseur ?



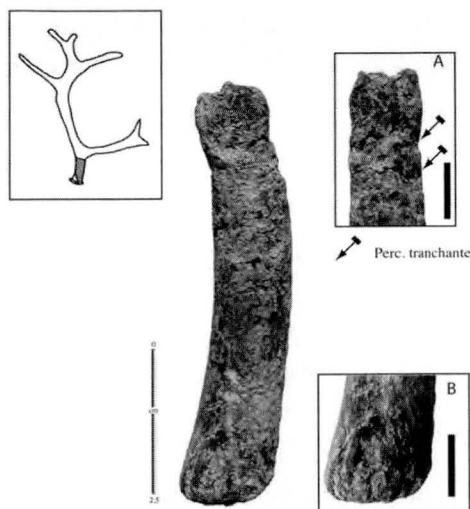
*D54 58, andouiller de glace tronçonné.  
A. vue d'ensemble ; B. Détail des probables pans de rainurage.*

L'autre fragment, la partie basilaire, mesure 68 mm de long et sa faible section (11,9 x 10,9 mm) est subcirculaire. L'épaisseur réduite du tissu compact (2 mm) nous permet d'avancer l'hypothèse que ce fragment provient d'un jeune animal (femelle ou mâle). La base du bois est partiellement tronquée obliquement, mais sur la partie conservée, on peut observer assez clairement quelques petits reliefs indiquant la présence du cercle de pierrure faiblement développé. Il semble aussi qu'une partie très réduite du médaillon soit visible ; si cette interprétation est correcte, cela signifie qu'il s'agit d'un bois de chute. L'estimation du module corrélée avec le calendrier établi par J. Bouchud (1966) situerait son acquisition au printemps, s'il s'agit d'un bois de femelle, ou à la fin de l'hiver ou début du printemps, s'il s'agit d'un jeune mâle. L'une comme l'autre interprétation va dans le même sens que l'hypothèse d'une occupation de belle saison déjà établie sur le niveau « renne » du locus en cours de fouille à partir des vestiges de faune<sup>7</sup>.

Ce bois a probablement été tronçonné dans le premier tiers de la perche, sous l'andouiller de glace. Quelques stigmates de type négatif d'enlèvement et un pan de fracture en dents de scie sont visibles, mais encore une fois l'état de conservation de ce bois n'autorise aucune

7. Voir note 1.

certitude. C'est la raison pour laquelle nous allons confier cette pièce à la restauratrice Marielle Boucharat (Archéomuse) pour un nettoyage et une consolidation, en espérant que cela nous permettra d'en faire une lecture plus fine.



C55 62 Partie basilaire d'un petit bois de renne.  
A. détail de l'extrémité tronçonnée ? B. Détail du cercle de pierrure.

Ces deux pièces, malgré leur compatibilité anatomique, ne proviennent pas du même bois. En effet, les dimensions de l'andouiller de glace indiquent qu'il semble être issu d'un bois un peu plus grand que la partie basilaire. Par contre, elles témoignent toutes les deux de procédés de segmentation. Soulignons, en outre, qu'elles ont été découvertes dans 2 niveaux différents bien qu'il s'agisse probablement de 2 occupations rapprochées dans le temps.

Enfin, rappelons pour mémoire que les seuls restes de bois de renne de petit module du locus 2 ont été trouvés dans les niveaux D71 : il s'agit de 3 blocs bruts (2 perches A/B et C et 1 perche A). Aucun ne porte des traces anthropiques de travail. Les autres restes de D71 ou des niveaux « Renne » appartenaient à des bois de grand module (provenant d'animaux mâles adultes) ou de moyen module (issus de jeunes mâles ou femelles). Parmi ces restes se trouvent deux fragments mésio-proximaux d'armes de chasse<sup>8</sup>.

8. CHRISTENSEN (M), *Étiolles, rapport 2008*.

## Charbons et autres micro-restes du foyer E 62 d'Étiolles : analyse complémentaire

Gaëlle DUMARÇAY (UMR 7041)

### *Introduction*

Le décalage chronologique récurrent entre le Magdalénien de plusieurs gisements du Bassin parisien et le Magdalénien d'autres sites européens, notamment suisses, dont les dates sont plus anciennes, a été le point de départ en 2008 d'un projet qui fut lancé au sein du PCR : « Habitats et peuplements tardiglaciaires du Bassin parisien »<sup>9</sup>. Jusqu'à cette date, les datations au 14C du Bassin parisien étaient effectuées majoritairement sur des échantillons d'os. Depuis 2008, nous essayons d'extraire, de déterminer et de dater des micro-charbons de bois issus de structures de combustion afin de vérifier si, par cette méthode, le décalage chronologique persiste. L'autre intérêt de cette démarche est de pallier l'absence de pollens qui caractérise les sites du Bassin parisien.

Nous avons travaillé en ce sens à Étiolles dès 2009. À cette occasion, 46 micro-charbons ou assimilés, provenant de deux foyers du locus 1 (S27 et S29) et d'un foyer du locus 2 (G69) ont pu être prélevés et analysés, pour une masse initiale de sédiment de 1087,3 grammes<sup>10</sup>. Ces micro-charbons étaient très dégradés et se caractérisaient par l'absence de pores et de structure ligneuse identifiable. Deux agents sont responsables de leur dégradation : les racines, témoins de la végétation qui s'est développée sur le site après les passages des Magdaléniens, et la calcite, présente dans le sol sous forme d'hyporevêtements calcitiques brunifiés<sup>11</sup>. Malgré cela, nous avons décidé de poursuivre nos investigations en prélevant davantage de sédiment. Nous avons

---

9. LEESCH (D), SCHOCH (W), Analyse des résidus de combustion de quelques foyers de Pincevent in Valentin (B), (dir.), *Habitats et peuplements tardiglaciaires du Bassin parisien, rapport de Projet collectif de recherche*, Nanterre – Saint-Denis, UMR 7041, SRA d'Île-de-France, 2008, p. 57-58.

10. DUMARÇAY (G), À la recherche de micro-charbons à Étiolles, in Olive M. (dir.), *Étiolles, rapport triennal 2007-2009*, SRA d'Île-de-France, 2009, p. 34-38.

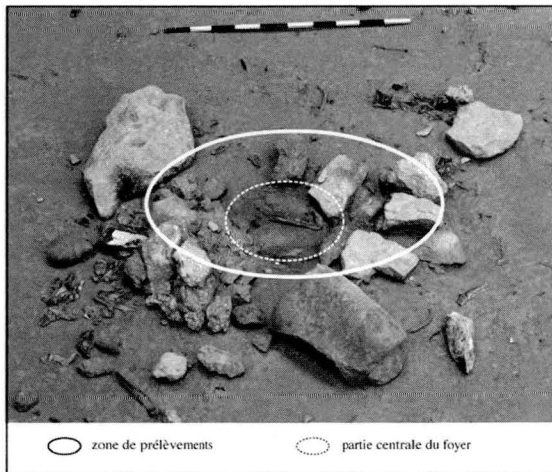
11. RODRIGUEZ (P), ROBLIN-JOUVE (A), avec la collaboration de WATTEZ (J) et OBERLIN (C), Environnement et cadre chronologique de l'implantation magdalénienne in PIGEOT N. (dir.), *Les derniers Magdaléniens d'Étiolles. Perspectives culturelles et paléohistoriques*, XXXVII<sup>e</sup> suppl. à Gallia Préhistoire, éd. CNRS, 2004, p. 19-30.

soumis les micro-charbons à Stéphanie Thiébault qui a pu reconnaître un taxon non identifié jusque-là à Étiolles : *Hippophae Rhamnoides*, l'argousier, qui est une espèce pionnière supportant très bien les climats frais ou froids et colonisant les bords des cours d'eau.

### **Les micro-charbons du foyer E62**

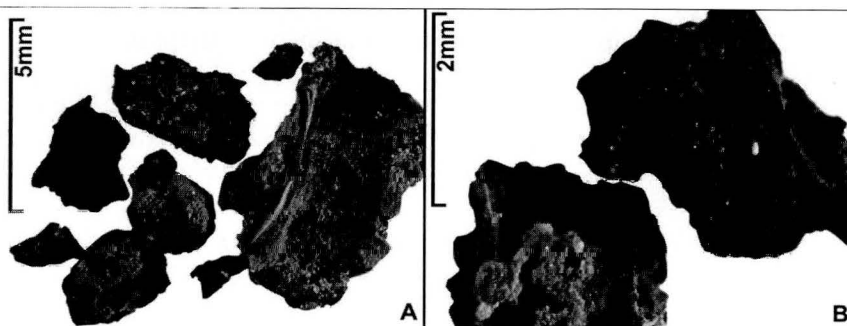
En 2011, la fouille du foyer E62 a permis de poursuivre cette démarche en multipliant les échantillons sur l'ensemble d'une même structure de combustion. La quasi-totalité du sédiment de remplissage du foyer a donc été prélevée.

Ce foyer se caractérise par la présence d'une cuvette entourée de pierres et associée à des vestiges de faune et des restes lithiques. Les prélèvements ont été tamisés suivant le protocole prescrit par Denise Leesch. Chaque échantillon a été tamisé à l'eau à travers une colonne de tamis de 2mm, 1,25mm, 0,5mm et 0,2mm, et les refus de tamis ont été mis à sécher avant d'être conditionnés pour étude.



*Foyer E62 et zone de prélèvement des échantillons (Crédit photographique M. Olive).*

L'an dernier, nous avons analysé quatre séries de ces échantillons, pour une masse initiale de sédiment de 10061 grammes, et tous ont livré des micro-charbons ou assimilés, mais dans des proportions assez faibles. En effet, seuls 27 charbons ou assimilés avaient pu être extraits, et leur état de conservation était autant dégradé que les échantillons provenant des autres foyers et observés en 2009.

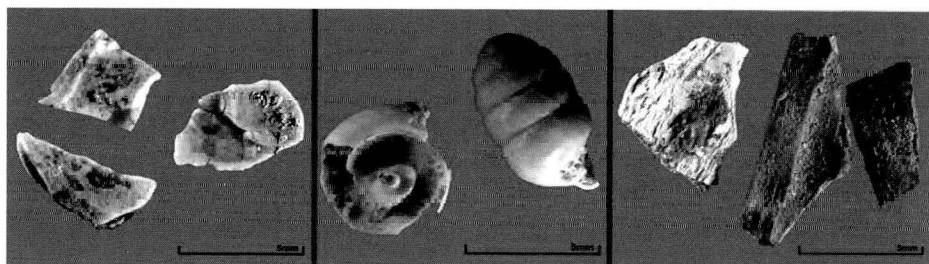


*Exemples de charbons altérés de l'échantillon DE-62 centre cuvette :  
A : 0.75x10x1.6 et B 2x10x1.6.*

Cette année, nous avons complété cette étude par l'analyse de 6 autres échantillons pour une masse totale initiale de sédiment supérieure à 9000 grammes. Après le tri de ces refus de tamis, 33 micro-charbons supplémentaires ont pu être prélevés et leur état de conservation n'est pas meilleur que celui des charbons examinés les années précédentes. Deux échantillons n'ont rien livré.

#### ***D'autres micro-restes***

Cette fois encore, d'autres types de vestiges, archéologiques ou naturels, ont pu être observés lors des tris effectués sous binoculaire (fig. 3). Si certains ne sont pas des témoins d'activités de combustion (mollusques, os, pierres et silex non brûlés), d'autres en revanche présentent des traces de thermoaltérations. C'est le cas, notamment, des os brûlés.



*Quelques exemples de vestiges associés aux micro-charbons du foyer E62 d'Étiolles :  
silex brûlés, mollusques et os brûlés (0.75x10x1.6).*

L'an dernier, nous avons prélevé 350 esquilles osseuses brûlées dans les refus de tamis. Cette année, nous avons enrichi le corpus de 263 os supplémentaires.

Les résultats sont conformes à ceux de l'an dernier. Ces esquilles présentent des colorations différentes résultant de la chauffe. Quatre teintes ont été observées : le rose en très faible quantité, puis le noir, le gris bleuté, et le blanc.

Ces colorations permettent de déterminer que les températures maximales atteintes par les os brûlés de ce foyer sont principalement comprises entre 400°C et 650°C (os noirs et roses), dépassant parfois les 650°C (os gris/bleus), voire les 800°C (os calcinés blancs)<sup>12</sup> (Brain, 2003 ; Bonucci *and al.*, 1975 ; Hanson *and al.*, 2007 ; Joly *et al.*, 2003 ; Shipman *and al.*, 1984).

Si la plupart des vestiges osseux sont parfaitement indéterminables, quelques-uns pourraient sans doute contribuer à enrichir le spectre faunique connu.

### **Conclusion et perspectives**

Une nouvelle fois, nous avons pu constater combien les charbons prélevés sur le site d'Étiolles ont été altérés par les racines et la calcite. Ces données confirment aussi la faible proportion de micro-vestiges retrouvés au sein des échantillons du foyer E62, comparé à ce que nous avons observé pour les échantillons étudiés en 2008 et 2009. Comme le suggérait déjà Monique Olive en 2009<sup>13</sup> (Olive *et al.*, 2009), il semble que cette relative pauvreté plaide en faveur d'une utilisation modérée de ce foyer qui n'a pas permis la production intensive de micro-restes, et plus particulièrement de micro-charbons.

12. BRAIN (C K), The occurrence of burnt bones at Swartkrans and their implications for the control of fire by early hominids. In Brain C.K. (Ed.), *Swartkrans: A Cave's Chronicle of Early Man*. Transvaal Museum, Pretoria, 1993, p. 229-242.

BONUCCI (E), GRAZIANI (G), *Comparative thermogravimetric, X-ray diffraction and electron microscope investigations of burnt bone from recent, ancient and prehistoric age*, Atti Accademia Nazionale dei Lincei. Classe di Scienze, Fische, Matematiche e Naturali Rendiconti LIX, 1975, p. 517-532.

HANSON (M), CAIN (C R), Examining histology to identify burned bone, in *Journal Archaeol. Sci.*, doi:10.1016/j.jas.2007.01.009.

JOLY (D), MARCH (R J), Étude des ossements brûlés : nouvelles méthodes pour la définition des températures. In M.-C. Frère-Sautot (ed.) *Le feu domestique et ses structures au Néolithique et aux Ages des Métaux*. Actes du colloque international de Bourg-en-Bresse et Beaune. Collection Préhistoires 9. Éd. Monique Mergoil, Montagnac, 2003, p. 299-310.

SHIPMAN (P), FOSTER (G), SCHOENINGER (M), Burnt bones and teeth: an experimental study of color, morphology, crystal structure and shrinkage in *Journal Archaeol. Sci.* 11, 1984, p. 307-32

13. OLIVE (M), Les opérations de fouilles, in Olive (M) (dir) *Étiolles, rapport triennal 2007-2009*, SRA d'Île-de-France, 2009, p. 7 -17.

Au regard de nos problématiques de datation et de reconstitution paléoenvironnementale, l'intérêt de cette démarche de prélèvement systématique et de tri de micro-restes à Étiolles apparaît jusqu'à présent très relatif et ne résout en rien les incertitudes chronologiques liées à la méthode de datation au radiocarbone. En effet, l'état de conservation des charbons et leurs dimensions rendent leur détermination difficile, et même le plus souvent impossible. Ce travail présente néanmoins un autre intérêt. Il apporte des précisions sur le fonctionnement du foyer et fait apparaître une corrélation possible entre l'intensité d'utilisation d'une structure de combustion et la production de micro-restes, et notamment de micro-charbons. La proportion relative de ces discrets témoins pourrait donc constituer un moyen supplémentaire d'appréciation de la durée d'une occupation.

## **Des armatures de projectiles ?**

### **Étude des microlithes à bord(s) retouché(s) de l'unité d'habitation U5 du site magdalénien d'Étiolles**

Audren CHAPON (université de Paris 1)

Nous présentons ici un bref résumé d'un mémoire de Master 1 qui a été soutenu en septembre 2012 à l'université de Paris 1, sous la direction de Marianne Christensen. Ce résumé s'appuie grandement sur le texte rédigé par Audren Chapon dont nous citons de larges extraits. L'objectif de ce travail sur les microlithes de l'habitation U5 était de conjuguer deux approches : une approche fonctionnelle et une approche technologique. Il doit, bien sûr, être considéré comme une étude préliminaire à la mesure du temps impartie à la réalisation de ce mémoire.

#### ***Méthodologie***

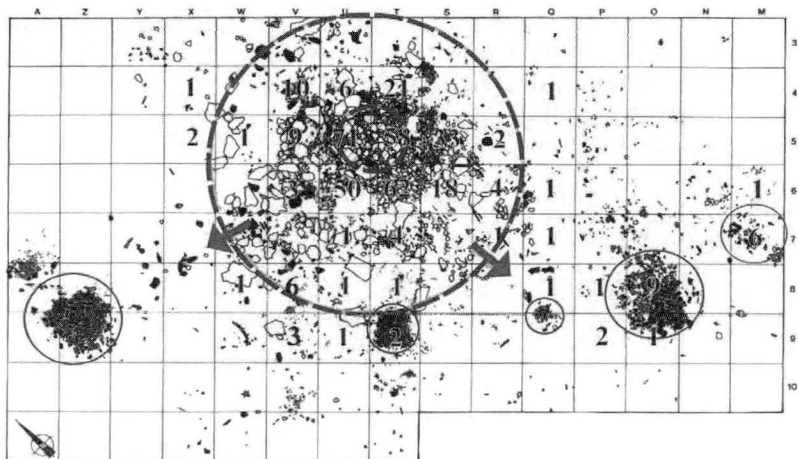
Voici comment A. Chapon décrit la démarche qu'il a utilisée. « Ce mémoire est l'occasion d'une étude croisée sur les armatures de projectile d'U5. Le principal intérêt que nous voyons dans cette approche est de pouvoir lier la technologie à la fonction. Ce que nous entendons par là n'est pas l'étude du corpus sous deux axes indépendants l'un de l'autre (l'un tracéologique et l'autre technologique) mais plutôt le passage au crible de notre corpus par deux filtres successifs. »

Son étude se décompose donc en deux étapes. La première – l'analyse tracéologique – repose essentiellement sur des observations macroscopiques effectuées à l'œil nu et à la loupe binoculaire afin de reconnaître des stigmates diagnostiques d'une utilisation comme armatures de projectiles (fractures, enlèvements caractéristiques). Puis, dans un second temps, il a réalisé une étude typologique et morphologique des armatures de projectile « avérées » par la tracéologie pour essayer d'en dégager un modèle morpho-dimensionnel.

#### ***Le corpus d'étude***

Cette étude s'appuie sur 398 microlithes retouchés, fragmentés pour la presque totalité (seules 22 pièces sont entières), comprenant 267 fragments de lamelles à bord abattu. Toutes les pièces ont été

examinées. Ces microlithes ont été retrouvés, pour la plupart, autour du foyer.



*La répartition des microlithes retouchés.*

### ***Les résultats de l'analyse fonctionnelle***

43 pièces montrent des stigmates diagnostiques d'un usage comme armature de projectile. Quelques-unes cumulent plusieurs stigmates ou se caractérisent par des stigmates très prononcés révélant une utilisation prolongée. 43 armatures « avérées » par l'analyse macroscopique, cela représente environ 10 % du corpus. Ce taux est faible en comparaison de celui atteint dans l'unité Q31 (31,8 %). Selon A. Chapon, cette moindre proportion d'armatures tient surtout à la nature hétérogène du corpus car, dans cette étude, ont été retenus l'ensemble des microlithes retouchés et pas seulement les lamelles à dos.

### ***Les résultats de l'analyse typologique et morphométrique***

Toutes les armatures avérées présentent au moins un bord abattu par une retouche abrupte et assez rectiligne. A. Chapon distingue trois groupes dans cet ensemble révélé par l'analyse tracéologique : des lamelles à dos à bord opposé denticulé, des lamelles à dos à bord opposé brut et enfin des lamelles à 2 dos opposés. L'étude morphométrique établit clairement un « gabarit » d'armature : 2-3 mm d'épaisseur pour 3-4 mm de large.

A. Chapon résume ainsi la conclusion de cette analyse typomorphométrique : « Les lamelles

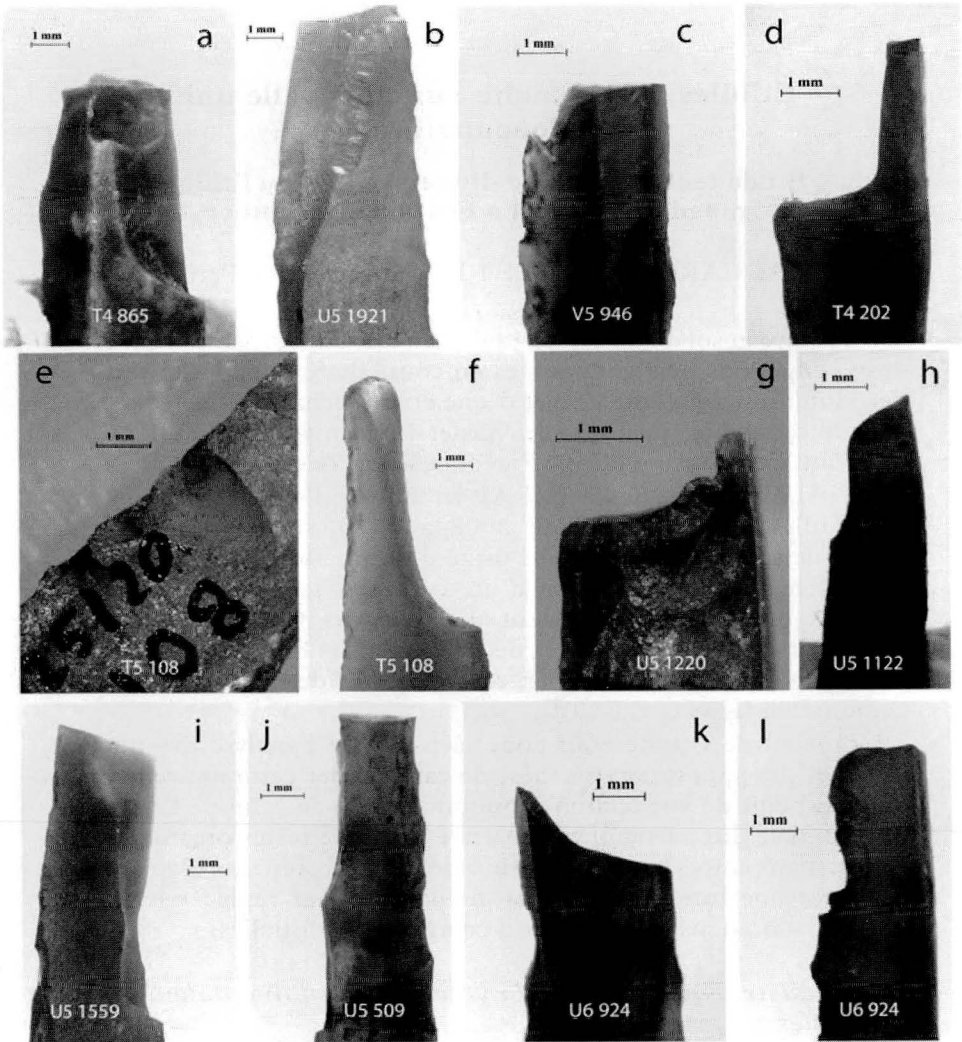
à dos de U5 sont proportionnellement très épaisses. Mais il apparaît que l'aspect étroit et épais de ces microlithes ne soit pas dû à un abatage intense qui aurait amputé le support d'une bonne partie de sa largeur, mais plutôt à la morphologie initiale étroite et épaisse du support sur lequel ils ont été façonnés ».

Il confirme donc l'hypothèse de N. Pigeot quant à l'utilisation de chutes de burin comme supports d'armatures.

***Conclusion : un autre modèle pour les armatures de l'habitation U5***

« Ainsi, un modèle commence à se préciser pour les armatures de projectile de l'unité U5. Ce sont des lamelles à dos, façonnées sur des chutes de burin plutôt régulières, étroites et proportionnellement épaisses qui dépassent rarement les trois millimètres d'épaisseur et occasionnellement les 4 millimètres de largeur. Le dos est abrupt, affecté par une retouche envahissante et est indifféremment latéralisé à droite ou à gauche. Le bord opposé peut être denticulé, partiellement ou totalement abattu. Les fragments proximaux et distaux peuvent faire partie intégrante de l'armature, et une légère courbure proximale peut être tolérée, bien que la tendance générale soit à la rectitude ».

[...] « nous pouvons dès à présent affirmer que pour ce qui concerne les armatures de projectile, nous sommes en U5 dans une ambiance radicalement différente de ce qui a été vu en Q31 : ce ne sont pas les mêmes supports, ni les mêmes dimensions, ni le même traitement du bord opposé au dos ».



a) enlèvements burinants. b) enlèvements burinants. c) fracture en charnière. d) fracture en marche. e) esquillements du bord. f) fracture en charnière. g) fracture en gradin. h) fracture en plume. i) fracture en marche. j) enlèvements burinants. k) fracture en plume. l) fracture en gradin.

*Quelques stigmates macroscopiques d'usage comme armatures de projectile visibles sur des lamelles à dos de U5.*

## **Étiolles, rive gauche : une nouvelle unité d'occupation**

### **Étude techno-spatiale d'une production lithique magdalénienne. La Fontaine au Soulier**

Élisa CARON-LAVIOLETTE (Université de Paris 1)

Un nouveau sol d'habitat magdalénien mis au jour à Étiolles, séparé des occupations déjà connues, et en cours de fouille, par le ruisseau des Hauldres, a pu faire l'objet d'une étude technologique et spatiale dans le cadre d'un mémoire de Master 1 à l'université Paris I, sous la direction conjointe de Nicole Pigeot et Boris Valentin.

À l'issue d'un diagnostic INRAP en 2004, puis de trois campagnes de fouilles programmées (de 2008 à 2010, sous la direction de Monique Olive), cette nouvelle unité d'occupation, bien que fouillée partiellement et bénéficiant d'un contexte taphonomique moins clément que celui du gisement d'Étiolles-les Coudray sur la rive droite du ruisseau, a livré près de 8000 vestiges lithiques (silex taillés et pierres, brûlées ou non), organisés autour de deux structures de combustion (K38 et E/F39)<sup>14</sup>.

L'objectif de l'étude était donc, à partir de l'analyse des nucléus isolés et des supports retouchés, de caractériser cette nouvelle unité tant du point de vue techno-économique que de celui de l'organisation spatiale. En particulier, l'absence totale de restes organiques sur ce gisement empêchant l'obtention de dates absolues, il s'agissait de proposer une interprétation chronologique pour replacer le niveau d'occupation dans le contexte du campement d'Étiolles.

### ***Une industrie qui s'inscrit dans la tradition magdalénienne d'Étiolles***

L'étude des nucléus isolés et des supports retouchés permettent d'affirmer que l'industrie lithique de La Fontaine au Soulier s'inscrit pleinement dans la tradition magdalénienne mise en oeuvre dans les autres unités d'Étiolles, avec en particulier des modalités de débitage qui suivent le modèle laminaire magdalénien développé par N. Pigeot

---

14. OLIVE (M), *Étiolles "La Fontaine au Soulier."* Paris: SRA Ile de France, 2009 ; OLIVE (M), *Étiolles "La Fontaine au Soulier."* Paris: SRA Ile de France, 2010 ; OLIVE (M), RODRIGUEZ (P), *Étiolles "La Fontaine au Soulier."* Paris: SRA Ile de France, 2008.

d'après l'étude de l'unité d'habitation U5 d'Étiolles-les Coudray<sup>15</sup> ; ainsi, le choix d'une table frontale, opposée à un dos préparé, en méplat ou en crête médiane, et exploitée depuis un plan de frappe préférentiel, est-il le plus fréquent sur la rive gauche du ruisseau, à l'instar des débitages connus sur sa rive droite. En outre, la méthode de détachement utilisée pour l'extraction des lames est sensiblement similaire : l'utilisation d'une percussion tendre organique, associée à un geste tangentiel, constitue la norme pour les débitages laminaires, et le procédé de l'éperon, qui consiste à dégager une saillie sur le plan de frappe afin de mieux accrocher le percuteur à l'impact, a pu être identifié à plusieurs reprises sur des nucléus laminaires.

Quant à la composition de l'assemblage de supports retouchés, il est tout à fait classique, avec un outillage dominé par les burins, suivis par les grattoirs, et une très forte majorité de lamelles à dos parmi les microlithes.

### ***Des caractéristiques évoquant le Magdalénien final***

Au-delà des concordances entre les industries lithiques des deux gisements, qui confirment leur appartenance à un même campement, l'assemblage de La Fontaine au Soulier présente des spécificités technologiques qui évoquent une attribution du niveau au Magdalénien final.

En effet, on constate dans les débitages de La Fontaine au Soulier des caractéristiques qui les rapprochent de ceux effectués dans les niveaux récents d'Étiolles-Les Coudray – notamment l'habitation Q31<sup>16</sup> – et qui contrastent à l'inverse avec les niveaux les plus anciens – les unités U5 et P15 en particulier<sup>17</sup>.

Là où en U5, les normes de débitage laminaire paraissent extrêmement rigides, permettant d'extraire des lames aux dimensions exceptionnelles en grande quantité, à La Fontaine au Soulier les chaînes opératoires laissent place à davantage de souplesse, occasionnant des débitages globalement plus modestes, au regard de la longueur des produits obtenus et de la qualité d'exécution. Le carénage de la table et le maintien de l'obliquité du plan de frappe, principes fondamentaux du concept laminaire magdalénien – et a fortiori à Étiolles-les Coudray – font l'objet de bien moins de soin à La

15. PIGEOT (N), *Magdaléniens d'Étiolles. Économie de débitage et organisation sociale*. Paris: Supplément à Gallia Préhistoire, 1987.

16. PIGEOT (N) (dir), *Les derniers magdaléniens d'Étiolles. Perspectives culturelles et paléohistoriques*. Paris: Supplément à Gallia Préhistoire, 2004.

17. OLIVE (M), *Une habitation magdalénienne d'Étiolles*. Paris: Mémoires de la Société Préhistorique Française, 1988.

Fontaine au Soulier. Les règles de volumétrie du nucléus sont également moins strictes : le principe de symétrie n'est pas systématiquement respecté, et plusieurs nucléus présentent une modalité de préparation originale dite « plano-convexe », occasionnant une table faciale plutôt que frontale. Enfin, l'usage de la pierre tendre est attesté pour certains débitages, notamment pour extraire les lames de dimensions réduites.

Outre les éléments strictement technologiques, il semble que les objectifs économiques des débitages soient également moins exigeants qu'ils ne l'étaient chez les Magdaléniens des niveaux anciens. En U5, Nicole Pigeot avait mis en évidence une hiérarchie très nette des débitages – débitages élaborés effectués par les meilleurs tailleurs pour une production de grandes lames en série, destinées à la communauté ; débitages simplifiés, moins soignés et moins productifs, pour répondre aux besoins individuels ; débitages défectueux, supports d'entraînement à la taille pour les jeunes apprentis.

À La Fontaine au Soulier comme en Q31, si une hiérarchie est perceptible dans la qualité des débitages, les divisions entre ces trois catégories – débitages défectueux, simplifiés et élaborés – sont sensiblement plus floues, chacune résultant d'une interaction entre degré de savoir-faire, soin et ambition, sans que le critère économique puisse être considéré comme nettement prédominant. En outre faut-il ajouter dans ces deux unités les débitages lamellaires, absents des niveaux anciens et dont les propriétés sont fortement semblables entre les deux occupations ; les lamelles de La Fontaine au Soulier et celles de Q31 partagent en effet un gabarit proche des lames qui, associé à une chaîne opératoire similaire à celle du débitage laminaire, les rend difficilement distinguables<sup>16</sup>.

Cette continuité lames/lamelles, l'utilisation de la percussion tendre minérale pour l'extraction de certains supports, le relâchement des exigences liées au débitage laminaire ainsi que la présence de trois pointes à dos courbe dans l'assemblage microlithique sont autant d'indices qui font pencher la balance vers un Magdalénien final, en voie d'azilianisation, comme cela avait été proposé pour Q31<sup>16</sup>.

### ***Une unité à fonction d'habitat***

La distribution des vestiges lithiques sur le niveau révèle une cohérence qui confirme à la fois l'unicité du niveau – mise en doute en raison de son importante dilatation verticale – et sa fonction d'unité d'habitation – par opposition aux unités dites annexes ou satellites à fonction plus spécialisée que l'on connaît à Étiolles. Si la quantité de vestiges y est moins impressionnante que dans certains niveaux des Coudray, le sol de La Fontaine au Soulier témoigne néanmoins, par la

variété des objets présents, d'activités variées, et, par la répartition de ces objets, du souci des Magdaléniens d'organiser leur espace d'habitat.

Il apparaît assez nettement que l'unité s'organise autour de deux foyers complémentaires : K 38, autour duquel s'opèrent plusieurs activités relativement spécialisées et clairement circonscrites, avec notamment une dissymétrie entre une zone – riche en vestiges lithiques – de débitage lamellaire à l'est du foyer et une zone sensiblement plus pauvre en silex, à l'ouest du foyer, qui semble avoir été dévolue à une activité liée au feu – en témoignent les nombreuses pierres évacuées dans cet espace depuis le foyer. La présence de plusieurs outils retouchés – principalement des burins – au sud-est de la structure évoque enfin une aire d'activité d'ordre plus technique. La structure E/F 39 possède un caractère davantage domestique, avec une nappe de vestiges plus homogène témoignant de divers types d'activités, notamment la réfection des armatures, dont les témoins sont singulièrement absents autour de K 38. Ce fractionnement de la chaîne technique de fabrication des lamelles à dos – débitage près de K 38, utilisation autour de E/F 39 – est assurément l'argument le plus probant pour démontrer la complémentarité – et la contemporanéité – des deux foyers. Pour E/F 39, la dissymétrie observable dans la distribution des pièces lithiques, occasionnant une zone vide en arrière du foyer, dans les directions est et sud, est peut-être à interpréter comme l'indice de la présence d'une habitation construite.

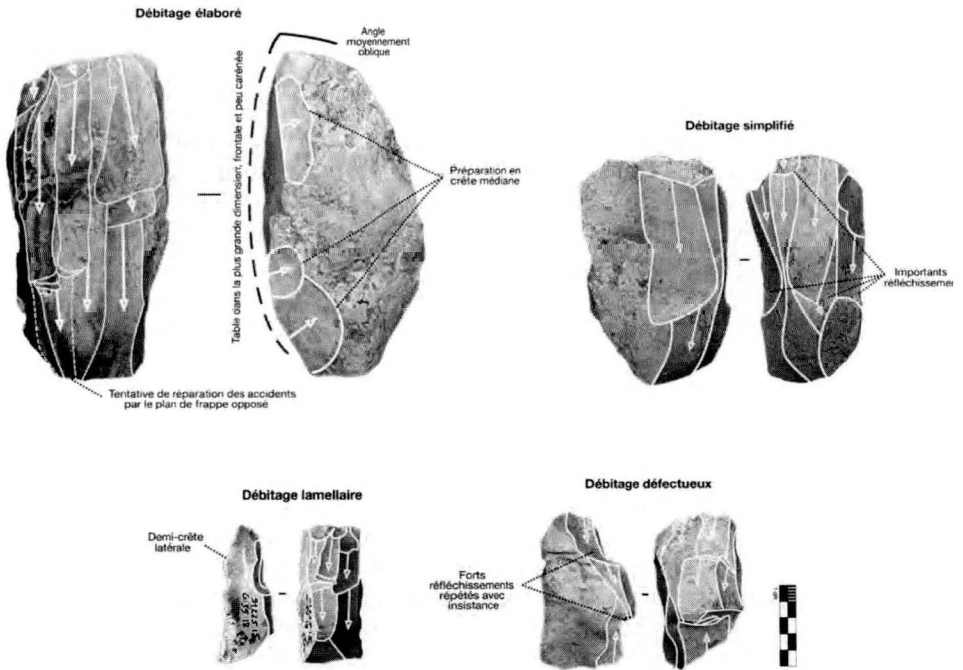
La volonté des préhistoriques de garder un espace dégagé autour des foyers est visible à travers la distribution des grands nucléus, situés préférentiellement loin des foyers, au nord de l'espace fouillé, qui contraste avec celle des moins volumineux, laissés à proximité des foyers.

### ***Des pistes à éclaircir***

À l'issue de ce travail de mémoire de Master 1, nous pensons avoir réuni suffisamment d'arguments pour établir que l'occupation de La Fontaine au Soulier est bel et bien une unité d'habitation dont nous proposons, sur la base de l'étude technologique des nucléus isolés et des outils retouchés, une attribution au Magdalénien final, c'est-à-dire correspondant aux niveaux les plus récents connus à Étiolles.

Cependant, l'analyse des nucléus abandonnés n'a pas pu répondre à toutes les questions soulevées ; la poursuite de l'étude par des remontages lithiques nous permettra d'éclaircir plusieurs éléments concernant les chaînes opératoires et les objectifs économiques du débitage et d'ajouter une dimension dynamique à l'analyse spatiale. Plus précisément, l'usage du percuteur de pierre tendre nécessite

d'être documenté par l'étude des supports laminaires et lamellaires. Le rôle de l'apprentissage de la taille dans l'organisation du groupe mérite également d'être explicité par des remontages – notamment lorsqu'il s'agit de reprises maladroites de nucléus déjà débités, difficiles à reconnaître sur les nucléus isolés. Enfin, notre interprétation spatiale pourra bénéficier des remontages lithiques pour identifier des mouvements de pièces et distinguer postes de débitages et zones d'évacuation. Comblers ces manques liés à l'absence de remontages nous aidera à préciser la place de l'occupation de La Fontaine au Soulier non seulement dans le campement d'Étiolles, mais également dans le processus de transition vers les traditions aziliennes, amorcé dès la fin du Magdalénien dans le Bassin parisien.



Quatre exemples de nucléus de La Fontaine au Soulier.

## Notes archéologiques\*

### *Bouray-sur-Juine*<sup>1</sup>

Le lieu-dit « Vallée Gommier » a fait l'objet d'une révision d'inventaire et d'une prospection complémentaire réalisées par A. Bénard et L. Valois. Sept nouveaux abris ont été découverts sur ce lieu-dit qui en compte désormais une dizaine. Les ensembles gravés sont modestes, toutefois, une représentation quadrangulaire en trapèze est à signaler.

GERSAR

### *Essonne (Vallée moyenne de)*

Lors du 3<sup>e</sup> Colloque international sur la statuaire mégalithique qui s'est tenu à Saint-Pons-de-Thomières (Hérault), en septembre 2012, notre collègue Alain Bénard (avec Daniel Simonin et Jacques Tarrette) a fait une communication sur les stèles néolithiques de cette vallée où on peut identifier plusieurs témoins d'art mégalithique montrant des similitudes stylistiques évidentes, essentiellement axés sur des représentations humaines privilégiant les visages. Le schématisme de ces gravures, sur des monolithes de grès (supposés avoir été dressés verticalement) est poussé : yeux, nez et arcade sourcilière surmontée de ce qu'on peut interpréter comme une coiffe de plumes. Ces représentations sont gravées sur des stèles reconnues à Maisse (l'Ouche de Beauce), Milly-la-Forêt (menhir du Paly) et Malesherbes (Rouville). La datation pourrait se situer au Néolithique moyen.

### *Milly-la-Forêt*<sup>2</sup>

Sur la « Butte de Châtillon », relief très riche en abris ornés (où, en 2011, dans l'abri n° 5, D Caldwell avait signalé des gravures piquetées,

---

\* Ces notes sont rassemblées par Paulette Cavailler avec la collaboration d'Alain Bénard et Alain Devanlay.

1. Essonne, arr. d'Évry, cant. de Milly-la-Forêt.

2. Essonne, arr. d'Évry, chef-lieu de cant.

non signalées auparavant, parmi lesquelles plusieurs représentations de haches emmanchées, vraisemblablement néolithiques), une cavité signalée par G Lasserre en 1992 et considérée comme détruite depuis, a été retrouvée par P Kluska ; son ornementation, relativement abondante, est composée de sillons (dont certains naviformes) et de cruciformes.

GERSAR

### *Morigny-Champigny*<sup>3</sup>

– À l'initiative de notre collègue Sylvain Duchêne, la dépose des mosaïques gallo-romaines (CMH), installées dans l'ancien château des Saint-Périer, a été entreprise. Ces mosaïques, polychromes, découvertes par René de Saint-Périer, en 1865 et 1912, à Souzy-la-Briche, sont les seules connues, à ce jour, en Île-de-France ; elles sont également les plus importantes (25 m<sup>2</sup>). Elles seront exposées dans le futur musée qui devrait être installé à l'ancien Hôtel-Dieu d'Étampes.

– Avant la création de la déviation qui reliera la RN 20 à la zone industrielle Sud-Essor, une fouille de grande ampleur a enfin été entreprise, au lieu dit « Saint-Phallier », sur une parcelle de 6000 m<sup>2</sup>.

Nous rappelons qu'une partie de ce site a été découverte en 1974 et que furent alors dégagés des fossés-dépotoirs du II<sup>e</sup> s., un grand four à chaux et deux puits, ainsi qu'un important mobilier céramique. En 2006, un diagnostic archéologique entrepris par l'INRAP a mis en évidence, au sud de la ferme de Saint-Phallier, une très grande nécropole gallo-romaine contenant plus de 1500 sépultures, datées du I<sup>er</sup> au V<sup>e</sup> s. de notre ère, confirmant l'importance du site. Puis, en 2010, de nouveaux sondages réalisés par l'INRAP dans la partie sud de cette zone, ont révélé des témoignages d'occupation protohistorique (un site agricole gaulois du I<sup>er</sup> s.), une carrière gallo-romaine d'extraction de calcaire et d'autres sépultures gallo-romaines<sup>4</sup>.

Ces trois ensembles ont fait l'objet d'une exploration approfondie à l'occasion des fouilles, menées de mars à juin, par l'INRAP, sous la direction de Paulette Dubovac.

– Une zone agricole de la fin de l'époque gauloise : des silos creusés dans le sol (en forme de cloche, 2 mètres de profondeur, 1 mètre de diamètre en surface et 3 mètres au fond) ont été découverts à l'ouest du site. Les graines retrouvées au fond seront étudiées en laboratoire pour obtenir des informations sur les pratiques agricoles et le type

3. Essonne, arr. et cant. d'Étampes.

4. *Essonne et Hurepoix*, n<sup>os</sup> 74 (1974) p. 82, 76 (2006) p. 140 et 80 (2010) p. 194.

d'alimentation des habitants du site à la fin de l'époque gauloise. La présence de « trous de poteaux » atteste de l'existence de bâtiments agricoles (greniers ou granges). L'ensemble est délimité par des fossés.

– Une carrière de calcaire gallo-romaine : elle a été mise en évidence au sud du site et était, certainement, exploitée dès la période romaine. De petits blocs de calcaire et une sorte de gravier jaune, pouvant servir de liant au mortier, en ont été extraits. Deux petites caves, avec escalier d'accès, ont été mises au jour en bordure de cette zone ; conservées sur plus d'un mètre de profondeur, elles ont été édifiées avec des matériaux provenant de la carrière. Celle-ci est peut être à mettre en relation avec le four à chaux fouillé en 1974.

– La nécropole gallo-romaine : seule la zone concernée par l'emprise des futurs travaux d'aménagement, soit environ 500 m<sup>2</sup>, a été fouillée. Sur un total estimé à 1500, une centaine de sépultures se trouve dans cette partie. Ces sépultures très profondes (plus de 1 m 30 pour certaines) sont organisées en rangées ; les corps ont été inhumés (tête à l'ouest) dans des cercueils dont on retrouve beaucoup d'énormes clous et, parfois, la trace des planches ; les défunts ne sont pas accompagnés d'offrande, ce qui est étonnant. Quelques fragments de stèle avaient été retrouvés lors du diagnostic de 2010. La présence de cette vaste nécropole s'expliquerait par la présence du *vicus* qui a donné naissance à l'agglomération étampoise et, dans la mesure où les Gallo-romains implantaient souvent leur nécropole le long des voies de circulation, elle pourrait être un indice de la proximité de l'ancienne voie romaine, reliant Lutèce à Genabum (Orléans), dont la RN 20 emprunte, en grande partie, le trajet.

INRAP

### *Valpuseaux*<sup>5</sup>

– Une des 37 bornes mises en place en 1490 pour délimiter les terres dont étaient propriétaire L'Hôtel-Dieu de Paris à Puiset-le-Marais et celles appartenant au seigneur de Farcheville, à Bouville, a été retrouvée, dans la partie orientale du « Bois de Boisseau » sur la commune de Valpuseaux. Elle est gravée LD (pour L'Hôtel-Dieu). Le procès-verbal de ce bornage fut signé le 13 mai 1490<sup>6</sup>.

5. Essonne, arr. et cant. d'Étampes.

6. Cité par CAILLET A., *Puiset-le-Marais*, Largentière, Humbert, 1951, p. 115.

– La pierre d'autel de la chapelle de Varennes, étudiée dans le précédent numéro de *Essonne et Hurepoix*<sup>7</sup>, a été retrouvée ; elle est conservée à la maison-mère des Lazaristes à Paris, 95 rue de Sèvres. Une inscription indique : *PIERRE SACRÉE sur laquelle S<sup>t</sup> VINCENT a dit la messe dans la Chapelle de N D de VARENNE, au hameau de FRENNEVILLE, paroisse de VALPUISEAUX (DIOCÈSE de VERSAILLES)*. L'affiche du 19 juin 1792 annonçant la mise en vente de la chapelle au titre de Bien National précisait que *la totalité du bien est mise en vente sans rien en excepter si ce n'est la pierre d'autel consacrée*.

Association historique de Valpuiseaux (AVE)



*Pierre d'autel de la chapelle de Varennes à Valpuiseaux.*

7. *Essonne et Hurepoix*, n° 81(2011), 2012, p 65-71.

## **Patrimoine architectural\***

### *Arrancourt<sup>1</sup>*

La cloche (h : 0.50, d : 0.93) de l'ancienne église Saint-Pierre – qui, très délabrée et désaffectée depuis de nombreuses années, fut détruite en 1939 – a été réinstallée sur le pignon de la mairie. La cloche, baptisée Louise-Marie en 1735, avait été mise à l'abri lors de cette destruction. Elle avait été classée MH (objet) en 1966.

### *Étampes<sup>2</sup>*

La plus ancienne et la plus petite des deux cloches de la collégiale Notre-Dame, dite la Grosse Marie (h : 1.20, d : 1.35), qui avait été décrochée en 2011 pour être restaurée, a été réinstallée dans le beffroi du clocher. Offerte par Jean de Berry (frère de Charles V et comte d'Étampes) en 1401 elle fait partie des 50 plus vieilles cloches de France. Elle avait été classée MH (objet) en 1914.

### *Linas<sup>3</sup> – église Saint-Merry*

Chantier de restauration et analyse archéologique du bâti

L'église Saint-Merry de Linas, bâtie au bas du versant sud de la butte de Montlhéry, est composée d'un vaisseau de cinq travées avec collatéraux enserrés entre une façade pignon à l'ouest et un chevet plat à l'est. Un grand clocher se situe à l'aplomb de la troisième travée du bas-côté sud. Les murs-gouttereaux du haut-vaisseau sont épaulés par des arcs-boutants rampants. L'élévation intérieure de la nef et du chœur comprend des grandes arcades s'amortissant dans des piles

---

\* Ces notes sont rassemblées par Paulette CAVAILLER avec la collaboration d'Alain DEVANLAY.

1. Essonne, arr. d'Étampes, cant. de Méréville.

2. Essonne, chef lieu de cant. et d'arr.

3. Essonne, arr. de Palaiseau, cant. de Montlhéry.

octogonales ainsi que des grandes fenêtres divisées chacune en cinq lancettes. Les travées intérieures de l'église sont voûtées d'ogive avec clefs pendantes. La régularité du plan de l'église est perturbée par une pile supplémentaire correspondant à l'angle nord-est du clocher, de plan carré, alors que les travées des collatéraux sont de plan barlong.

L'église de Linas a pour origine un prieuré bénédictin fondé en 1100. Il ne subsiste de l'église primitive qu'une colonne engagée, dans la deuxième pile sud à l'intérieur, ainsi que la partie inférieure de la souche du clocher. La fondation de l'ancienne abside de l'église romane, dont la nef subsista jusqu'à sa démolition à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, a été dégagée lors de sondages archéologiques dans le chœur gothique.

En 1207, le prieuré de Linas comprend 50 chanoines mais le chapitre n'ayant jamais été opulent, l'église tombe en ruines au milieu du XIII<sup>e</sup> siècle. L'édifice comprend alors la nef romane, un chœur gothique de trois travées ainsi qu'un grand clocher amorti par une flèche en pierre. Les fouilles archéologiques<sup>4</sup>, l'observation des élévations (en partie reconstruites au XVI<sup>e</sup> siècle) ainsi que des sondages menés en cours de chantier, permettent de restituer l'élévation intérieure de l'église du XIII<sup>e</sup> siècle qui comprenait : des grandes arcades, un triforium formant une galerie d'arcades ajourées côté intérieur et une arcature vitrée côté extérieur ainsi que des fenêtres hautes. La décoration moulurée des grandes arcades a été reconnue dernièrement sur l'élévation intérieure correspondant à l'élévation nord du clocher, à l'occasion de sondages. L'élévation XIII<sup>e</sup>, « plâtrée » à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, conservait sa galerie de triforium (celle-ci n'était alors plus visible que sur le chevet plat). D'autres sondages ont aussi montré que les voûtes du chœur et celles des collatéraux, étaient en fait celles du XIII<sup>e</sup> siècle, les profils des nervures ayant été ravalés pour permettre un « doublage » des voûtains<sup>5</sup>. En outre, les sondages ont permis de retrouver les profils des moulures des voûtains et de reconnaître le décor de faux appareil ocre sur fond blanc du XIII<sup>e</sup> siècle (un tel décor se retrouve aussi, sous les plâtres, sur l'élévation de la travée de clocher). Ces découvertes venaient confirmer que les restaurations du XVI<sup>e</sup> siècle, menées à l'économie (en grande partie à l'aide de remplois), se trouvent être en fait assez limitées. Les sondages, effectués sur la « travée témoin » du clocher, permettent aussi de confirmer que les amorces de la croisée d'ogive, située dans le bas-côté à l'aplomb du clocher, indiquaient que l'on eut l'intention de démolir ce dernier au XVI<sup>e</sup> siècle ! Un sondage, réalisé au niveau des

4. *Essonne et Hurepoix*, n° 70 (2000), p 133-134, et n° 71 (2001), p 98.

5. Les voûtes du chœur, en mauvais état, ont dû être reconstruites. Les voûtains en maçonnerie ont été remplacés par des briques creuses pour alléger la structure.

fenêtres hautes dans l'élévation intérieure aveugle, correspondant au clocher, a révélé l'amorce d'une moulure correspondant au pieddroit d'une grande fenêtre, confirmant cette hypothèse. En fait, seule la flèche en pierre (dont on perçoit encore les vestiges de la délicate décoration formée de clochetons ajourés et de crochets ornant l'amorce des arêtières...) sera arasée et remplacée par un comble à quatre pans.

Le chantier de restauration a permis, au-delà de la mise en évidence des vestiges du XIII<sup>e</sup> siècle, de révéler deux verrières de cette époque, représentant Saint-Paul et Saint-Thomas, conservées aux deux extrémités de la galerie de triforium du chevet et qui n'étaient plus lisibles du fait de l'altération des verres.

Le projet du XVI<sup>e</sup> siècle ne fut donc pas achevé, faute de moyens semble-t-il. Ce destin sera aussi celui du projet de reconstruction de la nef en 1875 par l'architecte diocésain Blondel : la conception du XIX<sup>e</sup> siècle cumule en effet défauts de construction (massifs de fondation sous-dimensionnés, parements extrêmement minces de la façade ouest) et budget insuffisant (les moulures ne furent jamais taillées à l'intérieur et les remplages des fenêtres hautes ne furent pas réalisés, la clôture étant assurée provisoirement par des galandages en briques).

Finalement, après 20 ans d'études, d'évaluations du potentiel archéologique et de lourds travaux de consolidation, l'église de Linas est en passe d'être restaurée. La campagne de travaux en cours (qui suit une campagne de travaux de reprise en sous-œuvre de l'église par micropieux) comprend la restauration des intérieurs et sa mise hors d'eau ; elle permettra la réouverture de l'église au culte fin 2013. Des travaux, programmés en 2014 et 2015, permettront l'achèvement de la restauration des façades de l'église et de celles du clocher.

Les travaux de restauration intérieure poursuivent en fait une campagne de restauration amorcée dans les années 1980. Le parti retenu alors était celui d'un achèvement du projet de restauration du XIX<sup>e</sup> siècle, parti inhabituel que celui de poursuivre un chantier de restauration un siècle après son démarrage ! Cette démarche originale, qui prend le contrepied de la doctrine actuelle mettant en avant une « conservation des monuments historiques » en l'état, est justifiée par l'inachèvement du projet de 1875 et la nécessité de privilégier l'unité de l'édifice. Les deux travées créées au XIX<sup>e</sup> siècle resteront « lisibles » grâce à la conservation d'un faux appareil caractéristique de cette époque. Les travaux de restauration des façades et du clocher seront, à coup sûr, l'occasion d'enrichir une nouvelle fois l'histoire de cet édifice passionnant !

Antoine MADELENAT  
Architecte du patrimoine  
(Cabinet Dominique LARPIN, ACMH)

## Bibliographie★

ABEL (Patrick), *Les oies bernaches de Chamarande*, s-l-n-d., chez l'auteur, n. p.

BÉNARD (Alain), *Les mégalithes de l'Essonne*. Société historique et archéologique de l'Essonne et du Hurepoix. Mémoires et documents, tome XXI, 2012, in-8°, 120 p., ill.

Après *Les mégalithes de Seine-et-Marne* (Mémoires archéologiques de Seine-et-Marne, n° 2, 2008), notre collègue Alain BÉNARD nous donne ici un inventaire des 126 mégalithes de l'Essonne rangés par ordre alphabétique, suivi d'une large « Synthèse » (Statistique, Répartition géographique et topographique, Mégalithes et toponymie, Pétrographie, Art mégalithique, Attribution chrono-culturelle, Folklore). Un travail scrupuleux, méthodique et utile.

BERGER (Olivier), « Le Parc d'Ardenay, sociologie d'une résidence » dans BERGER (Martine) et ROUGÉ (Lionel), dir., *Être logé, se loger habiter*, Paris, L'Harmattan, collection Habitat et Société, 2011, p 199-214.

Concerne Palaiseau et sa région.

BERTET (Bernard), *Bures-sur-Yvette*. Saint-Cyr-sur-Loire, Alain Sutton, 2012, in-8°, 128 p.

Après *Orsay*, paru en 2011, également dans la collection « Mémoire en images ».

*Bures-sur-Yvette, du village à la ville*. Bures-sur-Yvette, atelier d'histoire local, 2012.

Troisième volume réalisé par l'AhLBY ; il est consacré à l'évolution de Bures de la fin du XIX<sup>e</sup> siècle à nos jours.

*Catalogue du salon du dessin 2012*. Anvers (Belgique), impr. Deckers-Snoeck, mars 2012.

Reproduction en carte postale du pastel sur papier de Gustave Caillebotte « Le mur du jardin potager, Yerres ».

---

\* Cette bibliographie est établie par Paulette Cavailler, avec la collaboration de Denise Poulton, Olivier Berger et Alain Devanlay. La mise en page a été réalisée par Laureline Le Roux.

CHEDOZEAU (Bernard), *Le Nouveau Testament autour de Port-Royal. Traductions, commentaires et études (1697-fin du XVIII<sup>e</sup> siècle)*. Paris, H. Champion, 2012, in-8°, 344 p.

CHEYNET de BEAUPRÉ (Marc), *Joseph Pâris-Duverney, financier d'état (1684-1770), les sentiers du pouvoir*. Paris, H. Champion, 2012, in-8°, 896 p.

Famille bien représentée à Brunoy.

COLONNA CECCALDI (Michel) et GOLVAN (Francine), *Verrières-le-Buisson, Voyage dans le temps*, Paris, Éditions Kallimages, 2012, 143 p, ill.

Pour cet ouvrage, réalisé par « Les Amis du Musée », qu'il préside, notre collègue Michel COLONNA CECCALDI a écrit un court avant-propos où, après un rapide historique, il fait revivre l'évolution du village agricole vers une ville de 16000 habitants. Il est également l'auteur des légendes qui accompagnent les vues anciennes auxquelles sont opposées les photographies contemporaines de Francine GOLVAN

*Corps (Le) malade. Maladies, épidémies, médecins et lieux de soin en Essonne. Actes de la troisième rencontre des sociétés historiques et archéologiques de l'Essonne*. Limours, 6 mars 2004. CRHRE, SHAEH, Étampes Histoire, S.H. Marcoussis, Conseil Général de l'Essonne. s.l.n.d. [Évry 2012], in-4°, 81 p., ill.

p. 6-10, *Le traitement des hydropiques à Saint-Germain-lès-Arpajon (XII-XVIII<sup>e</sup> siècle)* par Michelle PLUQUET ; p. 11-20, *Le choléra à Dourdan en 1832* par Marianne CHARDINE ; p. 21-23, *Une épidémie de scarlatine à Méréville en 1792* par Raymonde AUTIER ; p. 24-28, *Trois sommités médicales en Essonne : Ambroise Paré, Ferdinand-Jean Darier et Fernand Cathelin* par Micheline JOUANET ; p. 29-41, *L'activité quotidienne d'un médecin des « Lumières » dans la région d'Étampes : Claude-François Boncerf* par Jacky GÉLIS ; p. 42-43, *Les colliers prophylactiques de Montgeron* par Alain SENÉE ; p. 44-52, *Hôpitaux et léproseries du Moyen-âge, l'exemple de Linas* par Roger BERTEL ; p. 53-56, *Soigner la tuberculose au début du XX<sup>e</sup> siècle : le sana de Bligny* par Roland MORANO ; p. 57-69, *Du thermalisme en Essonne : Forges-les-Bains, 1830-1900* par Annie JACQUET ; p. 70-75, *Être malade à l'hôtel-Dieu de Dourdan aux XVIII<sup>e</sup> et XIX<sup>e</sup> siècles* par Liliane PRISCA-MORANO. *Présentation et conclusion* par J. GELIS.

*Couleurs (Les) du ciel. Peintures des églises de Paris au XVII<sup>e</sup> siècle*. Paris-musées, 2012.

Dans l'église Sainte-Geneviève de Montigny-Lencoup (Seine et Marne), « Le prévôt des marchands et les échevins de Paris rendant hommage à Sainte Geneviève », v. 1625, attribué à Georges Lallemand représente Nicolas de Bailleul, seigneur de Soisy-sur-Seine. À Notre-Dame de Paris, « La naissance de la Vierge » des frères Le Nain est à rapprocher de « La présentation au Temple » conservée à l'abbaye Saint Louis du Temple de Vauhallan. Une eau-forte de Pierre Brébiette (1598-1636) : « Saint Pierre guérissant le paralytique

à la porte du Temple » (1630) est à rapprocher d'une peinture sur bois conservée dans l'église Saint-Chéron.

COUSSON (Agnès), *L'écriture de soi. Lettres et récits autobiographiques des religieuses de Port-Royal, Angélique et Agnès Arnauld, Angélique de Saint-Jean Arnauld d'Andilly, Jacqueline Pascal*. Paris, H. Champion, 2012, in-8°, 640 p.

DAGRON (Bernard), *La cathédrale d'Évry*. Dourdan, chez l'auteur, s.d. [2012], in-8°, 14 p.

Présentation de la cathédrale par notre collègue l'abbé Bernard DAGRON

DEFRENE (Jacques), *Le monument aux morts de Sainte-Genève-des-Bois*, s-l, chez l'auteur, 2012, n-p.

*De pierre et de bronze, la statuaire monumentale à Étampes aux XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles*. Étampes, Archives municipales, 2012.

Livret de l'exposition présentée à l'hôtel Anne de Pisseleu en octobre.

DOREL (René), *La seigneurie d'Étiolles du XIV<sup>e</sup> au XVIII<sup>e</sup> siècle*. s.l.n.d. [Étiolles, mairie, 2011], n-p, ill.

Résumé d'une conférence des 21 et 22 mai 2011, présentant les nombreux fiefs du village et de leurs seigneurs.

*Dourdan, promenade dans le temps*. Dourdan, Association des Amis du château et du musée, 2012, in-8°, 144 p., ill.

Promenade et évocation historique dans tout le territoire depuis la forêt et les bords de l'Orge jusqu'aux faubourgs et hameaux puis évolution de la vie et des activités du XX<sup>e</sup> siècle à nos jours. Très abondantes illustrations.

DUMENOIR (Pierrette) et PAVIA (Jocelyne), *Angerville. L'almanach*. Angerville, mairie, 2010, 150 p.

*Edmé-François Jomard (1777-1862), un « égyptien » de Polytechnique à Palaiseau. Exposition à l'École polytechnique, 15 septembre-15 décembre 2012*. Palaiseau, E.P., 2012, in-8°, 24 p. ill.

EIJCKMANS (Natacha) sous la direction du colonel Olivier FABRE, *Brétigny base d'excellence*. Paris, Privat, 2012, in-4°, ill.

Aérodrome militaire créé en 1938, devenu centre d'essais en vol en 1946 et base aérienne 217 en 1976.

FRICKER (Elsa), *Alphonse Daudet et la société du Second Empire*. Paris, H. Champion, 2012, in-8°, 425 p.

Réimpression de l'édition de 1937.

GADY (Alexandre), *Les hôtels particuliers de Paris, du Moyen-âge à la Belle Époque*. Paris, Ed. Parigramme, 2008 et Compagnie parisienne du livre, 2011.

Ouvrage publié à l'occasion de la présentation à Paris, à la cité de l'architecture et du patrimoine, de l'exposition « L'hôtel particulier : une ambition parisienne » du 5 octobre 2011 au 19 février 2012.

À noter : L'hôtel d'Anglade, 66 rue des Archives (3<sup>ème</sup>), dont les vestiges ont été déposés à Morigny-Champigny, dans le domaine de Jeurre ; l'hôtel de Boulogne, 211 rue Saint-Honoré (1<sup>er</sup>), actuel établissement hôtelier à l'enseigne de Saint James & Albany, où J.J. de Laborde a fait édifier sur rue une maison de rapport en 1785-1786 par Jean Benoît Vincent Barré (v. 1735-1824), architecte intervenu notamment au Val-Saint-Germain en tant que maître d'œuvre du château du Marais de 1770 à 1778, puis à celui de Méréville à partir de 1784 ; l'hôtel de Brunoy, 45 rue du faubourg-Saint-Honoré (8<sup>ème</sup>), édifié en 1774 par Étienne-Louis Boullée (Paris, 1728-1799), architecte pour Françoise-Émilie, marquise de Brunoy ; l'hôtel de Canillac, 4 rue du Parc Royal (4<sup>ème</sup>), édifié en 1620-1621 par l'architecte Jean Thiriot (Vignot v. 1590-Yerres 1647) pour Jacques Berruyer ; l'hôtel de Chevry, 8 rue des Petits-Champs (2<sup>ème</sup>), édifié en 1635, par l'architecte Jean Thiriot, pour Charles Duret de Chevry, maître d'œuvre pour le premier et maître d'ouvrage pour le second, du château de La Grange-du-Milieu à Yerres, l'hôtel de Courcel, boulevard du Montparnasse et rue de Sèvres, édifié en 1883-1884, par Jules Lisch (Besançon 1828 - Paris 1910), architecte pour Alphonse Chaudron de Courcel (1835-1919), diplomate, parlementaire, président de la S.H.A.C.E.H de 1909 à 1919 ; l'hôtel de Croisilles, 12 rue du Parc Royal (3<sup>ème</sup>), édifié de 1620 à 1622, par « l'architecte yerrois » Jean Thiriot pour Nicolas de Croisilles conseiller du Roi ; l'hôtel Effiat, 26-28 rue Vieille-du-Temple (3<sup>ème</sup>), dont l'aile nord sur cour a été édifiée en 1636 par Jacques Clément Metezeau pour la famille d'Antoine Coëffier de Ruzé, marquis d'Effiat et de Chilly, baron de Macy (sic), et de Longjumeau, maréchal de France ; l'hôtel de (Gaspard III) Fieubert, édifié de 1676 à 1680, par Jules Hardouin-Mansart (Paris, 1646-Marly-le-Roi, 1708) pour Gaspard III de Fieubert, amené à se retirer en 1688, dans l'hôtellerie des Camadules de Grosbois à Yerres. L'hôtel de Ganay, 9 avenue Georges V (8<sup>ème</sup>), édifié en 1894 par l'architecte Paul-Ernest Sanson (Paris, 1836-1918) pour Jean, marquis de Ganay. L'hôtel du Grand Prieur du Temple, rue et enclos du Temple (3<sup>ème</sup>), édifié en 1665 par l'architecte Pierre Delisle-Mansart (v. 1650-Moulins, 1710) pour Jacques de Souvré, Grand Prieur ; transformé sous la Restauration par l'architecte François Jacques Delannoy, pour une communauté religieuse de bénédictines (de nos jours à Vauhallan). L'hôtel Hesselin, 24 quai de Béthune (4<sup>ème</sup>), édifié de 1640 à 1642 par Louis Le Vau (Paris, 1612-1670), architecte pour Louis Hesselin, maître de la Chambre aux deniers, également propriétaire depuis 1638 du domaine de Chantemerle à Corbeil-Essonnes ; l'hôtel d'Hozier, 110 rue Vieille du Temple (4<sup>ème</sup>), édifié en 1623 par Jean Thiriot pour Robert Jousselin de Marigny, conseiller du Roi ; l'hôtel Legendre, 31 rue des Bourdonnais (1<sup>er</sup>), édifié vers 1500 pour Pierre Legendre, trésorier de France, par la suite, « Hôtel de Villeroy » au 16<sup>ème</sup> siècle (à Nicolas IV de Neufville 1542-1617), seigneur de Villeroy ; l'hôtel de Liancourt, rue de Seine (6<sup>ème</sup>), construit en 1612, par Salomon de Brosse (Verneuil-en-Halatte, v. 1571-Paris 1626), architecte pour Henri de la Tour d'Auvergne, duc de Bouillon, remanié de 1635 à 1640, par Jacques

Lemercier (Pontoise, 1585-Paris 1654) pour Roger du Plessys, duc de Liancourt, beau-père d'Anne-Elisabeth de Lannoy, fille du détenteur de la seigneurie de Brunoy ; l'hôtel de Nouveau, 22 rue des Blancs-Manteaux (4<sup>ème</sup>), édifié en 1626 par Michel Villedo (Jarnages, 1598-Paris, 1667), entrepreneur pour Hiérosme (ou Jérôme) de Nouveau, grand maître des courriers et surintendant général des postes et relais de France, également propriétaire à Ris-Orangis du domaine du château de Fromont, dont les jardins, connus par des estampes (vers 1655) d'Israël Silvestre (1621-1691) s'étendaient en surplomb de la Seine, face au massif forestier de Sénart ; l'hôtel de Pourtalès, 7 rue Tronchet (8<sup>ème</sup>), édifié en 1838 par Félix Duban (Paris, 1798-Bordeaux, 1870) pour le comte James-Alexandre de Pourtalès-Gorgier, également propriétaire à Saint-Cyr-sous-Dourdan du domaine du château de Bandeville ; l'hôtel de Sérilly, 106 rue Vieille-du-Temple (4<sup>ème</sup>), édifié en 1620-1621, par Jean Thiriot pour Nicolas Mallebranche, secrétaire du Roi ; l'hôtel de Transylvanie, 9 quai Malaquais (6<sup>ème</sup>), édifié en 1623-1624 pour les frères Hillerin, loué à François II Rakoczi (1676-1735), prince de Transylvanie, qui entreprit, en décembre 1716, la rédaction du premier livre de sa *Confessio peccatoris* à l'hôtellerie de la communauté religieuse de Camaldules d'Yerres. Dans cet hôtel, furent exploités des salles de jeux, vraisemblablement en vue de soutenir la lutte contre l'Autriche, pour l'indépendance de la Hongrie. Cet hôtel a été évoqué par Antoine François Prévost d'Exiles, « l'abbé Prévost », dans *La véritable Histoire du chevalier Des Grieux et de Manon Lescaut* (1731). L'hôtel de Vigny, 10 rue du Parc Royal (4<sup>ème</sup>), édifié en 1618-1620 par Jean Thiriot pour Charles Margonne ; l'hôtel de Villeroi, 78 rue de Varenne (7<sup>ème</sup>), construit en 1720 par l'architecte François Debias-Aubry (mort à Paris en 1773), acquis en 1735 par François Louis de Neufville, marquis d'Alincourt puis duc de Villeroi (1695-1766), et agrandi par Jean-Baptiste Leroux, architecte.

À noter également : L'évocation d'un projet décoratif de l'ornemaniste Gilles Marie Oppenord (1672-1742), pour un hôtel situé rue Haudriettes (4<sup>ème</sup>) dont le commanditaire a été Pierre Nicolas Gaudion, trésorier de la Marine puis garde du trésor royal, par ailleurs propriétaire, à Yerres, du château de la Grange-du-Milieu entre 1720 et 1748, où il aurait été fait appel, à G. Oppenord en vue de l'aménagement d'un salon de l'aile sud-est ; les peintres Jean-Baptiste François De Troy fils (1679-1752), étant l'auteur de *Vénus à sa toilette* et de *Psyché qui réveille l'Amour* et Pierre Jacques Cazes (1676-1754), celui de *Vénus sortant du bain* et du *Triomphe de Vénus sur les eaux*, œuvre de format ovale, destinée aux lambris.

Pierre WITTMER

GATINEAU (Frédéric) et WAREMBOURG (Jean-Marc), *Saint-Hilaire. Un espace dans le temps*. Ed. des Hautes Terres, 2012, in-8°.

Nous avons signalé cette monographie en 2009. Cette deuxième édition, plus complète, met en valeur les personnages qui ont vécu dans ce village jusqu'à nos jours.

GONCOURT (Edmond de), *Œuvres complètes*, t. IX : *Les frères Zenganno*. Paris, H. Champion, 2012, in-8°, 312 p.

*Guide du tourisme en Seine-Essonne 2012-2014*. Corbeil-Essonnes, office du tourisme Seine-Essonne, 2012, in-8°, 58 p., ill.

*Guide du tourisme et des loisirs 2012*. Évry, C.D.T.E, 2012, in-8°, 80 p., cartes, ill.

Il comporte quatre parties : patrimoine, loisirs, terroir, accueil et hébergement.

*Gustave Caillebotte, an impressionist and photography*. Munich, Hirmer Verlag, 2012.

Ouvrage collectif publié à l'occasion de la présentation, à Francfort-sur-le-Main, de l'exposition portant le même titre, du 18 octobre 2012 au 20 janvier 2013.

*Hortense Marmont, duchesse de Raguse, châtelaine de Viry-Châtillon et de Grigny*, Grigny, association d'histoire locale « L'orme du bout », 2012, n-p.

LAPORTE (Lucien), *Yerres, les Camadules au cœur de l'histoire*, Yerres, chez l'auteur, 2012, 133 p.

LE DÛ (Frédérique), *Le château de Bandeville (Essonne)*, Paris, Université Paris IV-Sorbonne, 2011, 3 vol.

Mémoire de master 2 en Histoire de l'architecture moderne.

LETESSIER (Geneviève), *L'agriculture à Longpont et ses environs du X<sup>e</sup> au XX<sup>e</sup> siècle*. Longpont-sur-Orge, société historique, 2012, in-4°, 106 p., ill.

LOZOUET (Pierre), coord., *Stratotype Stampien*, Paris, Publications scientifiques du Muséum, Série : Patrimoine géologique (Patrick De Wever, dir.), 2012, in-8°, 462 p., ill.

Le temps du géologue est divisé en étages définis par les fossiles qu'ils contiennent. Afin d'établir des références universelles, certains sites où les couches géologiques correspondant à ces étages affleurent ont été qualifiés de « stratotypes ». La collection Patrimoine géologique a pour objet de publier des synthèses sur chacun des stratotypes situés en France.

Avec les épais sables blancs, les grès de Fontainebleau qui ont pavé les rues parisiennes, les meulières de couleur rouille – une des principales sources de matériau de construction aux XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles en Île-de-France –, les roches du Stampien ont durablement influencé les paysages et la vie urbaine du bassin de Paris. Situé idéalement entre les domaines nordique et méridional, riche d'une grande variété de fossiles parfaitement préservés, le Stampien est, depuis sa lointaine création en 1852, l'objet de nombreuses études scientifiques. Il est aussi reconnu comme patrimoine national et ses sites les plus précieux sont, depuis 1989, intégrés dans la Réserve naturelle nationale des sites géologiques du département de l'Essonne.

*Méréville. Place des halles. Rapport de diagnostic archéologique.* Sous la direction de Sophie TALIN d'EYZAC. Pantin, INRAP, centre Ile-de-France, 2010, 44 p.

*Milly dans la tourmente, 1914-1918.* Les Amis de Milly-en-Gâtinais et environs, 2012.

NEVEUX (Yves) et DOREL (René), *Le Bois du Cerf, cinquante ans d'histoire.* S.l.n.d. [Étiolles, mairie, 2012], n.p., ill.

Texte d'une conférence présentée le 30 novembre 2012. Histoire de ce domaine étioillais, du XIV<sup>e</sup> siècle à nos jours. Les démêlés, de 1961 à 1973, à propos de la construction de 243 logements y sont détaillés.

*Paul Lafargue (Cuba, 1842 – Draveil, 1911).* Évry, Conseil Général et Libre Pensée, 2012, in-4<sup>o</sup>, 118 p., ill.

Actes du colloque organisé par la fédération de l'Essonne de la Libre Pensée, en partenariat avec le Conseil Général, à Évry, le 3 décembre 2011, réunissant huit communications dont celles de nos deux collègues : Serge Bianchi et Jacques Macé. Paul Lafargue qui vécut à Draveil de 1896 à 1911, était le gendre de Karl Marx et fut l'un des fondateurs de la section française de l'Internationale ouvrière (SFIO).

RACINE (Jean), *Abrégé de l'histoire de Port-Royal.* Paris, H. Champion, 2012, in-8<sup>o</sup>, 456 p.

Œuvre secrète et inachevée de Jean Racine, en effet, un véritable écrivain s'attaquait pour la première fois à composer une histoire de la célèbre abbaye. Le manuscrit mystérieux disparut jusqu'au jour où un libraire inconnu fit paraître une première partie, suivie, vingt-cinq ans plus tard, en 1667, d'une autre édition : elle présentait la première avec une deuxième partie.

*Ronde (La) des jardins. Découvrir les jardins de l'Essonne en s'amusant !* Évry, comité départemental du Tourisme, 2012, in-8<sup>o</sup>.

*Rues (Les) de Nozay.* Nozay et son histoire, 2012.

SAGNER (Karin), *Gustave Caillebotte, Neue Perspektiven des Impressionismus.* Munich, Hirmer Verlag, 2009.

*Schéma directeur de restauration et d'aménagement du domaine de Chamarande, 2011-2025.* Évry, Conseil Général, 2011, 92 p.

SELLIER (Philippe), *Port-Royal et la littérature, t. II : Le siècle de saint Augustin, La Rochefoucauld, Mme de La Fayette, Mme de Sévigné, Sacy, Racine.* Paris, H. Champion, 2012, in-8<sup>o</sup>, 616 p.

Port-Royal constitue l'un des plus grands mythes historiques de la culture française. L'effervescence littéraire de ce « groupe » prestigieux restait dans une large mesure, même après le monumental *Port-Royal* (1840-1859) de

Sainte-Beuve, à mettre en pleine lumière. Les soixante-deux études réunies dans ces deux volumes ambitionnent d'y contribuer.

*Temps (Le) des hélices*. Éditions Paquet (Suisse), 2012, in-8°,  
Pour le quarantième anniversaire du meeting aérien de Cerny, ce livre d'illustrations présente vingt-neuf des plus prestigieux invités volants du meeting et rappelle les moments les plus mémorables de cette manifestation.

*Trois siècles d'instruction primaire à Draveil, 1650-1950*. Draveil, Cercle littéraire et historique, 2012, in-4°, 118 p., ill.

Réalisé par « Association Images, Mémoire draveilloise » suite à l'exposition présentée en septembre 2012, cet ouvrage très illustré, détaille l'évolution de l'enseignement depuis la petite école d'avant la Révolution jusqu'aux onze groupes scolaires actuels.

*Villabé au fil du temps*, t. II. Dammarie-les-Lys, Éditions Amatteis, 2012, in-8°, 224 p., ill.

« Mémoires vives de Villabé » présente, dans ce deuxième volume, les écoles, le château de Villoison et quelques personnages, comme les sculpteurs Pierre et Émile Hébert et Hélène Bertaux, ainsi que l'helléniste d'Ansse de Villoison (361 illustrations).

VILLADIER (Francis), *Un musée de charme dans une demeure historique*. Meudon, musée, 2012.

Le musée de Meudon est installé, depuis près de soixante-dix ans, dans la maison qui fut occupée quelque temps par Amboise Paré puis achetée par Armande Béjart. Acquisée en 1941 par la ville, elle accueillit un musée, géré par la société historique de la ville puis par la ville elle-même. Il vient d'être restauré et présente trois belles collections autour de trois thèmes historiques de Meudon : peinture et sculpture (Rodin, Bourdelle) et peinture de paysages (Stahly, Manessier, Sisley...).

### Périodiques

« Aujourd'hui Cendrars » dans *Cahiers Blaise Cendrars*, n° 12, 2012, 368 p

Ce volume rassemble les contributions au colloque international « Aujourd'hui Cendrars. 1961-2011 » organisé à l'occasion du cinquantième du décès de Blaise Cendrars par l'Université de Lausanne, l'Université Paris Ouest Nanterre La Défense, le Centre d'Études Blaise Cendrars (CEBC) et l'Association internationale Blaise Cendrars (AIBC), qui s'est déroulé à Dorigny-Lausanne du 4 au 6 mai 2011.

BERNASCONI (Célia), Menton-Musée Jean Cocteau. Collection Séverin Wunderman. « Un nouveau bâtiment pour le musée » dans *La Revue des musées de France*, juin 2012, p. 27-30, ill.

Le musée Cocteau ouvrit le 30 avril 1966 à partir de 102 œuvres données à la ville de Menton par Édouard Dermit. Suite à la donation, le 27 juin 2005, par S.Wunderman, de 1800 pièces, la ville a fait édifier un nouvel édifice de 2700 m<sup>2</sup> qui a été inauguré le 6 novembre 2011.

DEBOUT (G.), OLIVE (M.), BIGNON (O.), BODU (P.), CHEHMANA (L.), VALENTIN (B.), "The Magdalenian" in *The Paris Basin : new results in quaternary International*, vol. 272-273, 2012, p. 176-190.

DESRANTES (Virginie), Sèvres-Musée national de la céramique. Acquisition d'un biscuit de Sèvres inédit : « Les nymphes à la coquille » dans *La Revue des musées de France*, juin 2012, p. 11-14, ill. En avril 2011, le musée a pu acquérir le groupe en porcelaine tendre dû à la collaboration de l'orfèvre Duplessis et du sculpteur Falconet réalisé en 1761 à un nombre très limité d'exemplaires. La marquise de Pompadour en acheta un en 1762.

GUÉRET (Colas), BÉNARD (Alain) *et all.* « Les abris ornés mésolithiques du sud de l'Île de France, reprise des données archéologiques et perspectives de recherche » dans *Paléolithique final et Mésolithique dans le Bassin parisien*, rapport d'activité 2012, UMR 7041 (Éthnologie préhistorique), Université de Nanterre, édition électronique (lara.inist.fr).

Cet article exploite le considérable travail de prospection des sites ornés développé par le GERSAR depuis 1975.

MACÉ (Jacques), « L'ingénieur-géographe Jomard, l'Égyptien de Palaiseau » dans *Revue du Souvenir Napoléonien*, n° 493, 4<sup>o</sup> trim. 2012, p 62.

PIC (Marielle), un fragment de mosaïque byzantine de Torcello récemment retrouvé au musée national de céramique de Sèvres dans *Bulletin de la Société nationale des Antiquaires de France*, 2009, (2012), p. 292-308.

L'auteur rappelle l'implantation d'un atelier de la mosaïque à Sèvres dans les années 1870 qui fut inauguré le 16 avril 1876 puis transféré, en 1879, dans une dépendance de la manufacture des Gobelins.

SOT (Michel), Jacques Amyot, évêque d'Auxerre dans *Bulletin de la Société nationale des Antiquaires de France*, 2009 (2012), p. 146-162.

Cet important personnage, helléniste réputé, précepteur des fils d'Henri II, grand aumônier de France fut aussi Seigneur de plusieurs fiefs à Auvers-Saint-Georges. Voir articles de P. CAVAILLER dans le *bulletin de la SHACEH*, 1972, p. 51-56 et dans *Fortunes de Jacques Amyot, actes du colloque international de Melun* (1985). Paris, A.G. Nizet, 1986, p. 67-71.

THOMAS (Nicolas) et CLAUDE (Caroline), « Les vases à fond percé : pratique de la distillation **per descensum** au bas Moyen Âge en Île de France » dans *Revue archéologique d'Île de France*, n° 4, 2011. Cette étude se fonde, en particulier, sur des vases à fond percé découverts lors des fouilles du quartier canonial de Notre-Dame d'Étampes, réalisées par l'INRAP en 2005.

VULLIEZ (Charles), Maîtres pour l'éternité. Étude biographique et iconographique à partir de quelques pierres tombales de maîtres enseignants du XIII<sup>e</sup> siècle en France dans *Bulletin de la Société nationale des Antiquaires de France*, 2004-2005, p. 191-193. Parmi les cinq dalles conservées, figure celle de l'église d'Arpajon.

La Fédération des sociétés historiques et archéologiques de Paris et de l'Île-de-France a publié le tome 69 de ses mémoires. La première partie réunit sept articles dont deux qui nous intéressent particulièrement : p. 77-110, *Être intendant de la généralité de Paris : quelle destinée ?* par Catherine LECOMTE qui présente les carrières brillantes de ces importants administrateurs et, p. 111-132, *Les deux batailles de Châtillon (19-9-1870 et 13-10-1870)* par Bernard ALIS qui analyse la stratégie de ces combats désespérés.

La deuxième partie est consacrée à l'histoire de l'écrit à Paris au Moyen-âge, fruit des recherches menées dans le cadre d'un séminaire organisé par l'Institut de recherche et d'histoire des textes avec la collaboration des universités de Paris I et Paris VIII.

Dans le *Papyvore*, organe des Archives départementales, nous avons remarqué, dans le n° 37, des informations sur les collections iconographiques des A.D et un hommage à Jean et André Fage (décédé en avril 2012), créateurs du musée départemental de la photographie à Bièvres qui se sont battus en vain pour sa reconstruction à Bièvres.

Le Groupe d'études, de recherche et de sauvegarde de l'art rupestre (GERSAR) a diffusé le n° 62 de son bulletin *Art rupestre* où l'on note deux articles (Laurent VALOIS, Duncan CALDWELL) signalant la découverte dans l'abri 5 de la Butte de Châtillon d'un ensemble de « gravures piquetées » comportant des figurations de haches qui pourraient être attribuables au Néolithique.

La « Maison de Banlieue et de l'Architecture » d'Athis-Mons a publié son Cahier n° 18 *Tandis que sous le pont...*, consacré aux ponts et ouvrages d'art en Essonne qui accompagnait l'exposition du même nom présentée au premier trimestre 2012.

La Société d'art, d'histoire et d'archéologie de la Vallée de l'Yerres à Brunoy a fait paraître les n° 37 et 38 de son bulletin *Le Monmartel*. Dans le n° 38, nous avons noté : p. 23-37 : *Hommage à Jean Houry*,

trésorier de l'association et peintre talentueux ; p. 39-43, *La Place des Grès à Brunoy* par J.-P. ALTOUNIAN ; p. 45-51 : *Diane de Gabies et le Val d'Osne* par Arlette LAVIGNE LUKIC ; p. 53-63 : *Benoît Véro, un homme de passage* par Didier LAFON et p. 65-77 : *La villa Béthanie, rue du Réveillon à Brunoy* par J.-P. ALTOUNIAN.

La « Société historique de Dourdan en Hurepoix » a publié ses bulletins n<sup>os</sup> 62 et 63. Dans le premier nous avons noté l'article *Les métiers du métal et du bois du XII<sup>e</sup> s. à la Révolution dans la région de Dourdan et Étampes* de nos collègues Michel MARTIN et Bernard BINVEL, et, dans le second, l'article de Michel MARTIN sur *Justice et peine de mort à la fin de l'Ancien Régime* dans la même région.

Les Amis du château et du musée de Dourdan ont distribué leur bulletin de liaison n<sup>o</sup> 53 (juillet) et 54 (octobre). Dans le premier sont évoquées les carrières de grès et de meulière de Boullay-les-Troux et de Morsang-sur-Orge qui ont fait l'objet d'une exposition du 4 juillet au 2 septembre et, dans le second, on trouve les émouvants souvenirs d'une ancienne pensionnaire de l'orphelinat Beaulieu.

« Linas Patrimoine et Tradition » a distribué ses bulletins 47 (janvier) et 48 (octobre). Le premier achève l'article sur *la route Paris-Orléans* à travers Linas ; le second est consacré aux lieux de sépultures de cette ville.

La Société historique de Longpont-sur-Orge a fait paraître son bulletin n<sup>o</sup> 25 dans lequel on trouve de nombreuses informations sur des lieux et des événements de la commune.

L'association « Histoire et Patrimoine de Marolles-en-Hurepoix » a diffusé son bulletin n<sup>o</sup> 8 comprenant deux courts articles sur le lavoir et la meulière extraite depuis les carrières de la région.

« Mennecy et son Histoire » a distribué son bulletin n<sup>o</sup> 96. On y trouve : p. 6-14 : *Un monde choisi, autour d'Auguste Béhal à Mennecy* par Nicole DUCHON qui met en évidence un noyau d'intellectuels à Mennecy et environs et leurs relations ; p. 15-35 : *La ferme de la Verville depuis l'époque gallo-romaine jusqu'aux constructions LEVITT* par Nicole DUCHON, Jean-Louis BONAMY et Jean-Sébastien DETRAIT.

La « Société historique et archéologique du canton de Méréville » a fait paraître le n<sup>o</sup> 11 de son bulletin o nous avons noté l'article, très bien documenté, d'Anne-Marie FIRON *Les seigneurs de Pussay du XII<sup>e</sup> au XVIII<sup>e</sup> siècles*.

La Société historique et archéologique de Saint-Arnoult-en-Yvelines et de la région a diffusé ses deux bulletins semestriels. Dans le n° 61, figure : *Prénoms masculins et féminins, leur évolution sur six périodes de cinquante ans* par J.-F. THIOS et L. CROISIER ainsi que le compte-rendu du colloque de la Fédération des sociétés historiques des Yvelines qui s'est tenu à Saint-Arnoult le 13 octobre. Dans le n° 62, sont publiées deux communications faites à ce colloque : p. 3-54, *La guerre puis la paix à Saint-Arnoult en 1870-1871* par Jean-Claude HOUSSINOT et, p. 55-71, *La Fronde à Saint-Arnoult (1648-1652)* par Marie-Josèphe HOUSSINOT.

L'association « Valpuseaux Histoire » a publié le premier numéro d'*A. V.E. gazette* en décembre. On y trouve plusieurs photographies de lieux et de personnages avec commentaires.

*Publications des sociétés savantes avec lesquelles nous avons un accord d'échanges.*

La « Société Dunoise d'archéologie, histoire, sciences et art » a fait paraître le n° 302 de son bulletin annuel où nous avons noté, outre le *Bulletin des archives municipales d'Étampes* dans la liste des dons à la Société, un article présentant les premiers résultats du diagnostic réalisé par le SA 28 au bord de la base aérienne de Châteaudun qui a pointé une large occupation attribuable au néolithique moyen, susceptible d'apporter des informations précieuses sur les aires d'influence du Cerny.

La « Société d'histoire et d'archéologie du canton de Provins » a fait publier son bulletin n° 166 qui comporte de riches *Notes d'archéologie*.

La « Société archéologique d'Eure-et-Loir » a diffusé ses quatre bulletins annuels (n°s 111 à 114) et le tome XXXVI de ses *Mémoire*. Le n° 113 contient un article très complet de Clément WINGLER sur la participation à la Première Croisade du chevalier Étampois Godefroy Burel. Le tome des *Mémoire* est consacré à une très solide étude de W BODENSTEIN sur les cartes géographiques anciennes de la Beauce de 1594 à 1790.

En plus de son bulletin, la « Société historique et archéologique de Pontoise, du Val-d'Oise et du Vexin » a fait paraître le tome XCIV de ses *Mémoires* où nous avons apprécié un article de M-T HONORÉ sur la guerre de 1870 dans la vallée de Montmorency.

Dans le n° 44 du bulletin de l'association des « Amis des monuments et sites de Seine-et-Marne » où nous avons lu un article sur la Proto-histoire de Montereau-faut-Yonne.

## Chronique\*

### Comité de recherches historiques sur les révolutions en Essonne

L'action du Comité en 2012 s'est exercée dans trois domaines :

Le premier est la publication des actes des rencontres des sociétés historiques et archéologiques de l'Essonne, en partenariat avec le Conseil général, la Société historique et archéologique de l'Essonne et du Hurepoix, Étampes-Histoire et la Société d'histoire de Montgeron. Ceux de la journée de Limours (2004) sur *Le corps malade*, sont parus en juin 2012, sous la direction d'Annie Jacquet, Jacques Gélis et Serge Bianchi (450 exemplaires).

Le deuxième domaine est la tenue d'un cycle de conférences autour de *L'industrialisation et la désindustrialisation de la région (bassin de Corbeil-Évry)*, sous la direction de Sylvie Contrepois, en partenariat avec les Archives départementales de l'Essonne. Le 11 février 2012, Philippe Oulmont, André Darmagnec et Odile Nave ont analysé l'évolution du XVIII<sup>e</sup> au XXI<sup>e</sup> siècle. Le 10 mars 2012, Diana Cooper-Richet, Serge Bianchi et Sylvie Contrepois ont abordé les questions des acteurs sociaux (syndicats et patronats) et des rapports de classes (mineurs, terrassiers, conflits du travail). Une exposition (*Un bassin industriel essonnien, terrain de recherches européennes*), un DVD (*Des industries et des hommes*, 35 minutes), un livret pédagogique (70 pages, Odile Nave), un guide de visite exposent les résultats du projet européen SPHERE, au terme de plusieurs années de travail collectif, où le Comité a joué un rôle très actif. Une séance de travail aux Archives de Fontainebleau, le 12 avril 2012, a permis d'étudier les rapports des inspecteurs du travail sur les conflits contemporains. Les recherches entreprises depuis plus de dix ans devraient déboucher sur la publication d'un *Guide des sources sur Les conflits du travail* en 2013-2014.

---

\* Cette chronique est établie par Paulette CAVAILLER, avec la collaboration de Denise POULTON et Alain DEVANLAY. La mise en page a été réalisée par Laureline Le Roux.

Le troisième domaine est l'ouverture d'un cycle de recherches et de publications sur la Première Guerre mondiale en Essonne. Deux séances de travail ont eu lieu à Chamarande, les 11 février et 10 mars 2012, comme prise de contact avec les archives départementales et locales relatives aux questions soulevées par cette séquence décisive de notre histoire. Une rencontre des sociétés historiques et archéologiques de l'Essonne (la 5<sup>e</sup>) est envisagée à l'automne 2013.

L'ouvrage portant sur *Une tragédie sociale en 1908. Les grèves de Draveil-Vigneux et Villeneuve Saint-Georges*, est en cours d'achèvement (Serge Bianchi). Publié en partenariat avec Les Amis du Vieux Nérac par les Éditions d'Albret, il sera disponible à la fin de l'année 2012 ou au début de 2013.

Par ailleurs, le Comité de recherches historiques sur les révolutions en Essonne s'associe à la commémoration de la naissance de la Première République (220<sup>e</sup> anniversaire) les 20-21 septembre 2012 à l'Hôtel de Ville de Paris et au Panthéon. Deux expositions (*La Révolution des droits de l'homme* et *La Révolution au quotidien* de Lesueur) ont été présentées au pays de Combrailles, puis à Ivry-sur-Seine et cédées à la *Société des études robespierristes*.

En avril 2012, nous avons eu la tristesse de perdre Liliane Prisca-Morano, une adhérente de la première heure.

### **Congrès des sociétés historiques et scientifiques**

Le 139<sup>ème</sup> Congrès se tiendra à Nîmes du 5 au 10 mai 2014 sur le thème « Langages et communication ».

### **Conseil général de l'Essonne. Direction des archives et du patrimoine mobilier (DAPM)**

La totalité des communes ayant été inspectées de 2002 à 2008, 14 inspections ou visites de conseil [10 en 2011] ont été menées auprès des collectivités locales dont 6 concernaient des avis techniques pour des bâtiments ; une visite a concerné un établissement hospitalier, 8 visites de conseil ont concerné des services du Conseil général ou de l'État et trois tableaux de gestion ont été élaborés (un en 2011).

Le contrôle des éliminations d'archives publiques a porté sur 6590 ml (dont 1611 ml pour les collectivités territoriales), soit une augmentation notable par rapport à 2011.

963 ml ont été intégrés aux fonds des Archives en 2012 (en accroissement de 28 % par rapport à la collecte de 2011) dont 724 ml d'archives contemporaines, 139 ml d'archives modernes, notariales, communales, privées. Les entrées d'archives contemporaines se répartissent en : 486 ml d'archives de conservation définitive sur le site de Chamarande et de 339 ml d'archives éliminables à terme sur le site de Bondoufle [site d'archivage intermédiaire du Conseil général]

Le volume des fonds classés en 2012 représente 605 ml, soit une augmentation de 42 % par rapport à 2011, hausse explicable par la prestation de classement externalisé (240 ml). 623 ml d'archives ont été éliminés sur le site de Bondoufle.

En 2012, le montant des restaurations s'est élevé à 31000 €, concernant essentiellement des plans de la série S (travaux publics et transports), dans la perspective d'une exposition sur les ponts en 2013, ainsi que des minutes notariales (programmation pluriannuelle commencée en 2012) ; les dépenses de désinfection et reliure se sont montées à 35915 €, traduisant l'attention portée aux mesures de conservation curative (matrices cadastrales essentiellement et programme arrivant à son terme). 22135 € ont été affectés au dépoussiérage de minutes notariales afin d'optimiser les ressources dédiées au classement (prestation nouvelle, reconductible les prochaines années).

Le programme de numérisation 2012 a terminé la numérisation des plans du cadastre rénové (commencés en 2010, tranche de 2012 se portant à 28.567€) et entrepris une politique de sauvegarde des cédéroms (5532 € – achevée en 2012) pour un budget de 42.467 €. Cette action vise non seulement à faciliter la diffusion de l'information, mais aussi et surtout à sauvegarder des documents fragiles ou très fréquemment consultés.

Les chiffres de fréquentation de la salle de lecture sont en baisse pour le nombre de séances de travail (1899 séances pour 2012 contre 2279 en 2011) mais relativement stables pour le nombre d'articles communiqués (9690 contre 10158 en 2011), avec comme facteurs d'explication : la fermeture hebdomadaire du jeudi effective depuis novembre 2011, et celle intervenue pendant 3 semaines en février 2012 pour des raisons de sécurité.

Il faut souligner la hausse exponentielle des recherches effectuées par les Archives (1363 recherches ; cette évolution remarquable s'explique notamment par la collecte des fonds des conservations des hypothèques, et devrait se poursuivre dans les prochaines années du fait de l'entrée prévisible d'autres fonds également générateurs de demandes de recherche.

Les chiffres relatifs aux actions de **valorisation culturelle** sont stables ou en légère hausse, à l'exception de la fréquentation des

expositions, en baisse notable (en raison de la fermeture du service le week-end et pour des raisons de sécurité pendant trois semaines en février 2012)

*Expositions* : 3898 (manifestations nationales comprises) (2011 : 8252 personnes).

*Visites (locaux)* : 512 (Journées du patrimoine comprises) (2011 : 480 personnes).

*Conférences et animations* : 402 personnes (2011 : 406 personnes).

*Activités pédagogiques* : pendant le temps scolaire : 1328 (2011 : 1204 enfants) ; cycle de cours annuels (public adulte) : 113 personnes (2011 : 112 personnes).

Fréquentation internet. Une légère baisse est à noter par rapport en 2011, en raison de la mise en ligne tardive des nouveaux fonds numérisés (décembre) et donc de l'absence de nouveautés en ligne durant la majeure partie de l'année :

– connexions : 133 516 (moyenne mensuelle : 11.126) [*134.199 connexions en 2011 avec une moyenne mensuelle de 11.183 connexions*]

– images consultées : 17 106 569 (moyenne mensuelle 1 425 547) [*20.510.770 vues consultées en 2011*]

De nouvelles sources ont été mises en ligne (les répertoires des notaires et la correspondance reçue par Camille Flammarion).

La **Conservation des antiquités et objets d'art** a effectué 7 récolements, avec comme focale la mise à jour de la connaissance du patrimoine à la suite de projets globaux de restauration, de l'acquisition de nouveaux fonds par des collectivités et dans le cadre du suivi de patrimoines spécifiques : Buno-Bonnevaux (église Saint-Léger), Étampes (église Saint-Basile), Sainte-Geneviève-des-Bois (maison russe), Juvisy-sur-Orge (observatoire Flammarion), Monthléry (maison de retraite File-Etoupe, [*transfert de propriété d'une collection privée (IMH) au domaine public de la commune*]), Janville-sur-Juine (église Notre Dame de la Nativité), Lardy (église Saint-Pierre, *suite à sa restauration, dépôt d'objets en mairie*).

Depuis 2003, 138 communes sur 196 ont été récolées ; l'actualisation des récolements dans les 58 communes restantes demeure l'action prioritaire de la CAO pour les années à venir.

L'année 2012 a été une année de fort questionnement sur le fonctionnement interne de la DAPM et l'adéquation entre ses missions, ses besoins et ses ressources ; cette interrogation a permis la mise en œuvre d'une nouvelle méthodologie et dynamique de travail, avec une approche collective et concertée des objectifs notamment dans le domaine des procédures internes et de la valorisation culturelle ; l'ajournement ponctuel du projet de réinformatisation, du fait de l'infertuosité du marché, n'a cependant pas réduit la mobilisation de

l'ensemble de l'équipe ni stoppé le travail en matière de reprise de données. Les moyens en terme financier n'ont pas connu d'évolution majeure à la hausse ou à la baisse ; en revanche, l'allocation en effectifs (plafond annualisé de 18 emplois territoriaux) entérine le gel d'1 poste d'archiviste contemporain, la disparition de 2 postes (chef du service de l'action culturelle, parti en retraite en avril 2012, et biblio-archiviste – vacant depuis 1 an) ; s'ajoute à cela le départ en détachement du responsable du service des archives contemporaines au 31 décembre 2012, avec la perspective d'un recrutement par voie uniquement contractuelle pendant 1 an. L'optimisation et la modernisation des conditions de travail du personnel dans les magasins en sous-sol a été poursuivie, grâce à l'installation de la wifi, facilitant les tâches de récolement et classement.

Les questions relatives à la maintenance du bâtiment demeurent entières, à l'instar des années précédentes, aucune action de fond n'étant entreprise pour optimiser le fonctionnement du système de contrôle climatique ni les problèmes soulevés depuis environ 1 an par des infiltrations d'eau dans les sous-sols.

### Monuments historiques

La **Commission départementale des objets mobiliers** (CDOM) s'est tenue le 29 novembre 2012 : elle a permis de valider les propositions de protection concernant la collection Foujita (propriété départementale) et 5 objets appartenant à des collectivités territoriales : Cerny (église *Saint-Pierre*, tableau sans cadre « *le Bon pasteur* » par *Antoine-Louis Janet*, 1845, huile sur toile : inscription et avis favorable à un passage en CNMH pour le classement), Champmotteux (église *Sainte-Madeleine*, statue de *saint Michel terrassant le dragon* par *Carlo Marochetti*, 1836, pierre blanche : inscription), Chalou-Moulineux (église *Saint-Aignan-et-Sainte-Apolline*, statues de *saint Aignan* et *saint Thomas de Cantorbery*, XV<sup>e</sup>-XVI<sup>e</sup> (?) bois polychrome : inscription), Étampes (lycée *Geoffroy Saint-Hilaire* [propriété du Conseil régional], statue de *Cérès* [Allégorie de la Beauce] par *Alfred Auguste Janniot*, XX<sup>e</sup> s., pierre blanche ; inscription, mais œuvre à restaurer, et réflexion à mener sur la localisation/protection de l'œuvre).

Plusieurs restaurations ont été achevées ou sont en cours :

*Étampes* : repose de la cloche (CMH) dite « la grosse Marie » début XV<sup>e</sup> s., église *Notre-Dame* ;

*Grigny* : restauration achevée des tapisseries (CMH) « *Jésus au mont des Oliviers* » et « *La Pentecôte* » (problématique de la réinstallation des œuvres dans l'église) ;

*Le Val-Saint-Germain* : les souches de cierges (CMH) ; restauration en cours ;

*Yerres* : restauration achevée et repose du tableau « Les Pèlerins d'Emmaüs » (CMH) ;

*Saint-Germain-lès-Corbeil* : Vision de Saint Bruno (IMH, en cours de classement) (*projet mis en attente, pour non attribution de subventions*) ;

*Bruyères-le-Châtel* : chaire et banc d'œuvre (IMH) ;

*Étiolles* : restauration en cours du tableau « le Christ marchant sur les eaux » attribué à Guido Reni (IMH) ; *Etrechy* : restauration achevée pour le tableau « La Loi » par Henri Génôis (NP), 1887 ;

*Fontenay-les-Briis* : restauration achevée et repose pour deux tableaux (NP) « Sainte Geneviève » signé Mirandet, et « Vierge à l'Enfant » ;

*Orsay* : restauration en cours de deux tableaux anciennement attribués à C. Maratta « la Sainte Famille » et « l'Éducation de la Vierge » ;

*Verrières-le-Buisson* : restauration en cours pour deux ex voto « Scène d'orage » et « Saint Luc », (IMH), *Viry-Châtillon* : restauration en cours pour le tableau « saint Joseph et l'Enfant Jésus » (IMH) ; restauration terminée et réinstallation dans l'église de la statue de saint Denis (IMH).

Divers :

*Sécurisation des objets mobiliers dans les édifices culturels* : 77 diagnostics et comptes-rendus de sécurité entre 2010 et 2011, en zones police et gendarmerie ; processus à reconduire en 2013 sur la base des nouvelles priorités proposées par la CAO et les autorités ecclésiastiques ; intervention en octobre lors d'une réunion UME-gendarmerie pour rappeler les enjeux et modalités concrètes de la sauvegarde du patrimoine mobilier culturel.

*Évolution de la base de données Abyla* : intégration dans le projet global de réinformatisation de la Direction des archives et du patrimoine mobilier ; reprise des données en cours.

*Relations avec la Commission diocésaine d'art sacré (CDAS)* : participation à une rencontre « patrimoine religieux » organisée par l'archevêché de Lyon – en lien avec la CDAS 69 – pour sensibiliser prêtres et maires à la conservation et à la sécurité des objets de culte ; contact avec la nouvelle archiviste diocésaine.

## Expositions

Les Archives départementales ont présenté les mutations du paysage essonnien à partir des photographies réalisées par Jean-François Noël de 1972 à nos-jours, exposées sous l'appellation « Espèces d'espaces en Essonne ».

La Maison de banlieue et de l'architecture a proposé deux expositions : « Tandis que sous le pont... Ponts et ouvrages d'art en Essonne », de janvier à juillet et, d'octobre à décembre : « Quand passent les usines... Habitants et territoires en Essonne et en Europe », réalisée grâce aux travaux des membres du groupe d'étude européen « Sphère », financés par l'Union Européenne.<sup>1</sup>

### Mémoire et Patrimoine vivant

Cette très active association présidée par notre confrère, Claude Breteau, a proposé plusieurs manifestations : le 12 mai, Marguerite-Marie Cadot, auteur de *Corbeil-Essonne à travers ses rues*, a évoqué le commerce à Corbeil et à Essonne aux temps passés après quoi fut présenté un reportage vidéo sur la célèbre quincaillerie Rifault de la rue Notre-Dame.

Le 15 septembre Claude Breteau a parlé de la naissance du bassin industriel de Corbeil et d'Essonne, puis, deux films furent projetés : « L'ancienne imprimerie Crété » et « Situation Hélio-Corbeil » tandis que la médiathèque exposait des photos de l'imprimerie Crété et des livres anciens.

Le 8 décembre, Guy Rougerie a parlé d'un projet prometteur qui a échoué : le recyclage du papier à la papeterie d'Essonne dans les années 1970 puis, fut projeté un documentaire sur les grandes cheminées et les sirènes de Corbeil et d'Essonne.

De nombreux reportages ont été réalisés : la vigne à Villabé, les sites industriels en Essonne, la restauration de l'église Saint-Étienne d'Essonne. Six autres sont en préparation. On peut se procurer les DVD à l'office du tourisme Seine-Essonne à Corbeil-Essonne.

### Notes d'histoire littéraire et artistique

Sur le marché de l'art à Paris, a été mis en vente le vendredi 29 juin 2012 *Yerres, allée sous-bois dans le parc* de Gustave Caillebotte, réalisé vers 1876 (huile sur toile, h.45, 8 cm ; l.55,8 cm. Initiales en bas à gauche, G.C). Le thème choisi par l'artiste, peint de l'intersection d'une allée, est axé en direction du sud-ouest, sur l'intersection de la rue de Concy et de l'impasse de la Prairie, ainsi que les constructions y ayant alors été édifiées à proximité. Ce paysage, découvert en 2003, est proche de celui constituant le fond de décor de *Portraits à la*

1. Voir bulletin de la SHAEH, n° 80/2010, p. 223

*campagne* (huile sur toile, h. 95 cm ; l. 111 cm, signé et daté en bas à gauche *G.Caillebotte/1876*, Bayeux, coll. Musée du Baron Gérard), œuvre réalisée à proximité de la colonnade du Casin (façade ouest). La confrontation de ces deux œuvres contribue ainsi à une meilleure connaissance des méthodes de composition de l'artiste, à l'époque d'Yerres.<sup>2</sup>

Du 18 octobre 2012 au 20 janvier 2013 s'est tenu à Francfort, à la Schirn Kunsthalle, l'exposition « Gustave Caillebotte, un impressionniste et la photographie », regroupant une cinquantaine de tableaux et dessins.

*Sans nul doute, que ce soit en privé ou dans l'art, Gustave Caillebotte a préféré des modes de vie et d'expression non-conventionnels, non-conformistes. Ses œuvres d'art, par leurs regards et situations inattendus, mais aussi par l'aspect moderne de leur perception et leur composition, sont bien le reflet de cette liberté. On retrouve d'ailleurs l'équivalent non seulement dans la photographie, dont Caillebotte anticipa l'approche ultérieure, mais aussi dans l'intérêt qu'il porta aux enchaînements cinétiques (le film). Il fut du reste très proche d'un groupement artistique entièrement inhabituel à l'époque, Les Arts incohérents (1882-1893). Ce mouvement, aujourd'hui quasiment inconnu, avait été fondé par Jules Lévy et fut précurseur notamment des surréalistes. Il se fit connaître à Paris par des expositions frondeuses qui propageaient une optique nouvelle et avant-gardiste. Les perspectives et points de vue incongrus des œuvres exposées, étonnamment proches des motifs de Caillebotte, annonçaient déjà les méthodes artistiques du surréalisme. Inversement, l'on n'est pas surpris que les artistes surréalistes aient manifesté tant d'enthousiasme pour le peintre Caillebotte.*

*L'esprit novateur de Caillebotte et l'avant-garde de son art ont très tôt retenu l'attention des peintres nord-européens qui, comme Caillebotte lui-même, avaient été élèves de Léon Bonnat. Nous nommerons ici surtout Peder Severin Krøyer (élève de Bonnat en 1876-1877) qui connaissait sans doute personnellement Caillebotte, ainsi que Christian Krohg qui séjourna à Paris une première fois en 1881-1882, puis de façon sporadique en 1887 et, de 1902 à 1909 comme enseignant à l'Académie Colarossi ; ses perspectives plongeantes inhabituelles et ses vues extérieures évoquent directement les œuvres de Caillebotte. Il y a aussi Edvard Munch : installé à Paris à partir de 1889 grâce à une bourse, il connut personnellement Caillebotte dont il admirait la collection impressionniste. De l'appartement de Caillebotte, il peignit une vue par la fenêtre (Rue Lafayette, 1891), dont la composition et le sujet font référence à une autre œuvre de Caillebotte, Un balcon, boulevard Haussmann. Le photographe français Constant Puyo (représentant du pictorialisme en photographie) confiera plus tard avoir photographié le*

2. *La Gazette de l'Hôtel Drouot*, n°23, du 8 juin, n°25 du 22 juin et n°27 du 6 juillet 2012

boulevard Haussmann en s'inspirant de la même perspective dynamique que celle de la toile Rue Lafayette de Munch (et donc indirectement de celle de Caillebotte).

Comme les représentants des Arts incohérents, mais surtout les peintres impressionnistes, Caillebotte s'intéressait énormément à la « peinture mouvementiste ». La preuve en est donnée par de nombreuses études préalables détaillant des mouvements, que ce soit dans les représentations de travailleurs (*Les Raboteurs de parquet*), dans celles de passants en milieu urbain (notamment dans la toile *Pont de l'Europe*) ou de promeneurs dans la nature. La manière de marcher, la pratique bourgeoise de la flânerie ou de la balade révèle, dans un sens balzacien, la conjonction qui s'opère entre tenue, démarche, appartenance sociale et vitesse, et qui va bien au-delà du simple déplacement. (On sent poindre ici une des questions fondamentales du cinéma : comment représenter les humains en mouvement puisque, de cette manière, c'est toute une histoire que se tisse ?)

En allant plus loin, l'avant-garde de Caillebotte peut se rattacher au cheminement effectué par Claude Monet dans son œuvre tardive et à l'évolution qui conduira à l'abstraction et à l'expression. Caillebotte et Monet étaient amis proches. Ils se rendaient mutuellement visite et échangeaient beaucoup sur leur passion commune pour les jardins. À partir du milieu des années 1880, les œuvres de Caillebotte se rapprochent de celles de Monet ; si l'on prend par exemple *Plaine de Gennevilliers* (1883-1884) ou *Linge séchant au bord de la Seine* (1892) et qu'on les compare avec les grandes surfaces des toiles tardives de Monet (où la représentation traditionnelle de l'espace se dissipe et l'application expressive de la couleur se détache de plus en plus de la figuration détaillée), on voit qu'elles acquièrent une position tout à fait nouvelle au sein de l'avant-garde artistique. Ces aspects deviennent encore plus tangibles et convaincants lorsque les toiles de Caillebotte sont mises en regard avec la photographie de son époque et l'avant-garde photographique qui suivra.

Pierre Wittmer

Historien d'art spécialiste de Caillebotte

Mademoiselle Elizabeth Benjamin prépare une thèse de doctorat à l'Université de Northwestern, Department of Art History, (Evanston, IL 60208, États-Unis), sur la représentation de l'intérieur bourgeois dans l'œuvre de Gustave Caillebotte.

La *Messe solennelle de Pâques*, de Martial Caillebotte a été interprétée cette année, à Paris pour la première fois, sous la direction de Michel Piquemal

Martial Caillebotte (1853-1910), frère de Gustave Caillebotte s'adonna principalement à la photographie et à la composition musicale. Après son mariage en 1887 avec Marie Minoret, il s'installe et publie quelques-unes de

ses œuvres chez Hartmann : *L'Enfant Prodigue*, épisode biblique, le *Psaume 132* pour soliste, chœur et orchestre, une *Valse pour piano*, un drame patriotique, *Roncevaux*, toutes des compositions dans le goût du temps. Certaines sont dédiées au demi-frère aîné de Gustave et Martial, Alfred, alors curé de Notre-Dame de Lorette, où fut baptisé Claude Monet, futur protégé de Gustave. Beaucoup des œuvres de Martial Caillebotte reposent encore dans de grands cartons conservés par la famille ou à la Bibliothèque Nationale de France et on peut se demander pourquoi elles n'ont jamais été publiées, ou presque. Cela s'explique sans doute par l'aisance matérielle des Caillebotte grâce à laquelle Martial n'avait pas à vendre sa musique, tout comme Gustave qui achetait les tableaux de ses amis peintres à court d'argent, au lieu de chercher à faire connaître les siens. Ou bien cela avait été le résultat d'une grande modestie de la part de Martial Caillebotte, qui a suivi ses inspirations et composé sans contraintes ni souci du qu'en dira-t-on une musique où transparaissent ses convictions et notamment une foi sincère, fortement teintée de mysticisme. Martial Caillebotte a composé presque jusqu'à sa mort en 1910 et a défendu avec Renoir l'héritage de son frère et sa collection de tableaux.

Martial Caillebotte a composé sa Messe solennelle de Pâques en 1896, presque deux ans après la mort de son frère Gustave et l'année même de celle de son frère aîné Alfred. On peut alors penser que cette messe de la Résurrection est le fruit d'un travail de deuil et porte ce titre en hommage à cette fratrie si soudée mais aussi en signe de confiance en la vie, renouvelée grâce à ses propres enfants. Comme le souligne Anacole Daalderop, dans un exposé intitulé *Gustave et Martial Caillebotte pour l'UFR de Musique et Musicologie de Paris IV-Sorbonne*, on ne trouve pas « d'innovation fondamentale dans le langage musical de Martial Caillebotte, comme ce peut être le cas chez Wagner ou Debussy, [...] mais des reprises thématiques, par registre ascendant, qui peuvent apparaître comme une signature de l'artiste, puisqu'on retrouve ce même procédé plusieurs fois dans d'autres œuvres ». Il souligne également l'utilisation d'intervalles harmoniques d'octaves « à vide » et de formules de cadences « énigmatiques, demi-cadences, chromatismes suspendus » qui pourraient être la preuve d'« une volonté discrète du compositeur de rompre avec l'académisme, sans toutefois exploser le cadre conventionnel. ». Gérard Dejenne pour sa part, après une analyse complète de la Messe de Pâques, remarque aussi la « reprise de thèmes harmoniques et rythmiques » par exemple entre l'Introduction et la Communion, ces reprises assurant d'une certaine manière l'unité de l'œuvre. Cette forme dite « cyclique » n'est pas sans rappeler le modèle véhiculé par César Franck dans sa classe d'orgue à la même époque et l'existence de thèmes « leitmotiv » s'inscrit dans une esthétique wagnérienne. En effet, certaines parties

3. Voir reproduction dans la *Revue des Musées de France*, 2012-2, p.24.

de l'œuvre, dans le début du Credo par exemple, portent nettement l'influence de Wagner, ce qui a fait dire à Geneviève Chardeau, fille de Martial Caillebotte que les compositions de son père avaient toujours été considérées comme « wagnériennes ».

La Messe solennelle de Pâques porte donc la marque de ce que l'on a appelé plus tard le post-romantisme, fait à la fois de sentimentalisme harmonique et d'audaces fugitives dans la composition. ; elle a fait l'objet fin mai, d'un enregistrement paru chez Sisyphe/Abeille Musique, à l'automne.

Pierre Wittmer

Historien d'art spécialiste de Caillebotte

Au musée Fabre de Montpellier, a été présentée, du 11 mai au 12 septembre, à l'occasion du centième anniversaire du poète, « Jean Cocteau unique et multiple », une exposition comportant six mille trois cent pièces.

Le 12 mai, à Milly-la-Forêt, un spectacle littéraire et musical s'est tenu dans l'église Notre-Dame, intitulé « Jean Cocteau et les années 20 » avec Brigitte Fossey pour le récit, Yves Henry au piano et Xavier Le Maréchal en ténor, sur des musiques d'Auric, Milhaud, Poulenc et Satie.

À Vigneux-sur-Seine, du 27 au 29 décembre, une exposition consacrée à « Alphonse Daudet dans la région » a été présentée à la bibliothèque municipale.

Eugène Delacroix a fait l'objet de trois expositions : du 30 septembre 2012 au 7 janvier 2013 au Jeu de Paume du domaine de Chantilly : « Delacroix et l'aube de l'orientalisme : de Decamps à Fromentin, peintures et dessins » ; à partir du 12 décembre jusqu'au 18 mars 2013 au musée Delacroix : « Eugène Delacroix, des fleurs en hiver » et, à partir du 30 septembre au musée des impressionnistes de Giverny : « De Delacroix à Signac, dessins de la collection Dyke ».

Le musée Delacroix a reçu en don une aquarelle du peintre représentant un chevalier dans un trilobe d'après le tombeau du comte de Pembroke à l'abbaye de Westminster.<sup>3</sup>

Le musée du château de Versailles s'est enrichi d'un ouvrage précieux, *Galatée, roman pastoral mis en musique, dédié à Monsieur le chevalier de Florian, par le compositeur Charles-Nicolas Gasseau*, volume relié aux armes de Marie-Antoinette. *Galatia* de Cervantès fut traduit en 1783 par Florian, poète qui séjourna à Méréville, au Val-Saint-Germain (château du Marais) et surtout à Sceaux.<sup>4</sup>

En provenance des collections de la famille de Victor Hugo (1802-1885), ont été mis en vente, le 4 avril 2012, six volumes d'un

4. *Ibid.*, 2012-2, p.15.

manuscrit du *Journal* poursuivi par Edmond Huot de Goncourt (Nancy, 1822-Draveil, écart de Champrosay, 1896) après le décès de son frère Jules Huot de Goncourt (1830-1870). Ce manuscrit est afférent aux années 1872-1877. C'est le mercredi 8 juillet 1874, qu'Edmond de Goncourt s'est rendu pour la première fois, passer la journée à Champrosay, dans la propriété alors habitée par Alphonse et Julie Daudet, née Allard.<sup>5</sup>

*C'est à l'occasion d'une invitation dans cette demeure que Pierre-Auguste Renoir (1841-1919) a été l'auteur, en septembre 1876, de Bords de Seine à Champrosay, (1876), Paris, coll. Musée d'Orsay, (ancienne coll. G. Caillebotte) ; il peint également La Serre, (Christie Manson & Woods International Inc. 13/05/1980) ; et a été l'auteur par ailleurs d'un portrait de Madame Alphonse Daudet, ainsi que d'un Portrait de Madame Georges Charpentier (vers 1876), Paris, coll. Musée d'Orsay, présentés à la « 3<sup>ème</sup> Exposition de Peinture » en avril 1877). À remarquer que le thème Bord de Seine à Champrosay, fait du carrefour en haut du pont de Ris, en direction de l'ouest et de l'aval, reprend la caractéristique courbe du fleuve retenue par Eugène Delacroix, pour sa composition Chevaux sortant de la mer (1830, Washington, D.C. The Phillips collection). Renoir s'y rend à nouveau, le 8 octobre 1877, en compagnie de l'éditeur Georges Charpentier (1846-1905), et de son épouse née Marguerite Lemonnier (1848-1904), occasion de découvrir l'ancienne « maison-atelier » d'Eugène Delacroix (1798-1863), léguée par testament du 3/9/1863 à son cousin Léon Riesener (1808-1878), peintre<sup>6</sup>, ainsi que de rendre visite à Félix Tournachon, « Nadar » (1820-1910), en forêt de Sénart, à l'ancien Ermitage Notre-Dame de Consolation, puis de retrouver à Champrosay, l'auteur dramatique, conteur et romancier Paul Arène (Sisteron, 1843-Antibes, 1896).*

Pierre Wittmer

Du 9 août au 2 septembre, on a pu voir à Milly-la-Forêt, à la maison Jean Cocteau, une exposition consacrée à Jean Hugo, petit-fils de Victor Hugo, artiste et ami de Jean Cocteau.

Le musée des Pêcheries de Fécamp a acquis une toile de Charles-Euphrasie Kuwasseg, né à Draveil en 1833, dite « Coup de vent à Fécamp ».<sup>7</sup>

5. Propriété de M. et Mme Jules Allard, ses beaux-parents, incorporés ultérieurement dans l'emprise de l'hôpital Minoret-Nolleval.

6. Henri Fantin-Latour (1836-1904), a été l'auteur d'un *Portrait de Louise Riesener* (1880), Grenoble, coll. Musée de peinture et de sculpture. Modèle pour *Portraits ou La leçon de dessin dans l'atelier* (1879), la fille du peintre, Léon Riesener, a été l'élève de l'auteur du célèbre *Hommage à Delacroix* (1864), Paris, coll. Musée d'Orsay, et fut également amie de Madame Alphonse Daudet.

7. Voir reproduction dans *Revue des musées de France*, avril 2012, p.72-73.

Le 20 juin, à l'hôtel Drouot, ont été mis en vente deux portraits : celui du maréchal Ney attribué à Jean-Sébastien Rouillard (1789-1852) et celui de sa femme, Antoinette née Auguié, par Pierre-Louis Bouvier (1765-1836). Tous deux séjournèrent fréquemment au château de Villiers à Draveil.<sup>8</sup>

De décembre 2011 au 3 mars 2012, on a pu admirer au musée Rodin, à Paris, l'exposition « Rodin, la chair, le marbre ».

Le 11 octobre 2012 au Musée de l'Île de France à Sceaux, Diana GAY, conservatrice du patrimoine au musée national Fernand Léger a donné une conférence intitulée « De Gif à Biot, les dernières années de Fernand Léger ». *Le dernier atelier de Fernand Léger se situait au Gros Tilleul, l'ancienne guinguette qu'il acheta à Gif-sur-Yvette et où l'artiste choisit de vivre avec Nadia Khodossiévitch, sa seconde épouse à partir de 1952. Dans la vaste salle de bal du rez-de-chaussée, il peignit ses dernières grandes séries (Les Constructeurs, La Partie de campagne, La Grande parade). Afin de réaliser pleinement son ambition esthétique, il lui fallait un grand atelier proche de Paris, calme et situé à la campagne.*

Le musée du Louvre a reçu en don le frontispice de « l'Isle sonnante », de Rabelais (1562), dessin à l'encre brune sur papier beige, œuvre de Baptiste Pellerin, signalé à Étampes en 1542. Il a par ailleurs acquis sept dessins à la plume du même artiste illustrant la même œuvre.<sup>9</sup>

Le 17 juin a été mis en vente à Rouen *Tramway à Moscou*, une huile sur toile datant de 1959 d'Oskar Rabin<sup>10</sup> (né en 1928), peintre russe non conformiste qui, contraint à l'exil en 1978, s'installe au moulin de Senlis, à Montgeron. Une autre œuvre de cet artiste, *Village à travers une fenêtre*<sup>11</sup>, feutre et stylo sur papier (1976) a été proposée à Cannes, les 7 et 8 juillet.

Le musée des Beaux-arts de Bordeaux a reçu en don un dessin à l'encre de chine d'Odilon Redon *Le Christ et la Samaritaine*.<sup>12</sup>

La cité de la céramique a acquis un groupe en biscuit en porcelaine dure réalisé à Sèvres, entre 1776 et 1809, représentant la « Fête des Bonnes gens ou l'heureux vieillard » ainsi qu'une paire de vases « étrusques » en porcelaine dure et bronze doré ornés de danseuses à l'imitation des vases antiques grecs à figures rouges, réalisées à Sèvres vers 1786-1790<sup>13</sup>.

8. MACE (Jacques), *Les fantômes de Villiers, chronique du château de Villiers à Draveil de 1350 à nos jours*. Draveil, chez l'auteur, 1997.

9. *Revue des musées de France*, 2012-2, p.61

10. Voir reproduction dans la *Gazette de l'Hôtel Drouot*, n°24 du 15 juin 2012

11. Id., Ibid., n°25 du 22 juin 2012

12. Voir reproduction dans la *Revue des musées de France*, 2012-2, p.28-29

13. Voir reproduction dans la *Revue des Musées de France*, avril 2012, p.68

Le Musée du Louvre a acheté une cuvette « Verdun » à décor polychrome, en porcelaine tendre (1768)<sup>14</sup>.

Le musée des Beaux-Arts de la ville de Paris a reçu en don un masque de silène en grès réalisé à Sèvres, vers 1930-1934, d'après un modèle d'Aimé-Jules Dalou<sup>15</sup>.

Deux dons ont été faits au musée du château de Compiègne : deux assiettes du service « fleurettes et papillons » en porcelaine dure, livré en 1824<sup>16</sup> et un service à café de forme Peyre (1867-1869) en porcelaine dure blanc et or et son écrin portant la mention « Donné par LL MM impériales<sup>17</sup> ».

Le musée du château de Fontainebleau a fait deux acquisitions de porcelaines de Sèvres : quatre assiettes décorées, au centre, d'un médaillon orné d'une figure allégorique peinte en camaïeu grisaille sur fond violette provenant d'un service commandé en 1804 pour le séjour du pape Pie VII à Fontainebleau et soixante quatorze pièces sur les deux mille six cent trente quatre du service des princes, blanc et or, livré en 1819 au château<sup>18</sup>.

Le musée du château de Versailles a reçu en don deux assiettes à décor floral peint par Jacques Micaud, provenant du petit service à dessert à fond bleu caillouté vendu à Louis XV en 1762<sup>19</sup> et il a acquis un coquetier en porcelaine tendre du service à décor « perles et barbeaux » commandé par Marie-Antoinette en juillet 1781<sup>20</sup>.

### **Parc naturel régional de la Haute vallée de Chevreuse**

Par décret du 3 novembre 2011, les communes de Boullay-les-Troux, Courson-Monteloup, Fontenay-lès-Briis, Forges-les-Bains, Gometz-la-Ville, Janvry et Saint-Jean de Beauregard ont été intégrées dans le PNR. Cette mesure a été concrétisée, le 11 février, par la pose, à Courson-Monteloup du premier panneau à l'effigie du parc.

14. Idem, *Ibidem*, p.35

15. Id., *ibid.*, p.34

16. Id., *ibid.*, p.17

17. Id., *ibid.*, p.18

18. Id., *ibid.*, p.73-74

19. Id., *ibid.*, p. 15

20. Id., *ibid.*, p. 69

## **Manifestations culturelles locales**

### **Athis-Mons**

François Petit, fondateur et directeur de la Maison de banlieue et de l'architecture, a pris sa retraite. Hommage lui a été rendu le 24 mai, à la salle Lino Ventura.

### **Boissy-sous-Saint-Yon**

Du 28 janvier au 5 février, l'association étampoise « collection Passion » et l'« Association de sauvegarde des moulins en Essonne » ont proposé une exposition sur les moulins à vent et à eau à travers le monde.

### **Boutigny-sur-Essonne**

À l'occasion des Journées du Patrimoine, deux expositions ont été présentées le 23 septembre : « L'âge du Bronze à Boutigny et à Videlles » et « Les maires de Boutigny depuis 1970 ».

### **Brunoy**

Au cours du mois de décembre, on a pu admirer au musée Dubois-Corneau, une belle exposition sur « L'arrivée du train en gare de Brunoy : 1849-1850 ».

### **Buno-Bonnevaux**

Le 17 juin, le Parc naturel du Gâtinais a organisé une balade archéologique sous la conduite de notre collègue Alain Bénard, président du GERSAR, qui a commencé par une conférence, avant la visite, de quelques uns des nombreux sites des environs de Milly.

### **Corbeil-Essonnes**

Les 16 septembre et 27 octobre, l'association Arkéo-Média a organisé deux conférences sur les vestiges archéologiques découverts, au cours des fouilles pratiquées autour de la chapelle de la commanderie de Saint-Jean, en 1969, 1972 et 1999.

Du 26 octobre au 25 novembre, la ville a proposé à la commanderie de Saint-Jean, une exposition sur les collections artistiques constituées par les municipalités successives depuis 1917 où était exposée une tapisserie de Lucien Fleury (1928-2004), redécouverte dans l'école Paul-Langevin à l'occasion d'un grand rangement de fin d'année. Félicien Rops qui vécut à la « Demi-Lune » à Essonnes dès 1884 et y mourut en 1898 y est représenté par une dizaine de gravures.

L'association « Mémoire et patrimoine vivant » a proposé plusieurs manifestations : le 12 mai, Marguerite-Marie Cadot, auteur de *Corbeil-Essonnes à travers ses rues*, a évoqué le commerce à Corbeil et Essonnes aux temps passés après quoi fut présenté un reportage vidéo sur la célèbre quincaillerie Rifault de la rue Notre-Dame.

Le 15 septembre, notre collègue Claude Breteau a parlé de la naissance du bassin industriel de Corbeil et d'Essonnes, puis, deux films furent projetés : « L'ancienne imprimerie Crété » et « Situation Hélio-Corbeil » tandis que la médiathèque exposait des photos de l'imprimerie Crété et des livres anciens.

Le 8 décembre, Guy Rougerie a parlé d'un projet prometteur qui a échoué : le recyclage du papier à la papeterie d'Essonnes dans les années 1970 puis, fut projeté un documentaire sur les grandes cheminées et les sirènes de Corbeil et d'Essonnes.

### **Courcouronnes**

Du 15 au 23 septembre, le Comité d'histoire locale a proposé une exposition historique à la ferme des Mathurines et une visite du patrimoine local en insistant tout spécialement sur la vie locale au XVII<sup>e</sup> siècle.

### **Dannemois**

L'association « Dannemois se raconte » a présenté, les 22 et 23 septembre, une exposition sur le thème « Visites royales, des personnages historiques et personnalités dans le parc naturel régional du Gâtinais français ».

### **Dourdan**

Du 15 au 31 mars, la bibliothèque municipale a mis en valeur les poètes essonniers en présentant œuvres et tableaux de ces auteurs.

Le 19 mai, l'office du tourisme a organisé la visite du petit patrimoine du quartier Le Clos Fortin et l'Ariscotel, et a proposé, du 29 mai au 3 juin, une exposition sur l'histoire de la poterie à Dourdan depuis l'époque gallo-romaine.

Du 4 juillet au 2 septembre a été présentée au musée du château une exposition sur les carrières du département.

Le 15 septembre a été inaugurée l'exposition « Sur les bancs de l'école » consacrée à l'histoire de l'enseignement à Dourdan.

Les 13 et 14 octobre, les Amis du château et du musée ont reconstitué « Un week-end du XIII<sup>e</sup> siècle au château ».

Enfin, le 17 décembre, Jean Hartwey, a fait une conférence sur Francisque Sarcey, au lycée qui porte le nom de cet écrivain.

### **Draveil**

En septembre a été présentée au café culturel, l'exposition « Trois siècles d'instruction primaire à Draveil, 1650-1950 ».

### **Étampes**

Plusieurs expositions ont été organisées au cours de l'année : à la bibliothèque, le 10 mars, « Le monde des chanoines » par Bernard Gineste, le 14 avril, « Femmes en Essonne, 1848-2008 » préparée par notre collègue Odile Nave et le 17 mars « Femmes enseignantes et éducation des filles » ; au musée, les 23 et 24 juin, « Deux cents ans de découvertes archéologiques à Morigny-Champigny » ; le 4 octobre, à l'hôtel Anne de Pisseleu : « De pierre ou de bronze » réalisée par les Archives municipales sur la statuaire monumentale au XIX<sup>e</sup> et au XX<sup>e</sup> siècle ; enfin du 12 au 14 octobre, à la salle Saint-Antoine, « L'histoire des moulins » proposée par l' « Association de sauvegarde des moulins en Essonne ».

De multiples conférences ont été proposées au cours de l'année. Le service d'animation du patrimoine a organisé, le 8 février, une conférence d'Aurore Dallérac-Marchetti sur l'évolution du quartier de Guinette avec visite le 15 février ; le 7 mars, la même conférencière a dirigé la visite du quartier Saint-Martin ; le 31 mars Clément Wingler a longuement parlé du quartier Saint-Gilles ; le 2 mai : présentation des récentes restaurations du théâtre avec visite le 5 mai et conférence de François Cavaignac et Clément Wingler, conférence reprise le 29 septembre par ce dernier.

Enfin, le 7 novembre, la série a été close par une conférence sur les saints essonniers et leurs miracles présentée à l'Église Notre-Dame.

Pour sa part, « Étampes-Histoire » a proposé le 14 janvier, une conférence de notre collègue Frédéric Gatineau sur l'évolution des paroisses d'Étampes au XIX<sup>e</sup> siècle ; le 10 mars, une autre de Bernard Gineste sur la collégiale Notre-Dame ; le 12 mai, Claudette Bodin et Marie-Jo Magot ont parlé de Narcisse Berchère et son voyage d'Orient et Jacques Gélis, notre vice-président, du « cadavre au cours de l'histoire » ; le 17 novembre, Claude Gauvard a fait le point sur la criminalité et la justice au Moyen Âge dans la prévôté de Paris ; enfin, le 8 décembre, Jacques Gélis a rendu hommage à deux grands historiens Marc Bloch et Lucien Febvre et montré l'originalité de « l'École des Annales ».

Le Corpus Étampois n'a pas chômé non plus : le 14 janvier, Bernard Gineste a retracé l'histoire des moulins millénaires d'Étampes ; le 14 avril, il a évoqué Étampes au XIII<sup>e</sup> siècle et le 10 novembre il a rappelé le quotidien sous l'occupation allemande.

On doit aussi à l'« Association de sauvegarde des moulins de l'Essonne » une savante conférence de Karine Berthier, le 3 mars, sur « les moulins cisterciens », et aux « Amis de Notre-Dame du Fort », quatre réunions consacrées, le 4 février, aux aléas de l'aménagement liturgique de Notre-Dame après Vatican II avec le père Gilles Drouin ; le 24 mars, au vitrail de Saint Clément ; le 21 avril, aux sculptures de la collégiale avec Élise Bailleul et, le 5 mai, aux campagnes de restauration de la collégiale de 1806 à 1900 avec Frédéric Gatineau.

### Étiolles

Le 3 février, Antoine Jeancourt-Galignani, René Dorel et Bernard Mauban ont présenté les grandes figures d'Étiolles au XIX<sup>e</sup> siècle et tout particulièrement la famille Galignani, bienfaitrice de la ville de Corbeil.

L'équipe responsable du site archéologique a proposé à l'université du temps libre, quatre conférences au cours de l'année : le 8 novembre, « le paléolithique : émergence et évolution de l'espèce humaine » ; le 15 novembre, « le paléolithique supérieur et ses différents courants culturels » ; le 29 novembre, « le magdalénien : exemple du site d'Étiolles », toutes trois par Isabelle de Miranda ainsi que, le 20 novembre, « Étiolles et l'art magdalénien par Claire Lucas.

Un film a été réalisé par Marc Azéma sur le fameux galet gravé découvert en 2000, sur le site. Un DVD circule dans le département.

Trois stages de formation se déroulent en dehors des périodes de fouilles, sur les thèmes suivants : technologie lithique et chaînes opératoires, technologie de l'industrie sur matières dures animales et médiation en archéologie.

### Les Granges-le-roi

Le 18 novembre, ont été inaugurées la Croix des champs rebaptisée Croix du Paradis aux ânes, restaurée après une disparition de plusieurs années, et la statue dite de Saint Léonard qui a retrouvé sa place sur la façade de l'Église.

### Issy-les-Moulineaux

Le musée Unterlinden de Colmar a reçu en don d'EDF une fontaine en résine stratifiée sur tissu de verre réalisée par Alicia Perez

---

Penalba (San Pedro, Argentine, 1913 – Paris, 1982) conçue pour le siège d'EDF rue Murat à Paris puis déménagée à Issy-les-Moulineaux où elle est demeurée jusqu'en 2012<sup>21</sup>.

### **Janville-sur-Juine**

Du 28 janvier au 6 février, le centre culturel de la vallée de la Juine a présenté une exposition sur la vie des ouvriers dans la région.

### **Limours**

Le 23 novembre, l'Office de tourisme du pays de Limours a présenté une conférence de notre collègue Philippe Oulmont, « Voies de Gaule », consacrée à l'inscription du général de Gaule dans la mémoire des communes.

### **Linas**

Le 16 mars, l'association « Patrimoine et tradition », présidée par notre collègue Michel Petit a donné une conférence sur la N 20, tour à tour, voie romaine, grand chemin, chemin royal, route royale puis impériale et enfin nationale. Le 23 juin a été commémoré le soixantième anniversaire de la déviation de la RN 20. Les 23 et 24 juin, une exposition a illustré l'histoire de cette route et de l'autodrome.

### **Longpont-sur-Orge**

Plusieurs visites de la basilique ont été dirigées par notre collègue Frédéric Gatineau au cours de l'année : le 15 juillet, le thème retenu était : « Longpont et ses légendes », le 22 juillet : « Le prieuré et ses vestiges », et le 19 août : « le pèlerinage ».

Du 21 au 24 novembre, la Société historique a proposé une exposition sur le petit train « Arpajonnais ».

### **Maisse**

Le 16 septembre plus d'une cinquantaine de personnes ont participé à la visite des sites préhistoriques de la commune commentée par Thierry Citron, avec la participation du Gersar. Une exposition a été également organisée dans les locaux de la mairie

---

21. *Revue des Musées de France*, 2012-2, p.29

### **Marcoussis**

Le 15 septembre a été inaugurée l'exposition organisée par la Société historique, dirigée par notre collègue Patrick Bourgueil : « Le commerce et l'artisanat au XX<sup>e</sup> siècle à Marcoussis.

En juillet, à l'initiative de cette association et en partenariat avec Rempart, la DRAC et le Conseil général, les vestiges du château de Montagu ont accueilli une nouvelle fois un chantier international de jeunes.

### **Marolles-en-Hurepoix**

Les travaux de restauration ont commencé en janvier et l'inauguration du lavoir, seul monument ancien conservé, outre l'église, a eu lieu le 14 septembre.

Cette remise en état a permis de mettre en évidence l'aqueduc qui l'alimentait partant du château rose, une entrée et un escalier anciens et une pompe qui était animée par un manège à cheval.

Notre collègue, Philippe des Garets, maire-adjoint de Marolles et président du musée Paul Delouvrier d'Évry a reçu les insignes de chevalier des Arts et Lettres des mains de Jean de Boishue, ancien ministre et ancien maire de Brétigny-sur-Orge. Nous sommes heureux de féliciter le récipiendaire.

### **Milly-la-Forêt**

Nous saluons la naissance de l'association « Les Amis de Milly-en-Gâtinais et environs » présidée par Éric Gachot. Elle a présenté, en septembre, l'exposition « Milly, parcours à travers le temps » dont une grande partie illustre la présence des militaires pendant la première guerre mondiale.

Du 7 au 16 septembre, une autre exposition était proposée par la municipalité et le parc naturel du Gâtinais sur les séchoirs et les herboristes à Milly.

### **Les Molières**

L'association « Sports et loisirs » a organisé, du 31 mars au 1<sup>er</sup> avril, une exposition « Mémoires du village » pour présenter le premier cadastre de la commune.

### **Montgeron**

Du 11 au 22 septembre, la Société d'histoire locale a présenté les travaux qu'elle a réalisés depuis trente ans et rendu hommage au sculpteur Paul-Marcel Dammann (1885-1939).

### **Montlhéry**

Le 15 septembre, à l'occasion de l'inauguration de la tour, seul vestige du château construit par Thibault File Etoupe en 1015, celle-ci fut enfin réouverte au public après 20 ans de fermeture. Une vaste exposition a évoqué jusqu'au 6 octobre : « Mille ans d'histoire » grâce aux recherches de la Société historique et de Jean-Hugues Decaux.

Le 11 décembre, une vidéo-conférence proposée par la Société historique a remis en mémoire la fameuse bataille du 16 juillet 1465.

### **Morigny-Champigny**

Le 23 mars, notre vice-président Jacky Gélis a fait une conférence sur Saint-Germer-de-Fly et ses relations avec Morigny ; conférence réitérée le 25 mai.

Le 27 avril, Didier Merle, paléontologue, enseignant au Muséum d'histoire naturelle, a rappelé la richesse en fossiles stampiens des sols du sud de l'Essonne. Une promenade sur le site de la carrière du Mississipi, le 5 mai, a illustré cette leçon.

### **Oncy-sur-École**

L'exposition présentée à Milly en septembre s'est tenue à Oncy-sur-École du 8 au 15 novembre.

### **Palaiseau**

En 2012, pour le centenaire du premier pèlerinage de Péguy à Chartres, une exposition et une conférence, de Jérôme Grondeux, sur Péguy ont été présentées au Centre culturel Jacques Audiberti.

Notre confrère Denys Klein, secrétaire de « L'amitié Charles Peguy », a organisé le 2 juin, avec les associations d'histoire locale de Lozère, Orsay et Gometz-le-châtel, une commémoration du centième anniversaire du pèlerinage de Chartres effectué par le poète en juin 1912, à partir de sa maison de Lozère. Partis de cette demeure, une soixantaine de marcheurs s'est rendue à Orsay et à Gometz-le-châtel, lieux où Péguy résida jusqu'à sa mort, au cours de la bataille de la Marne.

L'association « Mémoire de Lozère » a proposé, le 27 juin, une conférence de Christian Gerini sur Henri Poincaré, mathématicien, polytechnicien, qui habita Palaiseau pendant quelques années.

Cette même association, en collaboration avec l'École Polytechnique, a présenté, du 27 septembre au 15 décembre, une exposition sur Edme François Jomard (1777-1862), élève de la première promotion de Polytechnique, membre de l'expédition d'Égypte, ingénieur géographe, membre de l'Institut et propriétaire à Lozère. Le 15 septembre

le « sentier Jomard » a été inauguré (il remplace le « sentier de l'École Polytechnique », partant de la station Lozère du RER et montant à l'École). Le 5 octobre, en collaboration avec la société des amis de la bibliothèque et de l'histoire de l'École polytechnique (SABIX) et le Centre Alexandre Koyré, Mémoire de Lozère a organisé, à l'École polytechnique, un colloque intitulé *Jomard, le savoir et l'action*, réunissant une quinzaine d'intervenants dont Yves Laissus, inspecteur général honoraire, ancien directeur de la bibliothèque du Muséum, biographe de Jomard et Robert Solé.

### **Paray-Vieille-Poste**

Pendant la première quinzaine de mars, on a pu admirer, à l'espace Tabarly, une exposition consacrée aux femmes pilotes qu'avait créée notre regretté vice-président Nicolas-Roland Payen et qui a été complétée par sa fille, notre consœur, Françoise.

### **Pecqueuse**

Du 17 au 25 mars, s'est tenue dans l'église, une exposition sur le patrimoine des églises de l'Essonne.

### **Saint-Cyr-sous-Dourdan**

Le 14 septembre a eu lieu le vernissage de l'exposition « Les seigneurs du domaine de Bandeville sous l'Ancien Régime et la vie de ses habitants » organisée par l'association « Saint-Cyr, Église et Patrimoine » avec la contribution de Monsieur Hélie de Pourtalès de Talleyrand

### **Saint-Cheron**

Le 3 mars, une conférence, de notre collègue Jean-Jacques Immel, a permis de mieux connaître « le petit patrimoine lié à l'eau ».

### **Saint-Vrain**

Du 20 janvier au 5 février, l'association « Saint-Vrain et son histoire » a présenté une importante exposition évoquant la vie à Saint-Vrain de 1900 à nos jours.

### **Saulx-les-Chartreux**

À la médiathèque, en septembre, l'association « Lénine à Longjumeau » a exposé les éléments qu'elle a recueillis sur la vie de Lénine en Essonne, pendant l'été 1911.

### Sèvres

Dans le musée a été présentée, de juin à septembre, une exposition : « Splendeur de la peinture sur porcelaine : Charles-Nicolas Dodin et la manufacture de Vincennes-Sèvres au XVIII<sup>e</sup> siècle.

### Valpuiseaux

Le 25 mars, l'association « Valpuiseaux histoire » a organisé une vidéo-conférence animée par Frédéric Gatineau autour de Saint Vincent de Paul et la chapelle Notre-Dame.

### Varennnes-Jarcy

Le 29 juin, Marc Desenne a raconté la vie de Georges Delaw, inhumé à Varennes (1871-1938), qui fut poète, conteur, illustrateur et qui se nommait « Ymagier de la reine ».

### Vauhallan

Les 6 et 7 octobre, l'abbaye Saint-Louis du Temple a organisé un colloque autour de l'œuvre de mère Geneviève Gallois (1888-1962). Historiens et conservateurs de musées ont parlé de cette religieuse artiste.

### Villeconin

Le 18 mai, Frédéric Gatineau a rappelé l'histoire de la paroisse de 1790 à nos jours.

### Viry-Châtillon

Du 13 au 26 septembre, une exposition d'archives et de photographies a retracé l'histoire des bibliothèques de la ville depuis 1865.

### Wissous<sup>22</sup>

Les fouilles réalisées l'an dernier par l'INRAP sur ce site ont permis de dégager un site gaulois occupé du IX<sup>e</sup> au II<sup>e</sup> siècle avant J.C.<sup>23</sup>.

Pour faire connaître cette intéressante découverte, la Maison de l'environnement et du développement durable de Paris-Orly, située à Athis-Mons, a présenté du 14 au 23 mars, une exposition consacrée à ce site accompagnée, le 16 mars, d'une conférence.

22. Arrondissement de Palaiseau, commune de Chilly-Mazarin

23. Voir SHAEH, n) 81/2011, p.134

**Thèse**

Nous sommes heureux de faire savoir que notre collègue, Élise Ballieul, à qui nous sommes redevable de *Art et Architecture à Étampes au Moyen Âge*, le tome XX de nos « Mémoires et Documents », paru en 2010, a soutenu sa thèse de doctorat, à l'université de Lille 3-Charles de Gaulle. Elle a été reçue docteur en histoire de l'art médiéval, avec la mention très honorable et les félicitations du jury.

## Nécrologie

Monsieur Roger CAVAILLER est décédé le 8 août 2012. Il avait accompagné son épouse, Madame Paulette CAVAILLER, lors de nombreuses manifestations ou sorties organisées par notre Société où beaucoup d'entre nous l'ont rencontré et ont pu apprécier sa délicatesse et sa modestie.

★

Simone LEFÈVRE est décédée le 30 octobre 2011 à Fontainebleau. Elle nous avait donné de nombreux articles en 1971, 1979, 1981, 1985, 1988 et, en particulier, en 1993, *L'aménagement du sud de l'Île-de-France par les établissements religieux, XI<sup>e</sup>-XIII<sup>e</sup> siècles*, que nous sommes fiers d'avoir publié. Elle était membre de notre Société depuis plus de 50 ans.

★

Le père Georges LEGOURD est décédé le 19 mars 2012 à Moigny-sur-École où il était arrivé en 1977 et où, bien que malade et affaibli, il a continué à officier jusqu'en octobre 2012, totalisant ainsi 75 ans de sacerdoce. Il était des nôtres depuis plus de 40 ans

★

Jacques MERLE, ancien maire d'Angervilliers est décédé en août 2012. Il était des nôtres depuis 1978.

★

Jean-Luc NEGELLEN, médecin pédiatre, né à Etrechy est décédé dans cette ville, en mars 2012, à l'âge de 65 ans. Passionné d'histoire locale, il a beaucoup écrit sur le passé de sa région. Ses travaux n'ont pas été publiés mais certains peuvent être consultés aux Archives départementales. Il était des nôtres depuis 2001.

★

---

---

*Toutes demandes de renseignements peuvent être adressées à :*

Société historique et archéologique de l'Essonne et du Hurepoix  
Archives départementales de l'Essonne  
91730 Chamarande

Cotisation annuelle (2014) :

membre ordinaire : 20 €

membre bienfaiteur : 28 €

Tous les chèques doivent être libellés à l'ordre de la SHAEH

**C.C.P. de la Société : Paris 1508-40 M**

---

---

Achévé d'imprimer en octobre 2013  
sur les presses du

Groupe Horizon

Parc d'activités de la plaine de Jouques  
200, avenue de Coulin  
F - 13420 Gémenos

Dépôt légal : octobre 2013  
N° d'impression : 1310-184  
Imprimé en France



**LISTE DES PUBLICATIONS DISPONIBLES  
DE LA SOCIÉTÉ HISTORIQUE ARCHÉOLOGIQUE  
DE L'ESSONNE ET DU HUREPOIX**

**BULLETINS**

Année 1944	Année 1980	Année 1990	Année 2000	Année 2010
Année 1964	Année 1981	Année 1992	Année 2001	Année 2011
Année 1972	Année 1982	Année 1993	Année 2002	Année 2012
Année 1974	Année 1983	Année 1994	Année 2003	
Année 1975	Année 1984	Année 1995	Année 2004	
Année 1976	Année 1985	Année 1996	Année 2005	
Année 1977	Année 1986	Année 1997	Année 2006	
Année 1978	Année 1987	Année 1998	Année 2007	
	Année 1988	Année 1999	Année 2008	
	Année 1989		Année 2009	

Les bulletins antérieurs à 2000 sont soldés à 5 €.

Le prix est de 10 € pour ceux des années 2000 à 2009 et de 17 € à partir de 2010.



**MÉMOIRES ET DOCUMENTS**

- XI – Louis BRUNEL, *Juvisy au XVIII<sup>e</sup> siècle. – Le détournement du Pavé royal de Lyon. Ses conséquences économiques et humaines*, 1975, 178 p., 20 pl., 10 €
- XII – J.-M. MORICEAU, *La population du Sud de Paris aux XVI<sup>e</sup> et XVII<sup>e</sup> siècles* et P. DUMONTIER, *L'oppidum de Champlan*, 1979, 85 p., 22 pl., 10 €
- XIII – J. GAUCHET, *Un notable à Brunoy au début du XIX<sup>e</sup> siècle : le général-ambassadeur Antoine Dupont-Chaumont, 1759-1838*, 1983, 74 p., 10 pl., 10 €
- XIV – J. DELIVRE, *L'immigration dans le doyenné d'Étampes après la Guerre de Cent Ans* et J.-P. CROCY, *L'Hôtel-Dieu d'Étampes de 1695 à 1789*, 1988, 143 p., 26 ill., 10 €
- XV – S. BIANCHI, *La déchristianisation dans le district de Corbeil, 1793-1799*, 1990, 160 p., 27 ill., 10 €
- XVI – S. LEFÈVRE, *L'aménagement du Sud de l'Ile-de-France par les établissements religieux, XI<sup>e</sup>-XIII<sup>e</sup> siècles*, 1993, 160 p., 23 ill., 10 €
- XVII – *Archéologie et Numismatique. Miscellanées* (D. GIGANON, *Archéologie aérienne au sud-ouest de Paris* ; Y TABORIN, *Identification du territoire exploité par chaque groupe magdalénien d'Étiolles* ; V GOUSTARD et D. ORSSAUD, *Diagnostics archéologiques aux « prisons de Montlhéry »* ; G NIQUET, *Nouveau regard sur les monnaies d'Étampes*) 1998, 96 p., 53 ill., 10 €
- XVIII – Louis BRUNEL, *Vincent DUVAL (1722-1807, un curé de Corbeil dans la tourmente. Contribution à l'histoire du Jansénisme et de la Révolution* 2005, 106 p., 6 ill., 10 €
- XIX – Jean-Marie FAYE, Nicole GOUTRAY, France LÉOTARD, Gérard LEROY, Jacqueline & Jean-François MÉLON, Dominique NOTTEGHEM, *Histoire de l'enseignement en Essonne sous l'Ancien Régime*, 2008, 212 p., 26 ill., 20 €
- XX – Élise BAILLIEUL (dir.), *Art et Architecture à Étampes au Moyen Âge*, 2010, p. 197, 145 ill., 20 €
- XXI – Alain BÉNARD, *Les mégalithes de l'Essonne*, 2012, 120 p., 80 ill., 20 €
- XXII – Jean-Marie BREMARD, Pierre GAILLARD, Maurice GELBARD, Gérard LEROY, Dominique NOTTEGHEM, Françoise PAYEN, Jean-Pierre QAEGEBEUR, Maïté ST ÉPANSKI, *L'Essonne, un berceau de l'aviation*, 2013, 167 p., 99 ill., 20 €

**LIVRET DU CENTENAIRE** (1996, 88 p., 23 ill.) : 7 €



**TABLE GÉNÉRALE 1895-2004** (1989, 1997 et 2006, 70 + 20 + 20 p.) : 10 €



# ESSONNE et HUREPOIX

ANNÉE 2012 – BULLETIN N° 82

## TABLE DES MATIÈRES

---

Vie de la société .....	3
MARTIN Hervé: <i>Jomard à Lozère</i> .....	11
DRONIOU Daniel: <i>Lozère, hameau gallo-romain</i> .....	27
MARTIN Hervé: <i>La maison d'Henri Poincaré à Palaiseau</i> .....	35
CANTRYN Dominique: <i>Protestants du Hurepoix</i> .....	39
CROSNIER Thomas: <i>Louise Abbéma (Étampes 1853- Paris 1927), Femme et peintre</i> .....	67
LARIVIERE Didier: <i>Les Bailleul, seigneurs du Plessis-Briard (XVI<sup>e</sup> et XVII<sup>e</sup> siècles)</i> .	83
MARTIN Michel: <i>Les hôteliers et les hôtelleries dans le sud de l'Essonne du XIV<sup>e</sup> siècle à la Révolution</i> .....	95
DAVOINE René: <i>Edmond Bartissol (1841-1916, maire de Fleury-Mérogis (1895-1916), le destin exceptionnel d'un capitaine d'industrie autodidacte</i> .....	113
DECAUX Jean-Hugues: <i>Bornage et bornes dans les bois de Marcoussis</i> .....	125
BENARD Alain, <i>Les polissoirs de La Croix Champagne à Boigneville</i> .....	133
OLIVE Monique, CHRISTENSEN Marianne, PIGEOT Nicole et TABORIN Yvette, <i>Le site magdalénien d'Étiolles en 2012</i> .....	137
Notes archéologiques.....	169
Patrimoine architectural .....	173
Bibliographie.....	177
Chronique .....	189
Nécrologie .....	213